ACDEAULF

Rapport de recherche

La reconnaissance des acquis dans les universités québécoises : état de la situation

RECHERCHE ET RÉDACTION :
MONIQUE OUELLETTE

ENCADREMENT DE LA RECHERCE :
HUGUETTE LAGACÉ
ODETTE MORIN

COLLABORATION À LA PRÉPARATION DU DEVIS ET DES OUTILS DE RECHERCHE
PIERRE PAQUET

COMPILATION DES DONNÉES :
ISABELLE PARENT

MISE EN PAGE :
CATHY MORIN

CONCEPTION GRAPHIQUE :
RICHARD FOURNIER

REMERCIEMENTS :

L'ACDEAULF TIENT À REMERCIER LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT POUR SA CONTRIBUTION FINANCIÈRE QUI A PERMIS DE RÉALISER CETTE RECHERCHE.

NOUS REMERCIONS ÉGALEMENT LES UNIVERSITÉS QUI ONT PARTICIPÉ À LA RECHERCHE AINSI QUE TOUTES LES PERSONNES DU MILIEU UNIVERSITAIRE, DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT QUI ONT COLLABORÉ À L'UNE OU L'AUTRE DES ÉTAPES DE SA RÉALISATION.

LA VERSION ÉLECTRONIQUE DU RAPPORT EST DISPONIBLE À L'ADRESSE SUIVANTE : HTTP://WWW.ACDEAULF.CA

Reproduction autorisée à condition de mentionner la source.
Novembre 2006

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1 L'ÉTAT DE LA SITUATION 11

CHAPITRE 2 ANALYSE DES DONNÉES ET CONSTATS 19

PARTIE 1 – LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS POUR L'ADMISSION À UN PROGRAMME 22

A - BASE D'ADMISSION ET POPULATION TOTALE 22

B - BASE D'ADMISSION ET RÉGIME D'ÉTUDES 32

C - BASE D'ADMISSION ET LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS 45

PARTIE 2 – LES MODES DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS POUR L'OBTENTION DE CRÉDITS AU COURS D'UN PROGRAMME 56

PARTIE 3 – RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DEC TECHNIQUE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET RECONNAISSANCE DE PROGRAMME 69

CHAPITRE 3 LE RAPPORT QUALITATIF 72

CONCLUSION 92

ANNEXE I MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 101

ANNEXE II TABLEAUX ET GRAPHIQUES 124

Introduction

A - LA RECHERCHE

1. Le contexte

La nécessité de reconnaître les acquis scolaires et expérientiels fait l'objet d'un consensus au Québec. En 2000, le Conseil supérieur de l'éducation notait toutefois dans l'un de ses avis que des organismes de plusieurs milieux jugeaient que les mécanismes mis en place n'étaient sans doute ni suffisants ni satisfaisants[1]. Dans ce document, le Conseil avait notamment dressé un portrait de la situation dans les universités.

Le principe de la reconnaissance des acquis est largement reconnu et l'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF) estime que des progrès ont été accomplis par les universités depuis la publication de l'avis mentionné ci-dessus. Mais depuis lors, aucune information détaillée n'a été colligée de façon systématique. C'est pourquoi l'ACDEAULF a présenté au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport un projet de recherche en ce domaine.

2. L'objet de la recherche

La situation de la reconnaissance des acquis dans les universités québécoises sera établie à partir d'une revue de la documentation disponible et d'une collecte d'informations auprès de répondants sélectionnés dans chacun des établissements universitaires du Québec pour en assurer la représentativité.

Il s'agit, d'une part, de colliger des données quantitatives en explorant divers documents dont les registraires et les directions d'établissement disposent :

a) statistiques relatives au nombre de cas de reconnaissance d'acquis scolaires ou expérientiels dans chacun des établissements pour l'admission aux programmes de premier et de deuxième cycles;

b) statistiques relatives au nombre de cas de reconnaissance d'acquis scolaires ou expérientiels dans chacun des établissements pour l'obtention de crédits applicables à un programme de premier cycle;

c) politiques, règlements et procédures officielles;

d) instruments particuliers mis au point pour l'information et l'évaluation;

e) ressources financières et humaines affectées au dossier.

---

[1] *Conseil supérieur de l'éducation,* La reconnaissance des acquis, une responsabilité politique et sociale*, juin 2000, p. 10.*

On doit, d'autre part, procéder à l'analyse de pratiques ayant cours dans les établissements :

a) définition des termes applicables aux demandes de reconnaissance des acquis et champ d'application;

b) interprétation et application des modalités de traitement des demandes;

c) efficacité des procédures, des instruments d'information et d'évaluation des demandes, du point de vue des intervenants dans le processus;

d) problèmes rencontrés;

e) améliorations prévues ou souhaitées.

3. L'objectif de la recherche

L'objectif de la recherche est de faire le point sur la reconnaissance des acquis (RAC) dans les établissements universitaires du Québec. On pose d'abord l'hypothèse que des mécanismes pour y arriver existent, mais que le processus, mal connu, varie d'un établissement à l'autre et même à l'intérieur d'un même établissement. Pour mener ces travaux à terme, on a dû tenir compte à la fois des règlements et des politiques qui encadrent les pratiques ainsi que des résultats qu'ils ont permis d'obtenir.

La première partie du document porte sur la collecte des données de nature quantitative, données devant mener à un portrait objectif de la réalité étudiée. Seize établissements universitaires sur dix-huit ont participé à la recherche. Leurs réponses sont analysées dans le présent rapport.

La seconde partie est consacrée aux données de nature qualitative sur les pratiques en matière de reconnaissance des acquis dans les établissements. Un questionnaire a été soumis à dix-huit registraires et seize d'entre eux y ont répondu. Un nombre limité d'entrevues téléphoniques ont également été menées pour faire un inventaire des pratiques novatrices dans le domaine.

La recherche a débuté en mai 2005 et ne s'est terminée qu'en août 2006 en raison de retards liés à la réception des données et à des problèmes de compilation.

4. Les établissements participants

Les seize établissements universitaires qui ont accepté de participer à la recherche sont les suivants :

- l'École nationale d'administration publique,
- l'École de technologie supérieure,
- l'École des hautes études commerciales de Montréal,
- l'École polytechnique de Montréal,
- l'Institut national de la recherche scientifique,

- Télé-université,
- l'Université Concordia,
- l'Université Laval,
- l'Université de Montréal,
- l'Université de Sherbrooke,
- l'Université du Québec à Chicoutimi,
- l'Université du Québec à Montréal,
- l'Université du Québec à Rimouski,
- l'Université du Québec à Trois-Rivières,
- l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue,
- l'Université du Québec en Outaouais.

5. Le rapport

Le premier chapitre du présent rapport expose l'état de la situation.

Le deuxième chapitre contient l'analyse des données quantitatives et les constats qui peuvent en être tirés. Elle est complétée, en annexe, par une série de tableaux et de graphiques présentés selon les disciplines, les programmes, les modes de reconnaissance des acquis ainsi que la RAC et le DEC technique. Les données sont ventilées essentiellement selon les bases d'admission. Cette partie est précédée d'un guide pour orienter les lecteurs. La méthodologie de l'étude est présentée de façon plus exhaustive à la suite de ces tableaux.

La troisième partie contient l'analyse qualitative.

6. Les limites de la recherche

a) Les absences

L'Université McGill et l'Université Bishop's n'ont pas participé à la recherche. Le fait de ne pas avoir de données de ces deux établissements, surtout de l'Université McGill, étant donné l'importance de sa population étudiante, constitue une première limite à la recherche. Le secteur anglophone est toutefois représenté par l'Université Concordia.

L'Université de Montréal n'a pu fournir de données au sujet du deuxième cycle. Compte tenu du nombre d'étudiants inscrits, il s'agit d'une seconde limite à la recherche. Enfin, les données de l'Institut national de la recherche scientifique n'ont pu être retenues puisque aucune information n'a été fournie sur les conditions d'admission.

b) La variété des critères d'admission

Un certain flou entoure quelques données sur les critères d'admission dû, entre autres, à des appellations qui portent à confusion. Le manque de netteté de ces données porte à croire que le nombre d'étudiants admis à des conditions particulières peut être légèrement différent de celui de nos tableaux. Toutefois, l'écart demeure minime au regard du nombre de personnes touchées et du fait que les données moins claires peuvent s'annuler les unes les autres.

c) La disparité des données

La disparité considérable des données entraîne un risque de distorsion dans la lecture des résultats de la recherche. Il est donc recommandé de se référer aux données autant qu'aux pourcentages pour éviter des interprétations hâtives. Dans certains cas, un pourcentage de 100 % dans *Autre que le diplôme* est obtenu lorsqu'une seule personne est enregistrée sur un total possible de une. Nous avons contourné ce problème en établissant les pourcentages en fonction des données totales plutôt que de pourcentages partiels.

d) L'interprétation des données

La recherche étant une description de l'état de la situation de la reconnaissance des acquis, il est nécessaire de procéder à une interprétation prudente des résultats puisque le mandat reçu n'incluait pas les causes des situations observées.

B - LES QUESTIONS

Les réponses des registraires aux questions de recherche déterminent en grande partie le contenu du présent rapport.

1. Les bases d'admission

Les deux premières questions avaient trait aux critères d'admission. Il s'agissait de savoir, pour chacune des années 2002-2003 et 2003-2004, combien de personnes ont été inscrites :

a) par champ disciplinaire (classification Clarder),

b) par type de programme,

c) par régime d'études (temps complet ou partiel),

d) par base d'admission (*Avec le diplôme, Autre que le diplôme*).

La question A portait sur le premier cycle et la question B, sur le deuxième. Les participants devaient préciser les préalables exigés et en fournir une description. La compilation de ces préalables a mené à une liste longue et variée, comme nous le verrons plus loin. Pour les fins de la recherche, et en tenant compte des règlements des établissements ou de l'information fournie par les participants, ces préalables ont été regroupées en deux grandes bases, soit *Avec le diplôme* et *Autre que le diplôme.* Le diplôme dont il est question dans la première catégorie est celui généralement exigé comme préalable à l'admission (tableau 1).

Les données ont été analysées à partir de ces bases, et les comparaisons ont été établies relativement au total de personnes inscrites.

Tableau 1 – Regroupement des préalables recensés			
Établissements	**Avec diplôme**		**Autre que le diplôme**
Université de Sherbrooke	DEC Certificat ou diplôme universitaire Diplôme de 1er cycle Diplôme de 2e cycle	Équivalent du DEC Brevet A, B ou C, baccalauréat en enseignement secondaire	Certificat d'études collégiales Inconnu
Université Concordia	Baccalauréat, DEC Secondaire à l'extérieur du Québec	Études antérieures Université	Secondaire Maturité Maturité et cégep ou secondaire Non disponible
École des hautes études commerciales	DEC 2e certificat 3e certificat	1er cycle universitaire Réadmission	Expérience reconnue Indéterminé
École polytechnique	DEC technique avec profil		DEC technique sans profil Autre
Université Laval	DEC Changement de programme Autre université québécoise	Autre établissement canadien Autre établissement étranger	Adultes (sans DEC) Indéterminé
Université de Montréal	DEC	Universités	Autre
Université du Québec à Chicoutimi	Baccalauréat ou l'équivalent Doctorat ou l'équivalent DEC Équivalent études collégiales	Études collégiales antérieures Études universitaires Maîtrise ou l'équivalent Transfert de crédits universitaires	Adulte (âge, connaissances et expérience)
Université du Québec	Baccalauréat ou l'équivalent DEC Équivalent du DEC*	Études antérieures de niveau universitaire Maîtrise ou l'équivalent	Expérience pertinente et connaissances appropriées

* Formation acquise au Québec ou à l'extérieur et de niveau équivalent ou supérieur au DEC.

2. Les disciplines

La classification Clarder, connue des établissements puisqu'elle est utilisée par le Ministère pour les besoins du financement, a servi de repère pour la collecte des données. Quatre des cinq questions en faisaient mention. Le code retient les onze champs disciplinaires suivants :

Administration	Lettres	Sciences appliquées
Arts	Santé : médecine	Sciences humaines
Droit	Santé : paramédicale	Sciences pures
Éducation	Santé : périmédicale	

3. Les programmes

Le nombre et la variété des programmes posaient également un défi. Leurs titres varient selon les établissements et les cycles. Ils forment trois catégories au premier cycle et deux catégories, au deuxième cycle.

1A Programmes de baccalauréat ou de doctorat de premier cycle

Les programmes de baccalauréat, dont la composition est variée, et de *doctorat de premier cycle*.

1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de premier cycle

Ces programmes peuvent constituer une formation complète ou être des composantes de programmes menant à un baccalauréat.

1C Programmes menant à une attestation de premier cycle

Ce sont des programmes comprenant un nombre variable de crédits qui ne conduisent pas à l'obtention d'un diplôme, mais bien à une attestation.

Les catégories du deuxième cycle sont de deux ordres.

2A Diplômes de deuxième cycle

Cette catégorie regroupe les maîtrises, les divers types de diplômes et les diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS). Seul l'INRS n'offre pas de diplôme.

2B Programmes pouvant mener à une attestation de deuxième cycle

Le certificat (Concordia) et l'attestation, le microprogramme et le programme court (douze établissements parmi les participants autres que Concordia) peuvent mener à une attestation de deuxième cycle.

Le tableau 2 fait état de tous les programmes signalés par les participants et les situe dans les diverses catégories du regroupement retenu.

L'annexe portant sur la méthodologie fournit les explications sur ces regroupements.

Tableau 2 – Regroupement des programmes recensés			
Catégories		**1er cycle**	
1A	**Programmes de baccalauréat ou de doctorat de 1er cycle**	Baccalauréat Baccalauréat et majeure Baccalauréat, majeure et mineure Baccalauréat par cumul	Baccalauréat interdisciplinaire ou multidisciplinaire personnalisé Baccalauréat spécialisé Doctorat de 1er cycle
1B	**Programmes de certificat, majeure, mineure ou diplôme de 1er cycle**	Certificat Diplôme de 1er cycle	Majeure Mineure
1C	**Programmes pouvant mener à une attestation de 1er cycle**	Autres (Université Laval) Attestation, microprogramme et programme court	Module
		2e cycle	
2A	**Diplômes de 2e cycle**	Diplôme de 2e cycle, DESS	Maîtrise
2B	**Programmes pouvant mener à une attestation de 2e cycle**	Certificat	Attestation, microprogramme et programme court

4. Acquis reconnus en cours de programme

La troisième question portait sur les étudiants du premier cycle à qui des crédits avaient été accordés au cours de leur programme. On demandait de préciser, par trimestre, pour chacune des deux années 2002-2003 et 2003-2004, le nombre de candidats ayant bénéficié d'une reconnaissance d'acquis au cours de leur programme d'études, en distinguant le champ disciplinaire (d'après la classification Clarder), le genre de programme, le régime d'études et la nature des acquis reconnus.

Tableau 3 – Regroupement des modes de reconnaissance des acquis			
Types de modes	**Explication**	**Noms des modes selon les établissements**	**Établissements**
Équivalence de cours	*Ce mode contient les cours officiels et crédités, suivis dans un autre programme ou un autre établissement. On ne précise pas s'il doit s'agir d'un programme universitaire ou non. Certains établissements reconnaissent des programmes de cégep, d'autres pas. Le facteur commun est le fait qu'il s'agit d'éducation formelle : un cours inscrit dans un programme et assorti d'une évaluation en bonne et due forme..*	Équivalence de cours	HEC, Université Laval Université de Montréal
		Équivalence non globale et équivalence	Université de Sherbrooke
		Accepté Accepté avec équivalence Accepté et intégré Accepté avec équivalence et intégré	Université du Québec
Équivalence globale	*Ce mode de reconnaissance des acquis ne s'applique pas à un cours précis. Après évaluation, on considère que les candidats ont atteint certains objectifs du programme et on leur accorde des crédits, sans les rattacher à des cours particuliers.*	Équivalence globale	ÉTS, Université Laval Université de Montréal
		Équivalence globale (avec activité)	Université de Sherbrooke
		Intégré Intégré avec équivalence Intégré et accepté Intégré avec équivalence et accepté	Université du Québec
Exemption	*Ce mode de reconnaissance dispense les candidats de suivre un cours de leur programme tout en bénéficiant des crédits qui y sont rattachés.*	Exemption - Dispense - Dispense d'activité	ÉTS, Université Laval Université de Montréal
		Exemption créditée	Université de Sherbrooke
		Équivalence Équivalence et intégré ou accepté Équivalence, accepté et intégré	Université du Québec
Autre (crédits)	L'Université Concordia et l'École polytechnique reconnaissent des crédits, sans autre distinction, qu'il s'agisse d'équivalence de cours, d'équivalence globale ou d'exemption.		

5. Reconnaissance des acquis et DEC technique

Les programmes DEC-BAC se multipliant, les DEC techniques, complétés ou non, font de plus en plus souvent l'objet de reconnaissance des acquis dans les établissements universitaires, que ce soit ou non dans le cadre de ces programmes. L'ACDEAULF a voulu connaître l'ampleur de ce phénomène.

La quatrième question vise donc à connaître le nombre de personnes qui se trouvaient dans cette situation en 2002-2003 et 2003-2004. Les données sont ventilées selon la classification Clarder (champs disciplinaires) et les programmes pour lesquels ils ont été reconnus.

6. Reconnaissance de programmes

Certaines universités reconnaissent des composantes de diplômes décernés par d'autres établissements universitaires. On voulait donc connaître le nombre total de diplômes de premier cycle qui avaient été décernés et dont l'une des composantes avait été acquise dans un autre établissement.

Étant donné le faible nombre de réponses obtenues à cette question, aucun tableau n'en fait état.

7. Diversité et complexité

La diversité des données recueillies rend leur analyse complexe à plus d'un égard. Par exemple, l'École nationale d'administration publique et l'École polytechnique offrent des programmes dans une seule discipline, contrairement à d'autres dont l'offre est plus large. Ce constat s'applique aussi aux types de programmes qui varient considérablement et qu'il nous a fallu regrouper. Les modes de reconnaissance des acquis ont également été rassemblés.

Par ailleurs, comme nous le verrons dans la partie qualitative de ce rapport, les politiques d'admission et le traitement réservé aux demandes de reconnaissance des acquis sont propres à chaque établissement et généralement différents les uns des autres. La reconnaissance des acquis est centralisée dans certains établissements alors que d'autres en confient la responsabilité aux facultés et aux écoles, entraînant des différences à l'intérieur même des établissements.

Enfin, l'évaluation des acquis peut varier grandement étant donné l'absence généralisée d'instruments d'évaluation ou de critères formalisés et normalisés. La détermination des critères est donc laissée au jugement et aux bons soins des évaluateurs.

Chapitre 1

L’état de la situation

L'objectif et la méthode

Du point de vue quantitatif, la recherche devait fournir un état de la situation de la reconnaissance des acquis relativement aux conditions d'admission, aux disciplines, aux programmes, aux régimes d'études et aux modes de reconnaissance des acquis. Elle devait aussi tenir compte de la reconnaissance de DEC techniques et de programmes.

Du point de vue qualitatif, la recherche portait sur la politique de reconnaissance des acquis, son évolution et les responsables de la reconnaissance des acquis dans les établissements, de même que sur d'éventuels projets dits « novateurs » dans le domaine.

Le présent chapitre est consacré à cette partie de l'état de la situation qui sera détaillée dans les chapitres qui suivent.

A – LES BASES D'ADMISSION

1. Les catégories d'admission

Les bases d'admission *Avec diplôme* et *Autre que le diplôme* ont servi pour l'analyse de la reconnaissance des acquis. La seconde a été plus particulièrement utilisée puisqu'elle s'applique à la personne qui a été admise parfois en raison de son diplôme, mais aussi de ses acquis. Les données relatives aux champs disciplinaires, aux programmes et aux régimes d'études ont donc été analysées selon cette base.

Au total, 20,1 % des personnes inscrites dans les programmes associés aux onze champs disciplinaires ont été admises selon la base *Autres que le diplôme.* Une personne sur cinq a donc satisfait aux exigences d'admission en empruntant une voie autre que celle du diplôme.

2. Les champs disciplinaires

La proportion la plus élevée de personnes admises à partir de la base *Autres que le diplôme* appartient au champ disciplinaire Administration. Viennent ensuite la Santé : périmédicale[2], les Lettres, les Sciences humaines et la Santé : médecine. Le taux de personnes ainsi inscrites se situe au-dessus de la moyenne générale établie à 20,1 %. On peut présumer que, en raison des programmes qu'elles regroupent, de leur offre de formation et de leur ouverture, ces champs attirent une plus forte proportion de personnes actives sur le marché du travail ou ayant acquis de l'expérience et qui désirent retourner aux études. Les données recueillies ne nous permettent pas d'aller au-delà de cette hypothèse qui serait par ailleurs intéressante à explorer et à valider.

Les champs qui enregistrent le moins d'admissions selon la base « *Autre que le diplôme* » sont Santé : paramédicale et Sciences appliquées, le pourcentage étant alors inférieur à 10.

---

[2] Le champ Santé : périmédicale réunit un nombre très limité de programmes offerts que dans deux établissements et s'y rattachent. Cette discipline sera exclue de la plupart des analyses.

Dans l'ensemble, le taux des admissions selon la base *Autres que le diplôme* dans chaque champ disciplinaire par rapport au taux du total des admissions dans cette même base est proportionnel au pourcentage de la population du champ par rapport au total des personnes admises. Deux exceptions sont toutefois relevées, soit Administration avec un pourcentage plus élevé et Sciences appliquées, avec un déficit.

3. Les programmes

Au premier cycle, les programmes de certificat, de majeure et de mineure ainsi que le diplôme de premier cycle sont choisis par plus de personnes admises selon la base *Autres que le diplôme* que la moyenne générale de 21,4 %. Suivent ensuite les programmes pouvant mener à une attestation, leur moyenne étant toutefois inférieure à la moyenne générale. Les programmes de baccalauréat ou de doctorat de premier cycle enregistrent le moins d'admissions à partir de cette base.

Au deuxième cycle, la proportion de personnes qui choisissent les *Programmes pouvant mener à une attestation* et dont l'admission se situe dans la base *Autres que le diplôme* est supérieure à la moyenne de ce cycle qui s'établit à 12,7 %. Les *Programmes menant à un grade* accueillent une proportion légèrement inférieure de personnes.

4. Le régime d'études

De façon générale, les pourcentages d'étudiants admis selon la base *Autres que le diplôme* et qui s'inscrivent à temps partiel sont supérieurs dans tous les programmes, sauf pour ceux qui mènent à une attestation de premier cycle, où les proportions sont à peu près égales.

On peut donc affirmer que l'offre de formation à temps partiel favorise l'accessibilité aux études universitaires pour les personnes possédant les connaissances appropriées et l'expérience pertinente.

5. La localisation géographique des établissements

Nous voulions savoir si les proportions de personnes admises selon la base *Autres que le diplôme* variaient selon la localisation géographique des établissements. Plus particulièrement, on se demandait s'il y avait une différence entre ceux des centres urbains et ceux des régions. Les établissements ont été répartis comme suit :

Centres urbains	***Régions***
Université Concordia	Université du Québec à Chicoutimi
Université de Sherbrooke	Université du Québec à Rimouski
Université Laval	Université du Québec à Trois-Rivières
Université de Montréal	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec à Montréal	Université du Québec en Outaouais

Nous avons constaté que les établissements des régions et ceux des centres urbains accueillent une proportion presque égale de personnes admises selon la base *Autres que le diplôme* pour les deux cycles, soit 22,9 % en région et 18 % dans les centres urbains.

Au premier cycle, quatre champs disciplinaires font exception, avec une moyenne plus élevée en région pour les Arts, les Sciences humaines et l'Administration alors que les Lettres sont dans cette même situation dans les centres urbains. Au deuxième cycle, les moyennes globales sont très semblables (13,5 % en région, et 11,9 % dans les centres urbains) tout comme celles des champs disciplinaires. On note des différences plus marquées en Sciences pures (moyenne plus élevée dans les centres urbains) et en Sciences humaines (moyenne plus élevée en région). L'offre de service des universités peut probablement expliquer ces différences.

Au premier cycle, la moyenne des étudiants à temps complet admis selon la base *Autres que le diplôme* est légèrement plus élevée dans les régions que dans les grands centres; elle est égale si l'on considère les étudiants à temps partiel. Dans les deux cas, certains champs disciplinaires se démarquent plus que d'autres.

Au deuxième cycle, la moyenne d'étudiants à temps complet admis selon la base *Autres que le diplôme* est plus élevée en région alors que les centres urbains accueillent une proportion plus élevée d'étudiants à temps partiel admis à partir de cette base.

6. Le mode de reconnaissance des acquis

La première partie de l'analyse quantitative traitait de la reconnaissance des acquis à l'admission. La seconde partie porte sur la reconnaissance des acquis au cours du programme. Il s'agit de connaître le nombre d'étudiants à qui l'on a reconnu des crédits, par trimestre et par année, de même que la nature des acquis reconnus.

Durant une période de deux ans, les participants dans les établissements ont recensé 47 284 reconnaissances d'acquis réparties selon les modes suivants : *Équivalence de cours* (41,4 %), *Autre (crédits)* (32,2 %), *Exemptions* (22,2 %) et *Équivalence globale* (4,1 %).

Le type *Autre (crédits)*, rapporté par un seul établissement, regroupe à lui seul près du tiers des cas de reconnaissance des acquis en cours de programme. Les champs disciplinaires visés sont Administration, Sciences humaines et Sciences appliquées. Si les deux premiers se trouvaient aussi en tête pour la reconnaissance à l'admission, Sciences appliquées y était déficitaire par rapport à sa proportion dans la population étudiante.

Du point de vue des programmes, les reconnaissances se répartissent comme suit :

Programmes de baccalauréat ou de doctorat de premier cycle	33 930	71,8 %
Programmes de certificat, de majeure et de mineure et diplôme de premier cycle	12 920	27,3 %
Programmes menant à une attestation	434	0,9 %

Par ailleurs, l'*Équivalence de cours* et l'*Équivalence globale* sont majoritairement accordées aux étudiants à temps complet, pour les sessions d'automne et d'hiver, et aux étudiants à temps partiel, pour la session d'été. Ces étudiants sont inscrits dans les programmes de baccalauréat ou de doctorat de premier cycle.

7. RAC, DEC technique et programme

La dernière partie de l'analyse quantitative porte, d'une part, sur la reconnaissance des acquis au regard du DEC technique et, d'autre part, sur la reconnaissance des programmes.

Dans le premier cas, les données nous ont été fournies par quatre établissements seulement. Il est donc difficile de tracer un portrait valable de la situation.

Dans le second cas, 544 programmes ont été reconnus au cours des deux années couvertes par la recherche. Quatre établissements qui se situent dans des *centres urbains* offrent à eux seuls 72,6 % de ces programmes. La plus grande concentration d'universités qui s'y trouve peut probablement expliquer le phénomène.

8. Remarques

Divers facteurs ont compliqué la collecte et la compilation des données. Que l'on pense à la diversité des types de reconnaissance des acquis dans les établissements; à l'absence d'outils normalisés d'évaluation et d'analyse des demandes de reconnaissance; à l'hétérogénéité des données en raison de nomenclatures différentes ainsi qu'aux modes différents de collecte, de consignation et de gestion des données d'un établissement à l'autre.

Cette difficulté a été surmontée par des regroupements de critères d'admission, de programmes et de modes de reconnaissance d'acquis.

B – LE PORTRAIT QUALITATIF

1. Les réponses au questionnaire

a) La politique de reconnaissance des acquis

Aucune politique particulière sur la reconnaissance des acquis n'a été adoptée par les établissements universitaires du Québec. Certains articles de politiques ou de règlements en font mention, sans plus. Des rapports ont été rédigés à ce sujet dans trois établissements et des modifications partielles, souvent mineures ou techniques, ont été apportées aux règlements pédagogiques ou des études.

L'Université de Sherbrooke, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal ont mis sur pied des groupes de travail auxquels participaient des doyennes ou vice-doyennes, des directeurs ou directrices et, dans un cas, le vice-recteur aux affaires académiques. L'UQÀM a procédé à une vaste consultation de la communauté universitaire avant de transmettre les avis émis aux plus hautes instances.

b) L'évolution de la reconnaissance des acquis

Les participants des établissements font état de leurs préoccupations par rapport à la reconnaissance des acquis dans leurs réponses au questionnaire. Ils s'inquiètent au sujet de l'établissement d'une politique sur le sujet, des tendances nouvelles ou à prévoir — les DEC-BAC, les mineures et les majeures, la formation continue et les conditions d'admission — l'accessibilité de l'information et la demande croissante de reconnaissance des acquis scolaires ou expérientiels, ici ou à l'étranger.

Un seul établissement a assimilé la création d'un DEC-BAC à un projet novateur. Et la recherche-action sur le baccalauréat en enseignement professionnel est le seul autre projet qui touchait véritablement la reconnaissance des acquis.

c) La responsabilité de la reconnaissance des acquis

Aucun établissement participant ne rédige de compte rendu sur la reconnaissance des acquis. L'un d'eux compile tout au plus des statistiques qu'il inclut dans les données sur les effectifs étudiants du rapport annuel. Ce rapport relève de la responsabilité du directeur de l'enseignement et de la recherche.

Les registraires ont la responsabilité ultime de la reconnaissance des acquis et décident de sa légitimité au regard des règlements de l'établissement. La dimension pédagogique relève des directrices et des directeurs de programmes ou de modules des différentes unités.

d) Le processus

Les processus d'analyse et de décision en matière de reconnaissance des acquis sont très variés. En règle générale, les professeurs spécialistes de la matière en cause sont invités à collaborer à l'analyse de cas plus problématiques.

L'évaluation se fait sans instrumentation spéciale, habituellement sur la base des contenus et des objectifs des cours. Elle se fait à la pièce, au cas par cas. Personne n'a reçu de formation particulière en ce domaine. L'expérience est la bête noire de la reconnaissance des acquis : on ne sait trop comment l'évaluer. Enfin, l'ouverture ou la résistance varient selon les établissements.

e) Commentaires et recommandations

La mise sur pied d'un processus de reconnaissance représente un défi de taille pour un très grand établissement, compte tenu de sa complexité.

Certains participants recommandent de mettre au point des référentiels d'évaluation mieux articulés, d'établir une politique administrative et une procédure uniforme pour les jeunes et pour les adultes. Il est également question d'un centre qui serait chargé de procéder à un premier déblayage des demandes et de conseiller les établissements ainsi que de la mise au point d'un barème uniforme pour éviter la surenchère entre les établissements. On réclame des incitatifs, particulièrement financiers, pour créer un encadrement sérieux et de véritables structures administratives ou services de reconnaissance. On souhaiterait que les grands principes applicables aux études avancées soient élaborés par des organismes internationaux comme l'UNESCO.

2. Les travaux novateurs

Quatre projets dits « novateurs » ont été signalés par les personnes interviewées dans le but de compléter les données qualitatives. Deux avaient cours à l'Université de Sherbrooke, un autre à la Télé-université et le dernier a été rapporté par une personne de l'Université du Québec à Rimouski.

a) Toxicomanie, Éducation physique et Santé

À l'Université de Sherbrooke, un guide de reconnaissance des acquis a été rédigé à l'intention des étudiants en Toxicomanie. Le travail a été fait à la demande du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, lequel n'a toutefois accordé aucun soutien de type financier ou autre. Le portfolio a été simplifié pour le transformer en dossier de preuves.

En Éducation physique et Santé, un petit formulaire de demande de reconnaissance des acquis a été rédigé et les objectifs d'apprentissage des cours ont été précisés.

Les deux responsables de ces travaux considèrent qu'aucun service particulier n'est offert en matière de reconnaissance des acquis, et que celle-ci ne bénéficie d'aucun soutien institutionnel. Ils déplorent le manque d'outils adaptés et déclarent qu'ils « ont besoin de savoir comment se fait la RAC ». On souhaiterait que des outils soient mis au point et fournis aux utilisateurs dans Internet.

Enfin, la responsable du travail en Éducation physique et santé déplore le fait que le Ministère ne tienne pas compte de la reconnaissance des acquis sur le plan salarial, ce qu'elle considère comme une pénalité pour les personnes qui en prennent charge.

b) Programme universitaire des Forces canadiennes

La Télé-université a conclu une entente avec les responsables du Programme universitaire des Forces canadiennes (PUFC) afin d'assurer la reconnaissance des acquis associés aux cours offerts aux militaires.

Le processus, de nature officielle, repose sur l'étude des cours. Ceux des Forces canadiennes sont analysés en tenant compte de ceux de la Télé-université et reconnus lorsque les contenus et les objectifs sont assez semblables. L'expérience y est aussi considérée, mais de façon plus limitée.

La Télé-université a conçu une banque d'accréditation pour les cours qui reviennent assez régulièrement. Cette banque est revue au rythme des modifications apportées par les Forces canadiennes. Du personnel est affecté spécifiquement à ce programme très structuré.

c) Baccalauréat en enseignement professionnel

L'objectif de la recherche-action du MELS et des universités est de doter les établissements participants d'un dispositif solide et commun, si possible, de reconnaissance des acquis. Il se fonde sur la RAC et sur le concept de compétence.

La recherche regroupe l'Université Laval, l'Université de Sherbrooke, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec à Montréal, l'Université du Québec à Rimouski, l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Elle nous a été présentée par la responsable à l'UQAR.

Le processus est basé sur un portfolio que les candidats doivent bâtir pour présenter les compétences qu'ils veulent se faire reconnaître. Ce portfolio est évalué par un jury composé de deux universitaires et de deux experts externes.

Une somme de travail considérable est exigée des candidats et de la personne responsable du dossier, travail non reconnu comme surplus de tâche pour cette dernière. Par ailleurs, ce processus demande davantage qu'il ne rapporte à l'établissement, mais il est apprécié des étudiants qui le trouvent très valorisant.

Chapitre 2

Analyse des données et constats

Dans le cadre de la recherche de l'ACDEAULF sur *La reconnaissance des acquis dans les établissements universitaires du Québec,* nous vous demandons de bien vouloir fournir les données suivantes :

A 1ER CYCLE – ADMISSIONS

Pour chacune des années 2002-2003 et 2003-2004, le nombre de personnes admises selon les paramètres suivants :

1. la classification Clarder,
2. le genre de programme (baccalauréat, doctorat de 1er cycle, certificat, etc.),
3. le régime d'études (temps complet ou temps partiel),
4. les critères d'admission (préciser les catégories utilisées et en fournir la description).

B 2E CYCLE - ADMISSIONS

Pour chacune des années 2002-2003 et 2003-2004, le nombre de personnes admises selon les paramètres suivants :

1. la classification Clarder,
2. le genre de programme (baccalauréat, doctorat de 1er cycle, certificat, etc.),
3. le régime d'études (temps complet ou temps partiel),
4. les critères d'admission (préciser les catégories utilisées et en fournir la description).

C 1ER CYCLE - CANDIDATS À QUI L'ON A RECONNU DES CRÉDITS AU COURS DE LEUR PROGRAMME

Par trimestre, pour chacune des années 2002-2003 et 2003-2004, le nombre de candidats auxquels une reconnaissance des acquis a été accordée au cours de leur programme d'études en distinguant :

1. la classification Clarder,
2. le genre de programme (baccalauréat, doctorat de 1er cycle, certificat, etc.),
3. le régime d'études (temps complet ou temps partiel),
4. la nature des acquis reconnus[1] selon l'identification utilisée dans votre établissement. (Nous vous prions de préciser les catégories et d'en fournir une description.)

D 1ER CYCLE – RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DEC TECHNIQUE

Par trimestre, pour chacune des années 2002-2003 et 2003-2004, le nombre de candidats auxquels une reconnaissance des acquis a été accordée en raison d'un DEC technique selon :

1. la classification Clarder,
2. les programmes pour lesquels ils ont été reconnus.

E 1ER CYCLE - RECONNAISSANCE DE PROGRAMME

Pour chacune des années 2002-2003 et 2003-2004, le nombre total de diplômes de 1er cycle dont l'une des composantes a été reconnue par un autre établissement universitaire.

(Le nombre de cas de reconnaissance de programme de 1er cycle, ou l'équivalent, dans votre établissement. Par exemple, 30 ou 60 crédits acquis.)

---

* *Une recension des règlements sur les études adoptés par les établissements universitaires au Québec a permis de repérer les appellations suivantes : ajustement de programme, dispense, équivalence, exemption, insertion, intégration, repiquage, substitution et transfert. Si d'autres appellations sont utilisées dans votre établissement, veuillez les préciser.*

A – BASES D'ADMISSION ET POPULATION TOTALE

Le nombre de candidats admis selon la base *Autre que le diplôme* varie considérablement d'après les disciplines et les programmes, voire à l'intérieur d'un même programme. Il varie également selon les régimes d'études et la localisation des établissements, c'est-à-dire s'ils se trouvent dans les centres urbains ou en région.

1. Les données manquantes

Il faut rappeler que certaines données sur le premier cycle n'ont pas été ventilées par régime d'études. Elles représentent 12 % de la population de ce cycle, selon l'une ou l'autre des bases d'admission *Avec le diplôme* et *Autre que le diplôme*. Mentionnons également que l'Université de Montréal n'a pu transmettre les données relatives au deuxième cycle.

Comme certains champs disciplinaires en sont sérieusement affectés, nous présentons dans le tableau 4 les pourcentages des populations omises dans chaque champ disciplinaire, selon la base d'admission, pour permettre au lecteur de mieux comprendre les données d'ensemble qui suivront.

L'absence de ventilation ne touche que le régime d'études. Les totaux des tableaux qui s'y rapportent ont été calculés en excluant les données non ventilées.

Si certains champs disciplinaires sont plus sérieusement affectés que d'autres par cette situation, dans l'ensemble les données sont ventilées pour 90 % de la population totale des deux cycles, ce qui permet de tracer un portrait réaliste de la situation.

L'analyse des données qui suit devra néanmoins être nuancée pour tenir compte de ces observations.

Tableau 4 – Répartition des données par champ disciplinaire selon la base d'admission au 1er cycle		
Champs disciplinaires	**Autre que le diplôme**	**Avec le diplôme**
Administration	6,6 %	5,8 %
Arts	7,9 %	13,2 %
Droit	72,6 %	37,5 %
Éducation	4,8 %	8,4 %
Lettres	7,0 %	9,8 %
Santé : médecine	76,2 %	32,6 %
Santé : paramédicale	49,5 %	38,4 %
Sciences appliquées	7,3 %	4,9 %
Sciences humaines	22,3 %	17,1 %
Sciences pures	8,2 %	18,3 %
Total	**12,0 %**	**12,0 %**

Pour certains secteurs, plus de la moitié des admissions effectuées sur une base *Autre que le diplôme* n'étaient pas ventilées par régime d'études, soit : Santé : médecine (76,2 %) et Droit (72,6 %). Viennent ensuite Santé : paramédicale avec près de 49,5 %, puis Sciences humaines avec 22,3 %.

Pour ce qui est des personnes admises *Avec le diplôme*, on retrouve une plus grande proportion de données non ventilées par régime d'études dans les secteurs Droit, Santé : médecine et Santé : paramédicale (32,6 à 38,4 %). Viennent ensuite d'autres secteurs qui dépassent les 10 % soit : Sciences pures (18,3 %), Sciences humaines (17,1 %) et Arts (13,2 %).

2. Bases d'admission et champs disciplinaires

a) Les données de la population

Les colonnes 1 à 3 du tableau 5 montrent, pour chaque discipline, le nombre de personnes qui y ont été admises sur une base *Autre que le diplôme,* le nombre total de personnes qui y sont inscrites , et la proportion des premiers par rapport aux seconds. Ces données incluent tous les programmes et tous les régimes d'études, au cours des deux années couvertes par la recherche. Le graphique 1, intitulé *Autre que le diplôme/Discipline* illustre ces données et fait clairement ressortir les différences entre les disciplines.

Tableau 5 – Proportion d'étudiants admis selon la base Autre que le diplôme *par rapport à la population de chaque discipline*						
	Population			**Proportions**		
	1	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**
Base d'admission / ***Discipline***	***Autre que le diplôme***	**Total de la discipline**	***Autre*/Total de la discipline**	***Autre*/ Total *Autre***	**Discipline/ Grand total**	**Différence des % (col. 4-5)**
Administration	17 452	62 090	28,1 %	45,1 %	32,2 %	12,9 %
Arts	1 098	7 278	15,1 %	2,8 %	3,8 %	-0,9 %
Droit	401	3 602	11,1 %	1,0 %	1,9 %	-0,8 %
Éducation	3 656	21 559	17,0 %	9,4 %	11,2 %	-1,7 %
Lettres	3 784	16 664	22,7 %	9,8 %	8,6 %	1,1 %
Santé : médecine	536	2 562	20,9 %	1,4 %	1,3 %	0,1 %
Santé : paramédicale	433	6 838	6,3 %	1,1 %	3,5 %	-2,4 %
Santé : périmédicale	156	566	27,6 %	0,4 %	0,3 %	0,1 %
Sciences appliquées	2 620	27 550	9,5 %	6,8 %	14,3 %	-7,5 %
Sciences humaines	7 150	34 021	21,0 %	18,5 %	17,6 %	0,8 %
Sciences pures	1 451	10 351	14,0 %	3,7 %	5,4 %	-1,6 %
Total	**38 737**	**193 081**	**20,1 %**	**100,0 %**	**100,0 %**	

** Inclut les données non ventilées par régime d'études.*

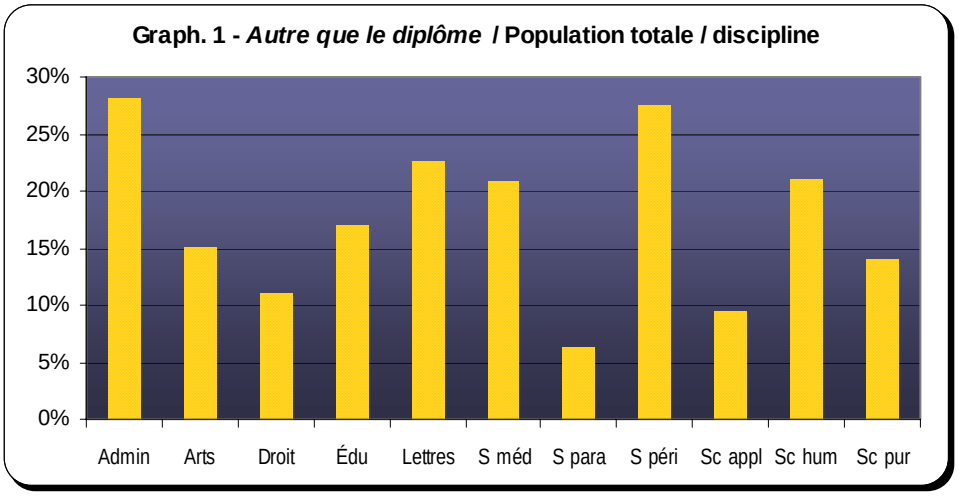

On constate que les taux d'admission liés à la base *Autre que le diplôme* de cinq des onze champs disciplinaires (Administration, Lettres, Santé : médecine, Santé : périmédicale[3], et Sciences humaines) sont supérieurs à la moyenne totale de 20,1 %. Cependant, l'Administration se démarque à ce chapitre.

Nous avons déjà souligné les difficultés d'interprétation des données. On note ici que trois champs disciplinaires mentionnés ci-dessus, soit Administration, Lettres et Sciences humaines, sont représentés dans tous les établissements, sauf ceux à vocation unique comme l'École de technologie supérieure.

b) Les proportions de population

Il nous a semblé important de savoir si le nombre d'étudiants de chaque discipline dans *Autre que le diplôme* était proportionnel à leur représentation dans la population totale. Il sera ainsi possible de vérifier certaines affirmations selon lesquelles certaines disciplines auraient des pratiques d'admission plus larges ou plus strictes. Nous laissons au lecteur le soin d'en juger.

Le tableau 5 indique, d'une part, la proportion des personnes admises à partir de la base *Autre que le diplôme* dans chaque discipline (colonne 3), comparativement à leur total pour toutes les disciplines (colonne 4), et la proportion de la population de la discipline comparativement à la population globale (colonne 5). La différence entre les deux complète le tableau (colonne 6).

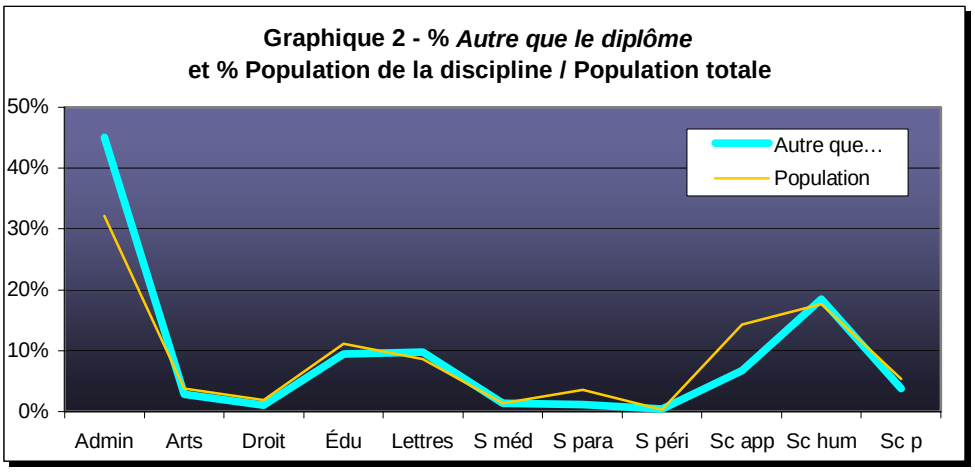

Dans l'ensemble, on note que les proportions d'admission de la base *Autre que le diplôme* suivent d'assez près la courbe de la population totale, comme en fait foi le graphique 2.

Administration et Sciences appliquées font figures d'exception, la première étant excédentaire et la seconde, déficitaire quant aux admissions de la base *Autre que le diplôme*. Une analyse de la nature des programmes, des formats et des effectifs qu'ils accueillent permettrait de mieux comprendre

[3] Santé : périmédicale compte moins de 600 étudiants et un seul programme est offert dans deux établissements. Ces données seront ignorées dans la plupart des analyses.

ces écarts. Des programmes, des formats et des effectifs qu'ils accueillent permettrait de mieux comprendre ces écarts.

CONSTAT n° 1

Tous les cycles confondus, 20,1 % des populations étudiantes ont été admises selon la catégorie Autre que le diplôme *pour les années 2002-2003 et 2003-2004.*

CONSTAT n° 2

L'Administration se démarque avec 45,1 % du total des admissions dans la catégorie Autre que le diplôme *pour l'ensemble des disciplines.*

3. Base d'admission et programmes

Nous avons voulu ici définir les proportions des admissions de la base *Autre que le diplôme* pour chaque programme, par cycle, et pour l'ensemble des deux années couvertes par la recherche. Les moyennes totales sont calculées à partir des totaux enregistrés pour *Autre que le diplôme* et de la population des disciplines.

a) Le premier cycle

Le tableau 6A, *Pourcentages d'Autre que le diplôme/Discipline - Programmes du 1er cycle* détaille les pourcentages de personnes admises sur une base *Autre que le diplôme* dans chaque discipline et dans chaque programme, et le tableau 6B – *Pourcentages d'*Autre que le diplôme*/Discipline – 1er cycle* présente les données pour l'ensemble du premier cycle. Ces tableaux indiquent également la population totale de chaque programme.

Le graphique 3 – *Autre que le diplôme – Programmes de 1er cycle* illustre ces données, la légende indiquant les sigles que nous avons attribués aux programmes, tels qu'indiqués au tableau 7A. On pourra consulter les tableaux en annexe pour obtenir des données plus détaillées.

*Tableau 6A - Pourcentage d'*Autre que le diplôme *par discipline pour les programmes du 1er cycle*									
Programmes	**1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle**			**1B Programmes de certificat, majeure, mineure, diplôme de 1er cycle**			**1C Programmes pouvant mener à une attestation**		
Base d'admission / ***Disciplines***	***Autre que le diplôme***	**Total**	**%**	***Autre que le diplôme***	**Total**	**%**	***Autre que le diplôme***	**Total**	**%**
Administration	2 114	16 259	13,0	11 842	28 822	41,1	749	2 306	32,5
Arts	660	4 787	13,8	399	1 655	24,1	5	12	41,7
Droit	50	1 997	2,5	205	536	38,2	30	40	75,0
Éducation	1 079	11 242	9,6	2 120	5 687	37,3	137	487	28,1
Lettres	614	4 177	14,7	2 487	5 491	45,3	665	6 181	10,8
Santé : médecine	174	1 234	14,1	256	538	47,6	44	128	34,4
Santé : paraméd.	117	4 306	2,7	260	1 587	16,4	15	516	2,9
Santé : périméd.	156	532	29,3						
Sc. appliquées	1 011	17 812	5,7	1 113	4 233	26,3	185	857	21,6
Sc. humaines	2 840	19 683	14,4	3 840	10 152	37,8	208	660	31,5
Sc. pures	619	6 406	9,7	530	1 545	34,3	15	134	11,2
Total	**9 434**	**88 435**	**10,7**	**23 052**	**60 246**	**38,3**	**2 053**	**11 321**	**18,1**

Les *Programmes de baccalauréat et de doctorat de premier cycle* (1A) comptent les plus faibles proportions de tous les programmes pour ce qui est des admissions selon la base *Autre que le diplôme*, avec une moyenne de 10,7 %. Ce sont par ailleurs les programmes les plus populeux, avec 88 435 étudiants.

Dans ces programmes, six des onze disciplines ont des moyennes plus élevées : Administration, Arts, Lettres, Santé : médecine, Santé : périmédicale et Sciences humaines. Leurs moyennes se situent entre 13 et 14,7 %, sauf Santé : périmédicale dont nous avons souligné plus haut le caractère exceptionnel et qui s'élève à 29,3 %.

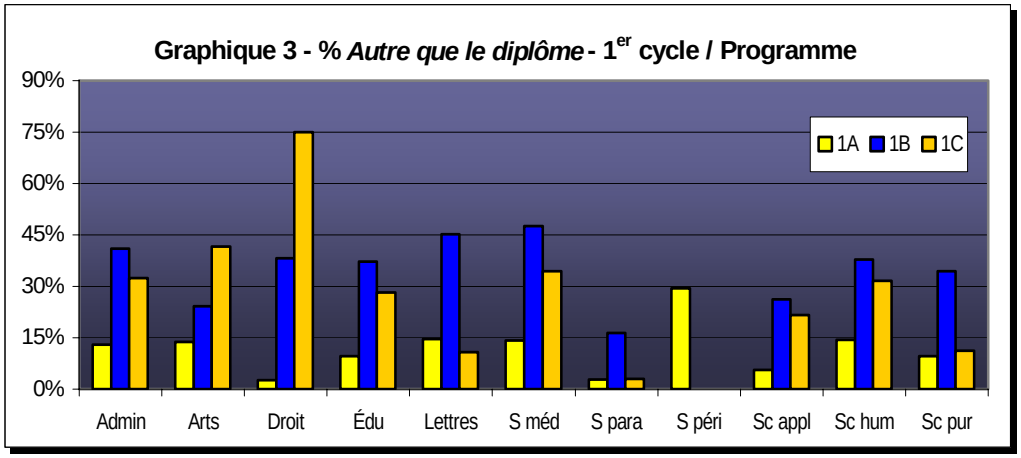

Les *Programmes de certificat, majeure, mineure et de diplôme de premier cycle* (1B) admettent le plus de candidats sur cette base, avec une moyenne d'ensemble de 38,3 %, soit la plus élevée des trois types de programmes. Administration, Lettres et Santé : médecine dépassent la moyenne tandis que quatre autres dépassent les 30 %. Santé : paramédicale fait figure d'exception avec 16,4 % seulement. Arts et Sciences appliquées se situent dans les 20 %. Avec plus de 60 000 étudiants, c'est le deuxième type de programme en importance numérique.

Les moyennes des *Programmes pouvant mener à une attestation* (1C) sont également élevées, et cinq disciplines se situent à plus de 30 %. Le Droit retient la moyenne la plus élevée, soit 75 %. Une interprétation prudente s'impose puisque la proportion s'établit à 30 personnes sur 40, incluant un programme de 15 personnes, toutes admises selon la base *Autre que le diplôme*. Ceci peut représenter un programme axé sur un effectif particulier.

Par ailleurs, le taux de 32,5 % enregistré par l'Administration traduit une proportion de 749 personnes sur 2 306 et on peut légitimement croire qu'il s'agit d'une variété de programmes. On obtient une meilleure indication d'une situation plus générale dans cette discipline que ce n'est le cas pour le Droit. Ce programme ne compte que 2 053 candidats admis selon une base *Autre que le diplôme* sur un total d'un peu plus de 11 000 personnes.

Pour l'ensemble du premier cycle (tableau 6B), les cinq disciplines qui ont les plus fortes moyennes globales sont aussi celles dont le taux est le plus élevé dans les *Programmes de baccalauréat et de doctorat de premier cycle*, en raison du poids démographique de ces programmes.

*Tableau 6B - Pourcentage d'*Autre que le diplôme *selon les disciplines, 1er cycle*			
Base d'admission ***Disciplines***	***Autre que le diplôme***	**Population totale**	**%**
Administration	14 705	47 387	31,0 %
Arts	1 064	6 454	16,5 %
Droit	285	2 573	11,1 %
Éducation	3 336	17 416	19,2 %
Lettres	3 766	15 849	23,8 %
Santé : médecine	474	1 900	24,9 %
Santé : paramédicale	392	6 409	6,1 %
Santé : périmédicale	156	532	29,3 %
Sciences appliquées	2 309	22 902	10,1 %
Sciences humaines	6 888	30 495	22,6 %
Sciences pures	1 164	8 085	14,4 %
Total	**34 539**	**160 002**	**21,6 %**

b) Le deuxième cycle

Au deuxième cycle (tableau 7), les *Programmes de deuxième cycle* (2A) affichent une moyenne d'ensemble de 12,1 % due surtout au taux plus élevé d'Administration (17,6 %) qui compte pour 43,4 % de la population de ce programme. Sciences pures atteint 12,4 % et Droit, 11,6 %. Ce sont les trois seules disciplines à dépasser les 10 %.

*Tableau 7 - Pourcentages d'*Autre que le diplôme *par discipline, programmes du 2e cycle*									
Programmes / ***Disciplines***	**2A** Programmes assortis de grades de 2e cycle			**2B** Programmes pouvant mener à une attestation			**Tous les programmes du 2e cycle**		
Cat. d'admission	***Autre***	**Total**	**%**	***Autre***	**Total**	**%**	***Autre***	**Total**	**%**
Administration	2 169	12 339	17,6 %	578	2 364	24,5 %	2 747	14 703	18,7 %
Arts	33	543	6,1 %	1	281	0,4 %	34	824	4,1 %
Droit	116	1 004	11,6 %		25		116	1 029	11,3 %
Éducation	252	3 182	7,9 %	68	961	7,1 %	320	4 143	7,7 %
Lettres	17	788	2,2 %	1	27	3,7 %	18	815	2,2 %
Santé : médecine	47	606	7,8 %	15	56	26,8 %	62	662	9,4 %
Santé : paraméd.	26	293	8,9 %	15	136	11,0 %	41	429	9,6 %
Santé : périméd.				15	136			34	
Sc. appliquées	302	4 391	6,9 %	9	257	3,5 %	311	4 648	6,7 %
Sc. humaines	196	3 024	6,5 %	66	502	13,1 %	262	3 526	7,4 %
Sciences pures	276	2 219	12,4 %	11	47	23,4 %	287	2 266	12,7 %
Total	**3 434**	**28 389**	**12,1 %**	**779**	**4 792**	**16,3 %**	**4 198**	**33 079**	**12,7 %**

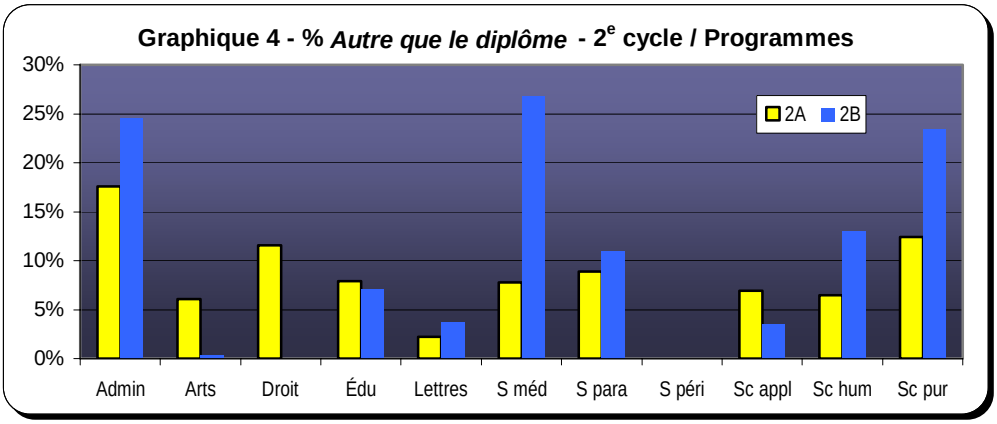

Les *Programmes pouvant mener à une attestation* (2B) affichent une forte moyenne de candidats admis selon la base *Autre que le diplôme* dans trois disciplines (Santé : médecine (26,8 %), Sciences pures (23,4 %) et Administration (24,5 %). Les disciplines Santé : médecine et Sciences pures se démarquent avec des moyennes respectives de 26,8 (plus élevée qu'Administration) et 23,4 %.

Administration compte toutefois une population beaucoup plus importante que les autres disciplines qui totalisent moins de 100 candidats chacune, pour une période de deux ans. Ici encore, on peut croire que le secteur Administration offre une variété de programmes, contrairement à Santé : médecine et Sciences pures dont on ne peut jauger la tendance sur une base aussi restreinte.

Deux disciplines retiennent plus de 10 % de la population, soit Santé : paramédicale (11 %) et Sciences humaines (13,1%). Les autres ont des moyennes plus faibles. Droit offre des *Programmes pouvant mener à une attestation,* mais au cours des deux années couvertes par la recherche, aucun candidat n'a été admis selon la base *Autre que le diplôme.*

c) Observations sur les deux cycles

La moyenne des personnes admises dans chacun des deux cycles selon une base *Autre que le diplôme* est fortement influencée par les programmes de premier cycle dont les populations sont beaucoup plus élevées qu'au deuxième.

L'ordre d'importance décroissant des moyennes de toutes les disciplines est présenté dans le tableau 8, en excluant Santé : périmédicale.

***Tableau 8 – Ordre d'importance des moyennes d'admission selon la base* Autre que le diplôme**

Admissions	**Disciplines**
Plus de 20 %	Administration, Lettres, Sciences humaines, Santé : médecine
De 10 à 20 %	Éducation, Arts, Sciences pures, Droit
Moins de 10 %	Sciences appliquées, Santé : paramédicale

CONSTAT n^{o} 3

Au premier cycle, 21,6 % des personnes inscrites ont été admises selon la base Autre que le diplôme *et 12,7 % au deuxième cycle.*

Compte tenu de l'importance de la population étudiante qu'elle accueille, l'Administration se démarque pour l'admission selon la base Autre que le diplôme *avec 31 % au premier cycle et 18,7 % au deuxième.*

CONSTAT n° 4

Les Programmes de certificat, majeure, mineure et de diplôme de premier cycle *se distinguent par une plus forte proportion (38,3 %) de personnes admises à partir de la base* Autre que le diplôme.

Au deuxième cycle, les Programmes pouvant mener à une attestation *enregistrent une plus forte proportion de personnes admises sur la base* Autre que le diplôme *(16,3 %) que les* Programmes pouvant mener à un grade de deuxième cycle.

B – BASE D'ADMISSION ET RÉGIME D'ÉTUDES

1. Régime d'études et programmes

a) Représentation

Dans le tableau 9 et le graphique 5 qui l'accompagne, on constate les différences de représentation entre *Autre que le diplôme* et la population totale dans chaque type de programme, selon le régime d'études.

Il ressort que les personnes admises sur la base *Autre que le diplôme* et qui étudient à temps partiel représentent une plus grande proportion de la population totale que celles à temps complet, sauf pour les *Programmes pouvant mener à une attestation de premier cycle* (1C) où 18 % étudient à temps complet contre 17,7 % à temps partiel. C'est le seul point où les courbes se rejoignent (graphique 5).

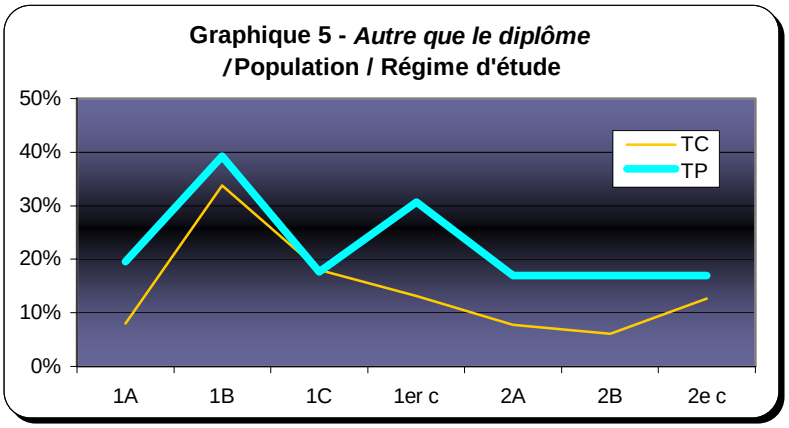

Pour ce qui est des *Programmes de certificat, majeure, mineure et de diplôme de premier cycle* (1B), 39,2 % étudient à temps partiel et 33,8 % à temps complet. Ce sont dans ces programmes que la présence des étudiants à temps partiel est la plus marquée. Leur importance numérique influe sur la moyenne du temps partiel. Au premier cycle, les admissions à partir de la base *Autre que le diplôme* s'élèvent à 30,7 % pour les étudiants à temps partiel et à 13,1 % pour ceux à temps complet.

***Tableau 9 – Étudiants admis sur la base* Autre que le diplôme selon les classes de programme, le régime d'études et la population ***

Cycle	*Programmes*		Régime d'études	*Autre que le diplôme*	Population	*Autre…* selon la population
1er cycle	*1A*	***Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle***	Temps complet	4 670	58 034	8,0 %
			Temps partiel	3 649	18 590	19,6 %
			Sous-total	8 319	76 624	10,9 %
	1B	***Programmes ou composantes de programmes pouvant mener à un grade***	Temps complet	4 661	13 779	33,8 %
			Temps partiel	15 405	39 269	39,2 %
			Sous-total	20 066	53 048	37,8 %
	1C	***Programmes pouvant mener à une attestation***	Temps complet	213	1 183	18,0 %
			Temps partiel	1 752	9 916	17,7 %
			Sous-total	1 965	11 099	17,7 %
	Tous les programmes du 1er cycle		Temps complet	9 544	72 996	13,1 %
			Temps partiel	20 806	67 775	30,7 %
			Sous-total	30 350	140 771	21,6 %
2e cycle	*2A*	***Programmes de grade***	Temps complet	1 159	14 975	7,7 %
			Temps partiel	2 275	13 448	16,9 %
			Sous-total	3 434	28 423	12,1 %
	2B	***Programmes pouvant mener à une attestation***	Temps complet	15	248	6,0 %
			Temps partiel	749	4 408	17,0 %
			Sous-total	764	4 656	16,4 %
	Tous les programmes du 2e cycle		Temps complet	1 174	15 223	7,7 %
			Temps partiel	3 024	17 856	16,9 %
			Sous-total	4 198	33 079	12,7 %
Tous	***Tous les programmes***		Temps complet	10 718	88 219	12,1 %
			Temps partiel	23 830	85 631	27,8 %
			Total	34 548	173 850	19,9 %

* *Ce tableau exclut les données non ventilées par régime d'études.*

Au deuxième cycle, la proportion d'admissions selon la base *Autre que le diplôme* par rapport aux admissions *Avec le diplôme* est de 7,7 % pour le temps complet et de 16,9 % pour le temps partiel, le second étant donc plus du double du premier.

Dans l'ensemble des programmes, les admissions sur une base *Autre que le diplôme* représentent 27,8 % de la population à temps partiel et 12,1 % de celle à temps complet.

Les étudiants à temps partiel sont donc deux fois plus nombreux que ceux à temps complet, et ce, aux deux cycles.

b) Régimes d'études comparés

Le tableau 10 permet de comparer les régimes d'études des personnes admises selon la base *Autre que le diplôme* et celles admises *Avec le diplôme*.

Le graphique 6A et son complément le 6B montrent clairement que les groupes à temps complet et à temps partiel admis sur une base *Autre que le diplôme* ou *Avec le diplôme* suivent la même courbe pour ce qui est du régime d'études, avec des variantes quant à l'ampleur de la représentation dans les programmes.

Tableau 10 – Régime d'études selon les catégories de programme et la base d'admission							
Cycle	Programme		Régime d'études	Autre que le diplôme		Avec le diplôme	
				Nombre	%	Nombre	%
1er cycle	1A	Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	Temps complet	4 670	56,1 %	53 364	78,1 %
			Temps partiel	3 649	43,9 %	14 941	21,9 %
			Total partiel	8 319		68 305	
	1B	Programmes de majeure, mineure, certificat et de diplôme de 1er cycle	Temps complet	4 661	23,2 %	9 118	27,6 %
			Temps partiel	15 405	76,8 %	23 864	72,4 %
			Total partiel	20 066		32 982	
	1C	Programmes pouvant mener à une attestation	Temps complet	213	10,8 %	970	10,6 %
			Temps partiel	1 752	89,2 %	8 164	89,4 %
			Total partiel	1 965		9 134	
	Tous les programmes du 1er cycle		Temps complet	9 544	31,4 %	63 452	57,5 %
			Temps partiel	20 806	68,6 %	46 969	42,5 %
			Total partiel	30 350		110 421	
2e cycle	2A	Programmes menant à un grade	Temps complet	1 159	33,8 %	13 816	55,3 %
			Temps partiel	2 275	66,2 %	11 173	44,7 %
			Total partiel	3 434		24 989	
	2B	Programmes pouvant mener à une attestation	Temps complet	15	2,0 %	233	6,0 %
			Temps partiel	749	98,0 %	3 659	94,0 %
			Total partiel	764		3 892	
	Tous les programmes du 2e cycle		Temps complet	1 174	28,0 %	14 049	48,6 %
			Temps partiel	3 024	72,0 %	14 832	51,4 %
			Total partiel	4 198		28 881	
Tous	Tous les programmes		Temps complet	10 718	31,0 %	77 501	55,6 %
			Temps partiel	23 830	69,0 %	61 801	44,4 %
			Total	34 548		139 302	

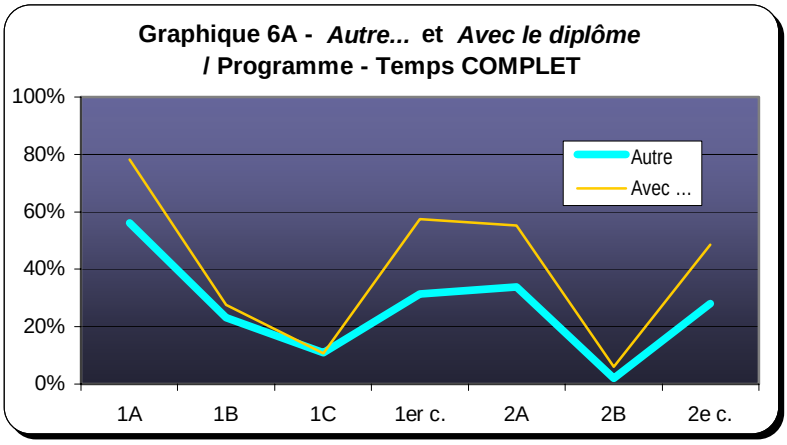

Aux deux cycles, le temps partiel l'emporte sur le temps complet, sauf pour les programmes menant à des grades. Au premier cycle, les programmes de baccalauréat et de doctorat comptent une proportion supérieure d'étudiants à temps complet, proportion plus importante pour la base *Avec le diplôme* (78,1 %) que pour *Autre que le diplôme* (56,1 %). Dans les programmes de grade de deuxième cycle (classe 2A), la population *Avec le diplôme* est aussi supérieure lorsqu'il s'agit du temps complet (55,3 %), mais celle de la base *Autre que le diplôme* étudie très majoritairement à temps partiel (66,2 %). Cette seule exception distingue les deux catégories d'étudiants.

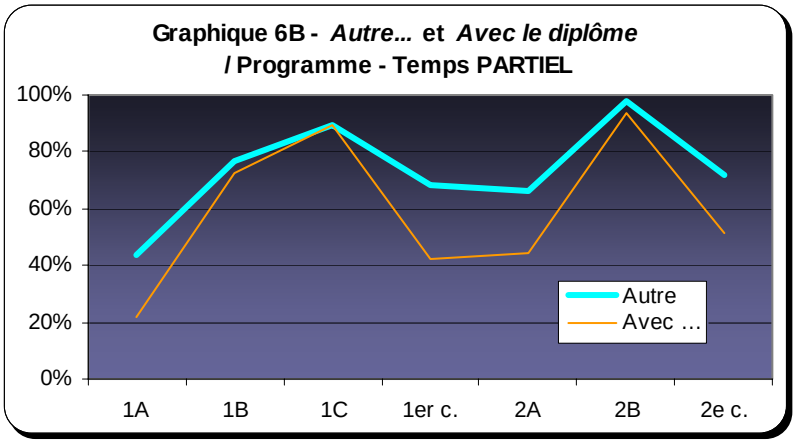

La courbe du temps partiel est plus haute que celle du temps complet dans tous les autres programmes pour les étudiants de la base *Autre que le diplôme* comme pour ceux *Avec le diplôme.* Les proportions d'étudiants à temps partiel varient entre 72 et 98 %, une majorité très marquée par rapport au temps complet.

On notera que les *Programmes pouvant mener à une attestation,* aux deux cycles (classes 1C et 2B), ont des taux particulièrement élevés d'étudiants à temps partiel, soit de 89 à 98 %.

Bref, les deux groupes affichent des caractéristiques très semblables pour ce qui est des programmes des deux cycles. Les étudiants s'inscrivent majoritairement à temps complet dans les *Programmes menant à des grades,* les *Programmes de baccalauréat et de diplôme de premier cycle* et les *Programmes menant à un grade de deuxième cycle.* Une légère baisse affecte les admissions de la base *Autre que le diplôme* alors qu'elles sont très majoritaires à temps partiel dans les *Programmes pouvant mener à une attestation.*

Pour l'ensemble des programmes, la distinction est manifeste : le groupe *Autre que le diplôme* s'inscrit surtout à temps partiel (69 %) alors que le groupe avec le diplôme favorise le temps complet (55,6 %).

c) Des questions en suspens

Faute d'information plus précise, on ne peut que spéculer sur les raisons de ces similitudes et de ces différences quant à la base d'admission et au régime d'études.

D'autres recherches pourront démontrer si elles sont dues au profil de l'effectif : les personnes qui ont acquis une expérience de travail sont peut-être en emploi, ce qui les forcerait à étudier à temps partiel? Celles qui sont déjà titulaires d'un diplôme, surtout dans les *Programmes de baccalauréat et de doctorat de premier cycle,* sont-elles davantage orientées vers un parcours continu? La nature des programmes favorise-t-elle un régime d'études au détriment de l'autre? Quelle est l'influence des programmes de perfectionnement conçus pour des populations très particulières, notamment ceux menant à une attestation?

Ce sont là quelques-unes des questions auxquelles il faudra trouver des réponses pour connaître plus clairement l'état de la situation.

2. Régime d'études et disciplines

Rappelons qu'en introduction à la présente section, on signalait l'absence de certaines données, soit celles non ventilées par régime d'études et celles du deuxième cycle de l'Université de Montréal.

a) Disciplines et programmes

En se fondant sur les données du tableau 11, on peut conclure que, dans les deux-tiers des programmes de l'ensemble des disciplines, les personnes admises à partir de la base *Autre que le diplôme* étudient majoritairement à temps partiel. Cette majorité dépasse les 50 % dans 30 cas sur 33 pour ce régime d'études et dans 12 cas sur 16 pour le régime à temps complet[4].

[4] Puisque Santé : périmédicale n'offre qu'un programme et qu'il ne figure pas au tableau. Le nombre total de programmes est 49, soit 5 programmes par discipline sauf Droit qui n'en offre que 4.

Tableau 11 – Régime d'études de la base **Autre que le diplôme** *selon la discipline et les classes de programme, aux deux cycles (en pourcentages)*												
Classe	Programmes	Régime d'études	Administration	Arts	Droit	Éducation	Lettres	Santé : médecine	Santé : paramédicale	Sciences appliquées	Sciences humaines	Sciences pures
1A	Programmes menant à un grade	TC	49,3	53,9	30,0	47,5	45,9	17,8	34,2	56,1	52,6	53,2
		TP	45,1	39,1	36,0	44,3	46,6		9,4	36,5	37,0	36,5
1B	Programmes ou composantes pouvant mener à un grade	TC	16,5	29,3	5,9	2,5	60,8	2,0	0,8	20,8	18,4	20,8
		TP	76,4	61,2	8,8	94,2	30,4	14,1	51,2	74,2	50,1	74,2
1C	Programmes pouvant mener à une attestation	TC	8,4	60,0	20,0	0,7	20,0	2,3		1,6	0,5	1,6
		TP	91,6	40,0	30,0	97,8	80,0	90,9	80,0	77,8	87,0	77,8
Tous les programmes de 1er cycle		TC	20,8	44,7	11,6	17,0	51,2	7,8	10,7	34,7	32,0	34,7
		TP	72,6	47,4	15,8	78,2	41,8	16,0	39,8	58,0	45,8	58,0
2A	Programmes assortis de grades	TC	27,3	66,7	15,5	21,0	94,1	61,7	23,1	40,1	61,7	40,1
		TP	72,7	33,3	84,5	79,0	5,9	38,3	76,9	59,9	38,3	59,9
2B	Programmes pouvant mener à une attestation	TC	1,4			1,5				66,7		66,7
		TP	98,6	100		98,5	100	100	100	33,3	100	33,3
Tous les programmes de 2e cycle		TC	21,8	64,7	15,5	16,9	88,9	46,8	14,6	40,8	46,2	40,8
		TP	78,2	35,3	84,5	83,1	11,1	53,2	85,4	59,2	53,8	59,2
TOTAL GÉNÉRAL		TC	21,0	45,4	12,7	17,0	51,4	12,3	11,1	35,4	32,5	35,4
		TP	73,5	47,0	35,7	78,6	41,6	20,3	44,1	58,1	46,1	58,1

Dans le tableau 12 qui suit, les cases marquées *C* indiquent que le nombre de personnes à temps complet y est supérieur; les cases marquées *P*[5] indiquent un nombre supérieur de personnes à temps partiel.

Nous rappelons la signification des classes de programmes :

1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de premier cycle

[5] Nous avons présumé que les données non ventilées par régime d'études pouvaient l'être dans les mêmes proportions que les autres.

1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de premier cycle
1C Programmes pouvant mener à une attestation de premier cycle
2A Programmes de deuxième cycle assortis de grades
2B Programmes pouvant mener à une attestation de deuxième cycle

Tableau 12 – Taux supérieurs de temps complet (C) ou de temps partiel (P) des* Autre que le diplôme *selon la discipline et la classe de programmes

Disciplines	1er cycle				2e cycle		
Programmes	**1A**	**1B**	**1C**	**Total**	**2A**	**2B**	**Total**
Administration	C	P	P	P	P	P	P
Arts	C	P	C	P	C	P	C
Droit	P	C	P	P	P	P	P
Éducation	C	P	P	P	P	P	P
Lettres	P	C	P	C	C	P	C
Santé : médecine	C	P	P	P	C	P	P
Santé : paramédicale	C	P	P	P	P	P	P
Sciences appliquées	C	P	P	P	P	C	P
Sciences humaines	C	P	P	P	C	P	P
Sciences pures	C	P	P	P	P	C	P

Légende C *Temps complet* P *Temps partiel*

b) Prédominance du temps complet

Les *Programmes de baccalauréat et de doctorat de premier cycle* (1A) se distinguent du fait que les personnes admises sur la base de la base *Autre que le diplôme* étudient majoritairement à temps complet dans huit disciplines sur dix, à l'exception de Droit et Lettres.

Ces deux disciplines recueillent par ailleurs le plus grand nombre d'étudiants à temps complet dans les *Programmes de certificat, majeure, mineure et de diplôme de premier cycle* (1B).

Dans les *Programmes pouvant mener à une attestation de premier cycle* (1C), seuls les Arts enregistrent une majorité d'étudiants à temps complet. Le secteur « Lettres » se démarquent à ce chapitre pour l'ensemble du premier cycle.

Dans les *Programmes de deuxième cycle assortis de grades* (2A), la proportion des étudiants inscrits à partir de la base *Autre que le diplôme* est plus élevée au temps complet dans quatre disciplines : Arts, Lettres, Santé : médecine et Sciences humaines. Les *Programmes pouvant mener à une attestation*

n'incluent que Sciences appliquées et Sciences pures. Pour l'ensemble du deuxième cycle, la majorité d'étudiants à temps complet revient aux Arts et aux Lettres.

Donc, dans les deux cycles, seule la discipline Arts reçoit une majorité d'étudiants à temps complet dans trois classes de programmes alors qu'en Lettres, Santé : médecine, Sciences appliquées, Sciences humaines et Sciences pures, cette même catégorie d'étudiants fréquentent deux classes de programmes par rapport à une pour les secteurs Administration, Droit et Éducation.

c) Prédominance du temps partiel

Le tableau 12 fait clairement ressortir que le temps partiel prime partout, au premier cycle comme au deuxième, sauf dans la classe 1A, *Programmes de baccalauréat et de doctorat de premier cycle* où deux disciplines seulement, Droit et Lettres, sont dans cette situation. Toutefois, ce résultat doit être analysé avec un œil très critique puisque le secteur Droit ne compte que 50 admissions dans la base *Autre que le diplôme* et 17 ne sont pas ventilées par régime d'études.

Le temps partiel domine dans quatre des cinq classes de programmes de quatre disciplines pour les admissions prononcées selon une base *Autre que le diplôme,* c'est-à-dire Administration, Droit, Éducation et Santé : paramédicale. Pour les mêmes raisons, cinq disciplines se démarquent en raison de trois classes de programmes, soit Lettres, Santé : médecine, Sciences appliquées, Sciences humaines ainsi que Sciences pures.

Dans l'ensemble des classes de programmes, le temps partiel est plus fréquent, sauf en Lettres pour le premier cycle et en Arts et Lettres pour le deuxième.

d) Des questions

Une fois encore, on ne peut tirer les explications de ces situations des données recueillies. La nature des programmes, l'offre et l'accessibilité sont des facteurs à considérer. On peut également présumer que pour certains programmes, notamment ceux conduisant à un grade, on exige des étudiants qu'ils cheminent à temps complet. De plus, certains groupes particuliers, ceux inscrits à des programmes sur mesure par exemple, peuvent se voir imposer un cheminement à temps complet ou à temps partiel.

i) La proportion de la représentation au premier cycle

Le tableau 13A présente le nombre et le taux d'admissions dans les bases *Autre que le diplôme* et *Avec le diplôme.* En sont exclues les données non ventilées. La dernière colonne est réservée à la différence entre les deux, sur la base de la population ayant le diplôme (*Avec le diplôme* moins *Autre que le diplôme*). Le tableau 13B en constitue la contrepartie pour le temps partiel.

Tableau 13A - Nombre et taux d'admissions selon la base, la discipline et le régime à temps complet au 1er cycle					
Base d'admission	***Autre que le diplôme***		***Avec le diplôme***		**% Différence : *Avec* moins *Autre***
Discipline	**N^bre**	**%**	**N^bre**	**%**	
Administration	3 057	22,2 %	15 078	49,9 %	27,7 %
Arts	476	48,6 %	3 157	68,2 %	19,7 %
Droit	33	42,3 %	909	60,1 %	17,8 %
Éducation	566	17,8 %	7 462	59,3 %	41,5 %
Lettres	1 928	55,1 %	3 817	35,1 %	-19,9 %
Santé : médecine	37	32,7 %	787	68,0 %	35,3 %
Santé : paramédicale	42	21,2 %	1 929	44,7 %	23,5 %
Sciences appliquées	801	37,4 %	13 767	70,7 %	33,3 %
Sciences humaines	2 201	41,1 %	12 760	63,2 %	22,1 %
Sciences pures	401	37,5 %	3 696	68,2 %	30,7 %
Total	**9 542**	**31,4 %**	**63 362**	**57,5 %**	**26,0 %**

Tableau 13B - Nombre et taux d'admissions selon la base, la discipline et le régime à temps partiel au 1er cycle					
Base d'admission	***Autre que le diplôme***		***Avec le diplôme***		**Différence : *Avec* moins *Autre***
Discipline	**N^bre**	**%**	**N^bre**	**%**	
Administration	10 683	77,8 %	15 139	50,1 %	-27,7 %
Arts	504	51,4 %	1 469	31,8 %	-19,7 %
Droit	45	57,7 %	604	39,9 %	-17,8 %
Éducation	2 609	82,2 %	5 113	40,7 %	-41,5 %
Lettres	1 573	44,9 %	7 047	64,9 %	19,9 %
Santé : médecine	76	67,3 %	370	32,0 %	-35,3 %
Santé : paramédicale	156	78,8 %	2 383	55,3 %	-23,5 %
Sciences appliquées	1 339	62,6 %	5 704	29,3 %	-33,3 %
Sciences humaines	3 154	58,9 %	7 417	36,8 %	-22,1 %
Sciences pures	667	62,5 %	1 722	31,8 %	-30,7 %
Total	**20 806**	**68,6 %**	**46 968**	**42,5 %**	**-26,0 %**

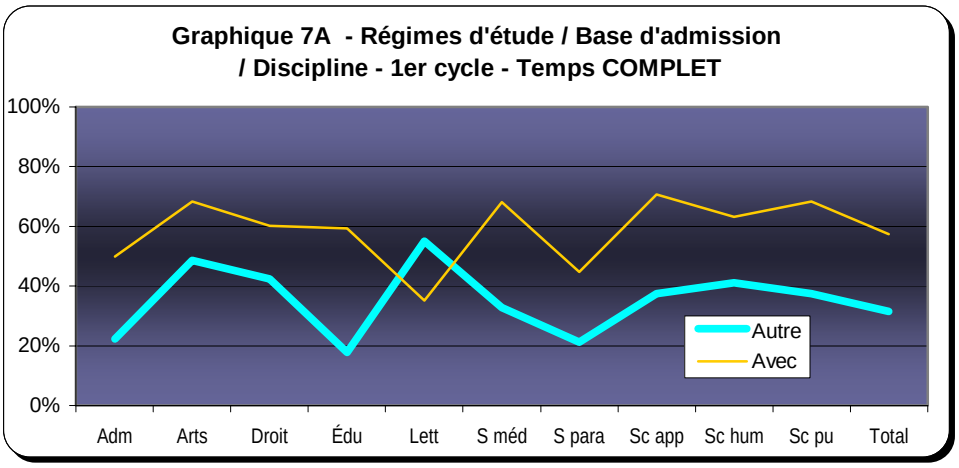

Le graphique 7A montre clairement l'importance du temps complet pour les admissions *Avec le diplôme* dans sept disciplines sur dix. Seules les Lettres sont dans la même situation pour les admissions selon la base *Autre que le diplôme*, toutes les autres disciplines ayant une majorité d'étudiants à temps partiel.

Au total, le premier groupe, celui des admissions avec le diplôme, affiche un taux de 57,5 % d'inscriptions à temps complet contre 31,4 % pour les *Autres que le diplôme*.

La situation est inversée pour ce qui est du temps partiel. La différence entre les deux bases d'admissions atteint 26 % en faveur du temps complet pour les admissions *Avec le diplôme,* et en faveur du temps partiel pour les admissions *Autre que le diplôme*. Cette proportion est plus élevée pour cinq disciplines, allant jusqu'à 41,5 % en Éducation.

ii) La proportion de la représentation au deuxième cycle

La situation un peu différente au deuxième cycle peut s'expliquer du fait de la population qui est plus faible qu'au premier cycle. Elle ne représente en effet que 19,0 % de la population globale, soit 33 079 personnes contre 173 850 au premier cycle, excluant les données non ventilées par régime d'études.

Le tableau 14A fait écho à sa contrepartie du premier cycle, de même que le graphique 7B, plus accidenté que le graphique 7A.

Trois disciplines, Arts, Lettres et Sciences pures, accueillent une majorité d'étudiants à temps complet ayant été admis à partir de la base *Autre que le diplôme* contre six disciplines *Avec le diplôme.* Éducation se distingue avec une minorité d'inscriptions à temps complet pour les étudiants ayant été admis à partir des deux bases à l'étude.

Tableau 14A - Nombre et taux d'admissions selon la base, la discipline et le régime à temps complet au 1er cycle

Base d'admission	*Autre que le diplôme*		*Avec le diplôme*		Différence : *Avec* moins *Autre*
Discipline	N^bre	%	N^bre	%	
Administration	600	21,8 %	4 572	38,2 %	16,4 %
Arts	22	64,7 %	375	47,5 %	-17,2 %
Droit	18	15,5 %	477	52,2 %	36,7 %
Éducation	54	16,9 %	988	25,8 %	9,0 %
Lettres	16	88,9 %	519	65,1 %	-23,8 %
Santé : médecine	29	46,8 %	390	65,0 %	18,2 %
Santé : paramédicale	6	14,6 %	150	38,7 %	24,0 %
Sciences appliquées	127	40,8 %	2 889	66,6 %	25,8 %
Sciences humaines	121	46,2 %	2 098	64,3 %	18,1 %
Sciences pures	181	63,1 %	1 571	79,4 %	16,3 %
Total	**1 174**	**28,0 %**	**14 049**	**48,6 %**	**20,7 %**

Tableau 14B - Nombre et taux d'admissions selon la base, la discipline et le régime à temps complet au 2e cycle

Base d'admission	*Autre que le diplôme*		*Avec le diplôme*		Différence : *Avec* moins *Autre*
Discipline	N^bre	%	N^bre	%	
Administration	2 147	78,2 %	7 384	61,8 %	-16,4 %
Arts	12	35,3 %	415	52,5 %	17,2 %
Droit	98	84,5 %	436	47,8 %	-36,7 %
Éducation	266	83,1 %	2 835	74,2 %	-9,0 %
Lettres	2	11,1 %	278	34,9 %	23,8 %
Santé : médecine	33	53,2 %	210	35,0 %	-18,2 %
Santé : paramédicale	35	85,4 %	238	61,3 %	-24,0 %
Sciences appliquées	184	59,2 %	1 448	33,4 %	-25,8 %
Sciences humaines	141	53,8 %	1 166	35,7 %	-18,1 %
Sciences pures	106	36,9 %	408	20,6 %	-16,3 %
Total	**3 024**	**72,0 %**	**14 832**	**51,4 %**	**-20,7 %**

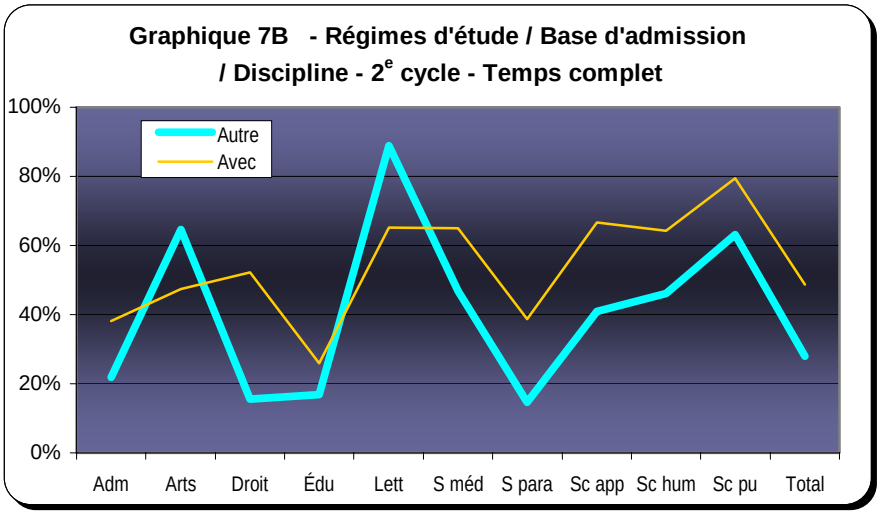

Pour l'ensemble de la population du deuxième cycle, les inscriptions à temps partiel dominent pour les deux bases d'admission, soit 72 % dans *Autre que le diplôme*, et 51,4 % *Avec le diplôme*. La différence de 20,7 % entre les deux populations est donc inférieure au 26 % enregistré pour le premier cycle.

Pour la population des deux cycles confondus, la différence est de 24,6 % entre les admissions *Autre que le diplôme* et celles *Avec le diplôme*. Pour les deux cycles et pour la population totale, si l'on tient compte des deux bases d'admission et si l'on exclut les données non ventilées (173 850 personnes), la différence est minime, soit 50,7 % pour le temps complet et 49,3 % pour le temps partiel, en raison de l'importance des programmes menant à un grade et de la prédominance marquée des inscriptions à temps complet à ces programmes.

e) Questions soulevées

Nous avons signalé à quelques reprises, dans la présente section, l'absence de données qui nous auraient permis d'interpréter les situations relatives au régime d'études au regard des bases d'admission. Profils des effectifs, règlements des établissements, nature des programmes, cheminements imposés aux étudiants, lesquels de ces facteurs déterminent ou influent sur le régime d'études? Cette question reste à explorer.

CONSTAT n° 5

Pour l'ensemble des programmes, aux deux cycles, le pourcentage de personnes admises selon la base Autre que le diplôme *est deux fois plus élevé à temps partiel qu'à temps complet.*

CONSTAT n° 6

À l'exception des programmes de premier cycle menant à un grade, les personnes admises sur une base Autre que le diplôme *étudient majoritairement à temps partiel.*

Aux deux cycles, l'Administration et l'Éducation se démarquent avec plus de 70 % des étudiants de la base Autre que le diplôme *qui s'inscrivent à temps partiel.*

C – BASE D'ADMISSION ET LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS

Une comparaison entre les données des établissements des centres urbains et celles des régions offre un éclairage intéressant sur les pourcentages de personnes admises selon la base *Autre que le diplôme.* La répartition que nous avons faite est la suivante :

Centres urbains	***Régions***
Université Concordia	Université du Québec à Chicoutimi
Université Laval	Université du Québec à Rimouski
Université de Montréal	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Université de Sherbrooke	Université du Québec à Trois-Rivières
Université du Québec à Montréal	Université du Québec en Outaouais

Les établissements qui offrent des programmes dans un nombre limité de disciplines ont été exclus de l'analyse : l'École nationale d'administration publique, l'École de technologie supérieure, l'École des hautes études commerciales, l'École polytechnique et l'Institut national de la recherche scientifique. La Télé-université a aussi été exclue puisqu'elle tient des deux types d'établissements.

1. Localisation des établissements et disciplines

a) Disciplines et population totale

Le tableau 15 marque l'importance relative des disciplines pour ce qui est de leur population totale, selon qu'elles se trouvent dans les centres urbains ou en région. Le Droit, la Santé : médecine et la Santé : périmédicale sont peu ou pas représentés en région et n'ont donc pas été retenus dans cette partie de l'analyse.

La population des établissements en région, dans les huit disciplines retenues, représente 28,8 % de celle des établissements des centres urbains. Le pourcentage pour chacune des disciplines est relativement le même, quelle que soit la localisation des établissements, sauf quelques exceptions : celui de la population totale en Administration est plus élevé en région; en Sciences appliquées et

en Sciences humaines, il est plus élevé dans les centres urbains et en Santé : paramédicale, il est trois fois plus élevé dans les centre urbains.

Divers facteurs peuvent influer sur la situation comme l'offre de formation, l'accessibilité des locaux, le profil des effectifs et bien d'autres qu'il faudra étudier ailleurs.

La colonne *Rang* du tableau indique l'ordre d'importance des disciplines, et il est semblable dans tous les établissements. Le graphique 8 illustre bien la similitude des situations dans les centres urbains et les régions.

Tableau 15 - Importance des disciplines selon la localisation des établissements

Localisation	Centres urbains			Régions		
Discipline	**Popu-lation**	**% du total**	**Rang**	**Popu-lation**	**% du total**	**Rang**
Administration	27 041	26,4 %	1	10 978	37,1 %	1
Arts	5 756	5,6 %	7	674	2,3 %	8
Éducation	15 449	15,1 %	3	4 193	14,2 %	3
Lettres	10 632	10,4 %	5	3 537	12,0 %	4
Santé : paramédicale	2 446	2,4 %	8	2 482	8,4 %	5
Sciences appliquées	12 878	12,6 %	4	2 165	7,3 %	6
Sciences humaines	21 548	21,0 %	2	4 680	15,8 %	2
Sciences pures	6 811	6,6 %	6	847	2,9 %	7
Total	**102 561**	**100 %**		**29 556**	**100 %**	

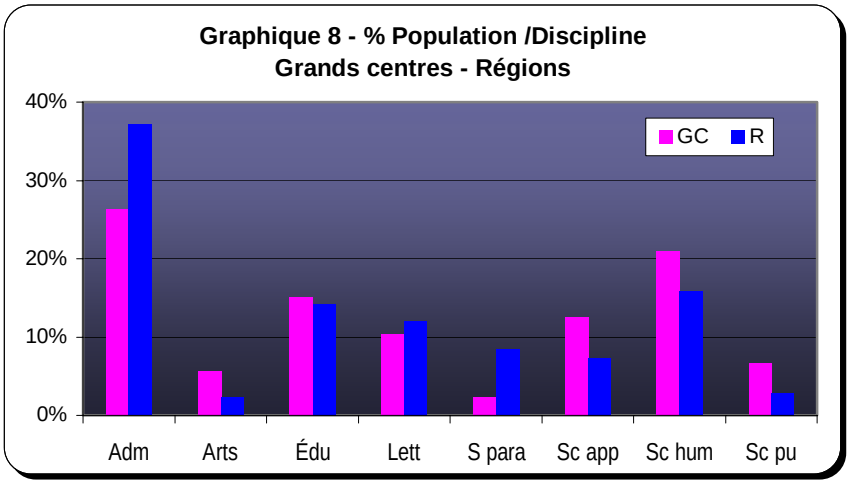

b) La base d'admission

Au premier cycle, la proportion d'admissions selon la base *Autre que le diplôme* est plus élevée en région que dans les centres urbains, dans la majorité des disciplines. (Tableau 16A)

La proportion des étudiants admis selon la base *Autre que le diplôme* est en effet supérieure dans les centres urbains en Lettres (17,2 % de plus), Santé : paramédicale (3,7 %) et Sciences pures (1,9 %). Dans les autres disciplines, les régions enregistrent des taux plus élevés, notamment en Arts (20,2 %), en Sciences humaines (11,5 %) et en Administration (10,1 %). Ces deux dernières disciplines sont les plus populeuses, dans les centres urbains comme dans les régions.

Au total, les admissions selon la base *Autre que le diplôme* sont légèrement plus faibles dans les centres urbains que dans les régions, la différence n'étant que de 4,4 %.

Tableau 16A – Différence de population (%) selon la discipline et la localisation des établissements, pour la base Autre que le diplôme, au 1er cycle

Localisation	Centres urbains			Régions			Diff. entre centres urbains et régions
Base d'admission / Discipline	*Autre que le diplôme*	Population totale	*Autre*/ pop.	*Autre que le diplôme*	Population totale	*Autre*/ pop.	
Administration	5 208	19 399	26,8 %	2 848	7 702	37,0 %	-10,1 %
Arts	798	5 062	15,8 %	143	398	35,9 %	-20,2 %
Éducation	2 387	12 216	19,5 %	713	3 283	21,7 %	-2,2 %
Lettres	2 742	9 898	27,7 %	336	3 195	10,5 %	17,2 %
Santé : paramédicale	126	2 098	6,0 %	55	2 113	2,6 %	3,4 %
Sc. appliquées	1 183	9 342	12,7 %	266	1 623	16,4 %	-3,7 %
Sc. humaines	2 941	18 510	15,9 %	984	3 588	27,4 %	-11,5 %
Sciences pures	557	4 801	11,6 %	62	639	9,7 %	1,9 %
Total	**15 942**	**81 326**	**19,6 %**	**5 407**	**22 541**	**24,0 %**	**-4,4 %**

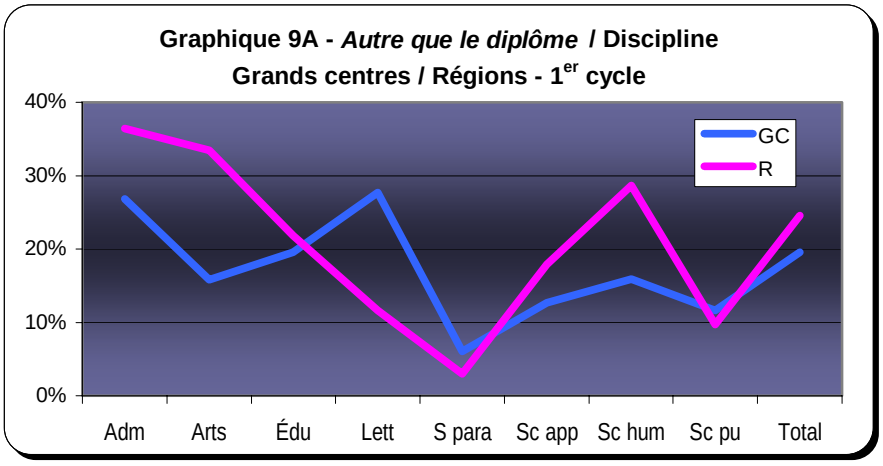

Au deuxième cycle, les différences entre les centres urbains et les régions sont beaucoup moins marquées, sauf en Sciences humaines où les régions admettent 7,8 % plus de personnes selon la base *Autre que le diplôme*, et en Sciences pures, où les centres urbains en reçoivent 9,8 % de plus. Au total, la situation est à peu près identique (différence de 1,6 %), peu importe la localisation de l'établissement.

Tableau 16B – Différence de population (%) selon la discipline et la localisation des établissements, pour la base* Autre que le diplôme, *au 2e cycle

Localisation	Centres urbains			Régions			Diff. entre centres urbains et régions
Base d'admission *Discipline*	*Autre que le diplôme*	Total	%	*Autre que le diplôme*	Total	%	
Administration	1 537	7 642	20,1 %	395	2 191	18,0 %	2,1 %
Arts	32	694	4,6 %	2	130	1,5 %	3,1 %
Éducation	208	3 233	6,4 %	63	801	7,9 %	-1,4 %
Lettres	17	734	2,3 %	1	81	1,2 %	1,1 %
Santé : paramédicale	32	348	9,2 %	9	81	11,1 %	-1,9 %
Sc. appliquées	229	3 536	6,5 %	22	229	9,6 %	-3,1 %
Sc. humaines	194	3 038	6,4 %	62	438	14,2 %	-7,8 %
Sciences pures	272	2 010	13,5 %	8	216	3,7 %	9,8 %
Total	**2 521**	**21 235**	**11,9 %**	**562**	**4 167**	**13,5 %**	**-1,6 %**

Le graphique 9B présente des courbes parallèles très rapprochées, sauf en Sciences humaines et Sciences pures.

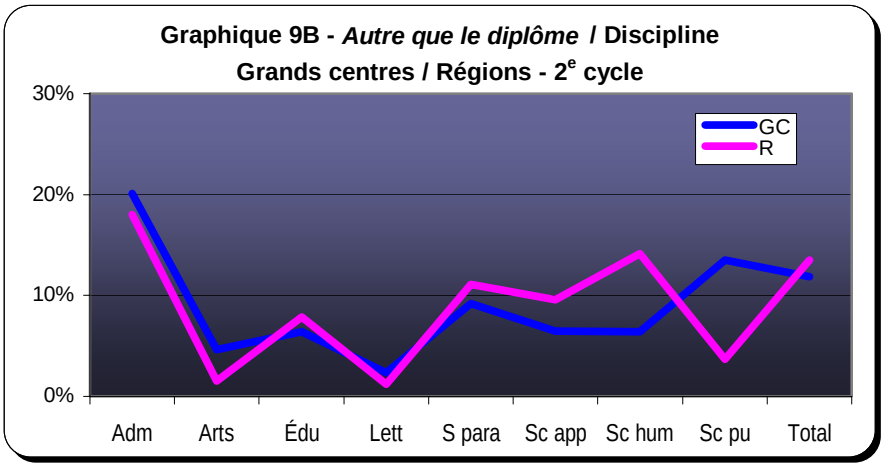

Pour l'ensemble des deux cycles, l'importance quantitative du premier cycle détermine le portrait global, comme en fait foi le tableau 17 qui suit. On y trouve des différences allant jusqu'à 14,6 % dans certaines disciplines, mais dans l'ensemble l'écart entre les centres urbains et les régions n'atteint pas les 5 %.

Tableau 17 - Différence de population (%) selon la discipline et la localisation des établissements, pour la base* Autre que le diplôme*, aux 1er et 2e cycles

Localisation	Centres urbains			Régions			Diff. entre centres urbains et régions
Base d'admission *Discipline*	*Autre que le diplôme*	Disci-pline	*Autre*/ Disci-pline	*Autre que le diplôme*	Disci-pline	*Autre*/ Disci-pline	
Administration	6 745	27 041	24,9 %	3 597	10 978	32,8 %	-7,9 %
Arts	830	5 756	14,4 %	184	674	27,3 %	-12,9 %
Éducation	2 595	15 449	16,8 %	803	4 193	19,2 %	-2,4 %
Lettres	2 759	10 632	25,9 %	403	3 537	11,4 %	14,6 %
Santé : paramédicale	158	2 446	6,5 %	81	2 482	3,3 %	3,2 %
Sciences appliquées	1 412	12 878	11,0 %	369	2 165	17,0 %	-6,1 %
Sciences humaines	3 135	21 548	14,5 %	1 276	4 680	27,3 %	-12,7 %
Sciences pures	829	6 811	12,2 %	69	847	8,1 %	4,0 %
Total	**18 463**	**102 561**	**18,0 %**	**6 782**	**29 556**	**22,9 %**	**-4,9 %**

2. Localisation des établissements et régime d'études

a) Premier cycle

Selon le tableau 18A, la différence totale de population inscrite à temps complet selon la localisation des établissements n'est que de 4 % pour ce qui est des admissions effectuées selon la base *Autre que le diplôme.* Deux disciplines enregistrent une différence plus faible (Sciences appliquées; Sciences pures); parmi les autres, la plus élevée est de 13,5 % (Lettres).

Tableau 18A - Différence de population (%) à temps complet selon la discipline et la localisation des établissements, pour la base* Autre que le diplôme, *1er cycle

Localisation	Centres urbains			Régions			Diff. entre centres urbains et régions
Base d'admission / *Discipline*	*Autre que le diplôme*	Discipline	*Autre* Discipline	*Autre que le diplôme*	Discipline	*Autre* Discipline	
Administration	1 344	9 418	14,3 %	652	3 049	21,4 %	-7,1 %
Arts	404	3 340	12,1 %	72	293	24,6 %	-12,5 %
Éducation	307	5 703	5,4 %	251	2 305	10,9 %	-5,5 %
Lettres	1 827	5 294	34,5 %	88	418	21,1 %	13,5 %
Santé : paraméd.	7	1 306	0,5 %	35	665	5,3 %	-4,7 %
Sc. appliquées	559	6 323	8,8 %	119	1 044	11,4 %	-2,6 %
Sc. humaines	1 461	12 179	12,0 %	576	2 463	23,4 %	-11,4 %
Sc. pures	315	3 553	8,9 %	46	471	9,8 %	-0,9 %
Total	**6 224**	**47 116**	**13,2 %**	**1 839**	**10 708**	**17,2 %**	**-4,0 %**

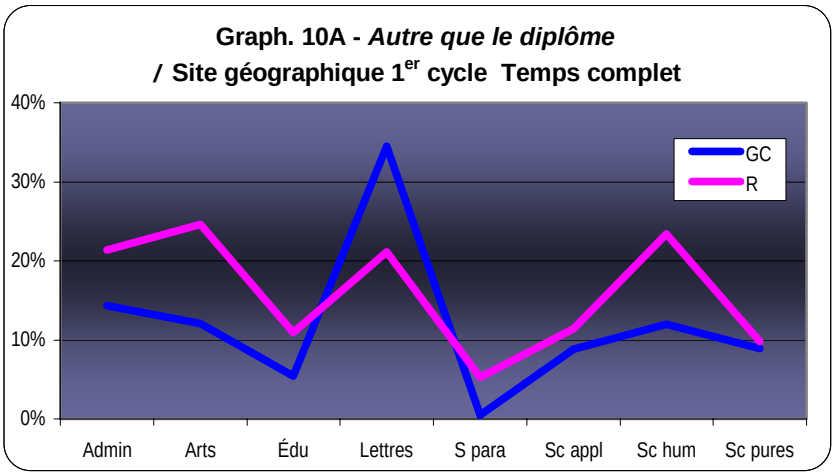

Du côté du temps partiel, les différences centres urbains/régions sont plus marquées entre les disciplines pour les personnes admises selon la base *Autre que le diplôme*. Dans le cas de la population totale, on observe toutefois une faible différence (1,4 %). (tableau 18B).

Tableau 18B – Différence de population (%) à temps partiel selon la discipline et la localisation des établissements, pour la base* Autre que le diplôme, *1er cycle

Localisation des établissements	Centres urbains			Régions			Diff. entre centres urbains et régions
Discipline	***Autre que le diplôme***	**Total discipline**	***Autre*** **Total disc.**	***Autre que le diplôme***	**Total discipline**	***Autre*** **Total disc.**	
Administration	3 864	9 981	38,7 %	2 550	5 738	44,4 %	-5,7 %
Arts	394	1 722	22,9 %	110	251	43,8 %	-20,9 %
Éducation	2 080	6 513	31,9 %	489	1 087	45,0 %	-13,1 %
Lettres	915	4 604	19,9 %	314	3 038	10,3 %	9,5 %
Santé : paraméd.	119	792	15,0 %	37	1 736	2,1 %	12,9 %
Sc. appliquées	624	3 019	20,7 %	228	892	25,6 %	-4,9 %
Sc. humaines	1 480	6 331	23,4 %	638	1 779	35,9 %	-12,5 %
Sc. pures	242	1 248	19,4 %	15	160	9,4 %	10,0 %
Total	**9 718**	**34 210**	**28,4 %**	**4 381**	**14 681**	**29,8 %**	**-1,4 %**

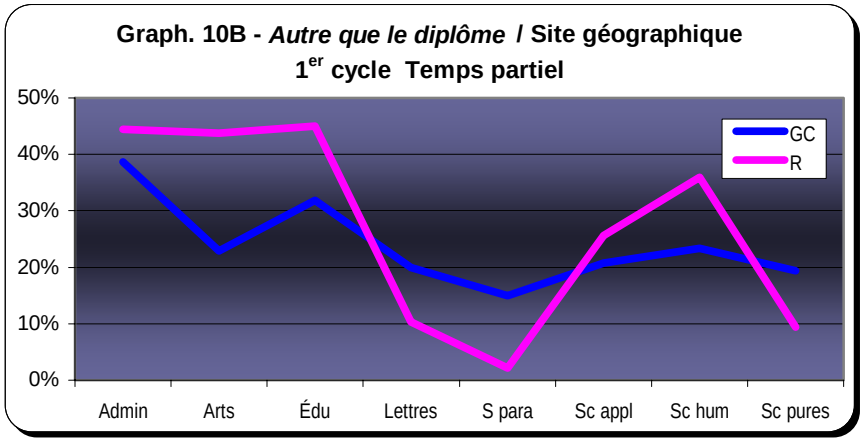

b) Deuxième cycle

Au deuxième cycle, dans les établissements en région, la population étudiante à temps complet est très faible. Pour la majorité des disciplines, il est difficile de la comparer avec celle des centres urbains pour faire ressortir des différences significatives. Le tableau 19A les présente à titre indicatif seulement.

Discipline la plus populeuse dans tous les établissements, l'Administration se distingue du fait que les étudiants admis sur une base *Autre que le diplôme* et inscrits à temps complet sont plus nombreux en région (204) que dans les centres urbains(191), avec une différence de 18,8 %.

Tableau 19A - Différence de population (%) à temps complet selon la discipline et la localisation des établissements, pour la base* Autre que le diplôme, *2e cycle

Localisation	Centres urbains			Régions			Diff. entre centres urbains et régions
Base d'admission / *Discipline*	*Autre que le diplôme*	Disci-pline	*Autre*l Discipline	*Autre que le diplôme*	Disci-pline	*Autre*l Discipline	
Administration	191	2 640	7,2 %	204	785	26,0 %	-18,8 %
Arts	20	371	5,4 %	2	26	7,7 %	-2,3 %
Éducation	33	816	4,0 %	9	198	4,5 %	-0,5 %
Lettres	16	487	3,3 %	0	48	0,0 %	3,3 %
S : paraméd.	4	149	2,7 %	2	7	28,6 %	-25,9 %
Sc. appliquées	101	2 376	4,3 %	4	161	2,5 %	1,8 %
Sc. humaines	95	2 008	4,7 %	20	161	12,4 %	-7,7 %
Sc. pures	171	1 531	11,2 %	3	181	1,7 %	9,5 %
Total	**631**	**10 378**	**6,1 %**	**244**	**1 567**	**15,6 %**	**-9,5 %**

Les données relatives au temps partiel sont un peu plus comparables puisque la population totale des disciplines, en région, équivaut à près du quart de celle des centres urbains.

Les différences selon la localisation des établissements sont inférieures à 7 %, sauf en Administration et en Sciences appliquées, la première ayant une plus forte représentation dans les centres urbains et la seconde, en région.

Au total, la différence reste minime, les centres urbains recevant 5,2 % plus de personnes de la base *Autre que le diplôme* que les régions.

Tableau 19B - Différence de population (%) à temps partiel selon la discipline et la localisation des établissements, pour la base Autre que le diplôme, *2e cycle*							
Localisation	**Centres urbains**			**Régions**			**Diff. centres urbains et régions**
Base d'admission / ***Discipline***	***Autre que le diplôme***	**Disci-pline**	***Autre/* Discipline**	***Autre que le diplôme***	**Disci-pline**	***Autre/* Discipline**	
Administration	1 346	5 002	26,9 %	191	1 406	13,6 %	13,3 %
Arts	12	323	3,7 %	0	104	0,0 %	3,7 %
Éducation	175	2 417	7,2 %	54	603	9,0 %	-1,7 %
Lettres	1	247	0,4 %	1	33	3,0 %	-2,6 %
Santé : paraméd.	28	199	14,1 %	7	74	9,5 %	4,6 %
Sc. appliquées	128	1 160	11,0 %	18	68	26,5 %	-15,4 %
Sc. humaines	99	1 030	9,6 %	42	277	15,2 %	-5,6 %
Sc. pures	101	479	21,1 %	5	35	14,3 %	6,8 %
Total	**1 890**	**10 857**	**17,4 %**	**318**	**2 600**	**12,2 %**	**5,2 %**

c) Les deux cycles

Pour les deux cycles, la moyenne des admissions selon la base *Autre que le diplôme* dans les régions est à peu près la même que celle du premier cycle, avec 4,9 %. Il faut tenir compte de la supériorité numérique du premier cycle dont la population est quatre fois plus élevée que celle du deuxième cycle dans les centres urbains (81 326, contre 21 235) et plus de six fois, en région (25 389, contre 4 167).

Le tableau 20 affiche les pourcentages avec les données totales qu'ils représentent tandis que le graphique 11 offre un aperçu global du régime d'études des personnes admises selon la base *Autre que le diplôme,* à chaque cycle et aux deux cycles ensemble. La colonne *Diff. entre centres urbains et régions* du tableau ainsi que le graphique font clairement ressortir la similitude entre les centres urbains et les régions, avec une différence inférieure à 5 %, au profit des régions.

Tableau 20 - Différence de population (%) entre les centres urbains et les régions, selon la localisation des établissements, la base d'admission et le régime d'études, 1er et 2e cycles

Cycle	Localisation	Centres urbains			Régions			Diff. entre centres urbains et régions
	Régime d'études	*Autre que le diplôme*	Popula-tion	*Autre* Régime d'études	*Autre que le diplôme*	Popula-tion	*Autre* Régime d'études	
1er cycle	*T. complet*	6 224	47 116	13,2 %	1 839	10 708	17,2 %	-4,0 %
	T. partiel	9 718	34 210	28,4 %	4 381	14 681	29,8 %	-1,4 %
	Total	15 942	81 326	19,6 %	6 220	25 389	24,5 %	-4,9 %
2e cycle	*T. complet*	631	10 378	6,1 %	244	1 567	15,6 %	-9,5 %
	T. partiel	1 890	10 857	17,4 %	318	2 600	12,2 %	5,2 %
	Total	2 521	21 235	11,9 %	562	4 167	13,5 %	-1,6 %
Total	*T. complet*	6 855	57 494	11,9 %	2 083	12 275	17,0 %	-5,0 %
	T. partiel	11 608	45 067	25,8 %	4 699	17 281	27,2 %	-1,4 %
	Total	18 463	102 561	18,0 %	6 782	29 556	22,9 %	-4,9 %

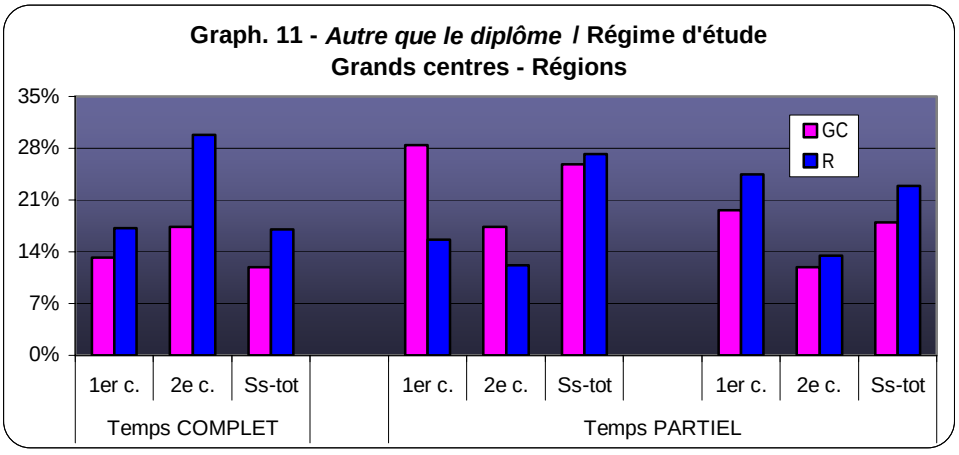

d) Les questions

Il va de soi qu'avec une plus grande population, les centres urbains sont plus susceptibles d'admettre une plus grande proportion de personnes sur une base *Autre que le diplôme*. Il est impossible de savoir dans quelle mesure le calcul des probabilités joue ici entre les centres urbains et les régions. Le nombre de cours et de programmes offerts exerce-t-il une grande influence? Puisque les données n'ont pas été étudiées par programme dans la présente section, la différence entre les programmes est-elle un facteur important?

Ces questions s'ajoutent à celles que nous avons posées à plusieurs reprises sur le profil des effectifs, et elles restent pour le moment sans réponse.

CONSTAT n° 7

De façon générale, les établissements des régions et ceux des centres urbains accueillent une proportion équivalente de personnes sur une base Autre que le diplôme *pour l'ensemble des disciplines et les deux régimes d'études.*

Partie 2 Les modes de reconnaissance des acquis pour l'obtention de crédits au cours d'un programme

La question sur le mode de reconnaissance des acquis comportait différents volets, à savoir le nombre d'étudiants à qui l'on a reconnu des équivalences au cours de leur programme, le champ disciplinaire, le genre de programme et le régime d'études. Cette question portait exclusivement sur le premier cycle.

Nous avons traité, au premier chapitre, des quatre modes de reconnaissance des acquis que nous utiliserons ici, soit :

Équivalence de cours

Ce mode contient les cours officiels et crédités, suivis dans un autre programme ou un autre établissement. On ne précise pas s'il doit s'agir d'un programme universitaire ou non. Certains établissements reconnaissent des programmes de cégep, d'autres pas. Le facteur commun est le fait qu'il s'agit d'éducation formelle : un cours inscrit dans un programme et assorti d'une évaluation en bonne et due forme.

Équivalence globale

Ce mode de reconnaissance des acquis ne s'applique pas à un cours précis. Après évaluation, on considère que les candidats ont atteint certains objectifs du programme et on leur accorde des crédits, sans les rattacher à des cours particuliers.

Exemption

Ce mode de reconnaissance dispense les candidats de suivre un cours de leur programme tout en bénéficiant des crédits qui y sont rattachés. Dans le réseau de l'Université du Québec, c'est le mode équivalence qui est utilisé, avec des variantes (ajouts tels que intégré, accepté, accepté et intégré). Ce mode rejoint l'exemption des autres établissements.

Autre (crédits)

Crédits non identifiés[6].

Il y a lieu de souligner que les modes *Équivalence* et *Exemption* n'ont pas nécessairement la même signification dans tous les établissements. Il faut donc lire le présent rapport à la lumière des définitions données plus haut et les transposer à la situation de son propre établissement. Rappelons également que le mot *discipline* est utilisé en remplacement de *champ disciplinaire* de la classification Clarder et n'est pas associé à la science à laquelle l'appellation fait référence.

Enfin, les données complètes de cette section se trouvent dans les tableaux en annexe.

---

[6] *Un établissement a fourni des données relatives à des* crédits, *sans autre distinction. Nous avons évité d'utiliser ce terme seul pour le mode concerné pour éviter de laisser croire que les autres modes n'accordaient pas de crédits. Les deux mots ont été utilisés pour éviter de confondre ce mode de reconnaissance des acquis avec la base d'admission* Autre que le diplôme *et représentée dans les tableaux par* Autre.

1. La reconnaissance des acquis pour l'obtention de crédits dans un programme

Les cas se répartissent comme l'indiquent le tableau 21 et le graphique 12.

Tableau 21 – Pourcentage de reconnaissances des acquis selon chaque mode

Mode de reconnaissance des acquis	Nombre de cas	Pourcentage par rapport au total
Équivalence de cours	19 586	41,4 %
Équivalence globale	1 958	4,1 %
Exemption	10 508	22,2 %
Total partiel	**32 052**	**67,8** %
Autre (crédits)	15 232	32,2 %
Total	**47 284**	

La section *Autre (crédits)* pouvant comprendre des équivalences ou des exemptions, le pourcentage ne peut être calculé de la même façon que les autres, bien qu'un tel calcul ait été fait pour la colonne *N^bre de cas / Total* dans le but de fournir de l'information.

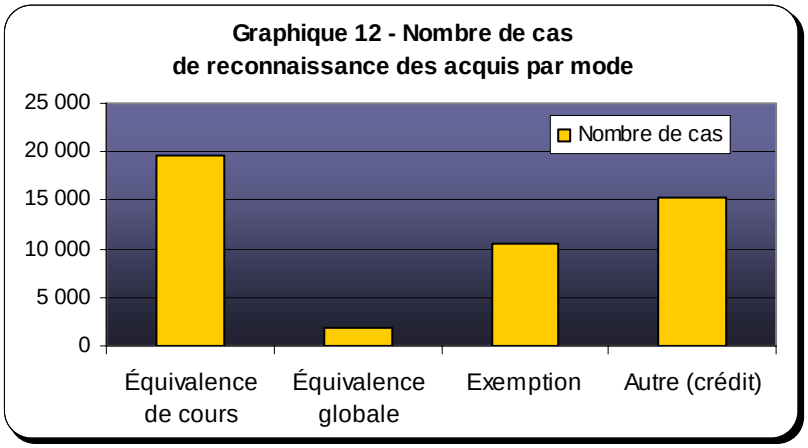

L'*Équivalence de cours* prévaut nettement comme mode de reconnaissance des acquis, suivi de loin par l'*Exemption*, si l'on exclut *Autre (crédits)*. L'*Équivalence globale* est allouée dans moins de 2 000 cas, soit 4,1 % du grand total.

Autre (crédits) compte 15 232 cas, soit 32,2 % du total pour les deux années de la recherche. Ce mode n'étant rapporté que par un seul établissement, on peut déduire qu'il retient à lui seul près du tiers des reconnaissances d'acquis en cours de programme recensées par la recherche.

CONSTAT n° 8

*Dans les établissements universitaires du Québec, l'*Équivalence de cours *constitue le principal mode de reconnaissance des acquis en cours de programme.*

2. Reconnaissance en cours de programme et disciplines

a) Les cas de reconnaissance en cours de programme

Le tableau 22 indique le nombre de cas de reconnaissance des acquis selon le mode et la discipline. Il indique aussi la proportion (%) de chaque discipline relativement au nombre total de cas.

Tableau 22 - Distribution des reconnaissances d'acquis selon les modes et les disciplines

Mode de reconnaissance / Discipline	Équivalence de cours	Équivalence globale	Exemption	Autre (crédits)	Total	% / Total général
Administration	6 628	243	3 638	2 902	13 411	28,4 %
Arts	614	4	525	2 032	3 175	6,7 %
Droit	211	16	58	0	285	0,6 %
Éducation	1 691	126	1 429	649	3 895	8,2 %
Lettres	1 099	329	298	1 358	3 084	6,5 %
Santé : médecine	694	196	124	0	1 014	2,1 %
Santé : paramédicale	1 111	100	1 462	0	2 673	5,7 %
Santé : périmédicale	367	74	3	0	444	0,9 %
Sciences appliquées	2 833	246	1 286	2 976	7 341	15,5 %
Sciences humaines	3 582	526	1 354	4 150	9 612	20,3 %
Sciences pures	756	98	331	1 165	2 350	5,0 %
Total	**19 586**	**1 958**	**10 508**	**15 232**	**47 284**	**100,0 %**

La discipline Administration, qui est la plus populeuse, attribue le plus grand nombre de reconnaissances d'acquis en cours de programme, et plus du quart du total de toutes les disciplines. Elle est suivie de Sciences humaines et de Sciences appliquées. Toutes les autres disciplines se situent sous les 10 %; Santé : médecine et Droit se trouvent au bas de l'échelle avec 0,6 % et 2,1 % respectivement. Comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises Santé : périmédicale est un cas d'exception.

CONSTAT n° 9

Deux disciplines se démarquent pour la reconnaissance d'acquis et l'attribution de crédits en cours de programme. L'Administration et les Sciences humaines retiennent près de 50 % des dossiers soumis au processus de reconnaissance d'acquis.

b) Le mode de reconnaissance et les disciplines

Le tableau 23 donne un meilleur aperçu de l'importance de chaque mode pour chacune des disciplines.

L'*Équivalence de cours* vient en tête des disciplines, à l'exception de Santé : paramédicale où l'*Exemption* prime. Cette exception pourrait s'expliquer par le fait que les programmes DEC-BAC sont de plus en plus nombreux dans cette discipline.

L'*Exemption* est aussi le deuxième mode en importance en Arts et en Éducation, où elle dépasse les 40 %, en Administration, avec 24,6 % et dans les sciences (appliquées, humaines et pures) où elle se situe entre 20 et 30 %.

L'*Équivalence globale* atteint presque 20 % en Lettres et en Santé : médecine, mais elle est inférieure à 10 % partout ailleurs; elle est particulièrement faible en Arts, avec 0,3 % seulement.

Tableau 23 - Distribution des cas de reconnaissance des acquis en cours de programme selon la discipline et la population de la discipline								
Discipline	Équiv. de cours Équiv. globale Exemption		Autre (crédits)		Reconnaissances selon la discipline		Reconnaissances selon la population de la discipline	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Administration	10 509	16,9 %	2 902	4,7 %	13 411	28,4 %	47 387	29,6 %
Arts	1 143	15,7 %	2 032	27,9 %	3 175	6,7 %	6 454	4,0 %
Droit	285	7,9 %			285	0,6 %	2 573	1,6 %
Éducation	3 246	15,1 %	649	3,0 %	3 895	8,2 %	17 416	10,9 %
Lettres	1 726	10,4 %	1 358	8,1 %	3 084	6,5 %	15 849	9,9 %
Santé : médecine	1 014	39,6 %			1 014	2,1 %	1 900	1,2 %
Santé : paraméd.	2 673	39,1 %			2 673	5,7 %	6 409	4,0 %
Santé : périméd.	444	78,4 %			444	0,9 %	532	0,3 %
Sc. appliquées	4 365	15,8 %	2 976	10,8 %	7 341	15,5 %	22 902	14,3 %
Sc. humaines	5 462	16,1 %	4 150	12,2 %	9 612	20,3 %	30 495	19,1 %
Sciences pures	1 185	11,4 %	1 165	11,3 %	2 350	5,0 %	8 085	5,1 %
Total	**32 052**		**15 232**		**47 284**		**160 002**	

Au total l'*Équivalence de cours,* l'*Équivalence globale* et l'*Exemption* comptent pour les deux-tiers des reconnaissances accordées.

CONSTAT n° 10

Comme au total l'équivalence de cours, l'équivalence globale et l'exemption totalisent 32 052 cas, l'ACDEAULF aurait souhaité connaître les bases en vertu desquelles ces équivalences sont accordées (DEC, formation universitaire, acquis expérientiels ou autres). Malgré leur importance, aucun établissement n'était en mesure de nous fournir ces données.

c) La reconnaissance en cours de programme et la population

Le nombre de reconnaissances accordées en cours de programme s'élève à 47 284, ce qui représente une proportion de 24,5 % de la population du premier cycle.

Cette moyenne est plus élevée dans six disciplines, notamment en Santé : périmédicale où elle est trois fois supérieure. On peut croire que le profil de cet effectif est très particulier et propre à cette discipline.

Droit se démarque par son faible pourcentage, seule discipline à se trouver sous la barre des 10 %.

Le tableau qui suit indique le nombre de reconnaissances d'acquis accordées à l'admission (étudiants admis selon une base *Autre que le diplôme*) et celles accordées en cours de formation. Une mise en garde s'impose ici pour éviter toute confusion. Même si les courbes de la reconnaissance des acquis pour l'admission et la reconnaissance en cours de programme sont comparables (voir Graphique 13), nous ne pouvons estimer le nombre de personnes admises selon la base *Autre que le diplôme* qui obtiennent des crédits en cours de programme. Les données présentées indiquent tout au plus l'importance de la reconnaissance des acquis dans son ensemble.

Tableau 24 - Distribution de la reconnaissance des acquis à l'admission et en cours de programme au 1er cycle

	Autre que le diplôme		Population 1er cycle		Reconnaissances en cours de programme	
Discipline	Nombre	% / Total	Nombre	% / Total	Nombre	% / Total
Administration	14 705	42,6 %	47 387	29,6 %	13 411	28,4 %
Arts	1 064	3,1 %	6 454	4,0 %	3 175	6,7 %
Droit	285	0,8 %	2 573	1,6 %	285	0,6 %
Éducation	3 336	9,7 %	17 416	10,9 %	3 895	8,2 %
Lettres	3 766	10,9 %	15 849	9,9 %	3 084	6,5 %
Santé : médecine	474	1,4 %	1 900	1,2 %	1 014	2,1 %
Santé : paraméd.	392	1,1 %	6 409	4,0 %	2 673	5,7 %
Santé : périméd.	156	0,5 %	532	0,3 %	444	0,9 %
Sc. appliquées	2 309	6,7 %	22 902	14,3 %	7 341	15,5 %
Sc. humaines	6 888	19,9 %	30 495	19,1%	9 612	20,3 %
Sciences pures	1 164	3,4 %	8 085	5,1 %	2 350	5,0 %
Total	**34 539**	**100,0 %**	**160 002**	**100,0 %**	**47 284**	**100,0 %**

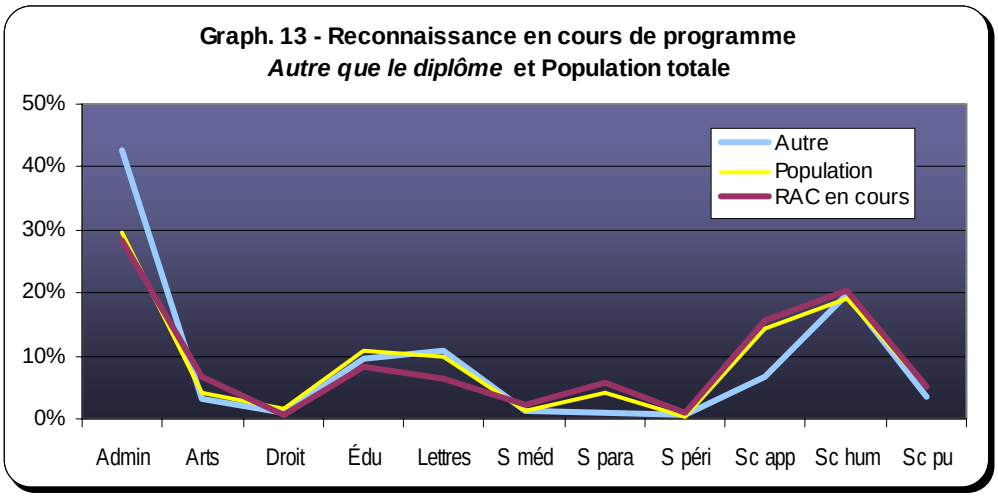

3. Le régime d'études

Le tableau 25 fait état de la reconnaissance des acquis en cours de programme dans chaque discipline, selon le régime d'études. Le pourcentage que le temps complet ou le temps partiel représentent relativement à la population totale de chaque discipline y est aussi inscrit.

Pour l'ensemble des disciplines, 44,7 % des étudiants à temps complet et 55,3 % de ceux à temps partiel se sont vu reconnaître des cours durant leur formation. Il y a donc une différence de 11,4 % entre les deux groupes à la faveur des étudiants qui cheminent à temps partiel. Comme l'indiquent les courbes du graphique 14, l'Administration, les Sciences humaines et les Sciences appliquées ont des moyennes plus élevées pour les étudiants à temps complet. Cinq disciplines se distinguent, pour ceux à temps partiel, soit Santé : médecine, Santé : périmédicale, Santé : paramédicale, Lettres et Administration. De fait, les sciences de la santé dépassent largement la moyenne pour ce qui est du temps partiel.

Par ailleurs, Administration, Sciences humaines et Sciences appliquées procèdent au plus grand nombre de reconnaissances en cours de programme aux deux régimes d'études, avec des pourcentages variant entre 13,2 et 30,7 %.

Tableau 25 – Reconnaissance en cours de programme selon la discipline et le régime d'études						
Régime d'études	**Temps complet**		**Temps partiel**		**% de la discipline**	
Discipline	**N^bre**	**N^bre / Total**	**N^bre**	**N^bre / Total**	**Temps complet**	**Temps partiel**
Administration	5 372	25,4 %	8 039	30,7 %	40,1 %	59,9 %
Arts	1 640	7,8 %	1 535	5,9 %	51,7 %	48,3 %
Droit	193	0,9 %	92	0,4 %	67,7 %	32,3 %
Éducation	1 998	9,5 %	1 897	7,3 %	51,3 %	48,7 %
Lettres	1 124	5,3 %	1 960	7,5 %	36,4 %	63,6 %
Santé : médecine	120	0,6 %	894	3,4 %	11,8 %	88,2 %
Santé : paraméd.	775	3,7 %	1 898	7,3 %	29,0 %	71,0 %
Santé : périméd.	56	0,3 %	388	1,5 %	12,6 %	87,4 %
Sc. appliquées	3 883	18,4 %	3 458	13,2 %	52,9 %	47,1 %
Sc. humaines	4 722	22,4 %	4 890	18,7 %	49,1 %	50,9 %
Sciences pures	1 239	5,9 %	1 111	4,2 %	52,7 %	47,3 %
Total	**21 122**	**100,0 %**	**26 162**	**100,0 %**	**44,7 %**	**55,3 %**

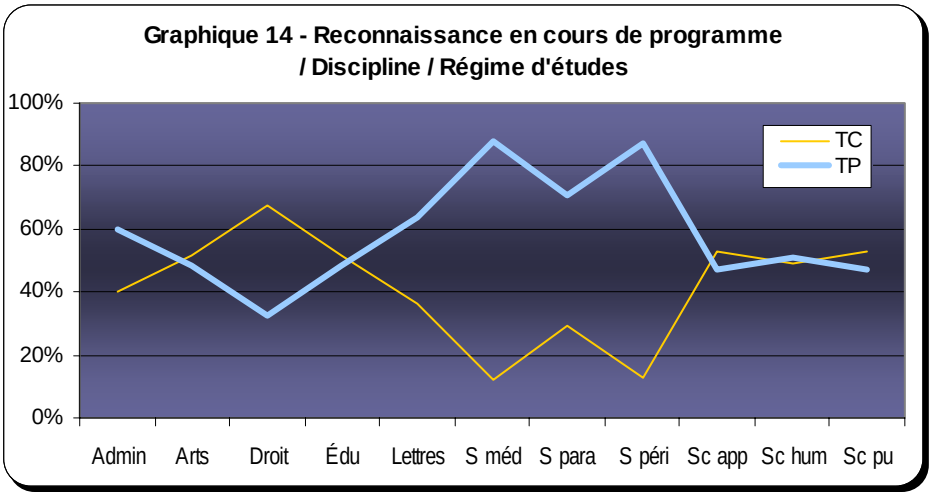

4. Reconnaissance en cours de programme et classes de programmes

a) Nombre de cas par classe de programmes

Le tableau 26 présente, pour chaque classe de programmes du premier cycle, le nombre de reconnaissances des acquis selon les quatre modes retenus.

Les courbes du graphique 15 montrent que les Programmes menant à un baccalauréat ou à un doctorat de premier cycle (catégorie 1A) se distinguent clairement des autres. Les reconnaissances en cours de programme y sont plus nombreuses dans tous les modes, sauf pour l'équivalence globale.

Les étudiants inscrits à des *Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de premier cycle* (catégorie 1B) bénéficient en moins grand nombre de reconnaissance des acquis en cours de programme. Enfin, pour ce qui est des *Programmes pouvant mener à une attestation* (catégorie 1C), on y accorde moins de 1 % de l'ensemble des reconnaissances en cours de programme.

Tableau 26 - Mode de reconnaissance en cours de programme selon les classes de programmes du 1er cycle et le régime d'études

Classe de programmes		Régime d'études	Mode de reconnaissance des acquis				
			Équivalence de cours	Équivalence globale	Exemption	Autre (crédits)	Total général
1A	Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet	6 607	245	4 820	6 959	18 631
		T. partiel	4 089	781	2 220	8 209	15 299
		Total	10 696	1 026	7 040	15 168	33 930
1B	Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet	1 796	57	611	16	2 480
		T. partiel	6 818	870	2 704	48	10 440
		Total	8 614	927	3 315	64	12 920
1C	Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet	11				11
		T. partiel	265	5	153		423
		Total	276	5	153		434
Tous les programmes du 1er cycle		T. complet	8 414	302	5 431	6 975	21 122
		T. partiel	11 172	1 656	5 077	8 257	26 162
		Total	**19 586**	**1 958**	**10 508**	**15 232**	**47 284**

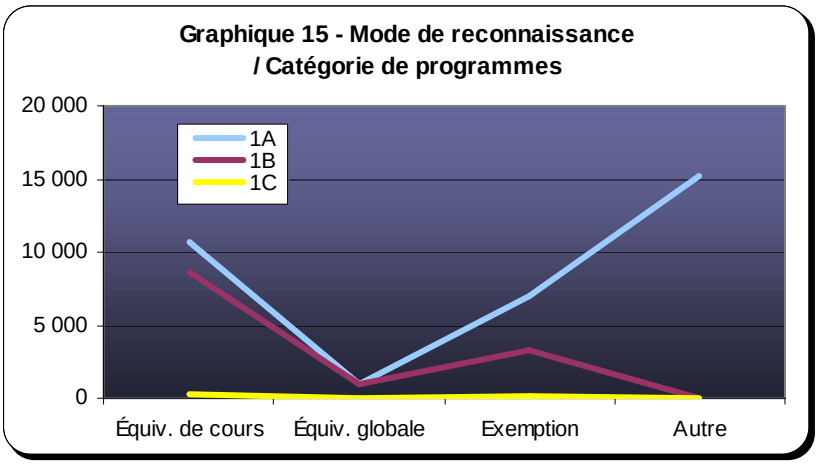

Une comparaison entre le taux d'admission de la catégorie *Autre que le diplôme* et celui des reconnaissances en cours de programme s'avère intéressante, comme le montre le tableau 27.

Tableau 27 - Différence (%) entre le taux de reconnaissance à l'admission et en cours de programme

Programmes		Autre que le diplôme	Recon-naissance en cours…	Différence
1A	Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	27,3 %	71,8 %	-44,5 %
1B	Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	66,7 %	27,3 %	39,4 %
1C	Programmes pouvant mener à une attestation	5,9 %	0,9 %	5,0 %

Dans les *Programmes de baccalauréat et de doctorat de premier cycle*, on constate que plus du double des reconnaissances accordées le sont en cours de programme (71,8 %) par rapport à la reconnaissance octroyée aux étudiants admis selon la base *Autre que le diplôme* (27,3 %). Dans les *Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de premier cycle*, les personnes admises sur une base *Autre que le diplôme* (66,7 %) sont, elles aussi, deux fois plus nombreuses que celles qui bénéficient de reconnaissances des acquis en cours de programme (27,3 %). On observe une faible différence entre les deux catégories de reconnaissance des acquis pour les *Programmes pouvant mener à une attestation* (5 %). Par ailleurs, la reconnaissance en cours de programme y est à peu près inexistante.

CONSTAT n° 11

Le nombre de personnes obtenant des crédits reconnus pour le diplôme au cours des programmes de baccalauréat et de doctorat de premier cycle représente 72 % des dossiers de reconnaissance d'acquis. Dans la population étudiante de ces mêmes programmes, ont ne relève que 10,7 % d'admissions dans la catégorie Autre que le diplôme.

b) Les classes de programmes et le régime d'études

Le pourcentage de reconnaissance des acquis en cours de programme est plus élevé chez les personnes étudiant à temps partiel qu'à temps complet dans tous les programmes, sauf ceux de baccalauréat et de doctorat de premier cycle, comme on peut le voir au tableau 28. Ce sont aussi les programmes qui retiennent la plus forte proportion d'*Équivalence* de cours et d'*Exemption* accordées aux étudiants à temps complet.

Dans les *Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de premier cycle,* les proportions d'étudiants à temps partiel sont nettement plus élevées que celles à temps complet. On note par ailleurs que ces derniers sont presque absents des *Programmes pouvant mener à une attestation*.

Pour l'ensemble des programmes, les modes de reconnaissance autres que l'*Exemption* sont majoritaires lorsqu'il s'agit de temps partiel.

Par contre, les pourcentages de reconnaissance en cours de programme, par programme et par régime d'études, sont très différents des pourcentages d'admission selon la base *Autre que le diplôme.* Le tableau 28 fournit une indication de l'ampleur de chaque type de reconnaissance, l'une à l'admission et l'autre en cours de programme, ampleur illustrée par le graphique 16.

Tableau 28 - Modes de reconnaissance en cours de programme (%) selon la classe de programmes et le régime d'études									
Classe de programmes		Régime d'études	*Modes de reconnaissance*				Total général	Admission *Autre que le diplôme*
			Équiva-lence de cours	Équiva-lence globale	Exemp-tion	Autre (crédits)		
1A	*Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle*	Temps complet	61,8 %	23,9 %	68,5 %	45,9 %	54,9 %	8,0 %
		Temps partiel	38,2 %	76,1 %	31,5 %	54,1 %	45,1 %	19,6 %
1B	*Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle*	Temps complet	20,8 %	6,1 %	18,4 %	25,0 %	19,2 %	33,8 %
		Temps partiel	79,2 %	93,9 %	81,6 %	75,0 %	80,8 %	39,2 %
1C	*Programmes pouvant mener à une attestation*	Temps complet	4,0 %				2,5 %	18,0 %
		Temps partiel	96,0 %	100,0 %	100,0 %		97,5 %	17,7 %
Tous les programmes du 1er cycle		Temps complet	43,0 %	15,4 %	51,7 %	45,8 %	44,7 %	13,1 %
		Temps partiel	57,0 %	84,6 %	48,3 %	54,2 %	55,3 %	30,7 %

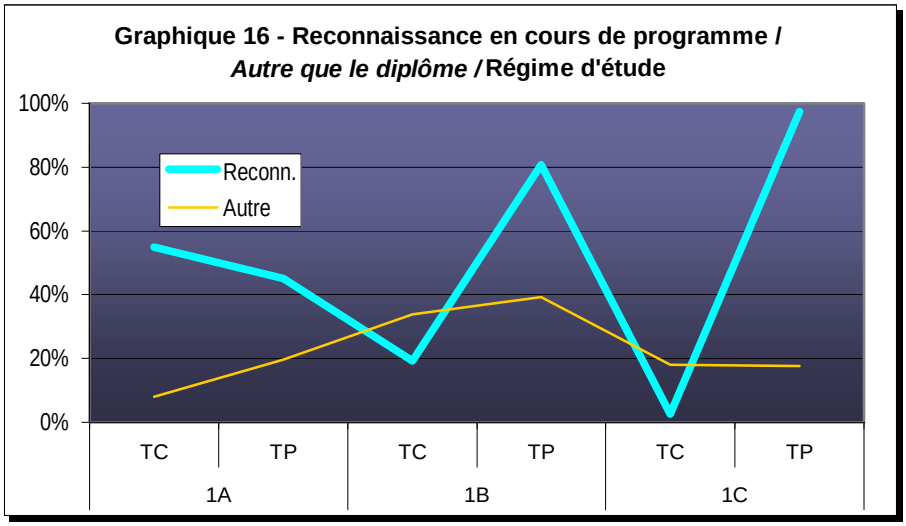

CONSTAT n° 12

La comparaison du pourcentage d'admissions selon la catégorie Autre que le diplôme *dans les trois classes de programmes et le pourcentage de reconnaissance des acquis accordés en cours de formation porte à croire que les personnes admises* Avec diplôme *bénéficient largement de la reconnaissance des acquis en cours de formation.*

A - RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DEC TECHNIQUE

La question sur la reconnaissance des acquis et le DEC technique visait à connaître le nombre de candidats auxquels des crédits avait été accordés sur la base de ce diplôme au cours des années 2002-2003 et 2003-2004, et pour quels programmes ils l'avaient été.

Seulement cinq établissements ont répondu à cette question, les autres ne conservant pas ces données dans les archives. Ce sont l'École des hautes études commerciales, l'École polytechnique, l'Université Concordia, l'Université Laval et l'Université de Sherbrooke.

Les données de l'École polytechnique et de l'Université Concordia n'ont pu être retenues, la première ayant fourni les crédits accordés plutôt que les candidats qui les avaient reçus, et l'autre ne les ayant pas ventilées selon les mêmes champs disciplinaires.

Sciences appliquées est la discipline qui compte le plus de reconnaissances de ce type, soit 860 sur un total de 2 581 (37,2 %). Vient ensuite l'Administration avec 595, suivie de Santé : paramédicale avec 330.

Les quatre modes de reconnaissance des acquis ont été rapportés. L'*Équivalence de cours* se classe en premier suivie de l'*Exemption* et de l'*Équivalence globale.* Le mode *Autre (crédits)* n'a pu être comptabilisé.

Tableau 29 – Reconnaissance des acquis et DEC technique selon la classe de programmes et la discipline			
Classe de programmes / Disciplines	1A *	1C *	Total
Administration	357	238	595
Arts	85		85
Droit	98	10	108
Éducation	15	44	193
Lettres	21	3	24
Santé : médecine	7	2	9
Santé : paramédicale	328	2	330
Santé : périmédicale	4		4
Sciences appliquées	702	158	860
Sciences humaines	155	68	223
Sciences pures	133	17	150
Total	**2 039**	**542**	**2 581**

** 1A = Programmes de baccalauréat et de diplôme de 1er cycle*
1C = Programmes menant à une attestation de 1er cycle

Les *Programmes de baccalauréat et de doctorat de premier cycle* en comptent 2 039, les *Programmes pouvant mener à une attestation*, 542 alors que les *Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de premier cycle* n'en comptent aucun.

Il va de soi, cependant, que des données aussi limitées ne permettent pas d'établir un portrait qui se rapproche de la réalité de la reconnaissance des acquis faite à partir d'un DEC technique. Tout au plus fournissent-elles une indication de la situation dans les établissements en cause.

CONSTAT nº 13

Malgré les préoccupations exprimées et le contenu du discours entendu, il est étonnant de constater que la vaste majorité des établissements ne sont pas en mesure de préciser le nombre de dossiers de reconnaissance des acquis qui portaient sur le DEC technique.

B - RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET RECONNAISSANCE DE PROGRAMMES

Dix des seize établissements ont fourni le nombre total de grades de premier cycle octroyés et pour lesquels une composante du diplôme avait été émise par un autre établissement universitaire.

Les établissements qui ont répondu à cette question sont les suivants :

École des hautes études commerciales
Télé-université
Université Laval
Université de Sherbrooke
Université du Québec en Outaouais
Université du Québec à Rimouski
Université du Québec à Trois-Rivières
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec à Chicoutimi
Université du Québec à Montréal

La question ne portait que sur le nombre total de grades, par année. Les données recueillies figurent au tableau 30.

Tableau 30 – Nombre de reconnaissance de programme par année académique

Année / *Établissement*	2002-2003	2003-2004	2 ans	%
A	50	38	88	16,2 %
B	10	10	20	3,7 %
C	61	62	123	22,6 %
D	9	11	20	3,7 %
E	9	4	13	2,4 %
F	9	12	21	3,9 %
G	34	23	57	10,5 %
H	5	13	18	3,3 %
I	37	53	90	16,5 %
J	46	47	93	17,1 %
Total	**270**	**274**	**544**	**100,0 %**

Les quatre établissements ayant les plus hauts pourcentages (*C, J, I* et *A)* concentrent 72,6 % des reconnaissances de programmes. Ils appartiennent à la catégorie des centres urbains. Par conséquent, ce pourcentage élevé s'explique par le nombre plus important d'établissements universitaires dans ces centres.

Chapitre 3
Le rapport qualitatif

A - LA DIMENSION QUALITATIVE

1. L'objectif

L'ACDEAULF a voulu compléter l'état de la situation de la reconnaissance des acquis dans les établissements universitaires du Québec en ajoutant une dimension qualitative à la recherche.

Il sera donc question de la méthode de reconnaissance des acquis et de sa gestion. Cette analyse se fera à partir de l'intérêt manifesté pour le sujet, des études et de la réglementation des établissements. Un aperçu d'expériences novatrices complétera ce portrait.

2. Le moyen

Un questionnaire qualitatif a été expédié aux vice-recteurs et vice-rectrices avec la demande de données et les seize établissements participants y ont répondu. Des appels téléphoniques ont permis de compléter les réponses de neuf établissements.

Nous leur avons également demandé de relever des expériences novatrices dans leur établissement. La récolte a été très mince : quatre cas nous ont été signalés. Ils nous ont été exposés au cours d'une entrevue téléphonique menée à partir d'un guide rédigé à cette fin.

B - LE QUESTIONNAIRE ET LE GUIDE

Le questionnaire portait sur trois grands thèmes :

- la politique de reconnaissance des acquis;
- l'évolution de la reconnaissance des acquis aux premier et deuxième cycles;
- la responsabilité de la reconnaissance des acquis.

Le guide d'entrevue visait à connaître l'origine des projets novateurs, les personnes en cause, l'objectif visé, le déroulement des travaux, les leçons apprises, les conclusions et les réflexions relatives à la reconnaissance des acquis.

Questionnaire qualitatif

La reconnaissance des acquis dans les établissements universitaires

A. La politique de reconnaissance des acquis

1. Depuis 1998, des études ou des rapports sur la politique de reconnaissance des acquis ont-ils été réalisés dans votre établissement? Ces documents sont-ils accessibles? Si oui, pourriez-vous nous en indiquer le titre et le mode d'accès?

2. Des changements ont-ils été apportés à cette politique (qui peut être incluse dans un ensemble plus vaste comme le régime des études)?

3. A-t-elle entraîné des modifications au régime des études? Si oui, quelle en était la nature?

4. Par quelles instances a-t-elle cheminé?

5. Auriez-vous l'obligeance de nous transmettre le texte de votre politique ou de votre règlement relatif à la reconnaissance des acquis?

B. L'évolution de la reconnaissance des acquis aux 1er et 2e cycles

1. Votre établissement a-t-il des préoccupations particulières à ce sujet? Si oui, lesquelles?

2. Des projets novateurs sont-ils en cours dans votre établissement? Si oui, quels sont-ils?

C. La responsabilité de la reconnaissance des acquis

1. La reconnaissance des acquis fait-elle l'objet d'un compte rendu annuel particulier dans votre établissement? Si oui, auriez-vous l'obligeance de nous transmettre le plus récent?

2. Si non, un tel compte rendu se trouve-t-il ailleurs?

3. À qui le compte rendu est-il remis?

4. Quelle personne ou service en est responsable? (Nom, titre et coordonnées)

D. Autre

Souhaitez-vous ajouter de l'information ou des commentaires sur le sujet de la reconnaissance des acquis?

A - LA POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Ce thème comportait cinq sous-questions qui seront traitées ci-dessous, dans l'ordre.

Les établissements dont la réponse était négative ne sont pas cités. Les réponses sont celles des registraires et elles sont reproduites le plus fidèlement possible.

1. Études ou rapports depuis 1998

Trois établissements sur seize ont réalisé des études ou publié des rapports sur la reconnaissance des acquis depuis 1998.

- L'étude de l'Université Concordia, en 2003, s'est située surtout dans le contexte de la formation continue et portait sur l'expérience extrascolaire pertinente *(experiential learning)*.

- À l'Université Laval, une étude a été terminée en 1998. Elle a mené à une résolution du conseil universitaire sur les fondements de la reconnaissance des acquis.

- Un groupe de travail a été créé en 2001, à l'Université de Sherbrooke, sur la reconnaissance des acquis et des compétences. Le rapport de l'étude a conduit à l'adoption de nouvelles pratiques.

2. Changements apportés à la politique

- L'étude de l'Université Concordia a mené à des ententes avec des collèges.

- À l'École des hautes études commerciales, le DEC en techniques administratives, auquel s'ajoute deux années d'expérience de travail pertinent, peut donner droit à des exemptions pour le programme de certificat. Dans la réforme du baccalauréat en gestion, en 2003, les règles du baccalauréat par cumul de certificats ont été modifiées. On considère que le nombre d'années d'expérience exigées pour le diplôme est en soi une reconnaissance des acquis; les connaissances sont transformées en situations de travail pour les rendre équivalentes à celles qui mènent à l'obtention d'un BAA.

- Des changements au Régime des études ont été apportés par l'UQÀM

- À l'Université du Québec en Outaouais, des pratiques différentes ont été adoptées pour les DEC-BAC. On a établi des passerelles sur la base de la reconnaissance des acquis. Il est courant qu'on reconnaisse l'équivalent de 21 à 30 crédits de cours de baccalauréat. Au deuxième cycle, les règlements semblent être appliqués de façon plus stricte.

3. Des modifications au Régime des études

Si des études n'ont pas été réalisées dans tous les établissements, quatre signalent des modifications au Régime des études, relativement à la reconnaissance des acquis.

- Le règlement des HEC sur l'activité étudiante a été modifié en 2000 pour inclure un article sur la reconnaissance des acquis.

- Le Règlement des études de l'Université Laval inclut, depuis juin 2002, des articles qui fixent les conditions de la reconnaissance des acquis (dont l'expérience), la procédure de reconnaissance et ce à quoi cette reconnaissance donne droit.

- L'UQÀM a révisé l'article 5 de son Règlement des études du premier cycle à l'automne 2002, et clarifié la procédure d'approbation. Plusieurs changements ont été apportés aux deuxième et troisième cycles pour clarifier les modalités de reconnaissance et permettre que l'expérience professionnelle donne lieu à une reconnaissance des acquis.

- L'UQAR a apporté des ajustements relatifs à la concordance et des corrections syntaxiques et il a inclus les changements relatifs au DEC-BAC.

4. Les instances par lesquelles ont cheminé les modifications

- À l'Université Concordia, le document a été préparé en consultation avec le vice-recteur aux affaires académiques et les vice-doyens des facultés.

- Aux HEC, les directions administratives et pédagogiques ainsi que le comité des programmes ont présenté des recommandations qui ont été adoptées par le conseil pédagogique de l'école.

- L'Université Laval a mis sur pied un premier groupe de travail sur la problématique en 1996 et un second en 1997. Un rapport sur une politique institutionnelle de la reconnaissance des acquis a été rédigé. Ce rapport a été étudié par la commission des études en 1998 et le conseil universitaire sur le règlement des études en a traité, en 2002.

- L'UQÀM a d'abord procédé à une large consultation auprès de la communauté universitaire. Le conseil des affaires académiques de chaque faculté a préparé une synthèse des avis émis. Ceux-ci ont été examinés par un comité académique, puis soumis à la commission des études et au conseil d'administration de l'université.

5. Les textes des politiques ou des règlements

Huit établissements ont transmis leurs règlements ou indiqué l'adresse du site Web où ils se trouvent. À part les quelques articles intégrés au Régime des études, aucun établissement n'a de politique propre à la reconnaissance des acquis.

B - L'ÉVOLUTION DE LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS AUX 1ER ET 2E CYCLES

1. Les préoccupations particulières

- Les HEC font face à une augmentation du nombre de demandes liées à des études faites à l'étranger ou à de l'expérience de travail acquise à l'étranger. Les demandes de provenances diverses, le grand nombre et la variété des systèmes d'éducation en cause ainsi que l'absence de documents de référence rendent plus difficile l'analyse des demandes de reconnaissance des acquis.

- La Télé-université se dit préoccupée par l'accessibilité de l'information aux étudiants, particulièrement dans Internet.

- En décembre 2004, l'Université de Sherbrooke a créé un groupe de travail sous la direction du vice-recteur à l'enseignement, et lui a confié cinq mandats, accordés à autant de sous-groupes, en vue d'élaborer une politique sur la reconnaissance des acquis.

- L'UQAC se prépare à étudier la question de la reconnaissance des acquis, avec la venue des composantes de programmes (majeure et mineure).

- L'UQÀM souhaiterait élaborer une politique-cadre sur la reconnaissance des acquis.

- À l'UQAR, au premier cycle, on travaille à établir des protocoles DEC-BAC. Aux études supérieures, on juge la question importante, notamment la formation continue et les conditions d'admission.

2. Les projets novateurs en cours

- Certaines facultés de l'Université Concordia jonglent avec l'idée de partenariat avec des universités étrangères, par exemple, deux années d'études de génie en Chine et deux années à Concordia, avec à la clef, un diplôme de Concordia. (De tels diplômes conjoints peuvent, à la limite, être considérés comme une reconnaissance des acquis.)

- L'Université de Montréal signale la mise en place d'un programme continu DEC-BAC en sciences infirmières, programme qui a réduit d'un an le cursus universitaire.

- L'UQAT mentionne la recherche-action sur le baccalauréat en enseignement professionnel à laquelle elle participe avec l'UQAC, l'UQÀM, l'UQAR, l'UQO et les universités Laval et de Montréal.

C - LA RESPONSABILITÉ DE LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS

1. Le compte rendu

Aucun établissement ne possède de compte rendu propre à la reconnaissance des acquis.

2. Compte rendu inclus ailleurs

- À la Télé-université, des données statistiques sur la reconnaissance des acquis sont intégrées à celles portant sur les effectifs étudiants dans le rapport annuel de la Direction de l'enseignement et de la recherche.

3. Remise du compte rendu

- À la Télé-université, le rapport est diffusé à l'interne.

4. Personne ou service responsable

Si la reconnaissance des acquis ne fait l'objet d'aucun compte rendu particulier, elle relève en revanche de divers acteurs.

- Université Concordia : chaque école ou faculté a la responsabilité de la reconnaissance des acquis, chapeautée par la vice-rectrice adjointe aux études.

- Université Laval : les directeurs et les directrices de programme sont responsables de la reconnaissance des acquis.

- Université de Montréal : la responsabilité est fractionnée et tributaire des pratiques des unités responsables des affaires académiques. Les vice-doyens aux études sont responsables de l'attitude d'ouverture ou de résistance à cet égard, et de l'application des mesures en ce domaine dans leurs facultés.

- Télé-université : le rapport annuel de la Direction de l'enseignement et de la recherche (qui contient les statistiques sur la reconnaissance des acquis) est sous la responsabilité de son directeur.
- UQAR : au premier cycle, la gestion de la reconnaissance des acquis relève des directeurs de modules et au deuxième cycle, des comités de programmes.

- UQAT : la reconnaissance des acquis relève du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

D - AUTRE

1. Information additionnelle

Plusieurs établissements nous ont fait parvenir des extraits de leurs règlements.

2. Les commentaires

- À l'Université de Montréal, la reconnaissance des acquis est perçue comme un problème de taille, compte tenu de la complexité probable de la mise en place d'une organisation ou d'une structure adéquate à cet effet. Le Ministère fournit des indications au sujet des équivalences pour les diplômes étrangers, mais l'évaluation des compétences individuelles demeure fragmentaire.

- Pour l'UQAR, les grands principes de la reconnaissance des acquis pour les études avancées devraient être élaborés par des organismes supranationaux comme l'UNESCO.

E - LES COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Cette partie fait état de l'information additionnelle et des commentaires fournis au cours des entrevues téléphoniques réalisées auprès de neuf établissements, soit :

- l'Université Concordia,
- l'École nationale d'administration publique,
- l'École de technologie supérieure,
- l'École des hautes études commerciales de Montréal,
- l'École polytechnique de Montréal,
- l'Université Laval,
- l'Université de Montréal,
- l'Université de Sherbrooke,
- l'Université du Québec à Rimouski.

Notons que cette information n'est pas exhaustive puisqu'elle provient d'un échantillon de répondants et ne porte pas sur tous les aspects de la reconnaissance des acquis. La plupart d'entre eux ont fourni davantage d'information et de commentaires que de réponses aux questions posées, manifestant de ce fait leur intérêt pour la question de la reconnaissance des acquis.

1. La procédure

a) Analyse et décision

Dans l'un des établissements, la personne conseillère à l'admission étudie le dossier qui lui est soumis et soumet les cas spéciaux à un comité.

Dans un autre établissement, le coordonnateur décide lui-même de l'acceptation de la reconnaissance des acquis, alors que dans une autre ville, le coordonnateur doit orienter la demande vers le directeur qui a la responsabilité de la décision.

Dans la majorité des autres établissements, les responsables de programme font ce travail seuls ou en collaboration avec les professeurs concernés qui peuvent recevoir les candidats en entrevue. Au deuxième cycle, le comité de programme effectue ce travail.

Bien que cela n'ait pas été signalé par tous, le registraire a généralement la responsabilité ultime de la reconnaissance des acquis. Il doit assurer sa conformité avec le règlement de l'établissement, assurant ainsi la légitimité du titre (crédit) obtenu.

b) Aide

Trois établissements ont indiqué que l'aide était disponible, mais sans être offerte d'emblée. Les candidats peuvent rencontrer des conseillers en orientation qui sont réceptifs à leur demande, mais aucune structure officielle d'aide n'a été établie.

c) Frais

Un établissement impose des frais pour la reconnaissance des acquis, soit 200 $ pour l'étude initiale du dossier et 100 $ pour toute étude subséquente. Ces frais sont jugés insuffisants et un ajustement est prévu en fonction du nombre de crédits demandés.

Un autre exige 30 $, ce montant étant remboursable si la reconnaissance des acquis est approuvée.

d) Mise à niveau

Deux établissements offrent des cours de mise à niveau préalables au programme. L'un d'eux a opté pour cette solution à la suite de la contestation juridique d'un refus de reconnaissance des acquis. Il souhaitait éviter la répétition d'un tel incident.

Aucun commentaire n'a été émis sur la formation manquante. Il semble que, pour le moment, cet élément ne pose pas de problème, contrairement à ce qui se passe au secondaire et au collégial.

2. L'évaluation

En général, l'évaluation des demandes de reconnaissance d'acquis se fait d'après les descriptions de cours et la comparaison des syllabus. Toutefois, plusieurs ont souligné que les bases d'analyse ne sont pas claires.

Il n'existe pas d'instrumentation officielle à cette fin, nous a-t-on répété. Le gros bon sens, associé à l'expérience accumulée, y suppléent. Certains départements ou modules conçoivent des grilles d'équivalences pour les demandes qui reviennent régulièrement. Dans l'un des établissements, des unités ont adopté des grilles d'analyse et des tables d'équivalences, mais pour les dossiers scolaires seulement.

« Dans l'ensemble, l'évaluation demeure subjective et très variable, avec des *colles* », affirme un répondant déçu de la procédure. Les études antérieures et les pièces justificatives sont analysées. On le fait au cas par cas. « Elle se fait à la force du poignet, par la partie responsable », nous a-t-il dit. Aux études supérieures, l'un des établissements ne motive pas son refus et l'étudiant n'a droit à aucune procédure d'appel.

On peut exiger des tests d'évaluation, qui sont les mêmes qu'à l'enseignement régulier, mais le taux d'échec est élevé. On peut aussi exiger des examens de contrôle pour des étudiants étrangers, notamment pour des cours spécialisés à haute teneur technologique, surtout lorsque les cours de laboratoire ont été faits sur papier, dans le pays d'origine, plutôt que d'avoir recours à l'informatique.

L'évaluation des demandes de candidats étrangers se fait sur la base des programmes et des plans de cours détaillés. Pour des réfugiés sans papier, un établissement nous a dit faire des *entourloupettes* relatives au règlement. Exceptionnellement, pour des raisons humanitaires, la lettre d'un avocat qui connaissait bien un candidat a été retenue comme preuve suffisante de scolarité. Dans tous les cas, a-t-on affirmé, le premier semestre est révélateur et permet de savoir si l'étudiant a les connaissances nécessaires à la poursuite de son programme.

Une professeure mise au courant de la recherche s'est montrée vivement intéressée à faire connaître son point de vue, particulièrement sur la reconnaissance des acquis pour les personnes immigrantes et réfugiées. Elle soulignait le drame que représente pour elles la difficulté d'obtenir une telle reconnaissance. Elle faisait remarquer que, selon le CAMO – personnes immigrantes, 30 % des médecins pratiquant en Ontario ont été formés à l'étranger. Dans cette province, les ingénieurs étrangers peuvent aussi faire un stage de six mois en industrie. Le taux de réussite est de 85 %.

Un autre établissement évalue ce qui a été fait dans le pays d'origine de la personne, sans préciser les bases qu'il applique, et accorde en général 60 % des crédits pour des études dans un domaine semblable.

3. L'expérience

L'expérience semble la bête noire de la reconnaissance des acquis. Un établissement ne la reconnaît tout simplement pas : ce n'est pas dans sa culture. Quoique mentionnée dans son règlement, un autre établissement n'en fait jamais, en pratique.

« Comment faire? » nous a-t-on demandé sur le ton de l'exaspération. « Pas facile à traiter », de répondre une autre personne.

Un établissement fait une évaluation *holistique* du dossier du candidat à l'admission, mais ne possède aucun mécanisme de reconnaissance des acquis. Un autre est très libéral pour ce qui est de reconnaître, à l'admission, l'expérience au certificat.

Les acquis expérientiels sont les plus difficiles à analyser, selon un autre répondant. Le dialogue avec l'étudiant tourne vite à la négociation : l'étudiant cherche à se faufiler et l'établissement ne veut pas de diplôme à rabais. Officieusement, l'étudiant est amené à passer un examen. On lui rend un mauvais service, puisque cet examen est prévu pour les étudiants qui ont suivi un cours structuré. Ce même répondant précise que les coordonnateurs d'une même unité comparent leurs pratiques, mais que cette comparaison ne se fait pas entre les unités.

Dans l'ensemble, toutefois, les acquis expérientiels posent problème pour l'attribution de crédits. Un établissement nous a dit envier l'ordre des pharmaciens et celui des chimistes qui ont alloué les fonds nécessaires à la mise en place d'une procédure solide de reconnaissance des acquis.

La demande de reconnaissance d'acquis expérientiels est moins courante. Les répondants affirment qu'ils en reçoivent peu ou pas du tout. Les candidats ne sont donc pas toujours informés de cette possibilité.

4. La formation

Il semble qu'aucune formation particulière n'ait été offerte par les établissements sur la reconnaissance des acquis. Les deux seules personnes qui ont répondu par l'affirmative à cette question ont acquis la formation en assistant à des conférences et à des congrès nationaux et internationaux, d'une part, et en participant à un projet sur la reconnaissance des acquis, d'autre part. Il s'agit d'exceptions. La plupart des répondants acquièrent leur formation sur le tas.

5. Les attitudes

L'ouverture ou la résistance varient beaucoup selon les établissements. Certaines personnes très impliquées dans la reconnaissance des acquis considèrent toutefois qu'il s'agit d'une surcharge de travail.

On note une ouverture pour ce qui est des certificats, mais beaucoup de résistance au deuxième cycle. Cette résistance se manifeste aussi du côté des diplômes : on exige qu'un minimum de crédits soit acquis dans l'établissement[7].

Un autre établissement semble s'ouvrir à la reconnaissance des acquis, surtout lorsqu'il s'agit de projets concrets : un livre a été produit au deuxième cycle. À ce niveau, la reconnaissance des acquis est plus facile, même pour des formations menant à un droit de pratique, ce qui est le fait de la moitié des programmes.

Ailleurs, enfin, la sensibilité est de plus en plus grande parce la reconnaissance des acquis est de plus en plus complexe.

6. Des recommandations

Un premier regroupement de recommandations porte sur l'évaluation. On souhaite des référentiels d'apprentissage mieux articulés et on voudrait un référentiel d'admission applicable à la base *Autre que le diplôme*, une politique administrative sur la reconnaissance des acquis à l'admission et des acquis en vue de l'obtention d'un diplôme. On voudrait également que la procédure soit la même pour les jeunes et pour les adultes.

Un établissement souhaite la création d'un centre par l'intermédiaire de la CREPUQ, pour les universités. Ce centre pourrait être semblable à celui qu'on met sur pied pour les collèges de la région de Montréal. Il ne ferait que fournir des avis et servirait en quelque sorte de répartiteur. Les demandes seraient étudiées par des comités où siégerait un spécialiste de la discipline du candidat ou de la candidate.

Un autre établissement prétend que la reconnaissance des acquis serait plus juste si l'on adoptait un barème uniforme puisque, présentement, elle sert trop au *marketing*. Le nombre de reconnaissances des acquis par programme devrait être limité. De telles limites existent, mais de l'avis de notre interlocuteur, elles sont trop larges dans certaines universités[8].

Plusieurs réclament des incitatifs, notamment financiers, pour la reconnaissance des acquis. Les mécanismes à créer exigent un investissement important. Il faut des fonds pour se doter de ressources. On cite l'exemple de l'Université de Colombie-Britannique, un chef de file en ce domaine. Des incitatifs faciliteraient la mise au point d'un encadrement sérieux et de vrais programmes qui éviteraient d'avoir à quêter constamment et d'aboutir à des résultats mitigés et fragiles.

On voudrait donner la chance à ceux et à celles qui sont sur le marché du travail, avec des programmes *serrés*, par exemple pour les médecins étrangers, comme il en existe en sciences infirmières.

---

[7] *On notera que cette exigence est inscrite dans la majorité ou dans tous des règlements pédagogiques ou des études, mais notre interlocutrice ne semblait pas au courant et y voyait une forme de résistance.*

[8] *Ce commentaire a été fait par l'établissement qui prétend que la reconnaissance des acquis ne fait par partie de sa culture.*

Enfin, un répondant adresse une recommandation à l'ACDEAULF : « Épousez la cause de la reconnaissance des acquis » et une autre personne, aux vice-recteurs : « Bougez là-dessus, car votre clientèle *(sic)* change ».

F - LES PROJETS NOVATEURS

Guide d'entrevue

1. Quelle est l'origine de votre projet?
   À quels besoins répond-il? Comment ces besoins se sont-ils manifestés?
   Qui a pris l'initiative d'y répondre?

2. Qui est impliqué dans le projet? Personnel enseignant, professionnel, administratif, étudiant, consultant externe, etc.?

3. Quel est l'objectif du projet?
   Quelles sont les principales dimensions du projet? (Ex. : la réglementation, l'évaluation, les outils, l'information, etc.)
   Quels sont les résultats attendus?

4. Quel en est le déroulement?
   À quel point en êtes-vous rendus? Quelles en sont les échéances?

5. Quelles leçons ont été apprises jusqu'ici?
   En quoi vos propositions seront-elles utiles à votre établissement? Aux étudiants?
   Des expériences extérieures ont-elles été répertoriées ou étudiées pour éclairer votre projet? Lesquelles? Ont-elles été utiles? En quoi?

6. Quelles conclusions – finales ou sommaires – tirez-vous relativement à la reconnaissance des acquis dans votre établissement?

7. Quelles réflexions votre projet vous inspire-t-il relativement à la reconnaissance des acquis dans l'ensemble des établissements universitaires du Québec?
   Quelles recommandations formuleriez-vous?

La grille a servi de guide général pour les entrevues qui ont pris la forme de conversations sur des projets.

L'information sur les projets dits *novateurs* a été recueillie au cours d'entrevues téléphoniques. Les projets eux-mêmes ont été mentionnés à l'occasion des échanges avec des répondants de différents établissements.

Certaines personnes ont dit douter de l'existence de tels projets dans leur établissement. Lorsque les personnes n'étaient pas au courant, elles nous orientaient vers d'autres informateurs. « S'il existe des projets, nous a dit un répondant, ils se font toujours à la pièce et relèvent des directions des facultés. »

1. Université de Sherbrooke – Programme de toxicomanie

Le projet de madame Lise Roy, responsable des programmes de toxicomanie de l'Université de Sherbrooke, consistait à rédiger un guide de reconnaissance des acquis à l'intention des étudiants, avec la collaboration de personnes du certificat en toxicomanie de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en avait fait la demande, sans toutefois fournir de ressources matérielles ou financières.

Les candidats au perfectionnement comptaient déjà un bon nombre d'années d'expérience et la scolarité s'avérait trop longue. La reconnaissance des acquis pouvait en réduire la durée et l'objectif était de faciliter cette démarche. On devait essentiellement monter un portfolio simplifié. Le guide aide donc les candidats à établir un dossier de preuves et fournit les explications nécessaires, du début jusqu'à la fin[9].

La prochaine étape, selon madame Roy, serait de mettre un outil au point, par exemple un examen. On a aussi besoin de programmes qui serviraient de pont vers les cours, mais les facultés ne sont pas équipées pour les mettre sur pied. « Sans service spécial, dit-elle, il y a un vide. On attend que l'Université se positionne sur la question de la reconnaissance des acquis. »

Il est important que la démarche de reconnaissance des acquis soit simple. C'est pourquoi le portfolio a été simplifié et transformé en dossier de preuves. Ceux qui en ont bénéficié l'ont apprécié et ont trouvé les cours très utiles.

Elle souhaiterait que l'ACDEAULF ou qu'une autre instance crée des outils et les mette à la disposition de tous dans Internet.

2. Université de Sherbrooke - Programme d'enseignement en éducation physique et à la santé

Madame Nicole Dufresne dit avoir été sensibilisée à la reconnaissance des acquis notamment par l'ACDEAULF et par la responsable de l'Éducation des adultes de l'Université qui était, à l'époque, madame Monique Chaput.

[9] On peut le trouver sur le site de l'Université : *www. usherb.ca/toxicomanie/etudiants /outils/guide_acquis.pdf*.

Le travail en question consistait à rédiger un questionnaire pour connaître les activités des candidats qui satisfaisaient aux objectifs des cours. Un travail important de clarification de ces objectifs a été fait et ils sont traduits en *capacités de faire*, une fois le cours complété.

Les demandes de reconnaissance des acquis sont peu nombreuses. La Faculté est petite et ne fait pas de promotion, mais tente de se faire connaître, surtout au cégep où les cours ont des points communs avec ceux du programme. Trois crédits sont accordés pour des cours de quatre crédits, et l'étudiant doit fournir un travail d'appoint pour combler la différence.

Le manque d'outil et de soutien institutionnel est important. « Nous avons besoin de savoir comment se fait la reconnaissance des acquis, dit encore madame Dufresne. » Elle insiste beaucoup sur ce problème dans le secteur de l'enseignement. Lorsque des acquis expérientiels sont reconnus, le Ministère peut ne pas reconnaître l'année de scolarité, ce qui entraîne une baisse importante de salaire éventuel et pénalise les étudiants.

3. Télé-université et programme universitaire des Forces canadiennes

Aux termes d'un contrat avec le ministère de la Défense nationale, la Télé-université accrédite des cours offerts par les écoles et institutions de formation des Forces canadiennes, et ce, depuis 1987[10]. Il s'agit du Plan universitaire des Forces canadiennes.

Le contrat porte sur une offre de service de la Télé-université, notamment sur la création d'un bureau particulier, avec 2,5 personnes de secrétariat, de formation professionnelle et de formation technique. Ce bureau sert de guichet unique et offre du counselling aux candidats.

La Télé-université analyse en détail les contenus des cours militaires et les compare aux objectifs de ses propres cours et programmes. Lorsqu'elle en dégage un nombre suffisant de parallèles et de similarités, des *crédits octroyables* sont accordés à titre d'exemption ou d'intégration.

L'exemption est retenue si les contenus du cours militaire correspondent de très près à ceux d'un ou de plusieurs cours de la Télé-université. L'intégration est associée aux contenus qui correspondent plutôt à certains objectifs d'un programme.

Les étapes du processus, très systématique, d'accréditation d'un cours militaire sont clairement définies.

a) La demande

La demande d'accréditation est soumise à la Télé-université par les étudiants militaires de la Télé-université même ou par un représentant des Forces canadiennes.

[10] *L'information présentée ici est tirée d'un texte remis par monsieur Pierre Lafleur, responsable de ce programme à la Télé-université, et de notre entrevue téléphonique avec lui.*

b) L'étude du syllabus

L'école militaire responsable du cours en met un syllabus détaillé — certains ont jusqu'à 300 pages — à la disposition de la Télé-université. Les objectifs d'apprentissage y sont très clairs et respectent les normes andragogiques applicables au domaine.

La Télé-université examine d'abord globalement le contenu du cours et détermine, d'une part, s'il appartient au niveau universitaire (concepts, théories) collégial ou secondaire (technique, appliqué) et, d'autre part, si sa durée ainsi que la méthodologie d'apprentissage et d'évaluation répondent aux normes acceptables. Ainsi, la durée d'un cours militaire doit être d'une centaine d'heures pour être éventuellement jugé équivalent à un cours de trois crédits.

Vient ensuite l'analyse détaillée du contenu du cours pour en dégager les parallèles et les similarités avec des cours ou des objectifs de programmes de la Télé-université.

c) Recommandation et approbation

Un rapport résume les objectifs du cours militaire et les contenus pertinents, et dégage les similarités avec les cours ou les objectifs des programmes de la Télé-université. Il se termine par des recommandations quant à l'octroi de crédits, sous forme d'exemptions ou d'intégration dans certains programmes.

Le rapport est soumis aux directeurs d'UER (facultés) pour être révisé et des modifications peuvent alors être demandées. Si tel est le cas, le rapport modifié leur est de nouveau soumis pour révision finale, approbation et signature.

d) Banque d'accréditation

Les accréditations ainsi approuvées sont ajoutées à la banque d'accréditation des cours militaires de la Télé-université. Ainsi, lorsqu'un étudiant militaire soumet une demande de reconnaissance des acquis, la Télé-université compare la liste des formations militaires suivies avec celle des cours de la banque d'accréditation et lui accorde ou non des crédits en conséquence.

Depuis 1987, une quarantaine de cours militaires ont été évalués et accrédités. D'autres sont en cours d'évaluation et d'autres encore le seront au cours des mois à venir.

Comme les Forces canadiennes modifient constamment leurs cours, la Télé-université doit tenir ses analyses constamment à jour.

e) Les acquis expérientiels

Les acquis expérientiels sont jugés d'après le grade des candidats et sont automatiquement crédités. Ces personnes ont en effet suivi des cours de leadership et de gestion ainsi que des cours de métier et elles ont de l'expérience. La Télé-université ne leur impose pas d'examen et n'exige pas de dossier de preuves.

Pour les métiers à forte composante informatique, on accorde les crédits sur la base de l'expérience[11].

4. Université du Québec à Rimouski
Le programme de baccalauréat en enseignement professionnel

Ce projet de recherche-action MEQ-universités, dont nous a parlé madame Chantal Roussel de l'Université du Québec à Rimouski, est commun à sept établissements, soit l'Université Laval, l'Université de Sherbrooke, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec à Montréal, l'Université du Québec à Rimouski, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec en Outaouais. L'UQAT nous a transmis un diaporama à ce sujet. Le résumé présenté ici est tiré de l'entrevue avec madame Roussel et l'information a été complétée à l'aide du diaporama.

a) Le cadre du projet

L'objectif du projet est de se doter d'un solide dispositif de reconnaissance des acquis qui soit, dans la mesure du possible, commun aux universités concernées. L'analyse se fonde sur le concept de compétence. Il a trait spécifiquement au programme de baccalauréat en enseignement professionnel.

b) La démarche des candidats

La démarche des candidats est basée essentiellement sur un portfolio au moyen duquel la personne doit démontrer des compétences qui dépassent les objectifs du diplôme d'enseignement professionnel.

Les compétences générales concernent les activités de travail ou de vie professionnelle et l'application de principes de nature technique ou scientifique liés au métier. Les compétences particulières ont trait aux tâches du métier et le processus de travail, aux étapes les plus importantes de l'exécution des tâches.

Les candidats doivent présenter leur curriculum vitæ et faire une mise en valeur de leurs compétences, des ressources personnelles mises en œuvre, des ressources de l'environnement de travail ayant permis d'acquérir les compétences en question ainsi que les réalisations, les faits vécus, les problèmes rencontrés et les innovations.

Ils doivent faire la démonstration de chacune des neuf compétences ciblées et présenter trois ou quatre situations de travail pour chacune. Ils doivent également présenter des preuves — pièces justificatives à l'appui — qu'ils ont réellement fait ce qu'ils disent avoir fait.

---

[11] *On peut consulter le site Internet de la Télé-université pour obtenir de l'information plus détaillée sur le Programme universitaire des Forces canadiennes, à l'adresse suivante : www. teluq.uquebec.ca/siteweb/pufc/.*

En moyenne, cette démarche couvre un trimestre et elle est soutenue par un cours sur le bilan des acquis. L'élaboration du portfolio donne droit à trois crédits. Les universités Laval, de Sherbrooke et du Québec à Montréal n'exigent pas de portfolio, mais la démarche est semblable.

La constitution du portfolio implique une somme de travail considérable : il n'est pas facile, surtout pour des travailleurs autonomes, de trouver les éléments de preuve nécessaires. La documentation est très lourde. Les étudiants trouvent néanmoins cette expérience très valorisante et présentent parfois leur portfolio à leurs employeurs.

c) Le processus

Une fois le portfolio déposé, une copie est envoyée à un jury composé de deux personnes de l'Université, soit la personne responsable du programme visé et un ou des enseignants, de même qu'à des experts de contenu habituellement à l'emploi du centre de formation professionnelle et qui enseignent ces cours. Ces personnes ne sont pas faciles à trouver à Rimouski, étant donné l'étendue du territoire. Elles doivent provenir de secteurs différents et ne pas connaître le candidat. Des éléments semblables, sans être identiques, se trouvent dans les établissements qui participent au projet et qui, par ailleurs, travaillent à harmoniser le processus.

L'évaluation des niveaux de compétence est faite à partir d'une grille d'analyse. Le défi consiste à évaluer objectivement le portfolio. On pourrait en effet être tenté de présumer de la compétence du candidat à cause de ce qu'elle sous-tend. Il faut tenir compte ce qui est réellement dit et démontré. Les critères doivent être rigoureux sans être rigides.

Si le jury a des questions précises relativement au portfolio, l'étudiant peut être reçu en entrevue, à l'UQAR. D'autres universités refusent de telles rencontres à cause du nombre trop élevé de demandes.

d) Un bilan provisoire

Les avantages pour l'université participante sont toutefois moins nombreux que les difficultés. Ces travaux lui permettent de cerner les connaissances des étudiants et de mieux connaître leurs besoins de formation. Madame Roussel n'a pu trouver d'autres points positifs, au moment de notre conversation.

Les difficultés sont nombreuses, en commençant par la lourdeur de la démarche, pour le personnel qui en assume la responsabilité, et la somme de travail qu'elle requiert est très élevée. On doit d'abord former le jury de sélection. Dans un grand territoire, le recrutement est fait en petit groupe ou individuellement, et doit être continuellement répété. Avec une constituante à Rimouski et l'autre à Lévis, la tâche est encore plus complexe. Il faut parfois sortir du territoire pour trouver des experts ayant les compétences requises.

On doit entrer en communication avec les membres pressentis et planifier les rencontres en tenant compte de leurs disponibilités, souvent limitées. Des photocopies de toute la documentation fournie par l'étudiant leur sont remises. Le personnel préside les rencontres et forme les experts de contenu sur les méthodes d'analyse et la signification des niveaux de maîtrise des compétences.

Les rencontres se tiennent sous forme de plénières, puis des équipes sont formées pour l'analyse. De retour en plénière, les équipes confrontent leurs analyses et dégagent un consensus. Le personnel doit donner suite aux recommandations du jury.

Madame Roussel est présentement seule en charge de ce processus dans son établissement. Elle a invité un collègue qui agit à titre de co-enseignant et de co-responsable du jury. Tout ce travail additionnel est considéré comme faisant partie d'une tâche normale.

Enfin, d'un point de vue financier, ce processus rapporte peu à l'université, au regard de ce qu'il exige. À l'UQAT, les experts de contenu sont rémunérés; madame Roussel n'a pas précisé si c'était le cas à Rimouski.

e) Des recommandations

Madame Roussel formule deux recommandations, l'une concernant les établissements et l'autre, le Ministère. Elle souhaiterait que les premiers soient sensibilisés à l'importance de la reconnaissance des acquis. Elle-même n'a pas le temps d'informer les collègues de ce qu'elle fait.

Elle recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de mettre en place une structure formelle assortie de financement pour créer et mettre au point différents moyens de faire valoir ces compétences ainsi que pour explorer d'autres possibilités de reconnaissance des acquis.

5. Autre

Il existe sans doute des projets dans d'autres établissements ou d'autres unités administratives, mais nos répondants n'en ont pas fait mention.

L'Université Laval a aussi un programme avec les Forces canadiennes et l'on peut supposer que le processus est assez similaire à celui de la Télé-université. L'Université Laval a aussi un programme semblable avec l'École nationale de police du Québec. Elle examine présentement l'évaluation des acquis des gestionnaires sans maîtrise et qui travaillent dans le réseau de la santé de Montréal en vue d'évaluer leurs compétences en vue de postuler un emploi exigeant ce diplôme.

G - LES QUESTIONS ET LES CONSTATS

Ce qui frappe dans les réponses, l'information additionnelle et les commentaires est le manque de direction générale au sujet de la reconnaissance des acquis. L'isolement, et surtout le manque de ressources des personnes qui s'intéressent au dossier et tentent de le faire avancer, le rendent extrêmement lourd à porter. Si des comités et des commissions d'étude ont travaillé ou travaillent encore sur cette question, les résultats sont extrêmement maigres et se situent surtout sur le plan des principes généraux plutôt que sur celui de l'action concrète.

Cet isolement et ce manque de direction, qui s'ajoutent à l'absence de processus véritablement structuré et formalisé, font en sorte que la reconnaissance des acquis est, en pratique, soumise au bon vouloir de celles et de ceux qui acceptent cette surcharge de travail, en espérant faire aussi

bien que possible. Le manque d'instruments rend la tâche plus ardue et les résultats plus subjectifs, particulièrement en ce qui concerne la reconnaissance des acquis expérientiels. Il faut savoir gré à ces personnes des efforts qu'elles déploient, mais il faudrait surtout leur fournir le cadre, le soutien et les ressources pour accomplir un travail qui devrait être mieux défini.

CONSTAT nº 14

Un certain nombre d'observations et de besoins se dégagent des réponses au questionnaire et des entrevues réalisées :

a) il n'existe pas, présentement, de politique propre à la reconnaissance des acquis dans les établissements universitaires du Québec;

b) il semble que, actuellement, la démarche en vue de la reconnaissance des acquis n'est ni simple ni accessible;

c) il existe un urgent besoin d'outils communs et accessibles en reconnaissance des acquis;

d) il semble que la sensibilité à la reconnaissance des acquis est très variable à l'intérieur même des établissements et que le soutien institutionnel pour offrir ce service est peu développé;

e) il semble que la reconnaissance des acquis extrascolaires présente des problèmes particuliers et un défi pour les établissements. Les personnes qui s'en préoccupent s'en trouvent encore plus isolées.

Conclusion

A - LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS : LE VOLET QUANTITATIF

L'hypothèse de départ de cette recherche selon laquelle la reconnaissance des acquis existe bel et bien dans les établissements universitaires du Québec s'avère fondée : 20,1 % des personnes qui y sont inscrites ont, de fait, été admises selon une base *Autre que le diplôme*. De plus, quelque 47 000 reconnaissances d'acquis ont été effectuées en cours de programme, durant les deux années couvertes par la recherche.

Selon la deuxième partie de l'hypothèse, la reconnaissance des acquis est mal connue et très variable d'un établissement à l'autre, et même à l'intérieur d'un même établissement. La recherche corrobore également cette hypothèse.

1. Une reconnaissance des acquis mal connue

La reconnaissance des acquis est mal connue, d'une part, parce qu'on ne sait trop comment s'y attaquer, surtout aux acquis expérientiels, et d'autre part, parce que les responsables connaissent souvent mal cette réalité dans leur propre établissement. Au cours des entrevues, nous avons recueilli des commentaires qui ont par la suite été contredits par les données des établissements concernés. Ainsi, l'un d'eux avait affirmé catégoriquement ne pas faire de reconnaissance d'acquis à l'admission alors que plus de 14 % des étudiants y avaient été admis sur une base *Autre que le diplôme*.

Cette méconnaissance est aussi, et surtout, due à l'absence de normalisation de la consignation des données. On procède à l'enregistrement pendant un temps pour ensuite éliminer les données lorsque l'étudiant est effectivement inscrit à son programme; on peut ne pas les consigner du tout dans certains cas, ou encore en confier la responsabilité à des unités administratives plutôt que de les centraliser. Il est donc difficile de les consulter.

Si la présente recherche offre le portrait le plus à jour possible de la reconnaissance des acquis, il n'en demeure pas moins qu'un flou entoure plusieurs points. Elle doit cependant être considérée comme un départ pour arriver à connaître véritablement cette situation.

Le fait que les données soient consignées si différemment entraîne sa part de difficultés. Selon des calculs non officiels effectués sur celles d'un établissement — qui a pourtant démontré concrètement sa préoccupation en la matière — toutes les disciplines enregistrent un taux de reconnaissance à l'admission de beaucoup inférieur à la moyenne d'ensemble qui est de 20,1 %.

2. Une reconnaissance des acquis très variable

Comme nous l'avons signalé dans la présentation du rapport, les bases d'admission et les programmes sont aussi nombreux que variés. Les modes de reconnaissance des acquis le sont également, ce qui accentue la difficulté de bien connaître cette réalité.

Si l'on se fie aux commentaires sur la difficulté à reconnaître les acquis, l'application des diverses bases retenues est tout aussi variable, ce qui entraîne de nombreux problèmes.

3. Une variété selon les disciplines et les programmes

Il est intéressant de constater que le pourcentage de reconnaissance des acquis à l'admission, dans la plupart des disciplines, est proportionnel à la population de cette discipline par rapport à l'ensemble.

Administration détient plusieurs palmes pour ce qui est de la reconnaissance des acquis à l'admission, et quatre autres disciplines ont des moyennes supérieures à la moyenne d'ensemble. Santé : paramédicale, Sciences appliquées et Droit se situent à l'autre extrémité du spectre. Administration vient aussi en tête des reconnaissances en cours de programme, suivie de Sciences humaines et de Sciences appliquées, les trois seules disciplines à dépasser les 10 % de l'ensemble des reconnaissances.

Les pourcentages de reconnaissances par programme affichent des différences notoires. Le nombre de personnes admises selon la base *Autre que le diplôme* et qui étudient à temps partiel est deux fois plus élevé qu'à temps complet.

Par ailleurs, les admissions classées *Autre que le diplôme* dans les établissements des centres urbains sont assez semblables à celles des régions. Les étudiants à temps complet aux deux cycles y sont plus nombreux en région, et ceux à temps partiel au deuxième cycle, plus nombreux dans les centres urbains.

Bien des questions restent à explorer pour mieux comprendre le phénomène de la reconnaissance des acquis et mieux l'orienter, au besoin.

4. Les modes de reconnaissance des acquis

L'existence de la reconnaissance des acquis est de nouveau confirmée avec 47 284 cas rapportés au premier cycle, soit plus que les 21,6 % à l'admission.

Si l'équivalence de cours domine, l'exemption suit de loin et l'équivalence de programme reste le parent pauvre. Près des trois-quarts des équivalences de cours sont accordées pour les *Programmes de baccalauréat et de doctorat de premier cycle* alors que la proportion des admissions sur une base *Autre que le diplôme* est d'environ 11 %.

Il serait intéressant d'examiner la tendance à l'admission au regard de celle qui se dessine pour la reconnaissance en cours de programme en tenant compte de la nature des acquis à l'étude.

5. La reconnaissance des acquis, le DEC technique et les programmes

Le fait que quatre établissements seulement aient pu fournir des données sur la reconnaissance associée au DEC technique est regrettable, car on ne peut dresser un portrait réaliste de ce secteur en croissance.

Un autre problème qui passe inaperçu dans les données, mais qui nous a été signalé au cours des entrevues, est celui de la reconnaissance des acquis de personnes ayant étudié ou travaillé à l'étranger.

Il y a peu à dire sur la reconnaissance de programmes, si ce n'est qu'il serait nécessaire d'avoir des données par discipline et sur une plus longue période pour pouvoir dégager des tendances.

B - LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS : LE VOLET QUALITATIF

1. L'aspect officiel

Il ressort clairement de la recherche que la reconnaissance des acquis n'a pas encore été officialisée dans une politique particulière visant la responsabilité dans son ensemble et l'établissement de bases d'évaluation claires et bien définies. Si le processus a été, à des degrés divers, officialisé dans les règlements pédagogiques ou des études, ce n'est pas le cas dans tous les établissements.

Nous avons déjà présenté les difficultés que posent les données relatives à la reconnaissance des acquis. Si le ou la registraire a la responsabilité ultime de décider de la validité de la demande de reconnaissance, cette responsabilité est de nature légale et non pédagogique; cette dernière relève des responsables des modules, des départements et des facultés. L'absence de politique en la matière et la décentralisation, voire l'éparpillement des responsabilités, font en sorte que les interventions vont dans tous les sens et se concrétisent un peu au hasard, selon l'intérêt très variable qui lui est porté et souvent, la générosité et la disponibilité des personnes qui acceptent de s'en occuper.

Dans ces conditions, il est difficile, sinon impossible, d'adopter des orientations claires et de développer la reconnaissance des acquis selon une philosophie et des principes souvent énoncés dans les règlements, mais qui ne sont pas appliqués faute de soutien.

Certains établissements ont étudié la question, et l'un d'eux s'y consacre encore présentement, dans le but de concevoir une politique valable. D'autres souhaitent arriver à une politique particulière ou à une politique-cadre, mais le mécanisme pour y arriver n'est généralement pas encore en place.

La bonne volonté est réelle d'arriver à résoudre le problème que posent la structure et le processus de reconnaissance des acquis. La volonté de s'atteler à la tâche est moins évidente. Les moyens financiers et le leadership font sérieusement défaut, tout comme la connaissance d'exemples positifs qui existent pourtant, notamment dans l'Ouest canadien. Dans ces provinces, les gouvernements ont accordé des fonds importants aux établissements, et certains, le Manitoba par exemple, ont même un service ministériel rattaché à ce dossier.

2. Les instruments de reconnaissance

Le manque d'instruments ou d'outils a été signalé par des répondants interviewés. À plusieurs reprises, des responsables d'établissements nous ont dit que l'évaluation se faisait sur la base des objectifs d'apprentissage des cours. Ces objectifs sont-ils clairs et précis? La réponse est toujours

très positive. Une brève recherche dans les sites Internet démontrent le contraire. Les objectifs dits *d'apprentissage* sont plus souvent qu'autrement des contenus de cours, des objectifs d'enseignement. Ils sont formulés de la façon classique.

Il n'existe aucune formation à la reconnaissance des acquis et ce manque est ressenti par le personnel enseignant qui doit créer ses propres outils à partir de rien. Le portfolio demeure le moyen privilégié, mais sa lourdeur en rebute plusieurs. À ce jour, nous ne connaissons aucune recherche d'envergure qui soit faite au Québec au niveau universitaire pour trouver d'autres moyens pour les candidats de faire valoir leurs acquis, ou pour les responsables d'évaluer ceux qui sont utilisés (portfolio, examens, entrevues), les perfectionner ou en proposer de nouveaux.

Un rapport de recherche publié par l'Association générale des étudiantes et des étudiants de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP) de l'Université de Montréal fait état des expériences de reconnaissance des acquis d'autres provinces. On gagnerait à les connaître afin d'en profiter pour développer nos propres outils. Une personne interviewée a précisé que ces outils sont accessibles dans Internet.

Dans les provinces de l'Ouest, notamment, un travail considérable a été réalisé précisément sur la définition des objectifs d'apprentissage et sur les méthodes d'évaluation. Ce travail s'est fait en équipe, par des personnes chargées du dossier de la reconnaissance et du personnel responsable de cours. Ceux-ci ont vivement apprécié la formation acquise par ce travail, formation qui les a aidés non seulement en éducation des adultes, mais dans les cours réguliers. Il va sans dire que le processus de reconnaissance des acquis en a été amélioré, pour le bénéficie tant des professeurs que des candidats, les deux connaissant clairement les référentiels de la reconnaissance des acquis.

Il faut enfin mentionner que les objectifs des cours des Forces canadiennes sont énoncés clairement et correctement, ce qui facilite la tâche de la Télé-université lorsqu'elle les étudie en vue d'une reconnaissance d'acquis.

La recherche-action relative au programme de baccalauréat en enseignement professionnel représente une tentative fort louable et il faut féliciter les auteurs de ce travail de pionnier. Toutefois, les personnes semblent peu outillées pour explorer de nouvelles voies et doivent plutôt se limiter à officialiser une démarche jusqu'ici laissée un peu à l'initiative de chacun.

3. Un effort collectif

Ce serait un gaspillage d'énergie que d'entreprendre une telle démarche dans chaque établissement, sans coordonner les efforts, sans partager les résultats.

Le désir d'harmonisation des pratiques dans l'ensemble des établissements, de façon à éviter la surenchère, ou encore celui de créer un centre de déblayage des premières demandes démontre qu'on est conscient de la nécessité d'un effort collectif dans la même direction.

Nous estimons que les établissements seraient prêts à participer à un tel effort, pour peu que cette initiative soit financée et coordonnée de façon sérieuse et efficace.

C - LES RECOMMANDATIONS DE L'ACDEAULF

Selon l'ACDEAULF, certains principes doivent guider la reconnaissance des acquis en milieu universitaire :

- l'accessibilité;
- la pérennité;
- l'équité;
- la transparence.

Animé de ces principes, nous formulons les recommandations suivantes.

1re recommandation

Que la CRÉPUQ mette en œuvre, par l'entremise de la Table des vices-recteurs à l'enseignement et à la recherche, des stratégies en vue :

a) d'harmoniser les appellations utilisées en reconnaissance des acquis dans le réseau universitaire québécois;

b) de rendre comparables les pratiques par la mise en place d'un cadre de gestion approprié au sein du réseau universitaire québécois;

c) de rendre publics les résultats des pratiques en reconnaissance des acquis dans le réseau universitaire québécois.

2e recommandation

Que la CRÉPUQ reconnaisse officiellement l'ACDEAULF comme partenaire devant jouer un rôle de vigie et de surveillance au regard des progrès réalisés en reconnaissance des acquis dans le réseau universitaire québécois.

3e recommandation

Que chaque établissement universitaire québécois :

a) se dote d'une politique institutionnelle propre à la reconnaissance des acquis;

b) collige et consigne les données, les outils et le matériel ayant servi à la reconnaissance des acquis afin de rendre compte des pratiques institutionnelles, tant à l'interne qu'à l'externe;

c) donne accès à ces données et à ce matériel aux personnes intéressées à la gestion et au suivi académique de leur établissement;

d) sensibilise et anime la communauté universitaire par rapport à l'importance de la reconnaissance des acquis pour le parcours universitaire des populations étudiantes;

e) soutienne les personnes intéressées à développer ce créneau.

4e recommandation

Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dégage les budgets nécessaires pour la recherche universitaire et le développement d'outils pour l'ensemble des universités, en particulier :

a) *pour le développement de matériel et d'outils visant à rendre plus accessible la reconnaissance des acquis, à améliorer et à développer des pratiques équitables pour l'ensemble de la population étudiante universitaire;*

b) *pour la conception d'outils technologiques pour soutenir la reconnaissance des acquis dans les universités afin qu'ils puissent être utilisés sur une plate-forme numérique;*

c) *pour la mesure et l'évaluation de l'impact de la reconnaissance des acquis sur la persévérance, la réussite et la diplomation;*

d) *pour la reconnaissance des acquis expérientiels, les diplômes étrangers, la formation hors Québec, les DEC techniques et la reconnaissance des acquis en rapport avec des parcours de formation diversifiés et non linéaires des populations étudiantes en formation continue;*

e) *pour le soutien de projets servant à inventorier les pratiques d'ici et d'ailleurs et pour en informer le réseau universitaire, pour échanger du matériel, évaluer les pratiques existantes et les adapter aux besoins du milieu universitaire, pour développer la sensibilité du milieu universitaire par rapport à la reconnaissance des acquis.*

5e recommandation

Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport adopte, pour la reconnaissance des acquis dans les universités, des bases de financement comparables à celles du réseau collégial.

6e recommandation

Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport reconnaisse officiellement l'ACDEAULF comme partenaire devant jouer un rôle de vigie et de surveillance au regard des progrès réalisés en reconnaissance des acquis pour le réseau universitaire québécois et lui alloue des budgets récurrents pour ce faire.

Annexe I

Méthodologie de la recherche

A - LA RECHERCHE

1. La méthode retenue

Le but de la recherche était d'obtenir un état de la situation de la reconnaissance des acquis dans les établissements universitaires du Québec.

À cette fin, l'ACDEAULF devait tenir compte à la fois des règlements des universités et des pratiques qui y ont cours. Il fallait donc établir un portrait tant quantitatif que qualitatif de la situation pour avoir cette vision d'ensemble de la réalité à étudier.

Pour tracer le portrait quantitatif, on a recueilli les données pertinentes enregistrées dans les dossiers officiels des établissements pour les années 2002-2003 et 2003-2004. Pour ce qui est du portrait qualitatif, on a examiné les méthodes de gestion des dossiers, l'évolution de la reconnaissance des acquis de même que certaines pratiques novatrices.

Deux questionnaires, l'un quantitatif et l'autre qualitatif, ont été acheminés par courriel au registraire de chaque établissement, en mai 2005. Un premier suivi téléphonique a été fait à la rentrée et une explication plus détaillée du questionnaire quantitatif a été expédiée par la suite. Des suivis additionnels ont été faits par téléphone et surtout par courriel. Les réponses au questionnaire quantitatif ont été transmises par courriel. Des explications ont été demandées dans certains cas et les données ont été fournies à la dernière minute, soit quelques jours avant la compilation finale des données.

2. Les établissements

Les dix-huit établissements universitaires du Québec ont été sollicités à participer à la recherche. L'Université McGill a décliné l'invitation et l'Université Bishop's n'y a pas donné suite. Le remplacement des deux registraires, précisément au moment de notre demande d'information, peut avoir affecté leur décision.

Les données de l'Institut national de la recherche scientifique ont été écartées puisqu'elles ne répondaient pas aux exigences de la recherche.

Les autres établissements, dont la liste est fournie dans le tableau ci-dessous, ont collaboré activement aux travaux et leur intérêt pour la recherche était manifeste.

Tableau 1 – Établissements participants		
École nationale d'administration publique	Télé-université	Université du Québec à Montréal
École de technologie supérieure	Université Concordia	Université du Québec à Rimouski
École des hautes études commerciales de Montréal	Université Laval	Université du Québec à Trois-Rivières
École polytechnique de Montréal	Université de Montréal	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Institut national de la recherche scientifique	Université de Sherbrooke	Université du Québec en Outaouais
	Université du Québec à Chicoutimi	

3. Le comité d'encadrement

La présidente de l'ACDEAULF, madame Huguette Lagacé (Université du Québec à Rimouski), a assumé la responsabilité de ce dossier et présidé le comité d'encadrement de la recherche auquel ont participé monsieur Pierre Paquet, jusqu'en octobre 2005, ainsi que madame Odette Morin (Université du Québec). Les services de madame Monique Ouellette, consultante en formation et en interculturel, ont été retenus pour mener la recherche.

Des rencontres ont servi à définir l'objet de la recherche et à mettre la dernière main aux questionnaires, à préciser les données à extraire des réponses des établissements, à définir les regroupements et à valider le rapport de recherche. Des échanges et des conférences téléphoniques ont eu lieu au besoin.

4. Le rapport

Une première version du rapport en a été remise à l'ACDEAULF en août 2006 en vue de sa validation. Des membres du conseil d'administration de l'ACDEAULF ainsi que deux experts externes ont collaboré à cette première étape. Une dernière révision a été faite et le rapport final a été déposé en octobre 2006.

B - LA PARTIE QUANTITATIVE

1. Les données à recueillir

Un travail important de réflexion a été effectué pour déterminer quelles données il était à la fois souhaitable et possible de recueillir. Les politiques et les règlements des établissements ont été consultés pour préciser la place qui est faite à la reconnaissance des acquis.

Le choix des données à recueillir s'est avéré plus compliqué que prévu à cause des différences marquées entre les bases d'admission, les programmes et les appellations utilisées en reconnaissance des acquis. Les différences s'étendent à la nature des données consignées et aux méthodes de consignation. Alors que certains établissements ont adopté une gestion centralisée des données, d'autres ne le font qu'en partie, laissant aux facultés une part de cette responsabilité. Enfin, certains ne conservent pas toutes les données sur l'admission une fois l'étudiant inscrit.

2. Le questionnaire

On trouvera en annexe les questionnaires quantitatif et qualitatif acheminés aux vice-rectorats des établissements participants, de même que la lettre qui les accompagnait.

Le questionnaire quantitatif portait sur les bases d'admission (questions A et B), la reconnaissance des acquis en cours de programme (question C), la reconnaissance des acquis liés au DEC technique (question D) et la reconnaissance de programme (question E). Ces éléments sont expliqués plus loin.

3. Les paramètres

a) La classification Clarder

Afin d'assurer une homogénéité des données, la classification Clarder du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a été utilisée. Il s'agit du code auquel doivent se référer les établissements universitaires pour le financement. Il est divisé en onze champs disciplinaires[12] qui regroupent l'ensemble des programmes universitaires. Ce choix s'est par conséquent imposé comme base commune à tous les établissements.

b) La période à l'étude

La recherche couvrait en général les années 2002-2003 et 2003-2004 et chaque trimestre était examiné pour ce qui est du mode de reconnaissance des acquis. L'idéal eût été de couvrir une plus longue période, mais compte tenu de l'objet de la recherche, d'une part, et de l'ampleur de la tâche qui allait être demandée aux établissements, d'autre part, le comité d'encadrement a décidé de concentrer les efforts sur ces deux années.

[12] Pour alléger le texte, le mot *discipline* a été utilisé dans le présent rapport pour faire référence à *champ disciplinaire.*

c) Les cycles visés

La demande portait en priorité sur le premier cycle puisque le nombre d'étudiants y est plus élevé. Pour les études de deuxième cycle, la reconnaissance des acquis n'a été prise en compte que pour la question sur les bases d'admission. Le troisième cycle a été écarté en raison du très petit nombre de reconnaissances des acquis relevées.

d) Les bases d'admission

Les données significatives relativement à la reconnaissance des acquis sont d'abord associées à l'admission. La base d'admission indique en effet si la personne est admise parce qu'elle est titulaire d'un diplôme, c'est-à-dire au premier cycle, le DEC ou l'équivalent et au deuxième cycle, un grade de premier cycle ou l'équivalent. Elle peut aussi être admise sur une base autre, c'est-à-dire que des acquis scolaires ou expérientiels lui ont été reconnus.

Les données recensées ont trait aux étudiants inscrits, de façon à éviter les cas de personnes admises qui ne s'inscrivent pas nécessairement aux trimestres à l'étude.

Les diverses bases d'admission recensées s'élèvent à plus de 50 aux premier et deuxième cycles, comme en fait foi la liste qui suit. Il faut y ajouter ceux de l'École polytechnique qui ont été fournis sous forme regroupée.

Aux fins de l'analyse, les bases d'admission ont été groupées en deux catégories : *Avec le diplôme* et *Autre que le diplôme*. Le tableau 2 illustre le regroupement établi pour chaque établissement participant.

Tableau 2 – Bases d'admission selon les établissements			
Bases **Établissements**	**Avec le diplôme**		**Autre que le diplôme**
Université de Sherbrooke	DEC Certificat ou diplôme universitaire Diplôme de 1er ou de 2e cycle	Équivalent du DEC Brevet A, B, ou C Baccalauréat en enseignement secondaire	Certificat d'études collégiales Inconnu
Université Concordia	Baccalauréat, cégep, collège Secondaire ailleurs qu'au Québec	Études antérieures Universitaire	Secondaire Maturité Maturité et cégep ou secondaire Non disponible
École des hautes études commerciales	DEC 2e certificat ou 3e certificat	1er cycle Réadmission	Expérience Indéterminé
École poly-technique	DEC technique avec profil		DEC technique sans profil Autre
Université Laval	DEC Changement de programme Autre université québécoise	Autre établissement canadien Autre établissement étranger	Candidats adultes (sans DEC) Indéterminé
Université de Montréal	DEC	Universitaire	Autre
Université du Québec à Chicoutimi	Baccalauréat ou l'équivalent Doctorat ou l'équivalent DEC Équivalent d'études collégiales	Études collégiales Études universitaires Maîtrise ou l'équivalent Transfert de crédits universitaires	Adulte (âge, connaissances et expérience)
Université du Québec	Baccalauréat ou l'équivalent Diplôme d'études collégiales Équivalent du DEC*	Études antérieures de niveau universitaire Maîtrise ou l'équivalent	Expérience pertinente et connaissances appropriées

** Formation acquise au Québec ou à l'extérieur, et qui est de niveau équivalent ou supérieur au DEC.*

4. Des bases précises

Les bases d'admission les plus fréquentes sont précises : il s'agit surtout de diplômes, de certificats et d'autres reconnaissances officielles assorties de grades ou non.

5. Des bases plus floues

D'autres bases, imprécises, se sont avérées plus difficiles à classer puisque le sens qu'on leur donnait n'était pas le même partout.

Selon les explications fournies par les établissements concernés, certaines bases peuvent être incluses ou non dans la catégorie *Autre que le diplôme*. Les bases *Inconnu* (Sherbrooke), *Non disponible* (Concordia) et *Indéterminé* (HEC et Laval) ont été incluses parce qu'il s'agit de situations où les étudiants n'ont pu présenter de diplôme et ont donc été admis sur d'autres bases. À l'Université du Québec, le critère *Non déterminé* est le résultat d'une simple particularité de la saisie de données et il n'a pas été retenu.

À l'Université de Montréal, le critère *Autre* rassemble les personnes admises en raison de leur expérience et des connaissances acquises. Toutefois, il inclut aussi celles admises sans DEC, à des programmes préparatoires et de propédeutique, programmes qui ont par ailleurs été exclus de l'étude puisqu'ils ne sont pas de niveau proprement universitaire.

Certaines bases sont claires *(DEC ou équivalent*, *baccalauréat)* alors que d'autres sont beaucoup plus vagues *(Études antérieures, Autre établissement canadien, Université, Études antérieures de niveau universitaire)*. On ne peut déduire qu'un diplôme a été obtenu, que les études ont été complétées ou qu'elles faisaient partie d'un programme semblable à celui pour lequel l'admission est demandée. Ils peuvent inclure une reconnaissance d'acquis *de facto* : on peut accepter un candidat qui a fait des études collégiales sans être titulaire d'un DEC ou encore qui aurait entrepris des études universitaires sans avoir acquis les préalables à celui auquel il s'inscrit.

Par ailleurs, l'inverse est également vrai. *Inconnu, Indéterminé, Non disponible* peuvent inclure des bases d'admission qui devraient normalement être classés dans la catégorie *Avec le diplôme*. Le choix de les inclure dans la catégorie *Autre que le diplôme* se fonde sur l'information obtenue auprès des établissements en cause.

Enfin, l'École polytechnique de Montréal a elle-même classé la quarantaine de bases d'admission qu'elle a recensées selon nos deux catégories.

a) Les programmes

Les types de programmes et leurs titres sont également particuliers aux établissements, au premier cycle comme au deuxième. Trois classes ont été formées au premier cycle et deux au deuxième.

Ces regroupements sont fondés sur les appellations utilisées pour les données fournies par les établissements; ils ont aussi été faits à la lumière des définitions inscrites dans les règlements pédagogiques ou des études. Des clarifications ont été demandées aux établissements dont les définitions posaient problème. Les classes respectent la logique de la recherche.

Le tableau 3 présente le détail des classes retenues pour le premier cycle, soit :

1A Programmes de baccalauréat ou de doctorat de premier cycle

Il s'agit de programmes de ***baccalauréat***, dont la composition est variée, et de ***doctorat de premier cycle.***

1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de premier cycle

Ces programmes peuvent constituer une formation complète ou être des composantes de programmes menant à un baccalauréat.

1C Programmes menant à une attestation de premier cycle

Ce sont des programmes comprenant un nombre variable de crédits et qui ne conduisent pas à l'obtention d'un diplôme, mais bien d'une attestation.

Cette classe est moins nette que les précédentes : la sous-catégorie *Autre* (Université Laval) inclut des *microprogrammes* avec attestation et des *programmes spéciaux* donnant droit à des crédits, sans attestation. Elle a été retenue en raison de l'importance beaucoup plus considérable des microprogrammes par rapport aux programmes spéciaux, très limités.

Au deuxième cycle, deux classes ont été déterminées.

2A Grades de deuxième cycle

Cette classe regroupe les diplômes de ce cycle (diplôme de 2e cycle et DESS), de même que les maîtrises. Ces grades sont donnés dans tous les établissements, à l'exception du diplôme que n'offre pas l'INRS.

2B Programmes pouvant mener à une attestation de deuxième cycle

Le *certificat* (Concordia), et l'*attestation,* le *microprogramme* et le *programme court* (douze des autres établissements) peuvent mener à une attestation de deuxième cycle. Comme au premier cycle, cette classe inclut des programmes assortis de crédits, sans mener à un diplôme (attestation). C'est le cas du *programme court* qui ne compte toutefois qu'une faible minorité d'étudiants et n'affecte pas sensiblement les résultats.

Tableau 3 – Regroupement des programmes recensés			
Classes		**Appellations**	
1er cycle			
1A	**Programmes de baccalauréat ou de doctorat de 1er cycle**	Baccalauréat Baccalauréat + majeure Baccalauréat + majeure + mineure Baccalauréat par cumul	Baccalauréat interdisciplinaire, multidisciplinaire, personnalisé Baccalauréat spécialisé Doctorat de 1er cycle
1B	**Programmes ou composantes de programmes pouvant mener à un grade de 1er cycle**	Certificat Diplôme de 1er cycle	Majeure Mineure
1C	**Programmes pouvant mener à une attestation de 1er cycle**	Autres (Université Laval) Attestation, microprogramme et programme court	Module
2e cycle			
2A	**Grades de 2e cycle**	Diplôme (de 2e cycle, DESS)	Maîtrise
2B	**Programmes pouvant mener à une attestation de 2e cycle**	Certificat	Attestation, microprogramme et programme court

b) Le régime d'études

Il était utile d'inclure le régime d'études pour savoir s'il y avait des différences marquées dans la reconnaissance des acquis, selon que l'on étudiait à temps complet ou à temps partiel. Ce paramètre a été inclus dans les questions relatives aux bases d'admission et à la reconnaissance des acquis en cours de programme.

c) La nature des acquis

La troisième question visait à connaître le mode de reconnaissance des acquis pour l'obtention de crédits au premier cycle.

Le travail de regroupement (tableau 4) s'est avéré un véritable casse-tête. Comme nous l'avons déjà signalé, des modes identiques ont des significations différentes selon les établissements. Ainsi, le mot *équivalence* couvre des réalités différentes selon qu'on se trouve à l'Université du Québec ou ailleurs.

L'Université Concordia simplifie le processus en utilisant le mot *crédit* pour toute forme de reconnaissance d'acquis. Les autres établissements nécessitaient des dénominateurs communs permettant la synthèse des données. Ici encore, les définitions des régimes pédagogiques ou des études ont servi de base au regroupement. Là où il pouvait y avoir confusion, nous avons consulté les établissements eux-mêmes.

L'École polytechnique accorde des *exemptions* et des *équivalences*, mais elle le fait à l'admission. Nous n'avons pas de données pour les reconnaissances en cours de programme.

Le tableau 4 renvoie aux modes qui regroupent les diverses appellations ainsi qu'aux établissements qui les utilisent.

A Équivalence de cours. *Ce mode contient les cours officiels et crédités, suivis dans un autre programme ou un autre établissement. On ne précise pas s'il doit s'agir d'un programme universitaire ou non. Certains établissements reconnaissent des programmes de cégep, d'autres pas. Le facteur commun est le fait qu'il s'agit d'éducation formelle : un cours inscrit dans un programme et assorti d'une évaluation en bonne et due forme.*

B Équivalence de programme. *Ce mode de reconnaissance des acquis ne s'applique pas à un cours précis. Après évaluation, on considère que les candidats ont atteint certains objectifs du programme et on leur accorde des crédits, sans les rattacher à des cours particuliers.*

C Exemption. *Ce mode de reconnaissance dispense les candidats de suivre un cours de leur programme tout en bénéficiant des crédits qui y sont rattachés. Dans le réseau de l'Université du Québec, c'est le mode* équivalence *qui est utilisé, avec des variantes (ajouts tels que intégré, accepté, accepté et intégré). Ce mode rejoint l'*exemption *des autres établissements.*

D Autre. *Ce mode s'applique à l'utilisation de* crédit *par l'Université Concordia. Il n'a pas été repris comme tel pour éviter toute confusion, les autres modes étant également assortis de crédits.*

6. Les questions

Le questionnaire quantitatif, qu'on retrouve en annexe, comportait cinq questions, dont quatre pour le premier cycle et une pour le deuxième.

Les deux premières questions portaient respectivement sur les admissions au premier cycle (A) et au deuxième cycle (B). Nous avons déjà expliqué les raisons de ces questions et les paramètres qui s'y rattachent.

La troisième question (C) avait trait aux étudiants à qui l'on a reconnu des crédits au cours de leur programme. Elle complétait les deux premières, en permettant de cerner la reconnaissance des acquis non seulement au début des études, mais aussi pendant le programme. La moitié des

établissements ont répondu à cette question, soit Concordia, Laval, Sherbrooke, UQAC, UQÀM, UQAT, UQTR et UQO.

La quatrième question (D) portait sur la reconnaissance des acquis et le DEC technique, complété ou non. Selon l'hypothèse émise, la reconnaissance des acquis avait pris de l'ampleur, notamment depuis la multiplication des ententes DEC-BAC. Nous souhaitions connaître l'état de la situation relativement aux DEC techniques. Quatre établissements seulement ont été en mesure de fournir des données en réponse à cette question (Concordia, École polytechnique, HEC et Sherbrooke). Les autres n'ont pu y répondre soit parce que les données n'étaient pas disponibles, soit parce que la question n'était pas pertinente par rapport à leurs programmes.

La reconnaissance de programmes faisait l'objet de la dernière question (E). Il s'agissait de déterminer le nombre total de grades de premier cycle ayant été décernés et pour lesquels une composante avait été émise par un autre établissement universitaire. On demandait le nombre global de cas, sans ventilation par discipline, programme ou régime d'études. Une telle ventilation aurait exigé une étude particulière de chacun des dossiers. L'objectif était de savoir dans quelle mesure la reconnaissance des acquis était faite par cours ou de manière plus globale.

Les questions A, B et C pouvaient combiner la reconnaissance d'acquis scolaires ou expérientiels. Les questions D et E ne portaient que sur le premier type.

7. Les réponses

Comme nous l'avons déjà mentionné, il existe une grande diversité de méthodes de collecte, de consignation et de gestion de données. En conséquence, les réponses reçues étaient très variées. Les constituantes de l'Université du Québec ayant un système uniforme, toutes leurs données nous ont été fournies sur une base trimestrielle, et selon le même modèle, par le siège social. Les données pour la question D, au sujet des DEC techniques n'étaient pas disponibles.

L'Université Concordia, l'Université Laval et l'Université de Montréal, de même que l'École des hautes études commerciales nous ont fourni des données annuelles plutôt que trimestrielles, et l'Université de Montréal n'a pas indiqué le régime d'études (temps complet ou temps partiel). Les données de ces établissements ont été compilées dans les totaux plutôt que dans le détail des tableaux.

Tableau 4 – Regroupement des modes de reconnaissance des acquis			
Modes	***Explication***	***Appellations utilisées par les établissements***	***Établissements***
Équivalence de cours	*Les candidats ont les connaissances requises pour un cours. On leur en accorde les crédits, sans obligation de le prendre ou de le reprendre.*	Équivalence de cours	HEC Laval Montréal
		Équivalence non globale et Équivalence	Sherbrooke
		Accepté Accepté avec équivalence Accepté et intégré Accepté avec équivalence et intégré	Université du Québec
Équivalence globale	*Les candidats ont atteint des objectifs du programme et on leur accorde des crédits non rattachés à des cours particuliers dans ce programme.*	Équivalence globale	Montréal Laval ÉTS
		Équivalence globale (avec activité)	Sherbrooke
		Intégré Intégré avec équivalence Intégré et accepté Intégré avec équivalence et accepté	Université du Québec
Exemption	*Les candidats ne sont pas obligés de suivre un cours particulier de leur programme, mais ils en reçoivent les crédits.*	Exemption - Dispense - Dispense d'activité	Montréal Laval ÉTS
		Exemption créditée	Sherbrooke
		Équivalence Équivalence et intégré ou accepté Équivalence, accepté et intégré	Université du Québec
Autre	L'Université Concordia et l'École polytechnique accordent des crédits, sans autre distinction, qu'il s'agisse d'équivalence de cours, d'équivalence globale ou d'exemption.		

Nous avions invité les répondants à nous transmettre leurs données sous forme de tableaux croisés et dynamiques, dans une base Excel. Tous ont adopté le format proposé ou un format très semblable, ce qui a facilité la tâche de compilation. Les données des constituantes de l'Université du Québec ont été fournies par madame Odette Morin, du siège social, dans un format uniforme. Les établissements nous ont également permis l'accès aux données qui ont servi de base à leurs tableaux.

La compilation a été effectuée par madame Isabelle Parent qui a récupéré les données pour construire de nouveaux tableaux croisés et dynamiques, à partir des instructions de la chercheure et avec la collaboration de madame Morin. Les tableaux ont été dressés selon les différents paramètres, selon les établissements, et selon les champs disciplinaires de la classification Clarder. Ils incluent des tableaux de une à quatre variables qui ont été analysés directement à l'ordinateur ou sur papier, et qui ont servi à l'élaboration des graphiques et des tableaux du rapport.

C - LA DIMENSION QUALITATIVE

Si l'accent a été mis sur la dimension quantitative du rapport, la dimension qualitative n'a pas été négligée pour autant. Ce travail a été effectué à l'aide d'un questionnaire adressé aux registraires et d'entrevues téléphoniques.

1. Le questionnaire qualitatif

On trouvera en annexe le questionnaire qualitatif auquel les registraires des établissements participants ont répondu.

L'objectif des questions était de déterminer, sur le plan institutionnel, si la reconnaissance des acquis est prise en considération et si elle fait l'objet de préoccupations ou de projet de l'établissement.

a) La politique de reconnaissance des acquis

Nous souhaitions savoir si un travail de réflexion avait été fait sur la politique de reconnaissance des acquis depuis 1988, c'est-à-dire depuis la dernière année marquée par une activité assez intense sur la question, notamment à l'Université Laval et à l'Université de Sherbrooke.

Cette réflexion avait-elle donné lieu à une publication? Avait-elle eu un impact sur la politique ou le règlement sur les études? Nous souhaitions aussi connaître l'évolution de cette démarche et déterminer ses conséquences institutionnelles.

Les réponses positives à cette question et sous-questions pourraient servir d'exemples à d'autres établissements.

b) L'évolution de la reconnaissance des acquis

Cette question était de nature plutôt historique. On souhaitait savoir si la reconnaissance des acquis faisait présentement l'objet d'activités, si elle était à la source de préoccupations ou de projets novateurs. L'objectif était aussi de repérer de tels projets pour ensuite en discuter avec leurs auteurs.

c) La responsabilité de la reconnaissance des acquis

Les réponses à cette question permettraient de déterminer l'importance attachée à la reconnaissance des acquis : est-elle une vague préoccupation ou fait-elle l'objet d'une responsabilité clairement définie dans le cadre d'un processus formel? Elle visait donc à comparer la responsabilité officielle de la reconnaissance des acquis et sa réalité concrète.

d) Le suivi

Aucune entrevue n'avait été prévue avec les registraires. Toutefois, c'est la nécessité de clarifier certaines réponses qui a mené aux conversations téléphoniques avec les registraires de neuf établissements. Ces entrevues ont aussi servi à repérer des expériences novatrices.

2. Les entrevues

Les entrevues qui avaient été prévues ont porté sur des expériences de reconnaissance des acquis. Quelques-unes ont été retenues pour illustrer la nature et la variété des projets.

La grille utilisée est reproduite à la fin de la présente annexe. Les entrevues téléphoniques, celles avec les registraires par exemple, étaient plutôt informelles et la grille a servi de guide plutôt que d'instrument à respecter. Elles ont pris la forme de conversations et de discussions entre la chercheuse et la personne interviewée. De type semi-ouvertes, les questions ont permis de recueillir plus d'information que dans une entrevue plus structurée. Une personne a demandé de voir la grille avant l'entrevue.

Les personnes à interviewer ont été sélectionnées à partir de l'information recueillie auprès des registraires, du comité d'encadrement et d'autres personnes elles-mêmes interviewées et qui nous signalaient des expériences qu'elles connaissaient. Une personne de l'UQÀM a manifesté son désir d'être interviewée lorsqu'elle a appris l'existence de la recherche : elle était témoin des difficultés rencontrées par les personnes immigrantes pour faire reconnaître leurs acquis et souhaitait vivement nous en parler. Nous avons donné suite à sa demande.

3. La compilation et l'analyse

La compilation des réponses au questionnaire s'est effectuée sur la base même des questions. Celles recueillies durant les entrevues ont été groupées par thèmes, à l'aide du relevé écrit des conversations et à partir des notes de la chercheuse. Les réponses aux entrevues avec les registraires ont été intégrées à la partie du rapport traitant du questionnaire qualitatif.

4. Documents acheminés aux vice-rectorats

- Lettre de présentation
- Questionnaire quantitatif
- Questionnaire qualitatif
- Recherche de l'ACDEAULF sur la reconnaissance des acquis dans les établissements universitaires. Explications de la demande

Le 16 mai 2005

(destinataire)

Madame la Vice-Rectrice,
Monsieur le Vice-Recteur,

Dans la foulée des travaux annoncés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF) a présenté un projet de recherche sur la reconnaissance des acquis dans les universités québécoises. Ce projet visait à dresser un état de la situation en matière de reconnaissance des acquis dans les universités québécoises. L'ACDEAULF a récemment obtenu du Ministère le financement souhaité.

L'acceptation du principe de la reconnaissance des acquis est généralisée, sinon unanime, dans les universités québécoises. Nous souhaitons connaître l'évolution de la situation depuis la publication, en juin 2000, de l'Avis du Conseil supérieur de l'éducation sur la question. À notre connaissance, aucune information détaillée et systématique n'a été recueillie depuis lors, d'où la présente enquête.

L'ACDEAULF procède à une collecte d'informations de nature statistique et à partir de documents et de rencontres avec des personnes-ressources, afin de dresser cet état de la situation en reconnaissance des acquis dans le réseau universitaire québécois.

Il s'agit, d'une part, de colliger des données quantitatives en s'appuyant sur les statistiques relatives au nombre de cas de reconnaissance des acquis scolaires ou expérientiels pour l'admission aux programmes de premier et de deuxième cycles, pour l'obtention de crédits au cours d'un programme de premier cycle ainsi que pour la reconnaissance de programme menant à un grade de premier cycle. Les politiques, la réglementation et les procédures en vigueur, les instruments d'information et d'évaluation des acquis mis au point à cette fin seront analysés de même que les ressources humaines et financières affectées à ce dossier. Le projet permettra de mieux connaître la diversité des pratiques ayant cours dans les établissements universitaires québécois.

Nous faisons aujourd'hui appel à votre collaboration pour obtenir des données quantitatives et nous fournir les noms de personnes-ressources en mesure de nous faire part de pratiques ayant cours dans votre établissement. Nous joignons les questionnaires à remplir et vous assurons de la confidentialité des données transmises.

Votre participation est essentielle pour que ce rapport puisse représenter une source d'information privilégiée pour chacun des établissements universitaires du Québec.

Nous comptons déposer le rapport à l'automne 2005. Pour respecter cet échéancier, nous apprécierions obtenir vos données avant le 6 juin 2005, de préférence sur support informatique. Dès que le rapport sera disponible, soyez assuré que vous en serez informé.

La chercheuse retenue pour ce travail est madame Monique Ouellette. Auriez-vous l'obligeance de lui transmettre dès que possible le nom et les coordonnées de la personne qui répondra aux

questionnaires. On peut la joindre par téléphone au (450) 967-5021 ou par courriel à l'adresse option-form@qc.aira.com.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et je vous prie, Madame la Vice-Rectrice, Monsieur le Vice-Recteur, d'accepter l'expression de mes salutations distinguées.

La présidente de l'ACDEAULF,

Huguette Lagacé

Questionnaire quantitatif

La reconnaissance des acquis dans les établissements universitaires du Québec : données statistiques

Dans le cadre de la recherche de l'ACDEAULF intitulée *La reconnaissance des acquis dans les établissements universitaires du Québec*, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir les données suivantes.

A - 1er cycle – Admissions

Pour CHACUNE des années 2002-2003 et 2003-2004, le NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES selon les paramètres suivants :

1. la classification Clarder;
2. le genre de programme (baccalauréat, doctorat de 1er cycle, certificat, etc.);
3. le régime d'études (temps complet ou temps partiel);
4. la base d'admission (préciser les catégories utilisées et en fournir la description).

B - 2e cycle

Pour CHACUNE des années 2002-2003 et 2003-2004, le NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES selon les paramètres suivants :

1. la classification Clarder;
2. le genre de programme (maîtrise, DESS, etc.);
3. le régime d'études (temps complet ou temps partiel);
4. la base d'admission.

C - 1er cycle – Candidats à qui l'on a reconnu des crédits au cours d'un programme

PAR TRIMESTRE, pour CHACUNE des années 2002-2003 et 2003-2004, le NOMBRE DE CANDIDATS auxquels une reconnaissance des crédits a été accordée au cours de leur programme d'études en distinguant :

1. la classification Clarder;
2. le genre de programme;

3. le régime d'études (temps complet ou temps partiel);
4. la nature des acquis reconnus[13] selon les appellations utilisées dans votre établissement (veuillez s'il vous plaît préciser les catégories et en fournir une description).

D - 1er cycle – Reconnaissance des acquis et DEC technique

PAR TRIMESTRE, pour CHACUNE des années 2002-2003 et 2003-2004, le NOMBRE DE CANDIDATS auxquels une reconnaissance des crédits a été accordée sur la base d'un DEC technique :

1. la classification Clarder;
2. les programmes pour lesquels ils ont été reconnus.

E - 1er cycle – Reconnaissance de programmes

Pour CHACUNE des années 2002-2003 et 2003-2004, le NOMBRE TOTAL de grades de 1er cycle octroyés pour lesquels UNE COMPOSANTE DU DIPLÔME a été émise par un autre établissement universitaire :

(Le **nombre de cas** de reconnaissance de programme ou l'équivalent à l'intérieur d'un grade de 1er cycle émis par votre établissement, par exemple 30 ou 60 crédits de formation acquis.)

[13] Une recension des règlements sur les études des établissements universitaires au Québec a permis de repérer ces différentes appellations : ajustement de programme, dispense, équivalence, exemption, insertion, intégration, repiquage, substitution, transfert. Si d'autres appellations sont utilisées dans votre établissement, veuillez les préciser.

Explication de la demande

Recherche de l'ACDEAULF sur la reconnaissance des acquis dans les établissements universitaires du Québec

a) Les données

Les quatre premières questions comportent plusieurs variables. Les données devraient être fournies selon l'ensemble des variables, c'est-à-dire en un seul tableau plutôt que dans des tableaux indépendants, pour chacune des questions A, B, C et D.

b) Personnes inscrites

Nous faisons référence aux étudiants **inscrits** à chacune des sessions pour lesquelles les données sont demandées.

Ceux qui seraient admis à une session (automne, par exemple), mais qui ne s'inscriraient qu'à une autre session (hiver) ne devraient être comptabilisés que pour la session à laquelle ils s'inscrivent (hiver).

Les étudiants réadmis sont comptabilisés si leur réadmission est considérée comme une nouvelle admission. Par contre, s'ils sont réadmis à la suite d'une interruption ou d'une suspension, ils ne doivent pas être comptabilisés.

c) Les années 2002-2003 et 2003-2004

Les données sont demandées pour chacune de ces deux années scolaires; elles devraient donc être présentées dans des tableaux différents pour chaque année.

L'année scolaire est considérée comme étant l'été, l'automne et l'hiver. Si vos données ne peuvent être fournies sur cette base, votre année scolaire commençant à l'automne, vous pouvez nous les fournir en nous indiquant cette précision.

d) La classification Clarder

L'information demandée porte sur les grands secteurs de la classification Clarder, et non sur les numéros de programmes.

e) La base d'admission

L'objectif visé par cette question est de savoir si des étudiants sont admis sur une base autre que les préalables réguliers : le DEC ou l'équivalent, au premier cycle, ou le premier cycle normalement requis pour les programmes du 2e cycle. Sont-ils admis, par exemple, sur la base de l'âge, de l'expérience, etc.?

f) Reconnaissance des crédits

Aux questions C et D, tous les étudiants réguliers, nouveaux et réinscrits, qui se sont vu reconnaître des crédits doivent être pris en compte.

À la question C, on doit tenir compte des ententes entre universités. Les étudiants qui en bénéficient devraient être ignorés puisqu'ils sont inscrits dans d'autres universités où ils seront comptabilisés. Les cas d'ententes avec des universités hors Québec ne sont pas assez nombreux pour être significatifs.

g) Nombre de candidats

Il s'agit ici du nombre d'étudiants réguliers (admis et inscrits) à qui des crédits ont été effectivement accordés.

h) Les composantes de diplômes

Il peut s'agir de programmes complets (par ex. majeure, mineure, certificat) ou partiels (par ex. 30 ou 60 crédits d'un baccalauréat).

Pour toute information ou précision additionnelle, n'hésitez pas à me joindre au (450) 967-5021, ou par courriel à « option-form@qc.aira.com ».

Monique Ouellette
Chercheuse

Questionnaire qualitatif

La reconnaissance des acquis dans les établissements universitaires

A. La politique de reconnaissance des acquis

1. Depuis 1998, des études ou des rapports sur la politique de reconnaissance des acquis ont-ils été réalisés dans votre établissement? Ces documents sont-ils accessibles? Si oui, pourriez-vous nous en indiquer le titre et le mode d'accès?

2. Des changements ont-ils été apportés à cette politique (qui peut être incluse dans un ensemble plus vaste comme le régime des études)?

3. Ont-elles entraîné des modifications au régime des études? Si oui, quelle en était la nature?

4. Par quelles instances ont-elles cheminé?

5. Auriez-vous l'obligeance de nous transmettre le texte de votre politique ou de votre règlement relatif à la reconnaissance des acquis?

B. L'évolution de la reconnaissance des acquis aux 1er et 2e cycles

1. Votre établissement a-t-il des préoccupations particulières sur le sujet? Si oui, lesquelles?

2. Des projets novateurs sont-ils en cours dans votre établissement? Si oui, quels sont-ils?

C. La responsabilité de la reconnaissance des acquis

1. La reconnaissance des acquis fait-elle l'objet d'un compte rendu annuel particulier dans votre établissement? Si oui, auriez-vous l'obligeance de nous transmettre le plus récent?

2. Si non, un tel compte rendu se trouve-t-il ailleurs?

3. À qui le compte rendu est-il remis?

4. Quelle personne ou service en est responsable? (Nom, titre et coordonnées.)

D. Autre

Souhaitez-vous ajouter de l'information ou des commentaires sur la reconnaissance des acquis?

Nous vous prions d'adresser vos questions et de transmettre vos réponses et votre documentation à la chercheuse :

Mme Monique Ouellette
302-2395, boul. René-Laennec
Laval (Québec) H7M 5Z8

Tél. : (450) 967-5021
option-form@qc.aira.com

Nous vous remercions de votre collaboration.

2005.05.13

Guide d'entrevue

Projets novateurs

1. Quelle est l'origine de votre projet?
   À quels besoins répond-il? Comment ces besoins se sont-ils manifestés?
   Qui a pris l'initiative d'y répondre?

2. Qui est impliqué dans le projet?
   (Personnel enseignant, professionnel ou administratif, étudiant, consultant externe, etc.)

3. Quel est l'objectif du projet?
   Quelles sont les principales dimensions du projet?
   (Ex. la réglementation, l'évaluation, les outils, l'information, etc.)
   Quels sont les résultats attendus?

4. Quel en est le déroulement?
   À quel point en êtes-vous rendu? Quelles en sont les échéances?

5. Quelles leçons ont été apprises jusqu'ici?
   En quoi vos propositions seront-elles utiles à votre établissement? Aux étudiants?
   Des expériences extérieures ont-elles été répertoriées ou étudiées pour éclairer votre projet? Lesquelles? Ont-elles été utiles? En quoi?

6. Quelles conclusions – sommaires ou finales – tirez-vous relativement à la reconnaissance des acquis dans votre établissement?

7. Quelles réflexions votre projet vous inspire-t-il relativement à la RAC dans l'ensemble des établissements universitaires du Québec?
   Quelles recommandations formuleriez-vous?

Annexe II

Tableaux et graphiques

A LES TABLEAUX

La présentation des données. Dans les tableaux des classes de programmes et des disciplines, les données sont d'abord présentées selon les années 2002–2003 et 2003–2004, puis les deux années.

Ceux des modes de reconnaissance des acquis sont aussi présentés selon les trimestres. Les lecteurs qui voudront compiler les données par trimestre s'étonneront du fait que ses totaux ne correspondent pas à ceux des tableaux des données annuelles. La différence est due aux données qui nous ont été fournies sans ventilation par trimestre ou encore par régime d'étude, et qui se retrouvent néanmoins dans les totaux annuels.

Les tableaux relatifs aux classes de programmes sont présentés sur la base du régime d'études. Ici encore, certaines données nous ont été fournies sans cette ventilation ; elles ne se retrouvent par conséquent que dans les tableaux annuels.

Les programmes ont été regroupés comme suit :

1er cycle

1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle

1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle

1C Programmes pouvant mener à une attestation

2e cycle

2A Programmes de grade

2B Programmes pouvant mener à une attestation

Ces classes, de même que les catégories d'admission, sont expliqués à l'*Annexe 1 - Méthodologie*. Les tableaux présentent les données de chacun des programmes, de même que celles de chaque cycle, et le total des deux.

B LES GRAPHIQUES

Les tableaux sont accompagnés de graphiques pour en faciliter la compréhension. Chaque série de graphiques se retrouve à la suite des tableaux qu'ils illustrent.

Il faut noter que les données représentées par les graphiques sont extrêmement variables, d'une discipline à l'autre, d'un programme à l'autre, et parfois d'un régime d'étude à l'autre. Certains graphiques représentent deux séries de données, d'autres, trois ; la troisième traduisant des pourcentages.

Pour arriver à créer des graphiques succincts et qui représentent clairement les données, nous avons dû en varier l'échelle, parfois dans les graphiques d'une même discipline et dans une même page. Ainsi, un graphique peut représenter une population très élevée à côté d'un autre

représentant une population beaucoup plus faible. En conservant une même échelle, le deuxième graphique aurait à toutes fins pratiques présenté une courbe plate et des données à peine visibles.

L'objectif étant de permettre de bien voir les différences, par exemple, entre le temps complet et le temps partiel, ou encore entre les différents programmes, nous avons préféré sacrifier uniformité et avertir la lectrice, le lecteur de ***bien vérifier l'échelle des graphiques qu'ils auront sous les yeux et d'ajuster leurs comparaisons en conséquence.***

C LE CODAGE

Les tableaux sont numérotés à la suite, avec une indication s'il s'agit de *Tableau Discipline*, de *Tableau Programme*, de *Tableau RAC* (mode de reconnaissance des acquis) ou de *Tableau RAC par trimestre* (RAC T)

Tableau Programme 1	*1A - Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle - Autre que le diplôme / Année / Temps COMPLET*								
Année	**Total 02-03**			**Total 03-04**			**Total 2 ANS**		
Base d'admission / ***Discipline***	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**
Administration	432	5 737	7,5%	610	5 904	10,3%	1 042	11 641	9,0%
Arts	178	1 565	11,4%	178	1 572	11,3%	356	3 137	11,3%
Droit	10	519	1,9%	5	290	1,7%	15	809	1,9%
Éducation	228	3 610	6,3%	284	3 897	7,3%	512	7 507	6,8%
Lettres	132	1 244	10,6%	150	1 360	11,0%	282	2 604	10,8%
Santé : médecine	4	372	1,1%	27	420	6,4%	31	792	3,9%
Santé : paramédical	27	911	3,0%	13	902	1,4%	40	1 813	2,2%
Santé : périmédicale	1	47	2,1%	1	45	2,2%	2	92	2,2%
Sciences appliquées	280	6 663	4,2%	287	6 753	4,2%	567	13 416	4,2%
Sciences humaines	746	5 869	12,7%	748	6 477	11,5%	1 494	12 346	12,1%
Sciences pures	145	1 801	8,1%	184	2 076	8,9%	329	3 877	8,5%
TOTAL	**2 183**	**28 338**	7,7%	**2 487**	**29 696**	8,4%	**4 670**	**58 034**	8,0%

Tableau Programme 2	*1A - Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle - Autre que le diplôme / Année / Temps PARTIEL*								
Année	**Total 02-03**			**Total 03-04**			**Total 2 ANS**		
Base d'admission / ***Discipline***	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**
Administration	430	1 718	25,0%	524	1 567	33,4%	954	3 285	29,0%
Arts	124	670	18,5%	134	584	22,9%	258	1 254	20,6%
Droit	4	94	4,3%	14	333	4,2%	18	427	4,2%
Éducation	259	1 386	18,7%	219	827	26,5%	478	2 213	21,6%
Lettres	137	500	27,4%	149	458	32,5%	286	958	29,9%
Santé : médecine		12			18			30	
Santé : paramédical	7	461	1,5%	4	501	0,8%	11	962	1,1%
Santé : périmédicale					1			1	
Sciences appliquées	187	1 993	9,4%	182	1 591	11,4%	369	3 584	10,3%
Sciences humaines	509	2 457	20,7%	541	2 283	23,7%	1 050	4 740	22,2%
Sciences pures	114	578	19,7%	111	558	19,9%	225	1 136	19,8%
Total	**1 771**	**9 869**	17,9%	**1 878**	**8 721**	21,5%	**3 649**	**18 590**	19,6%

Tableau Programme 3	*1A - Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle - Autre que le diplôme / Année * - Les deux régimes d'étude*								
Année	**Total 02-03**			**Total 03-04**			**Total 2 ANS**		
Base d'admission / ***Discipline***	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**
Administration	862	8 132	10,6%	1 252	8 127	15,4%	2 114	16 259	13,0%
Arts	310	2 418	12,8%	350	2 369	14,8%	660	4 787	13,8%
Droit	21	982	2,1%	29	1 015	2,9%	50	1 997	2,5%
Éducation	524	5 770	9,1%	555	5 472	10,1%	1 079	11 242	9,6%
Lettres	285	2 041	14,0%	329	2 136	15,4%	614	4 177	14,7%
Santé : médecine	8	583	1,4%	166	651	25,5%	174	1 234	14,1%
Santé : paramédical	70	2 176	3,2%	47	2 130	2,2%	117	4 306	2,7%
Santé : périmédicale	17	263	6,5%	139	269	51,7%	156	532	29,3%
Sciences appliquées	507	9 089	5,6%	504	8 723	5,8%	1 011	17 812	5,7%
Sciences humaines	1 298	9 420	13,8%	1 542	10 263	15,0%	2 840	19 683	14,4%
Sciences pures	285	3 059	9,3%	334	3 347	10,0%	619	6 406	9,7%
Total	**4 187**	**43 933**	9,5%	**5 247**	**44 502**	11,8%	**9 434**	**88 435**	10,7%

Incluant les données non ventilées par régime d'étude

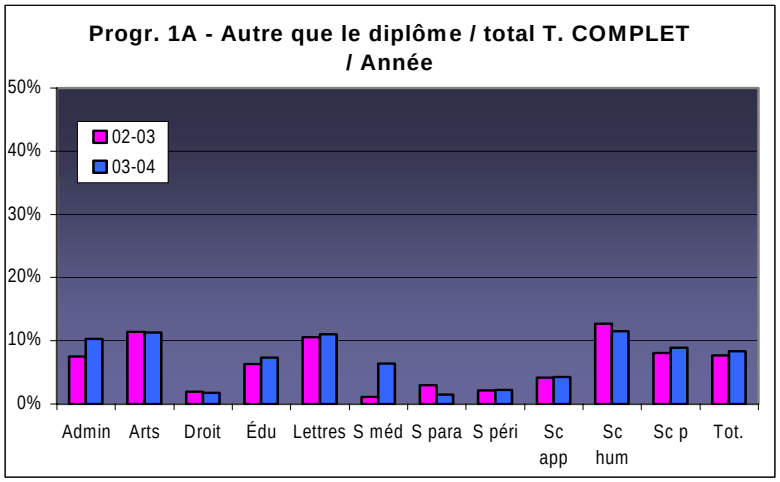
Progr. 1A - Autre que le diplôme / total T. COMPLET / Année
50%
40%
30%
20%
10%
0%
02-03
03-04
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p
Tot.

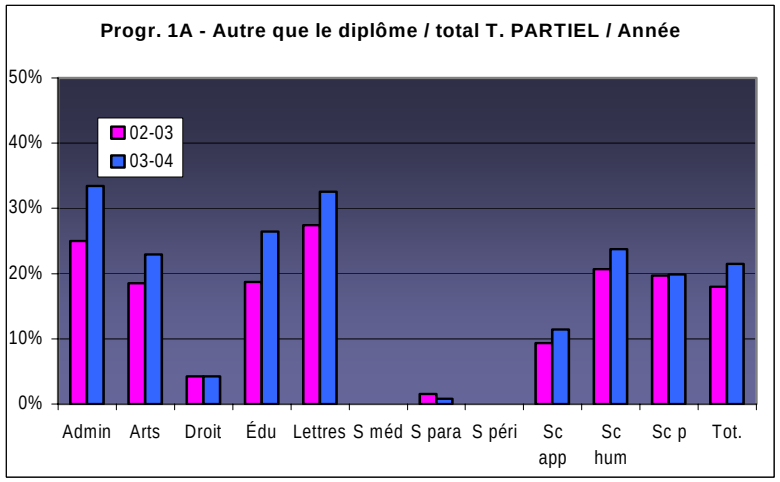
Progr. 1A - Autre que le diplôme / total T. PARTIEL / Année
50%
40%
30%
20%
10%
0%
02-03
03-04
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p
Tot.

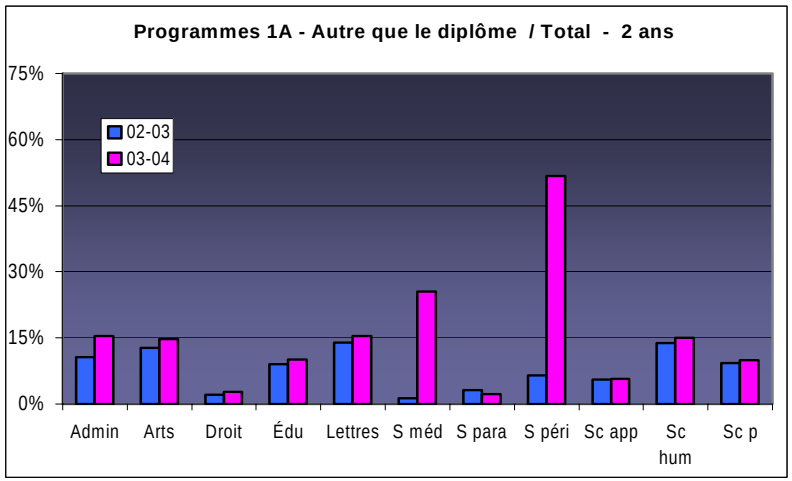
Programmes 1A - Autre que le diplôme / Total - 2 ans
75%
60%
45%
30%
15%
0%
02-03
03-04
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p

Tableau Programme 4	1B - Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle - Autre que le diplôme / Année / Temps COMPLET								
Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS		
Base d'admission Discipline	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%
Administration	964	3 109	31,0%	988	3 226	30,6%	1 952	6 335	30,8%
Arts	51	229	22,3%	66	260	25,4%	117	489	23,9%
Droit	9	53	17,0%	3	74	4,1%	12	127	9,4%
Éducation	28	257	10,9%	25	218	11,5%	53	475	11,2%
Lettres	692	1 167	59,3%	821	1 351	60,8%	1 513	2 518	60,1%
Santé : médecine	2	9	22,2%	3	10	30,0%	5	19	26,3%
Santé : paramédical	1	32	3,1%	1	70	1,4%	2	102	2,0%
Santé : périmédicale		2				#DIV/0!		2	
Sciences appliquées	153	576	26,6%	78	308	25,3%	231	884	26,1%
Sciences humaines	374	1 272	29,4%	332	1 340	24,8%	706	2 612	27,0%
Sciences pures	43	115	37,4%	27	103	26,2%	70	218	32,1%
TOTAL	**2 317**	**6 821**	34,0%	**2 344**	**6 960**	33,7%	**4 661**	**13 781**	33,8%

Tableau Programme 5	1B - Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle - Autre que le diplôme / Année / Temps PARTIEL								
Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS		
Base d'admission Discipline	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%
Administration	4 586	10 190	45,0%	4 457	10 200	43,7%	9 043	20 390	44,4%
Arts	125	346	36,1%	119	368	32,3%	244	714	34,2%
Droit	10	105	9,5%	8	98	8,2%	18	203	8,9%
Éducation	1 122	2 746	40,9%	875	2 324	37,7%	1 997	5 070	39,4%
Lettres	319	996	32,0%	436	1 141	38,2%	755	2 137	35,3%
Santé : médecine	18	159	11,3%	18	145		36	304	11,8%
Santé : paramédical	64	537	11,9%	69	626	11,0%	133	1 163	11,4%
Santé : périmédicale									
Sciences appliquées	447	1 661	26,9%	379	1 263	30,0%	826	2 924	28,2%
Sciences humaines	1 172	2 937	39,9%	751	2 293	32,8%	1 923	5 230	36,8%
Sciences pures	388	957	40,5%	42	177	23,7%	430	1 134	37,9%
Total	**8 251**	**20 634**	40,0%	**7 154**	**18 635**	38,4%	**15 405**	**39 269**	39,2%

Tableau Programme 6	*1B - Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle - Autre que le diplôme / Année * - Les deux régimes d'étude*								
Année	**Total 02-03**			**Total 03-04**			**Total 2 ANS**		
Base d'admission / ***Discipline***	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**
Administration	5 550	13 989	39,7%	6 292	14 833	42,4%	11 842	28 822	41,1%
Arts	200	813	24,6%	199	842	23,6%	399	1 655	24,1%
Droit	21	171	12,3%	184	365	50,4%	205	536	38,2%
Éducation	1 159	3 046	38,0%	961	2 641	36,4%	2 120	5 687	37,3%
Lettres	1 038	2 557	40,6%	1 449	2 934	49,4%	2 487	5 491	45,3%
Santé : médecine	20	168	11,9%	236	370	63,8%	256	538	47,6%
Santé : paramédical	65	654	9,9%	195	933	20,9%	260	1 587	16,4%
Santé : périmédicale									
Sciences appliquées	624	2 469	25,3%	489	1 764	27,7%	1 113	4 233	26,3%
Sciences humaines	1 642	4 831	34,0%	2 198	5 321	41,3%	3 840	10 152	37,8%
Sciences pures	446	1 169	38,2%	84	376	22,3%	530	1 545	34,3%
Total	**10 765**	**29 867**	36,0%	**12 287**	**30 379**	40,4%	**23 052**	**60 246**	38,3%

Incluant les données non ventilées par régime d'étude

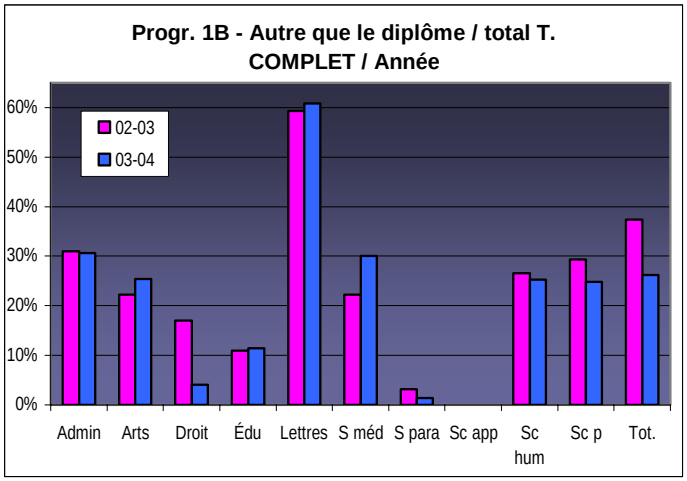
Progr. 1B - Autre que le diplôme / total T. COMPLET / Année
02-03
03-04
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
Sc app
Sc hum
Sc p
Tot.

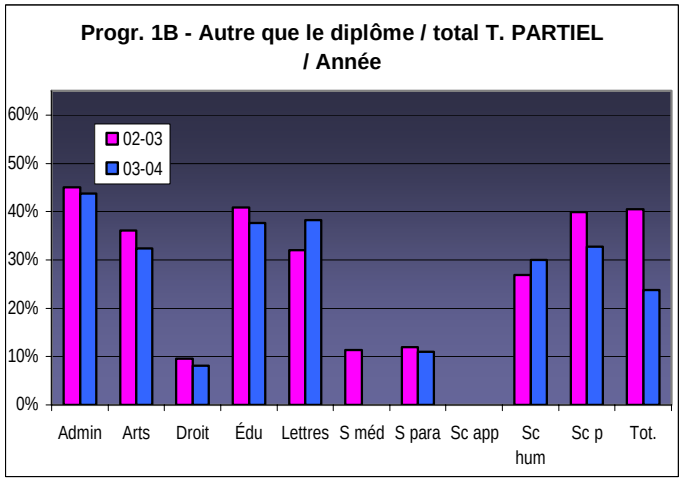
Progr. 1B - Autre que le diplôme / total T. PARTIEL / Année
02-03
03-04
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
Sc app
Sc hum
Sc p
Tot.

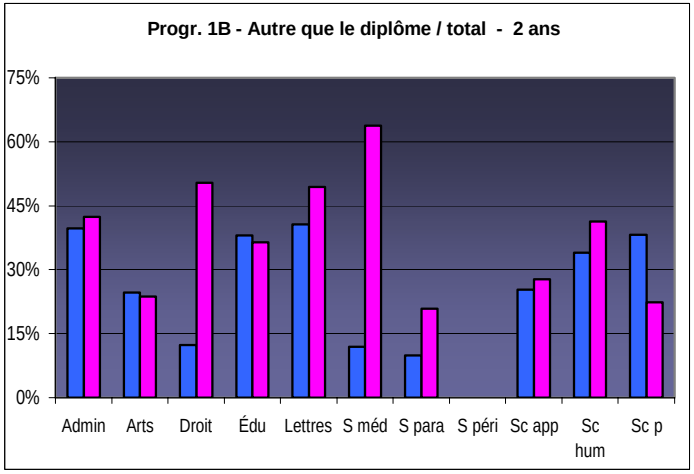
Progr. 1B - Autre que le diplôme / total - 2 ans
75%
60%
45%
30%
15%
0%
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p

Tableau Programme 7	1C - Programmes pouvant mener à une attestation - Autre que le diplôme / Année / Temps COMPLET								
Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS		
Base d'admission Discipline	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%
Administration	27	66	40,9%	36	93	38,7%	63	159	39,6%
Arts				3	7	42,9%	3	7	42,9%
Droit	4	4	100,0%	2	2	100,0%	6	6	100,0%
Éducation	1	23	4,3%		23		1	46	2,2%
Lettres	80	339	23,6%	53	284	18,7%	133	623	21,3%
Santé : médecine		6		1	7	14,3%	1	13	7,7%
Santé : paramédical		1			55			56	
Santé : périmédicale									
Sciences appliquées	1	80	1,3%	2	188	1,1%	3	268	1,1%
Sciences humaines	1	3	33,3%				1	3	33,3%
Sciences pures	1	1	100,0%	1	1	100,0%	2	2	100,0%
TOTAL	**115**	**523**	22,0%	**98**	**660**	14,8%	**213**	**1 183**	18,0%

Tableau Programme 8	1C - Programmes pouvant mener à une attestation - Autre que le diplôme / Année / Temps PARTIEL								
Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS		
Base d'admission Discipline	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%
Administration	341	1 089	31,3%	345	1 058	32,6%	686	2 147	32,0%
Arts	2	5	40,0%				2	5	40,0%
Droit	4	7	57,1%	5	12	41,7%	9	19	47,4%
Éducation	64	221	29,0%	70	218	32,1%	134	439	30,5%
Lettres	306	2 816	10,9%	226	2 709	8,3%	532	5 525	9,6%
Santé : médecine	18	52	34,6%	22	60		40	112	35,7%
Santé : paramédical	5	245	2,0%	7	169	4,1%	12	414	2,9%
Santé : périmédicale									
Sciences appliquées	83	317	26,2%	61	218	28,0%	144	535	26,9%
Sciences humaines	123	379	32,5%	58	222	26,1%	181	601	30,1%
Sciences pures	8	34	23,5%	4	85	4,7%	12	119	10,1%
Total	**954**	**5 165**	18,5%	**798**	**4 751**	16,8%	**1 752**	**9 916**	17,7%

Tableau Programme 9	*1C - Programmes pouvant mener à une attestation - Autre que le diplôme / Année * - Les deux régimes d'étude*								
Année	**Total 02-03**			**Total 03-04**			**Total 2 ANS**		
Base d'admission / ***Discipline***	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**
Administration	368	1 155	31,9%	381	1 151	33,1%	749	2 306	32,5%
Arts	2	5	40,0%	3	7	42,9%	5	12	41,7%
Droit	8	11	72,7%	22	29	75,9%	30	40	75,0%
Éducation	65	244	26,6%	72	243	29,6%	137	487	28,1%
Lettres	386	3 173	12,2%	279	3 008	9,3%	665	6 181	10,8%
Santé : médecine	18	58	31,0%	26	70	37,1%	44	128	34,4%
Santé : paramédical	8	281	2,8%	7	235	3,0%	15	516	2,9%
Santé : périmédicale									
Sciences appliquées	86	408	21,1%	99	449	22,0%	185	857	21,6%
Sciences humaines	127	404	31,4%	81	256	31,6%	208	660	31,5%
Sciences pures	9	35	25,7%	6	99	6,1%	15	134	11,2%
Total	**1 077**	**5 774**	18,7%	**976**	**5 547**	17,6%	**2 053**	**11 321**	18,1%

Incluant les données non ventilées par régime d'étude

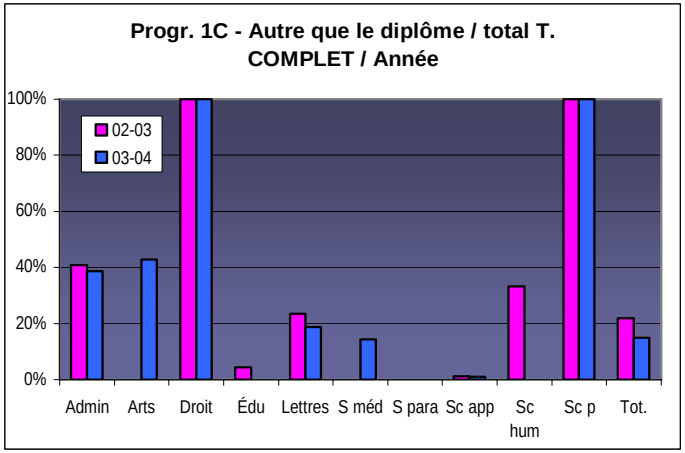
Progr. 1C - Autre que le diplôme / total T. COMPLET / Année
100%
80%
60%
40%
20%
0%
02-03
03-04
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
Sc app
Sc hum
Sc p
Tot.

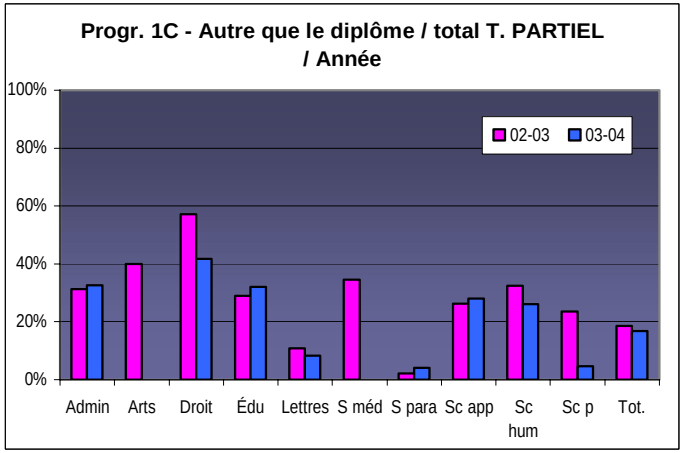
Progr. 1C - Autre que le diplôme / total T. PARTIEL / Année
100%
80%
60%
40%
20%
0%
02-03
03-04
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
Sc app
Sc hum
Sc p
Tot.

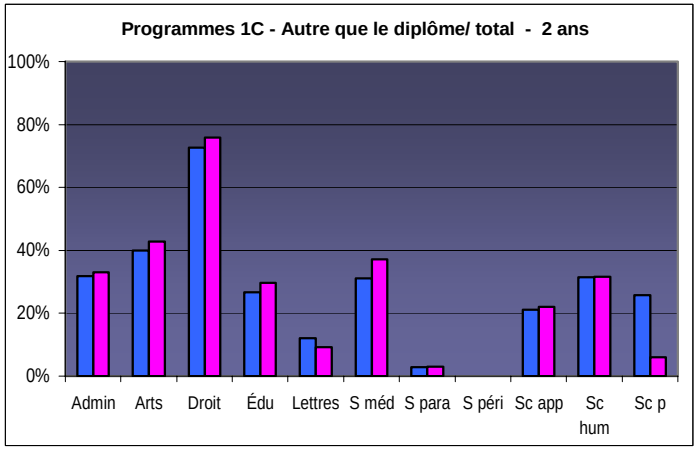
Programmes 1C - Autre que le diplôme/ total - 2 ans
100%
80%
60%
40%
20%
0%
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p

Tableau Programme 10	Programmes de 1er cycle - Autre que le diplôme / Année / Temps COMPLET								
Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS		
Base d'admission Discipline	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%
Administration	1 423	8 912	16,0%	1 634	9 223	17,7%	3 057	18 135	16,9%
Arts	229	1 794	12,8%	247	1 839	13,4%	476	3 633	13,1%
Droit	23	576	4,0%	10	366	2,7%	33	942	3,5%
Éducation	257	3 890	6,6%	309	4 138	7,5%	566	8 028	7,1%
Lettres	904	2 750	32,9%	1 024	2 995	34,2%	1 928	5 745	33,6%
Santé : médecine	6	387	1,6%	31	437	7,1%	37	824	4,5%
Santé : paramédical	28	944	3,0%	14	1 027	1,4%	42	1 971	2,1%
Santé : périmédicale	1	49	2,0%	1	45	2,2%	2	94	2,1%
Sciences appliquées	434	7 319	5,9%	367	7 249	5,1%	801	14 568	5,5%
Sciences humaines	1 121	7 144	15,7%	1 080	7 817	13,8%	2 201	14 961	14,7%
Sciences pures	189	1 917	9,9%	212	2 180	9,7%	401	4 097	9,8%
TOTAL	**4 615**	**35 682**	12,9%	**4 929**	**37 316**	13,2%	**9 544**	**72 998**	13,1%

Tableau Programme 11	Programmes de 1er cycle - Autre que le diplôme / Année / Temps PARTIEL								
Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS		
Base d'admission Discipline	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%
Administration	5 357	12 997	41,2%	5 326	12 825	41,5%	10 683	25 822	41,4%
Arts	251	1 021	24,6%	253	952	26,6%	504	1 973	25,5%
Droit	18	206	8,7%	27	443	6,1%	45	649	6,9%
Éducation	1 445	4 353	33,2%	1 164	3 369	34,6%	2 609	7 722	33,8%
Lettres	762	4 312	17,7%	811	4 308	18,8%	1 573	8 620	18,2%
Santé : médecine	36	223	16,1%	40	223		76	446	17,0%
Santé : paramédical	76	1 243	6,1%	80	1 296	6,2%	156	2 539	6,1%
Santé : périmédicale					1			1	
Sciences appliquées	717	3 971	18,1%	622	3 072	20,2%	1 339	7 043	19,0%
Sciences humaines	1 804	5 773	31,2%	1 350	4 798	28,1%	3 154	10 571	29,8%
Sciences pures	510	1 569	32,5%	157	820	19,1%	667	2 389	27,9%
Total	**10 976**	**35 668**	30,8%	**9 830**	**32 107**	30,6%	**20 806**	**67 775**	30,7%

Tableau Programme 12	*Programmes de 1er cycle - Autre que le diplôme / Année - Les deux régimes d'étude **								
Année	**Total 02-03**			**Total 03-04**			**Total 2 ANS**		
Base d'admission / ***Discipline***	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**
Administration	6 780	23 276	29,1%	7 925	24 111	32,9%	14 705	47 387	31,0%
Arts	512	3 236	15,8%	552	3 218	17,2%	1 064	6 454	16,5%
Droit	50	1 164	4,3%	235	1 409	16,7%	285	2 573	11,1%
Éducation	1 748	9 060	19,3%	1 588	8 356	19,0%	3 336	17 416	19,2%
Lettres	1 709	7 771	22,0%	2 057	8 078	25,5%	3 766	15 849	23,8%
Santé : médecine	46	809	5,7%	428	1 091	39,2%	474	1 900	24,9%
Santé : paramédical	143	3 111	4,6%	249	3 298	7,6%	392	6 409	6,1%
Santé : périmédicale	17	263		139	269		156	532	
Sciences appliquées	1 217	11 966	10,2%	1 092	10 936	10,0%	2 309	22 902	10,1%
Sciences humaines	3 067	14 655	20,9%	3 821	15 840	24,1%	6 888	30 495	22,6%
Sciences pures	740	4 263	17,4%	424	3 822	11,1%	1 164	8 085	14,4%
Total	**16 029**	**79 574**	20,1%	**18 510**	**80 428**	23,0%	**34 539**	**160 002**	21,6%

Incluant les données non ventilées par régime d'étude

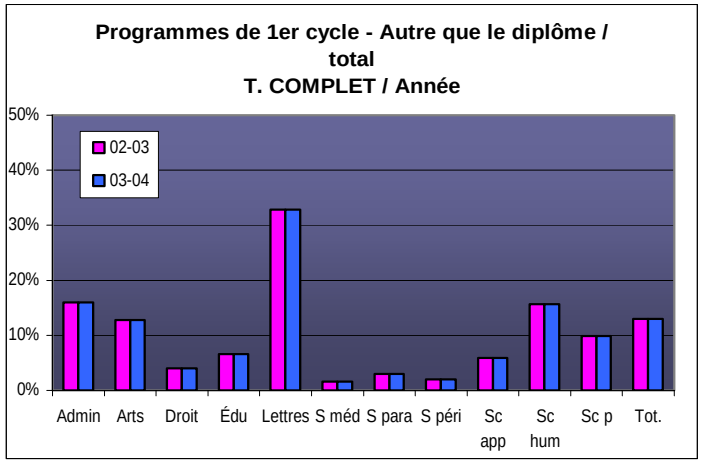
Programmes de 1er cycle - Autre que le diplôme / total
T. COMPLET / Année
50%
40%
30%
20%
10%
0%
02-03
03-04
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p
Tot.

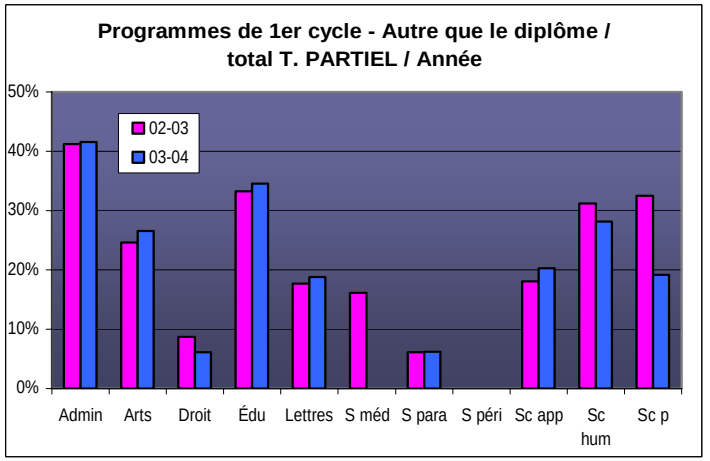
Programmes de 1er cycle - Autre que le diplôme / total T. PARTIEL / Année
50%
40%
30%
20%
10%
0%
02-03
03-04
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p

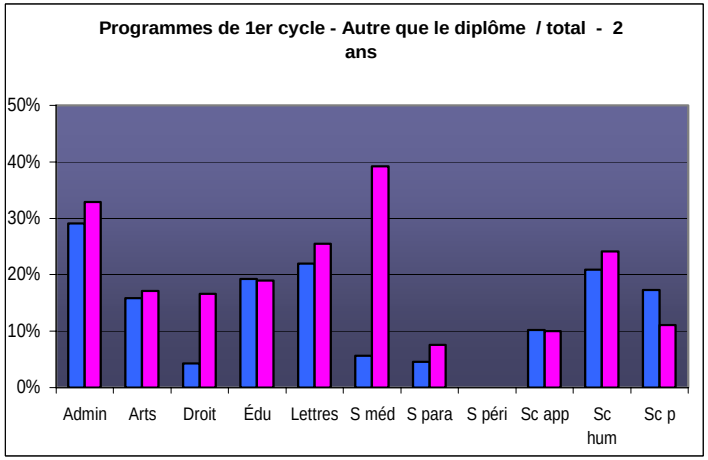
Programmes de 1er cycle - Autre que le diplôme / total - 2 ans
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p

Tableau Programme 13	2A - Programmes de grade - Autre que le diplôme / Année / Temps COMPLET								
Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS		
Base d'admission Discipline	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%
Administration	282	2 517	11,2%	310	2 593	12,0%	592	5 110	11,6%
Arts	9	168	5,4%	13	213	6,1%	22	381	5,8%
Droit	11	275	4,0%	7	219	3,2%	18	494	3,6%
Éducation	24	355	6,8%	29	663	4,4%	53	1 018	5,2%
Lettres	5	266	1,9%	11	269	4,1%	16	535	3,0%
Santé : médecine	15	202	7,4%	14	216	6,5%	29	418	6,9%
Santé : paramédical	6	84	7,1%		72		6	156	3,8%
Santé : périmédicale		10			10			20	
Sciences appliquées	72	1 505	4,8%	49	1 375	3,6%	121	2 880	4,2%
Sciences humaines	60	1 088	5,5%	61	1 123	5,4%	121	2 211	5,5%
Sciences pures	**35**	**668**	5,2%	**146**	**1 084**	13,5%	**181**	**1 752**	10,3%
TOTAL	519	7 138	7,3%	640	7 837	8,2%	1 159	14 975	7,7%

Tableau Programme 14	2A - Programmes de grade - - Autre que le diplôme / Année / Temps PARTIEL								
Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS		
Base d'admission Discipline	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%
Administration	767	3 607	21,3%	810	3 622	22,4%	1 577	7 229	21,8%
Arts	5	92	5,4%	6	70	8,6%	11	162	6,8%
Droit	70	255	27,5%	28	255	11,0%	98	510	19,2%
Éducation	114	1 095	10,4%	85	1 069	8,0%	199	2 164	9,2%
Lettres	1	126	0,8%		127		1	253	0,4%
Santé : médecine	16	109	14,7%	2	79		18	188	9,6%
Santé : paramédical	11	69	15,9%	9	68	13,2%	20	137	14,6%
Santé : périmédicale		8			6			14	
Sciences appliquées	102	789	12,9%	79	722	10,9%	181	1 511	12,0%
Sciences humaines	29	352	8,2%	46	461	10,0%	75	813	9,2%
Sciences pures	9	83	10,8%	86	384	22,4%	95	467	20,3%
Total	**1 124**	**6 585**	17,1%	**1 151**	**6 863**	16,8%	**2 275**	**13 448**	16,9%

Tableau Programme 15 - Programmes de grade - Autre que le diplôme / Année * - Les deux régimes d'étu									
Année	**Total 02-03**			**Total 03-04**			**Total 2 ANS**		
Base d'admission **Discipline**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**
Administration	1 049	6 124	17,1%	1 120	6 215	18,0%	2 169	12 339	17,6%
Arts	14	260	5,4%	19	283	6,7%	33	543	6,1%
Droit	81	530	15,3%	35	474	7,4%	116	1 004	11,6%
Éducation	138	1 450	9,5%	114	1 732	6,6%	252	3 182	7,9%
Lettres	6	392	1,5%	11	396	2,8%	17	788	2,2%
Santé : médecine	31	311	10,0%	16	295	5,4%	47	606	7,8%
Santé : paramédical	17	153	11,1%	9	140	6,4%	26	293	8,9%
Santé : périmédicale		18			16			34	
Sciences appliquées	174	2 294	7,6%	128	2 097	6,1%	302	4 391	6,9%
Sciences humaines	89	1 440	6,2%	107	1 584	6,8%	196	3 024	6,5%
Sciences pures	44	751	5,9%	232	1 468	15,8%	276	2 219	12,4%
Total	**1 643**	**13 723**	12,0%	**1 791**	**14 700**	12,2%	**3 434**	**28 423**	12,1%

Incluant les données non ventilées par régime d'étude

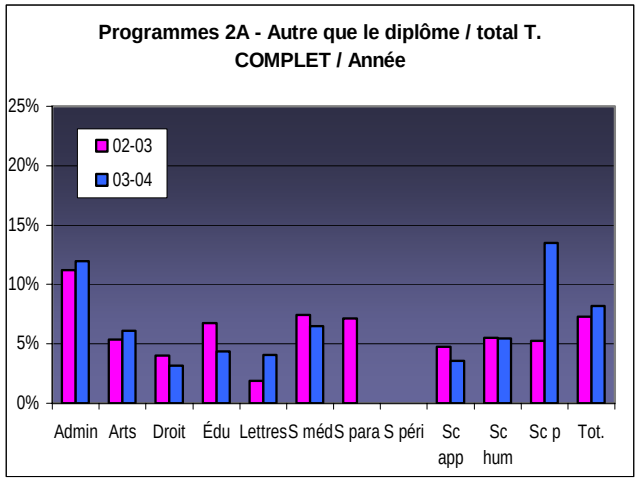
Programmes 2A - Autre que le diplôme / total T.
COMPLET / Année
25%
20%
15%
10%
5%
0%
02-03
03-04
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p
Tot.

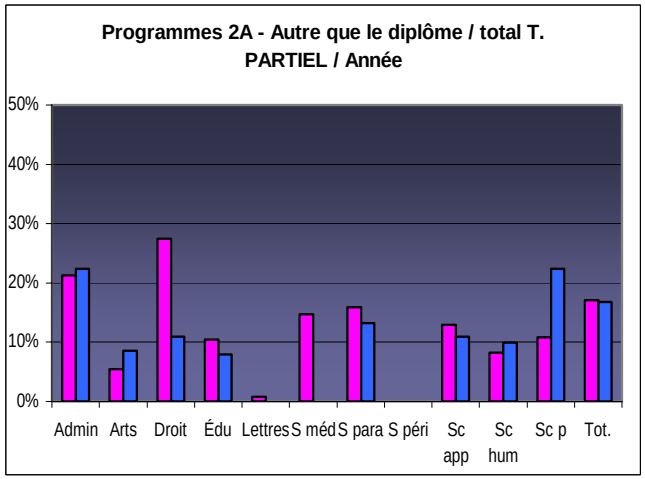
Programmes 2A - Autre que le diplôme / total T.
PARTIEL / Année
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p
Tot.

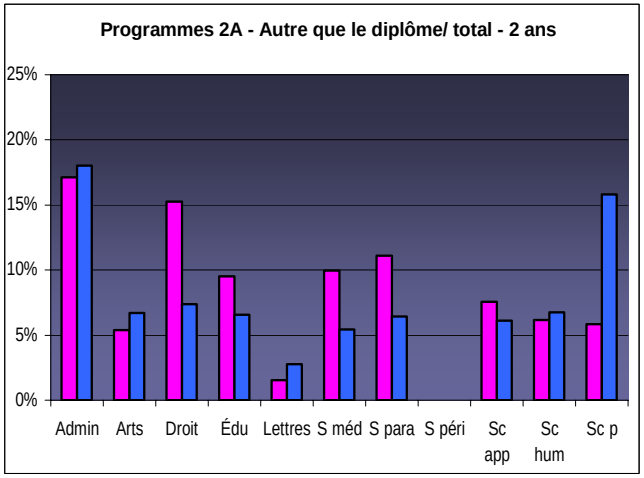
Programmes 2A - Autre que le diplôme/ total - 2 ans
25%
20%
15%
10%
5%
0%
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p

Tableau Programme 16	2B - Programmes pouvant mener à une attestation de 2e cycle - Autre que le diplôme / Année / Temps COMPLET								
Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS		
Base d'admission Discipline	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%
Administration	4	33	12,1%	4	29	13,8%	8	62	12,9%
Arts		13			3			16	
Droit		1						1	
Éducation	1	14	7,1%		10		1	24	4,2%
Lettres									
Santé : médecine					1			1	
Santé : paramédical									
Santé : périmédicale									
Sciences appliquées	4	65	6,2%	2	71	2,8%	6	136	4,4%
Sciences humaines		3			5			8	
Sciences pures									
TOTAL	9	129	7,0%	6	119	5,0%	15	248	6,0%

Tableau Programme 17	*2B - Programmes pouvant mener à une attestation de 2e cycle - Autre que le diplôme / Année / Temps PARTIEL*								
Année	**Total 02-03**			**Total 03-04**			**Total 2 ANS**		
Base d'admission / ***Discipline***	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**
Administration	332	1 206	27,5%	238	1 096	21,7%	570	2 302	24,8%
Arts	1	197	0,5%		68		1	265	0,4%
Droit		9			15			24	
Éducation	43	571	7,5%	24	366	6,6%	67	937	7,2%
Lettres	1	18	5,6%		9		1	27	3,7%
Santé : médecine	11	30	36,7%	4	25		15	55	27,3%
Santé : paramédical	8	67	11,9%	7	69	10,1%	15	136	11,0%
Santé : périmédicale									
Sciences appliquées		42		3	79	3,8%	3	121	2,5%
Sciences humaines	42	270	15,6%	24	224	10,7%	66	494	13,4%
Sciences pures	**9**	**34**	26,5%	**2**	**13**	15,4%	**11**	**47**	23,4%
Total	447	2 444	18,3%	302	1 964	15,4%	749	4 408	17,0%

Tableau Programme 18	2B - Programmes pouvant mener à une attestation de 2e cycle - Autre que le diplôme / Année - Les deux régimes d'étude *								
Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS		
Base d'admission Discipline	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%
Administration	336	1 239	27,1%	242	1 125	21,5%	578	2 364	24,5%
Arts	1	210	0,5%		71		1	281	0,4%
Droit		10			15			25	
Éducation	44	585	7,5%	24	376	6,4%	68	961	7,1%
Lettres	1	18	5,6%		9		1	27	3,7%
Santé : médecine	11	30	36,7%	4	26	15,4%	15	56	26,8%
Santé : paramédical	8	67	11,9%	7	69	10,1%	15	136	11,0%
Santé : périmédicale									
Sciences appliquées	4	107	3,7%	5	150	3,3%	9	257	3,5%
Sciences humaines	42	273	15,4%	24	229	10,5%	66	502	13,1%
Sciences pures	9	34	26,5%	2	13	15,4%	11	47	23,4%
Total	**456**	**2 573**	17,7%	**308**	**2 083**	14,8%	**764**	**4 656**	16,4%

Incluant les données non ventilées par régime d'étude

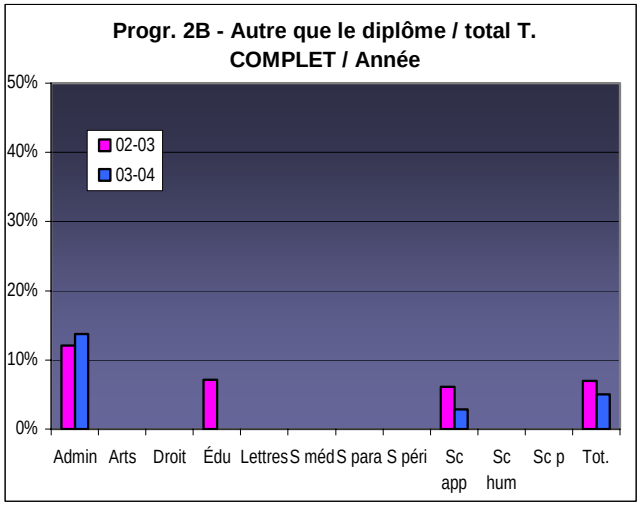
Progr. 2B - Autre que le diplôme / total T.
COMPLET / Année
50%
40%
30%
20%
10%
0%
02-03
03-04
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p
Tot.

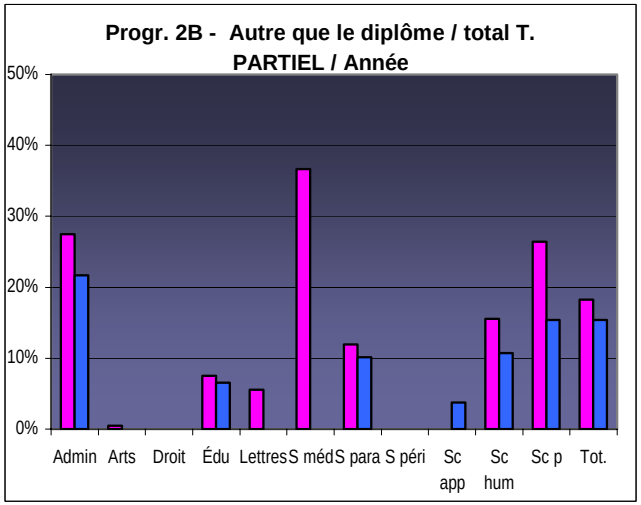
Progr. 2B - Autre que le diplôme / total T.
PARTIEL / Année
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p
Tot.

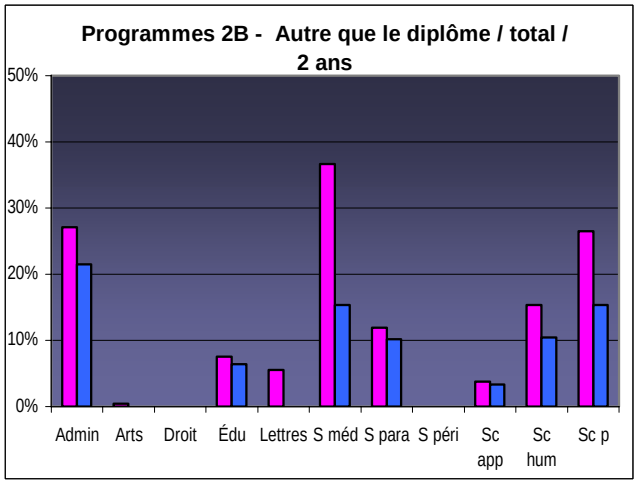
Programmes 2B - Autre que le diplôme / total /
2 ans
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p

Tableau Programme 19	Programmes de 2e cycle - Autre que le diplôme / Année / Temps COMPLET								
Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS		
Base d'admission Discipline	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%
Administration	286	2 550	11,2%	314	2 622	12,0%	600	5 172	11,6%
Arts	9	181	5,0%	13	216	6,0%	22	397	5,5%
Droit	11	276	4,0%	7	219	3,2%	18	495	3,6%
Éducation	25	369	6,8%	29	673	4,3%	54	1 042	5,2%
Lettres	5	266	1,9%	11	269	4,1%	16	535	3,0%
Santé : médecine	15	202	7,4%	14	217	6,5%	29	419	6,9%
Santé : paramédical	6	84	7,1%		72		6	156	3,8%
Santé : périmédicale		10			10			20	
Sciences appliquées	76	1 570	4,8%	51	1 446	3,5%	127	3 016	4,2%
Sciences humaines	60	1 091	5,5%	61	1 128	5,4%	121	2 219	5,5%
Sciences pures	35	668	5,2%	146	1 084	13,5%	181	1 752	10,3%
TOTAL	**528**	**7 267**	7,3%	**646**	**7 956**	8,1%	**1 174**	**15 223**	7,7%

Tableau Programme 20	Programmes de 2e cycle - Autre que le diplôme / Année / Temps PARTIEL								
Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS		
Base d'admission Discipline	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%
Administration	1 099	4 813	22,8%	1 048	4 718	22,2%	2 147	9 531	22,5%
Arts	6	289	2,1%	6	138	4,3%	12	427	2,8%
Droit	70	264	26,5%	28	270	10,4%	98	534	18,4%
Éducation	157	1 666	9,4%	109	1 435	7,6%	266	3 101	8,6%
Lettres	2	144	1,4%		136		2	280	0,7%
Santé : médecine	27	139	19,4%	6	104		33	243	13,6%
Santé : paramédical	19	136	14,0%	16	137	11,7%	35	273	12,8%
Santé : périmédicale		8			6			14	
Sciences appliquées	102	831	12,3%	82	801	10,2%	184	1 632	11,3%
Sciences humaines	71	622	11,4%	70	685	10,2%	141	1 307	10,8%
Sciences pures	18	117	15,4%	88	397	22,2%	106	514	20,6%
Total	**1 571**	**9 029**	17,4%	**1 453**	**8 827**	16,5%	**3 024**	**17 856**	16,9%

Tableau Programme 21	*Programmes de 2e cycle - Autre que le diplôme / Année **								
Année	**Total 02-03**			**Total 03-04**			**Total 2 ANS**		
Base d'admission / ***Discipline***	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**
Administration	1 385	7 363	18,8%	1 362	7 340	18,6%	2 747	14 703	18,7%
Arts	15	470	3,2%	19	354	5,4%	34	824	4,1%
Droit	81	540	15,0%	35	489	7,2%	116	1 029	11,3%
Éducation	182	2 035	8,9%	138	2 108	6,5%	320	4 143	7,7%
Lettres	7	410	1,7%	11	405	2,7%	18	815	2,2%
Santé : médecine	42	341	12,3%	20	321	6,2%	62	662	9,4%
Santé : paramédical	25	220	11,4%	16	209	7,7%	41	429	9,6%
Santé : périmédicale		18			16			34	
Sciences appliquées	178	2 401	7,4%	133	2 247	5,9%	311	4 648	6,7%
Sciences humaines	131	1 713	7,6%	131	1 813	7,2%	262	3 526	7,4%
Sciences pures	53	785	6,8%	234	1 481	15,8%	287	2 266	12,7%
Total	**2 099**	**16 296**	12,9%	**2 099**	**16 783**	12,5%	**4 198**	**33 079**	12,7%

Incluant les données non ventilées par régime d'étude

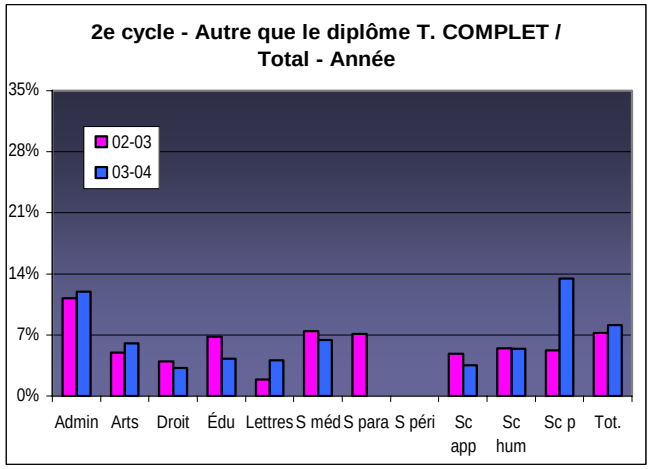
2e cycle - Autre que le diplôme T. COMPLET / Total - Année
35%
28%
21%
14%
7%
0%
02-03
03-04
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p
Tot.

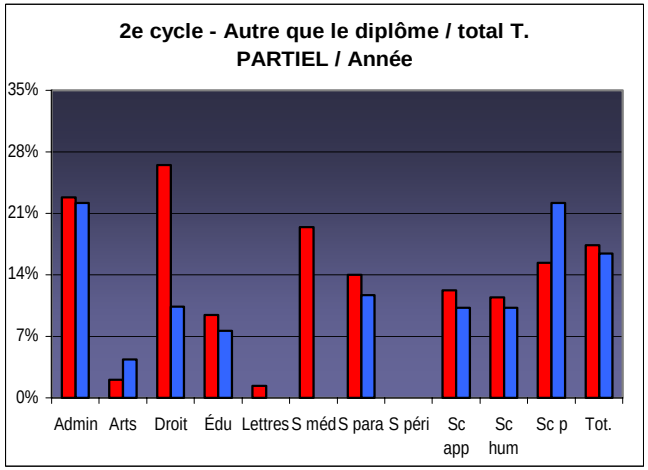
2e cycle - Autre que le diplôme / total T. PARTIEL / Année
35%
28%
21%
14%
7%
0%
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p
Tot.

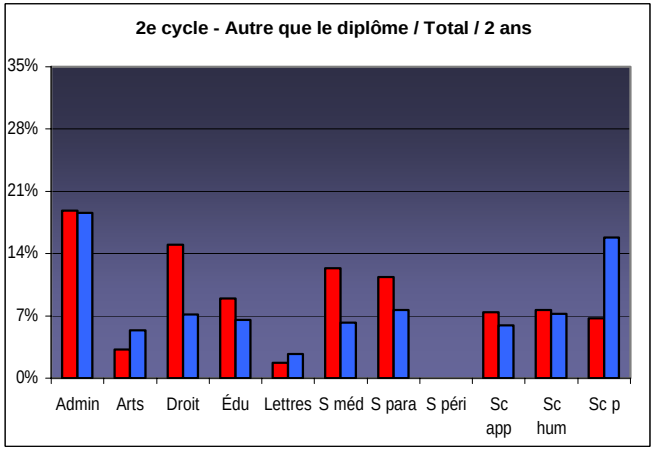
2e cycle - Autre que le diplôme / Total / 2 ans
35%
28%
21%
14%
7%
0%
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p

Tableau Programme 22	Tous les programmes - Autre que le diplôme / Année / Temps COMPLET								
Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS		
Base d'admission Discipline	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%
Administration	1 709	11 462	14,9%	1 948	11 845	16,4%	3 657	23 307	15,7%
Arts	238	1 975	12,1%	260	2 055	12,7%	498	4 030	12,4%
Droit	34	852	4,0%	17	585	2,9%	51	1 437	3,5%
Éducation	282	4 259	6,6%	338	4 811	7,0%	620	9 070	6,8%
Lettres	909	3 016	30,1%	1 035	3 264	31,7%	1 944	6 280	31,0%
Santé : médecine	21	589	3,6%	45	654	6,9%	66	1 243	5,3%
Santé : paramédical	34	1 028	3,3%	14	1 099	1,3%	48	2 127	2,3%
Santé : périmédicale	1	59	1,7%	1	55	1,8%	2	114	1,8%
Sciences appliquées	510	8 889	5,7%	418	8 695	4,8%	928	17 584	5,3%
Sciences humaines	1 181	8 235	14,3%	1 141	8 945	12,8%	2 322	17 180	13,5%
Sciences pures	224	2 585	8,7%	358	3 264	11,0%	582	5 849	10,0%
TOTAL	5 143	42 949	**12,0%**	5 575	45 272	**12,3%**	10 718	88 221	**12,1%**

Tableau Programme 23	Tous les programmes - Autre que le diplôme / Année / Temps PARTIEL								
Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS		
Base d'admission Discipline	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%
Administration	6 456	17 810	36,2%	6 374	17 543	36,3%	12 830	35 353	36,3%
Arts	257	1 310	19,6%	259	1 090	23,8%	516	2 400	21,5%
Droit	88	470	18,7%	55	713	7,7%	143	1 183	12,1%
Éducation	1 602	6 019	26,6%	1 273	4 804	26,5%	2 875	10 823	26,6%
Lettres	764	4 456	17,1%	811	4 444	18,2%	1 575	8 900	17,7%
Santé : médecine	63	362	17,4%	46	327	14,1%	109	689	15,8%
Santé : paramédical	95	1 379	6,9%	96	1 433	6,7%	191	2 812	6,8%
Santé : périmédicale		8			7			15	
Sciences appliquées	819	4 802	17,1%	704	3 873	18,2%	1 523	8 675	17,6%
Sciences humaines	1 875	6 395	29,3%	1 420	5 483	25,9%	3 295	11 878	27,7%
Sciences pures	528	1 686	31,3%	245	1 217	20,1%	773	2 903	26,6%
Total	12 547	44 697	**28,1%**	11 283	40 934	**27,6%**	23 830	85 631	**27,8%**

Tableau Programme 24	Tous les programmes - Autre que le diplôme / Année *								
Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS		
Base d'admission / Discipline	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%
Administration	8 165	30 639	26,6%	9 287	31 451	29,5%	17 452	62 090	28,1%
Arts	527	3 706	14,2%	571	3 572	16,0%	1 098	7 278	15,1%
Droit	131	1 704	7,7%	270	1 898	14,2%	401	3 602	11,1%
Éducation	1 930	11 095	17,4%	1 726	10 464	16,5%	3 656	21 559	17,0%
Lettres	1 716	8 181	21,0%	2 068	8 483	24,4%	3 784	16 664	22,7%
Santé : médecine	88	1 150	7,7%	448	1 412	31,7%	536	2 562	20,9%
Santé : paramédical	168	3 331	5,0%	265	3 507	7,6%	433	6 838	6,3%
Santé : périmédicale	17	281	6,0%	139	285	48,8%	156	566	27,6%
Sciences appliquées	1 395	14 367	9,7%	1 225	13 183	9,3%	2 620	27 550	9,5%
Sciences humaines	3 198	16 368	19,5%	3 952	17 653	22,4%	7 150	34 021	21,0%
Sciences pures	793	5 048	15,7%	658	5 303	12,4%	1 451	10 351	14,0%
Total	**18 128**	**95 870**	18,9%	**20 609**	**97 211**	21,2%	**38 737**	**193 081**	20,1%

Incluant les données non ventilées par régime d'étude

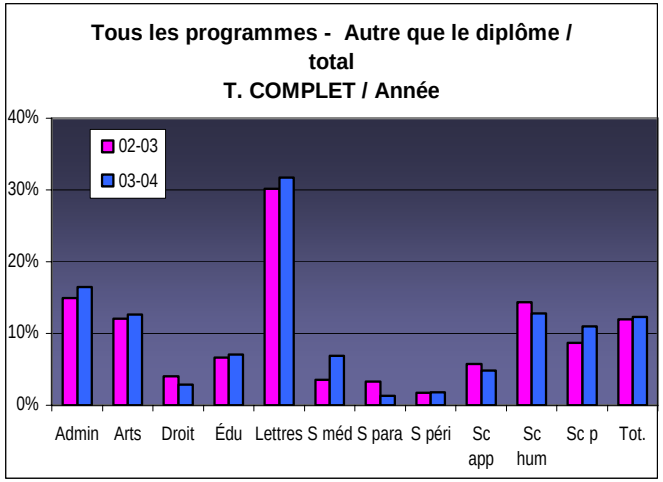
Tous les programmes - Autre que le diplôme / total
T. COMPLET / Année
40%
30%
20%
10%
0%
02-03
03-04
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p
Tot.

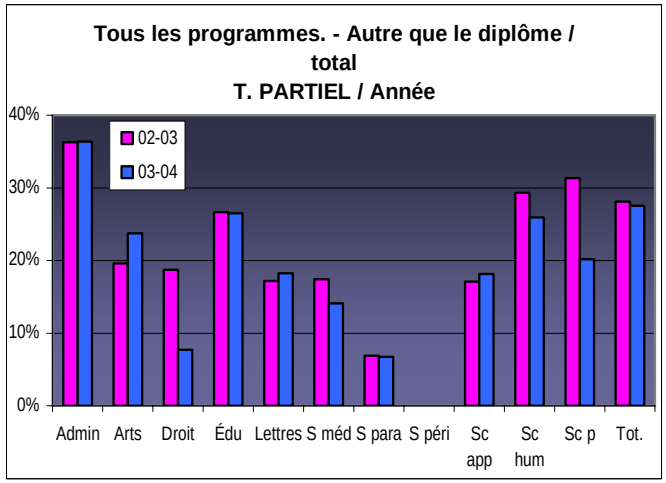
Tous les programmes. - Autre que le diplôme / total
T. PARTIEL / Année
40%
30%
20%
10%
0%
02-03
03-04
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p
Tot.

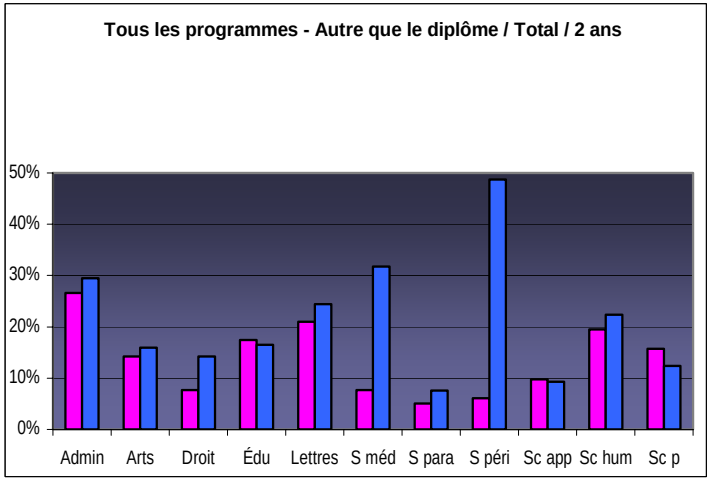
Tous les programmes - Autre que le diplôme / Total / 2 ans
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p

Tableau Programme 25	*1er cycle - Proportions des* Autre que le diplôme / *Proportions de la discipline / Total - Temps COMPLET*											
Programme	**1A**			**1B**			**1C**			**1er cycle**		
Base d'admission / ***Discipline***	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**
Administration	22,3%	20,1%	2,3%	41,9%	46,0%	-4,1%	29,6%	13,4%	16,1%	32,0%	24,8%	7,2%
Arts	7,6%	5,4%	2,2%	2,5%	3,5%	-1,0%	1,4%	0,6%	0,8%	5,0%	5,0%	0,0%
Droit	0,3%	1,4%	-1,1%	0,3%	0,9%	-0,7%	2,8%	0,5%	2,3%	0,3%	1,3%	-0,9%
Éducation	11,0%	12,9%	-2,0%	1,1%	3,4%	-2,3%	0,5%	3,9%	-3,4%	5,9%	11,0%	-5,1%
Lettres	6,0%	4,5%	1,6%	32,5%	18,3%	14,2%	62,4%	52,7%	9,8%	20,2%	7,9%	12,3%
Santé : médecine	0,7%	1,4%	-0,7%	0,1%	0,1%	0,0%	0,5%	1,1%	-0,6%	0,4%	1,1%	-0,7%
Santé : paramédicale	0,9%	3,1%	-2,3%	0,0%	0,7%	-0,7%		4,7%	-4,7%	0,4%	2,7%	-2,3%
Santé : périmédicale	0,0%	0,2%	-0,1%		0,0%	0,0%				0,0%	0,1%	-0,1%
Sciences appliquées	12,1%	23,1%	-11,0%	5,0%	6,4%	-1,5%	1,4%	22,7%	-21,2%	8,4%	20,0%	-11,6%
Sciences humaines	32,0%	21,3%	10,7%	15,1%	19,0%	-3,8%	0,5%	0,3%	0,2%	23,1%	20,5%	2,6%
Sciences pures	7,0%	6,7%	0,4%	1,5%	1,6%	-0,1%	0,9%	0,2%	0,8%	4,2%	5,6%	-1,4%
TOTAL	100,0%	100%		100%	100%		100%	100%		100%	100%	

Tableau Programme 26	1er cycle - Proportions des Autre que le diplôme / Proportions de la discipline / Total - Temps PARTIEL											
Programme	1A			1B			1C			1er cycle		
Base d'admission / Discipline	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%	Autre que le diplôme	Popula-tion totale	%
Administration	24,3%	18,5%	5,8%	57,9%	51,9%	6,0%	37,4%	21,2%	16,1%	50,3%	38,3%	12,0%
Arts	7,2%	6,7%	0,6%	1,6%	1,8%	-0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	2,5%	2,9%	-0,4%
Droit	0,5%	2,3%	-1,8%	0,1%	0,5%	-0,4%	0,5%	0,2%	0,3%	0,2%	1,0%	-0,7%
Éducation	13,4%	11,8%	1,6%	13,2%	12,9%	0,3%	7,9%	4,5%	3,4%	12,8%	11,4%	1,4%
Lettres	8,0%	5,1%	2,9%	5,0%	5,4%	-0,4%	31,3%	56,0%	-24,8%	7,7%	12,7%	-5,0%
Santé : médecine		0,2%	-0,2%	0,2%	0,8%	-0,5%	2,4%	1,1%	1,2%	0,4%	0,7%	-0,3%
Santé : paramédicale	0,3%	5,1%	-4,8%	0,9%	3,0%	-2,1%	0,7%	4,2%	-3,5%	0,7%	3,6%	-2,8%
Santé : périmédicale											0,0%	0,0%
Sciences appliquées	10,4%	19,1%	-8,7%	5,5%	7,4%	-2,0%	8,5%	5,4%	3,0%	6,6%	10,4%	-3,8%
Sciences humaines	29,5%	25,2%	4,3%	12,7%	13,3%	-0,6%	10,6%	6,1%	4,5%	15,5%	15,6%	-0,1%
Sciences pures	6,3%	6,0%	0,3%	2,8%	2,9%	0,0%	0,7%	1,2%	-0,5%	3,3%	3,5%	-0,2%
TOTAL	100%	100%		100%	100%		100%	100%		100%	100%	

Tableau Programme 27	*2e cycle - Proportions des* Autre que le diplôme */ Proportions de la discipline / Total - Temps COMPLET*											
Programme	**2A**			**2B**			**2e cycle**			**Tous**		
Base d'admission / ***Discipline***	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**
Administration	53,1%	34,7%	18,4%	59,0%	40,6%	18,4%	41,9%	30,1%	11,8%	38,5%	29,0%	9,5%
Arts	1,8%	2,5%	-0,7%	2,0%	3,0%	-1,0%	1,4%	2,3%	-0,9%	3,4%	4,0%	-0,6%
Droit	1,5%	3,3%	-1,8%	1,7%	3,8%	-2,1%	1,2%	2,8%	-1,6%	1,0%	1,7%	-0,7%
Éducation	4,4%	6,7%	-2,3%	4,9%	7,9%	-3,0%	3,5%	5,9%	-2,4%	5,9%	10,8%	-4,9%
Lettres	1,3%	3,5%	-2,2%	1,5%	4,1%	-2,6%	1,0%	3,0%	-2,0%	12,9%	5,8%	7,1%
Santé : médecine	2,4%	2,8%	-0,4%	2,7%	3,2%	-0,5%	1,9%	2,4%	-0,5%	0,6%	1,3%	-0,7%
Santé : paramédica	0,5%	1,0%	-0,5%	0,6%	1,2%	-0,6%	0,4%	0,9%	-0,5%	0,6%	2,1%	-1,5%
Santé : périmédical		0,1%	-0,1%		0,2%	-0,2%		0,1%	-0,1%		0,1%	-0,1%
Sciences appliquées	10,0%	19,1%	-9,1%	11,1%	22,3%	-11,2%	21,8%	23,5%	-1,7%	11,1%	18,9%	-7,8%
Sciences humaines	10,0%	14,6%	-4,6%		0,1%	-0,1%	7,8%	12,6%	-4,8%	20,4%	19,3%	1,1%
Sciences pures	15,0%	11,6%	3,4%	16,7%	13,6%	3,1%	19,1%	16,4%	2,7%	5,8%	7,0%	-1,2%
TOTAL	100,0%	100%		100%	100%		100%	100%		100%	100%	

Tableau Programme 28	2e cycle et Tous les programmes - Proportions des Autre que le diplôme / Proportions de la discipline / Total - Temps PARTIEL											
Programme	2A			2B			2e cycle			Tous		
Base d'admission / Discipline	Autre que le diplôme	Population totale	%	Autre que le diplôme	Population totale	%	Autre que le diplôme	Population totale	%	Autre que le diplôme	Population totale	%
Administration	67,8%	52,9%	14,9%	76,5%	55,1%	21,4%	56,8%	43,0%	13,8%	50,1%	37,9%	12,2%
Arts	0,5%	1,2%	-0,7%	0,1%	5,7%	-5,5%	0,7%	2,4%	-1,7%	2,1%	2,6%	-0,5%
Droit	4,5%	3,9%	0,7%		0,5%	-0,5%	2,4%	3,0%	-0,5%	0,6%	1,6%	-0,9%
Éducation	9,2%	16,4%	-7,2%	8,8%	20,0%	-11,2%	6,7%	12,0%	-5,2%	11,3%	11,0%	0,3%
Lettres	0,0%	1,9%	-1,9%	0,1%	0,6%	-0,4%	0,4%	2,4%	-2,0%	6,2%	8,7%	-2,6%
Santé : médecine	0,8%	1,4%	-0,6%	2,0%	1,2%	0,8%	1,0%	1,8%	-0,8%	0,5%	1,0%	-0,5%
Santé : paramédica	0,9%	1,0%	-0,1%	2,0%	2,9%	-0,9%	0,9%	1,2%	-0,4%	0,7%	2,6%	-1,9%
Santé : périmédical		0,1%	-0,1%					0,1%	-0,1%		0,0%	0,0%
Sciences appliquées	8,3%	11,4%	-3,1%	0,4%	2,6%	-2,2%	18,3%	19,5%	-1,2%	8,5%	12,8%	-4,2%
Sciences humaines	3,5%	6,2%	-2,7%	8,7%	10,5%	-1,9%	3,0%	3,8%	-0,8%	15,6%	16,1%	-0,5%
Sciences pures	4,4%	3,5%	0,8%	1,4%	1,0%	0,4%	9,8%	10,9%	-1,1%	4,4%	5,7%	-1,3%
TOTAL	100,0%	100%		100%	100%		100%	100%		100%	100%	

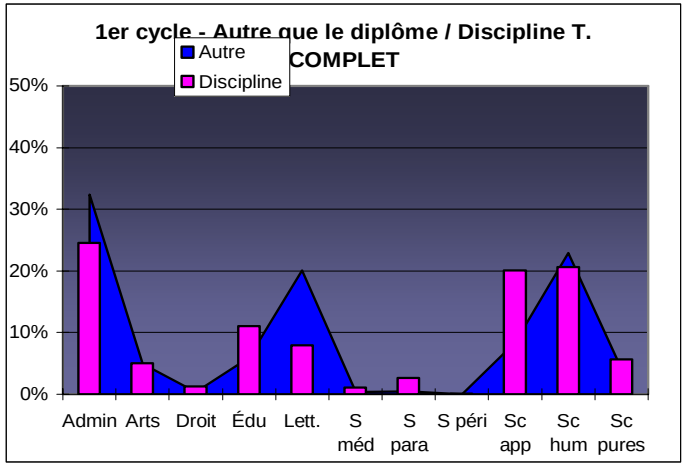
1er cycle - Autre que le diplôme / Discipline T.
COMPLET
Autre
Discipline
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Admin
Arts
Droit
Édu
Lett.
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc pures

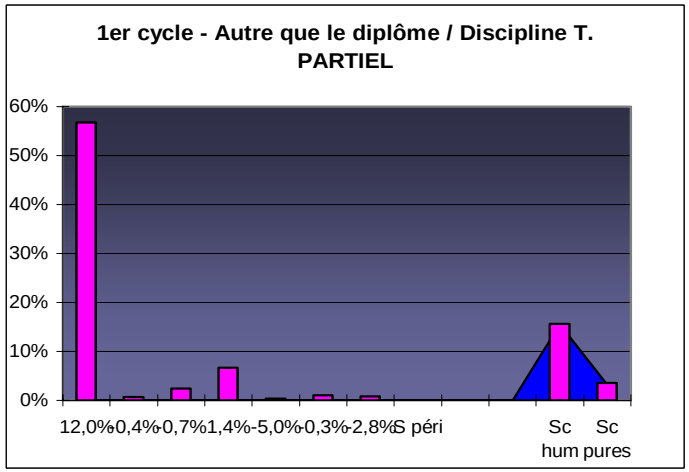
1er cycle - Autre que le diplôme / Discipline T.
PARTIEL
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
12,0%
0,4%
0,7%
1,4%
5,0%
0,3%
2,8%
S péri
Sc hum
Sc pures

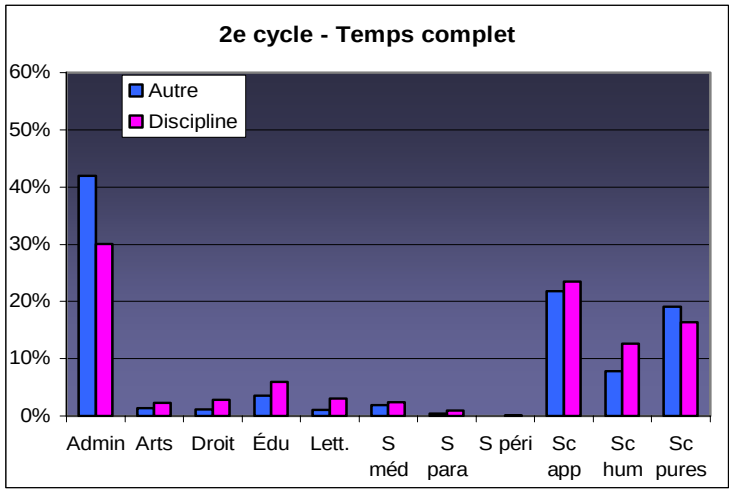
2e cycle - Temps complet
Autre
Discipline
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Admin
Arts
Droit
Édu
Lett.
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc pures

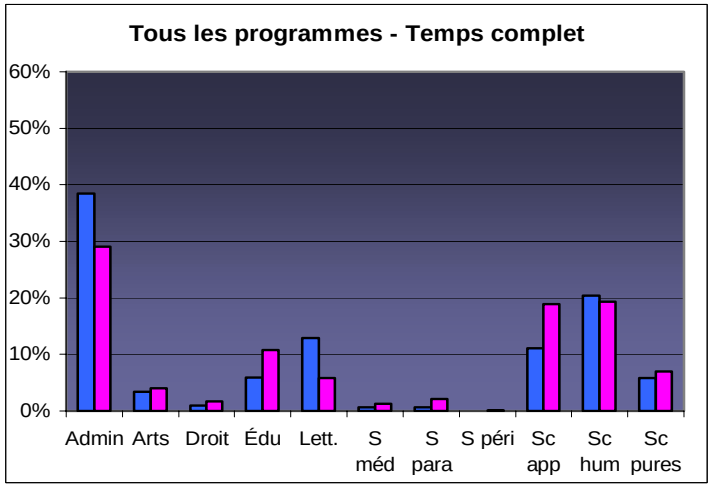
Tous les programmes - Temps complet
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Admin
Arts
Droit
Édu
Lett.
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc pures

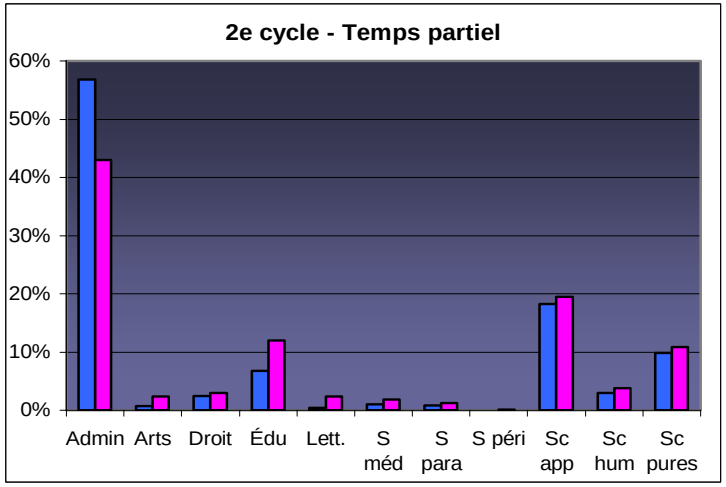
2e cycle - Temps partiel
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Admin
Arts
Droit
Édu
Lett.
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc pures

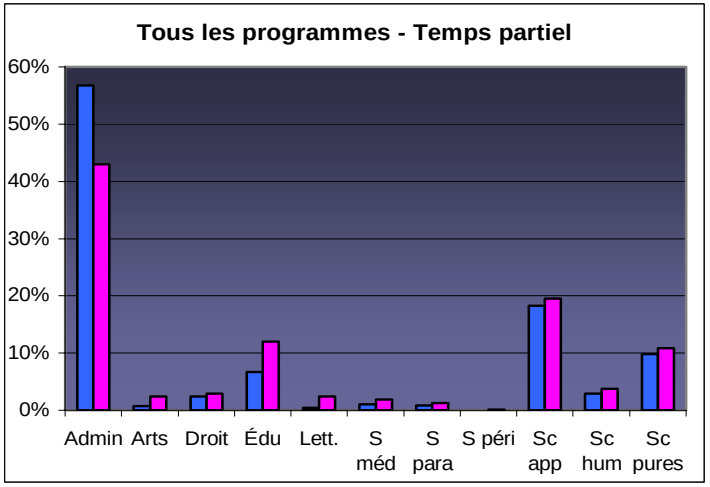
Tous les programmes - Temps partiel
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Admin
Arts
Droit
Édu
Lett.
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc pures

Tableau Programme 29	*Données totales - Autre que le diplôme / Année*											
Programme	**Total 02-03**			**Total 03-04**			**Total 2 ANS**			**Global - 2 ans**		
Base d'admission / ***Discipline***	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**	**Autre que le diplôme**	**Popula-tion totale**	**%**
Administration	8 165	30 639	26,6%	9 287	31 451	29,5%	17 452	62 090	28,1%	45,1%	32,2%	12,9%
Arts	527	3 706	14,2%	571	3 572	16,0%	1 098	7 278	15,1%	2,8%	3,8%	-0,9%
Droit	131	1 704	7,7%	270	1 898	14,2%	401	3 602	11,1%	1,0%	1,9%	-0,8%
Éducation	1 930	11 095	17,4%	1 726	10 464	16,5%	3 656	21 559	17,0%	9,4%	11,2%	-1,7%
Lettres	1 716	8 181	21,0%	2 068	8 483	24,4%	3 784	16 664	22,7%	9,8%	8,6%	1,1%
Santé : médecine	88	1 150	7,7%	448	1 412	31,7%	536	2 562	20,9%	1,4%	1,3%	0,1%
Santé : paramédicale	168	3 331	5,0%	265	3 507	7,6%	433	6 838	6,3%	1,1%	3,5%	-2,4%
Santé : périmédicale	17	283	6,0%	139	285	48,8%	156	568	27,5%	0,4%	0,3%	0,1%
Sciences appliquées	1 395	14 367	9,7%	1 225	13 183	9,3%	2 620	27 550	9,5%	6,8%	14,3%	-7,5%
Sciences humaines	3 198	16 368	19,5%	3 952	17 653	22,4%	7 150	34 021	21,0%	18,5%	17,6%	0,8%
Sciences pures	793	5 048	15,7%	658	5 303	12,4%	1 451	10 351	14,0%	3,7%	5,4%	-1,6%
TOTAL	**18 128**	**95 872**	18,9%	**20 609**	**97 211**	21,2%	**38 737**	**193 083**	20,1%			

Note : Ce tableau inclut les données non ventilées par régime d'études et qui sont exclues des autres Tableaux Pr

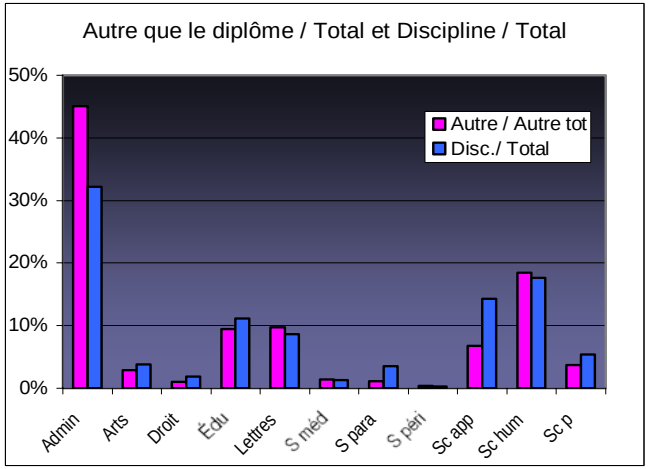
Autre que le diplôme / Total et Discipline / Total
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Autre / Autre tot
Disc./ Total
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p

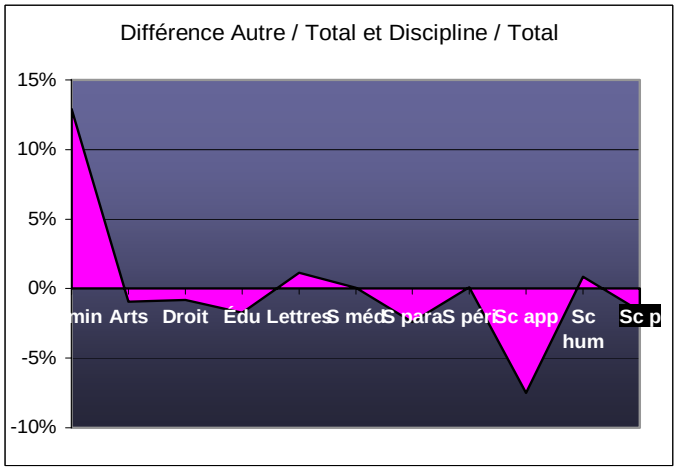
Différence Autre / Total et Discipline / Total
15%
10%
5%
0%
-5%
-10%
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p

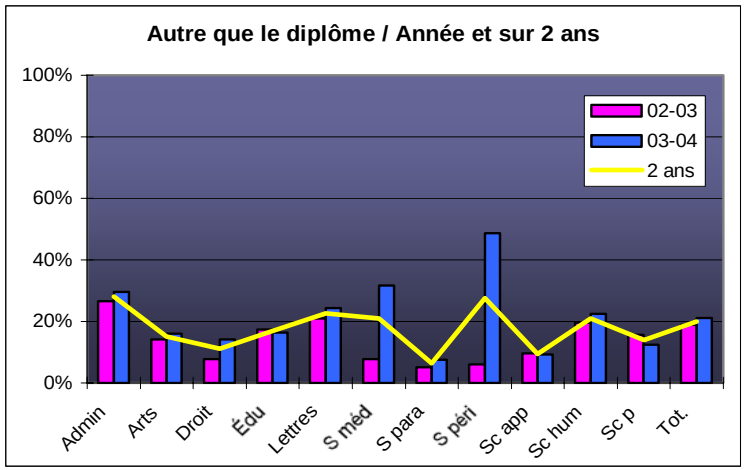
Autre que le diplôme / Année et sur 2 ans
100%
80%
60%
40%
20%
0%
02-03
03-04
2 ans
Admin
Arts
Droit
Édu
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc p
Tot.

Tableau Discipline 1		*ADMINISTRATION - Autre que le diplôme / Année / Régime d'études*										
Programmes	*Année*	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS			Sur 2 ans : Autre	
	R É	Autre	Total	%	Autre	Total	%	Autre	Total	%	/ cycle	/ total
1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	TC	432	5 737	7,5%	590	5 524	10,7%	1 022	11 261	9,1%	50,9%	6,4%
	TP	430	1 718	25,0%	436	1 766	24,7%	866	3 484	24,9%	43,2%	5,4%
	DNV		677		118	656	18,0%	118	1 333	8,9%	5,9%	0,7%
	Total	862	8 132	10,6%	1 144	7 946	14,4%	2 006	16 078	12,5%		12,5%
1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	TC	964	3 109	31,0%	1 040	3 252	32,0%	2 004	6 361	31,5%	17,3%	6,9%
	TP	4 586	10 190	45,0%	4 164	10 206	40,8%	8 750	20 396	42,9%	75,4%	30,3%
	DNV		690		847	1 407	60,2%	847	2 097	40,4%	7,3%	2,9%
	Total	5 550	13 989	39,7%	6 051	14 865	40,7%	11 601	28 854	40,2%		40,2%
1C Programmes pouvant mener à une attestation	TC	27	66	40,9%	54	118	45,8%	81	184	44,0%	11,3%	3,6%
	TP	341	1 089	31,3%	295	1 004	29,4%	636	2 093	30,4%	88,7%	27,9%
	DNV											
	Total	368	1 155	31,9%	349	1 122	31,1%	717	2 277	31,5%		31,5%
1er cycle	TC	1 423	8 912	16,0%	1 684	8 894	18,9%	3 107	17 806	17,4%	21,7%	6,6%
	TP	5 357	12 997	41,2%	4 895	12 976	37,7%	10 252	25 973	39,5%	71,6%	21,7%
	DNV		1 367		965	2 063	46,8%	965	3 430	28,1%	6,7%	2,0%
	Total	6 780	23 276	29,1%	7 544	23 933	31,5%	14 324	47 209	30,3%		30,3%
2A Programmes de grade	TC	282	2 517	11,2%	359	2 717	13,2%	641	5 234	12,2%	30,3%	5,2%
	TP	767	3 607	21,3%	706	3 386	20,9%	1 473	6 993	21,1%	69,7%	12,0%
	Total	1 049	6 124	17,1%	1 065	6 103	17,5%	2 114	12 227	17,3%		17,3%
2B Programmes pouvant mener à une attestation	TC	4	33		3	33		7	66		1,2%	0,3%
	TP	332	1 206	27,5%	251	1 375	18,3%	583	2 581	22,6%	98,8%	22,0%
	Total	336	1 239	27,1%	254	1 408	18,0%	590	2 647	22,3%		22,3%
2e cycle	TC	286	2 550	11,2%	362	2 750	13,2%	648	5 300	12,2%	24,0%	4,4%
	TP	1 099	4 813	22,8%	957	4 761	20,1%	2 056	9 574	21,5%	76,0%	13,8%
	Total	1 385	7 363	18,8%	1 319	7 511	17,6%	2 704	14 874	18,2%		
GRAND TOTAL		**8 165**	**30 639**	**26,6%**	**8 863**	**31 444**	**28,2%**	**17 028**	**62 083**	**27,4%**		

RÉ = Régime d'études TC = Temps complet TP = Temps partiel DNV = Données non ventilées

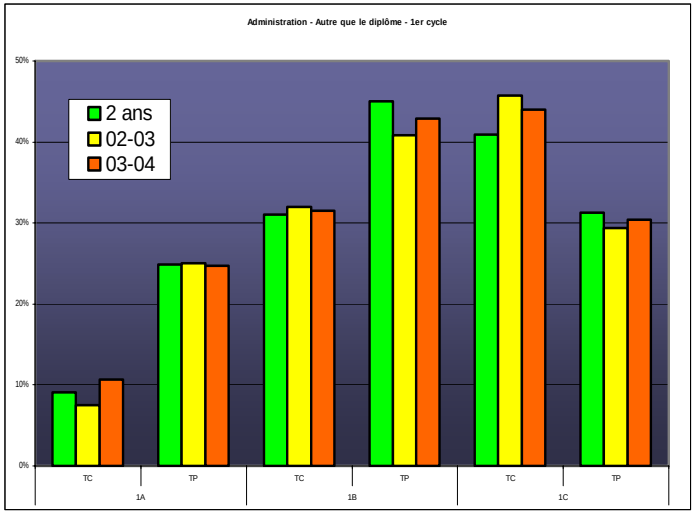
Administration - Autre que le diplôme - 1er cycle
50%
40%
30%
20%
10%
0%
2 ans
02-03
03-04
TC
TP
TC
TP
TC
TP
1A
1B
1C

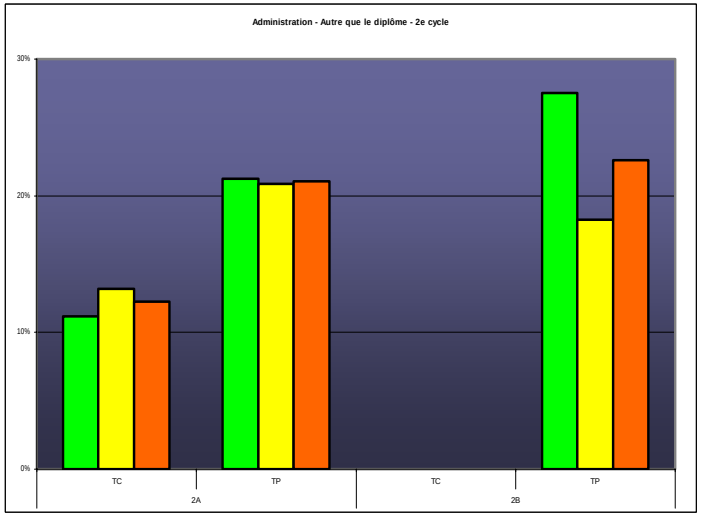
Administration - Autre que le diplôme - 2e cycle
30%
20%
10%
0%
TC
TP
TC
TP
2A
2B

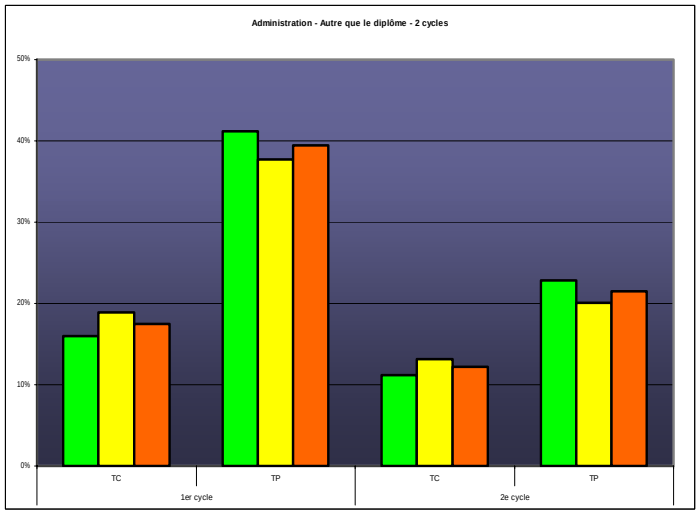
Administration - Autre que le diplôme - 2 cycles
50%
40%
30%
20%
10%
0%
TC
TP
TC
TP
1er cycle
2e cycle

Tableau Discipline 2	ARTS - Autre que le diplôme / Année / Régime d'étude											
Programmes	Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS			Sur 2 ans : Autre	
	RÉ	Autre	Total	%	Autre	Total	%	Autre	Total	%	/ cycle	/ total
1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	TC	178	1 565	11,4%	178	1 572	11,3%	356	3 137	11,3%	53,9%	7,4%
	TP	124	670	18,5%	134	584	22,9%	258	1 254	20,6%	39,1%	5,4%
	DNV	8	183	4,4%	38	213	17,8%	46	396	11,6%	7,0%	1,0%
	Total	310	2 418	12,8%	350	2 369	14,8%	660	4 787	13,8%		13,8%
1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	TC	51	229	22,3%	66	260	25,4%	117	489	23,9%	29,3%	7,1%
	TP	125	346	36,1%	119	368	32,3%	244	714	34,2%	61,2%	14,7%
	DNV	24	238	10,1%	14	214	6,5%	38	452	8,4%	9,5%	2,3%
	Total	200	813	24,6%	199	842	23,6%	399	1 655	24,1%		24,1%
1C Programmes pouvant mener à une attestation	TC				3	7	42,9%	3	7	42,9%	60,0%	25,0%
	TP	2	5	40,0%				2	5	40,0%	40,0%	16,7%
	DNV											
	Total	2	5	40,0%	3	7	42,9%	5	12	41,7%		41,7%
1er cycle	TC	229	1 794	12,8%	247	1 839	13,4%	476	3 633	13,1%	44,7%	7,4%
	TP	251	1 021	24,6%	253	952	26,6%	504	1 973	25,5%	47,4%	7,8%
	DNV	32	421	7,6%	52	427	12,2%	84	848	9,9%	7,9%	1,3%
	Total	512	3 236	15,8%	552	3 218	17,2%	1 064	6 454	16,5%		16,5%
2A Programmes de grade	TC	9	168	5,4%	13	213	6,1%	22	381	5,8%	66,7%	4,1%
	TP	5	92	5,4%	6	70	8,6%	11	162	6,8%	33,3%	2,0%
	Total	14	260	5,4%	19	283	6,7%	33	543	6,1%		6,1%
2B Programmes pouvant mener à une attestation	TC		13			3			16			
	TP	1	197	0,5%		68		1	265	0,4%	100,0%	0,4%
	Total	1	210	0,5%		71		1	281	0,4%		0,4%
2e cycle	TC	9	181	5,0%	13	216	6,0%	22	397	5,5%	64,7%	2,7%
	TP	6	289	2,1%	6	138	4,3%	12	427	2,8%	35,3%	1,5%
	Total	15	470	3,2%	19	354	5,4%	34	824	4,1%		
GRAND TOTAL		527	3 706	14,2%	571	3 572	16,0%	1 098	7 278	15,1%		

RÉ = Régime d'étude TC = Temps complet TP = Temps partiel DNV = Données non ventilées

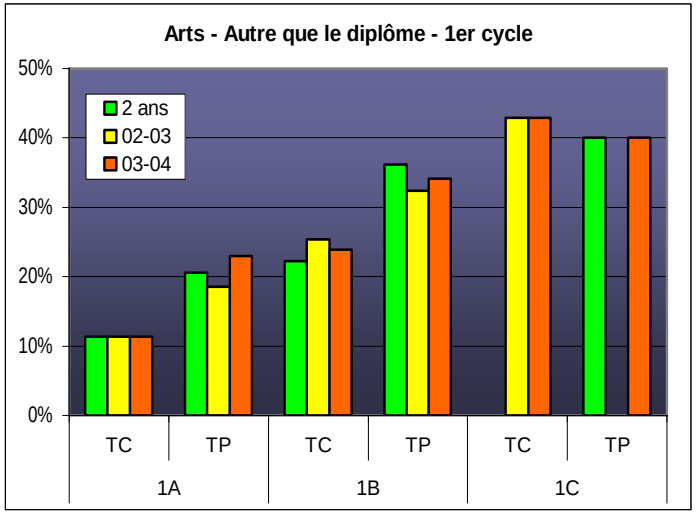
Arts - Autre que le diplôme - 1er cycle
50%
40%
30%
20%
10%
0%
2 ans
02-03
03-04
TC
TP
TC
TP
TC
TP
1A
1B
1C

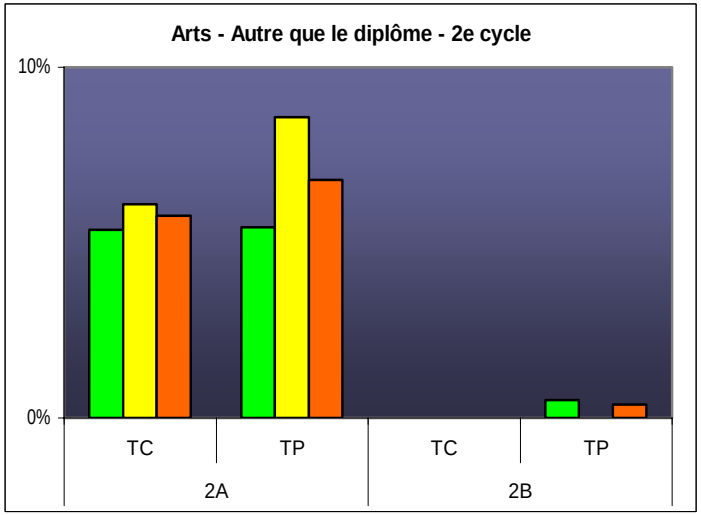
Arts - Autre que le diplôme - 2e cycle
10%
0%
TC
TP
TC
TP
2A
2B

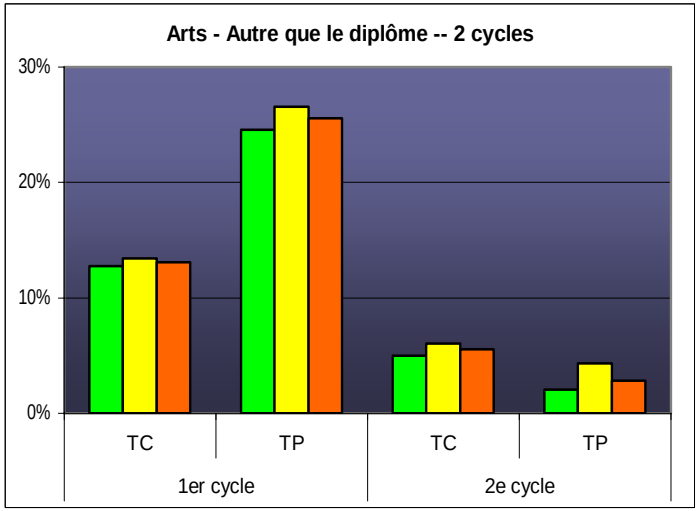
Arts - Autre que le diplôme -- 2 cycles
30%
20%
10%
0%
TC
TP
TC
TP
1er cycle
2e cycle

Tableau Discipline 3	DROIT - Autre que le diplôme / Année / Régime d'étude											
Programmes	Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS			Sur 2 ans : Autre	
	R É	Autre	Total	%	Autre	Total	%	Autre	Total	%	/ cycle	/ total
1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	TC	10	519	1,9%	5	290	1,7%	15	809	1,9%	30,0%	0,8%
	TP	4	94	4,3%	14	333	4,2%	18	427	4,2%	36,0%	0,9%
	DNV	7	369	1,9%	10	392	2,6%	17	761	2,2%	34,0%	0,9%
	Total	21	982	2,1%	29	1 015	2,9%	50	1 997	2,5%		2,5%
1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	TC	9	53	17,0%	3	74	4,1%	12	127	9,4%	5,9%	2,2%
	TP	10	105	9,5%	8	98	8,2%	18	203	8,9%	8,8%	3,4%
	DNV	2	13	15,4%	173	193	89,6%	175	206	85,0%	85,4%	32,6%
	Total	21	171	12,3%	184	365	50,4%	205	536	38,2%		38,2%
1C Programmes pouvant mener à une attestation	TC	4	4	100,0%	2	2	100,0%	6	6	100,0%	20,0%	15,0%
	TP	4	7	57,1%	5	12	41,7%	9	19	47,4%	30,0%	22,5%
	DNV				15	15	100,0%	15	15	100,0%	50,0%	37,5%
	Total	8	11	72,7%	22	29	75,9%	30	40	75,0%		75,0%
1er cycle	TC	23	576	4,0%	10	366	2,7%	33	942	3,5%	11,6%	1,3%
	TP	18	206	8,7%	27	443	6,1%	45	649	6,9%	15,8%	1,7%
	DNV	9	382	2,4%	198	600	33,0%	207	982	21,1%	72,6%	8,0%
	Total	50	1 164	4,3%	235	1 409	16,7%	285	2 573	11,1%		11,1%
2A Programmes de grade	TC	11	275	4,0%	7	219	3,2%	18	494	3,6%	15,5%	1,8%
	TP	70	255	27,5%	28	255	11,0%	98	510	19,2%	84,5%	9,8%
	Total	81	530	15,3%	35	474	7,4%	116	1 004	11,6%		11,6%
2B Programmes pouvant mener à une attestation	TC		1						1			
	TP		9			15			24			
	Total		10			15			25			
2e cycle	TC	11	276	4,0%	7	219	3,2%	18	495	3,6%	15,5%	1,7%
	TP	70	264	26,5%	28	270	10,4%	98	534	18,4%	84,5%	9,5%
	Total	81	540	15,0%	35	489	7,2%	116	1 029	11,3%		
GRAND TOTAL		131	1 704	7,7%	270	1 898	14,2%	401	3 602	11,1%		

RÉ = Régime d'étude TC = Temps complet TP = Temps partiel DNV = Données non ventilées

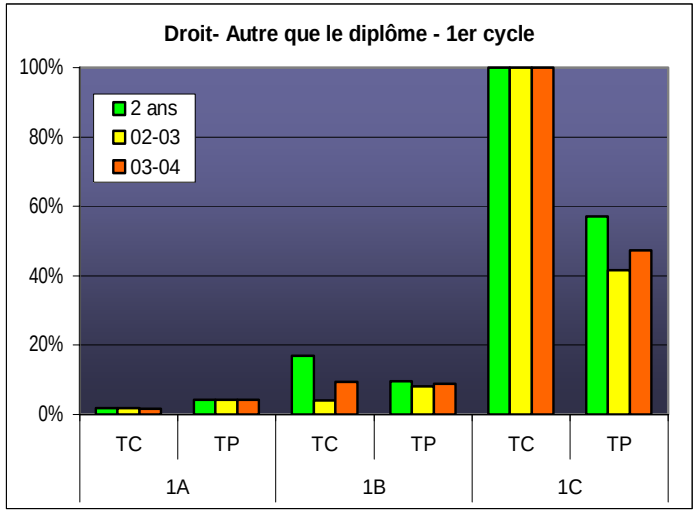
Droit- Autre que le diplôme - 1er cycle
100%
80%
60%
40%
20%
0%
2 ans
02-03
03-04
TC
TP
TC
TP
TC
TP
1A
1B
1C

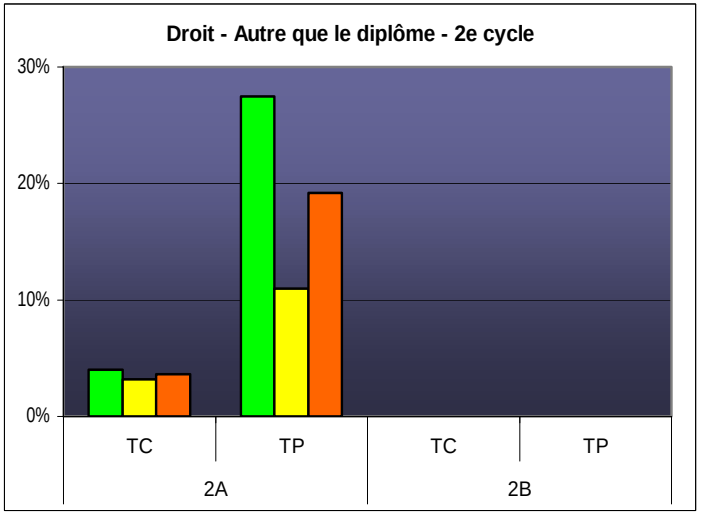
Droit - Autre que le diplôme - 2e cycle
30%
20%
10%
0%
TC
TP
TC
TP
2A
2B

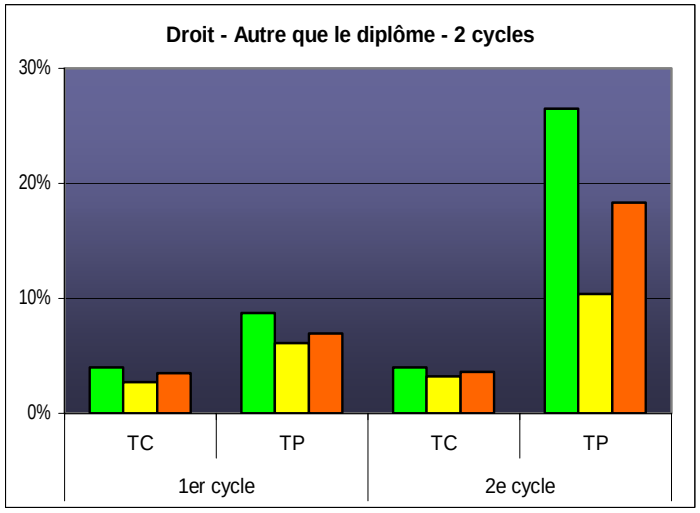
Droit - Autre que le diplôme - 2 cycles
30%
20%
10%
0%
TC
TP
TC
TP
1er cycle
2e cycle

Tableau Discipline 4	ÉDUCATION - Autre que le diplôme / Année / Régime d'étude											
Programmes	Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS			Sur 2 ans : Autre	
	RÉ	Autre	Total	%	Autre	Total	%	Autre	Total	%	/ cycle	/ total
1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	TC	228	3 610	6,3%	284	3 897	7,3%	512	7 507	6,8%	47,5%	4,6%
	TP	259	1 386	18,7%	219	827	26,5%	478	2 213	21,6%	44,3%	4,3%
	DNV	37	774	4,8%	52	748	7,0%	89	1 522	5,8%	8,2%	0,8%
	Total	524	5 770	9,1%	555	5 472	10,1%	1 079	11 242	9,6%	100,0%	9,6%
1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	TC	28	257	10,9%	25	218	11,5%	53	475	11,2%	2,5%	0,9%
	TP	1 122	2 746	40,9%	875	2 324	37,7%	1 997	5 070	39,4%	94,2%	35,1%
	DNV	9	43	20,9%	61	99	61,6%	70	142	49,3%	3,3%	1,2%
	Total	1 159	3 046	38,0%	961	2 641	36,4%	2 120	5 687	37,3%	100,0%	37,3%
1C Programmes pouvant mener à une attestation	TC	1	23	4,3%		23		1	46	2,2%	0,7%	0,2%
	TP	64	221	29,0%	70	218	32,1%	134	439	30,5%	97,8%	27,5%
	DNV				2	2	100,0%	2	2	100,0%	1,5%	0,4%
	Total	65	244	26,6%	72	243	29,6%	137	487	28,1%	100,0%	28,1%
1er cycle	TC	257	3 890	6,6%	309	4 138	7,5%	566	8 028	7,1%	17,0%	3,2%
	TP	1 445	4 353	33,2%	1 164	3 369	34,6%	2 609	7 722	33,8%	78,2%	15,0%
	DNV	46	817	5,6%	115	849	13,5%	161	1 666	9,7%	4,8%	0,9%
	Total	1 748	9 060	19,3%	1 588	8 356	19,0%	3 336	17 416	19,2%	100,0%	19,2%
2A Programmes de grade	TC	24	355	6,8%	29	663	4,4%	53	1 018	5,2%	21,0%	1,7%
	TP	114	1 095	10,4%	85	1 069	8,0%	199	2 164	9,2%	79,0%	6,3%
	Total	138	1 450	9,5%	114	1 732	6,6%	252	3 182	7,9%	100,0%	7,9%
2B Programmes pouvant mener à une attestation	TC	1	14			10		1	24		1,5%	0,1%
	TP	43	571	7,5%	24	366	6,6%	67	937	7,2%	98,5%	7,0%
	Total	44	585	7,5%	24	376	6,4%	68	961	7,1%	100,0%	7,1%
2e cycle	TC	25	369	6,8%	29	673	4,3%	54	1 042	5,2%	16,9%	1,3%
	TP	157	1 666	9,4%	109	1 435	7,6%	266	3 101	8,6%	83,1%	6,4%
	Total	182	2 035	8,9%	138	2 108	6,5%	320	4 143	7,7%		
GRAND TOTAL		**1 930**	**11 095**	**17,4%**	**1 726**	**10 464**	**16,5%**	**3 656**	**21 559**	**17,0%**		

RÉ = Régime d'étude TC = Temps complet TP = Temps partiel DNV = Données non ventilées

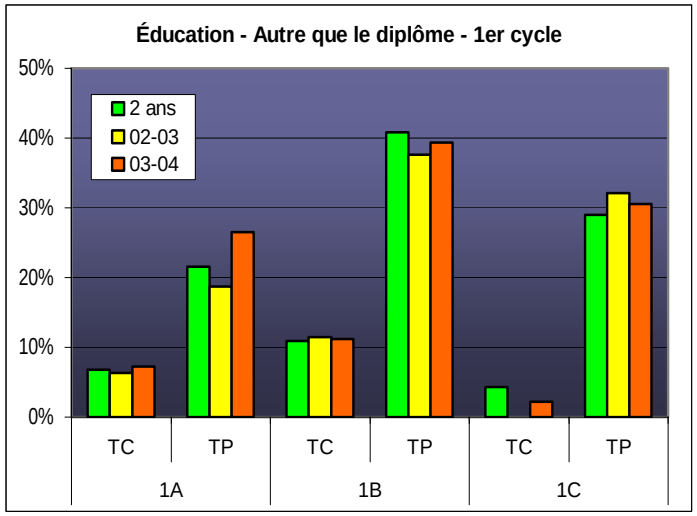
Éducation - Autre que le diplôme - 1er cycle
50%
40%
30%
20%
10%
0%
2 ans
02-03
03-04
TC
TP
TC
TP
TC
TP
1A
1B
1C

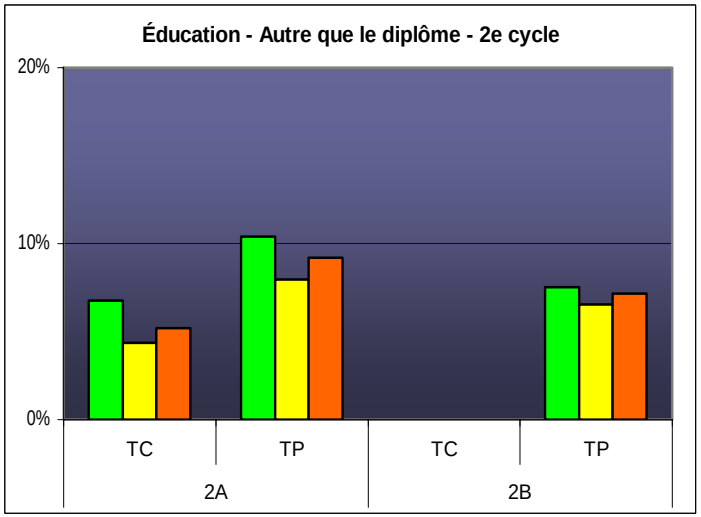
Éducation - Autre que le diplôme - 2e cycle
20%
10%
0%
TC
TP
TC
TP
2A
2B

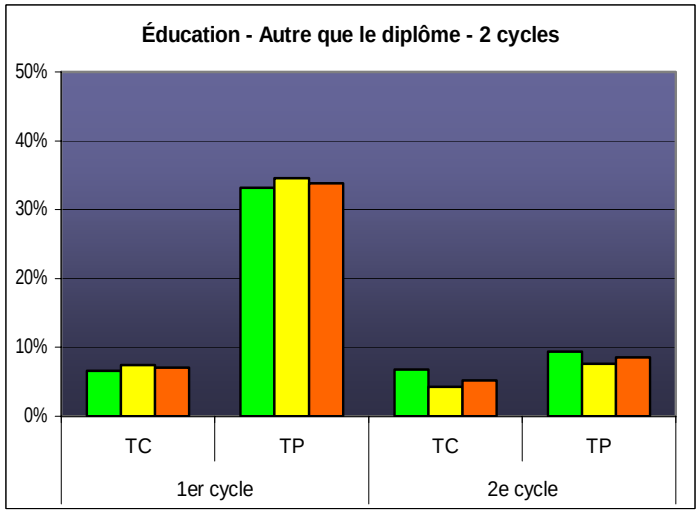
Éducation - Autre que le diplôme - 2 cycles
50%
40%
30%
20%
10%
0%
TC
TP
TC
TP
1er cycle
2e cycle

Tableau Discipline 5	LETTRES - Autre que le diplôme / Année / Régime d'étude											
Programmes	Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS			Sur 2 ans : Autre	
	RÉ	Autre	Total	%	Autre	Total	%	Autre	Total	%	/ cycle	/ total
1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	TC	132	1 244	10,6%	150	1 360	11,0%	282	2 604	10,8%	45,9%	6,8%
	TP	137	500	27,4%	149	458	32,5%	286	958	29,9%	46,6%	6,8%
	DNV	16	297	5,4%	30	318	9,4%	46	615	7,5%	7,5%	1,1%
	Total	285	2 041	14,0%	329	2 136	15,4%	614	4 177	14,7%		14,7%
1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	TC	692	1 167	59,3%	821	1 351	60,8%	1 513	2 518	60,1%	60,8%	27,6%
	TP	319	996	32,0%	436	1 141	38,2%	755	2 137	35,3%	30,4%	13,7%
	DNV	27	394	6,9%	192	442	43,4%	219	836	26,2%	8,8%	4,0%
	Total	1 038	2 557	40,6%	1 449	2 934	49,4%	2 487	5 491	45,3%		45,3%
1C Programmes pouvant mener à une attestation	TC	80	339	23,6%	53	284	18,7%	133	623	21,3%	20,0%	2,2%
	TP	306	2 816	10,9%	226	2 709	8,3%	532	5 525	9,6%	80,0%	8,6%
	DNV		18			15			33			
	Total	386	3 173	12,2%	279	3 008	9,3%	665	6 181	10,8%		10,8%
1er cycle	TC	904	2 750	32,9%	1 024	2 995	34,2%	1 928	5 745	33,6%	51,2%	12,2%
	TP	762	4 312	17,7%	811	4 308	18,8%	1 573	8 620	18,2%	41,8%	9,9%
	DNV	43	709	6,1%	222	775	28,6%	265	1 484	17,9%	7,0%	1,7%
	Total	1 709	7 771	22,0%	2 057	8 078	25,5%	3 766	15 849	23,8%		23,8%
2A Programmes de grade	TC	5	266	1,9%	11	269	4,1%	16	535	3,0%	94,1%	2,0%
	TP	1	126	0,8%		127		1	253	0,4%	5,9%	0,1%
	Total	6	392	1,5%	11	396	2,8%	17	788	2,2%		2,2%
2B Programmes pouvant mener à une attestation	TC											
	TP	1	18	5,6%		9		1	27	3,7%	100,0%	3,7%
	Total	1	18	5,6%		9		1	27	3,7%		3,7%
2e cycle	TC	5	266	1,9%	11	269	4,1%	16	535	3,0%	88,9%	2,0%
	TP	2	144	1,4%		136		2	280	0,7%	11,1%	0,2%
	Total	7	410	1,7%	11	405	2,7%	18	815	2,2%		
GRAND TOTAL		1 716	8 181	21,0%	2 068	8 483	24,4%	3 784	16 664	22,7%		

RÉ = Régime d'étude TC = Temps complet TP = Temps partiel DNV = Données non ventilées

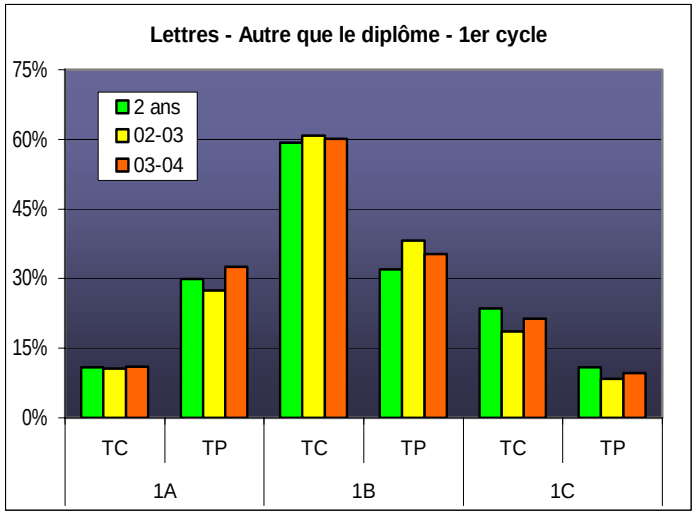
Lettres - Autre que le diplôme - 1er cycle
75%
60%
45%
30%
15%
0%
2 ans
02-03
03-04
TC
TP
TC
TP
TC
TP
1A
1B
1C

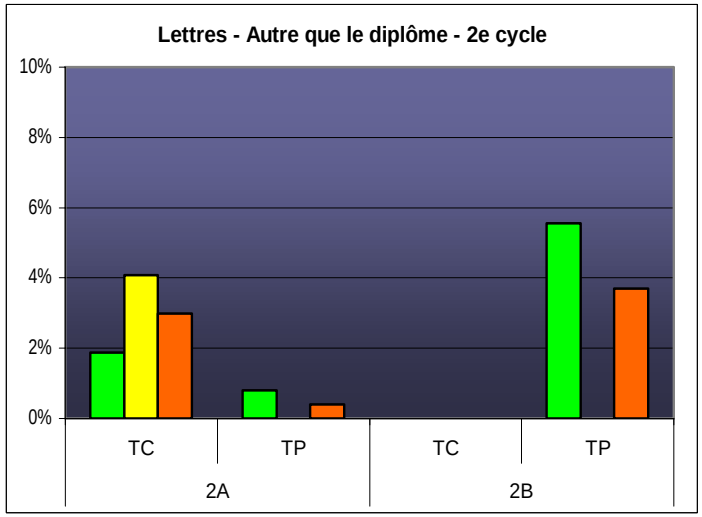
Lettres - Autre que le diplôme - 2e cycle
10%
8%
6%
4%
2%
0%
TC
TP
TC
TP
2A
2B

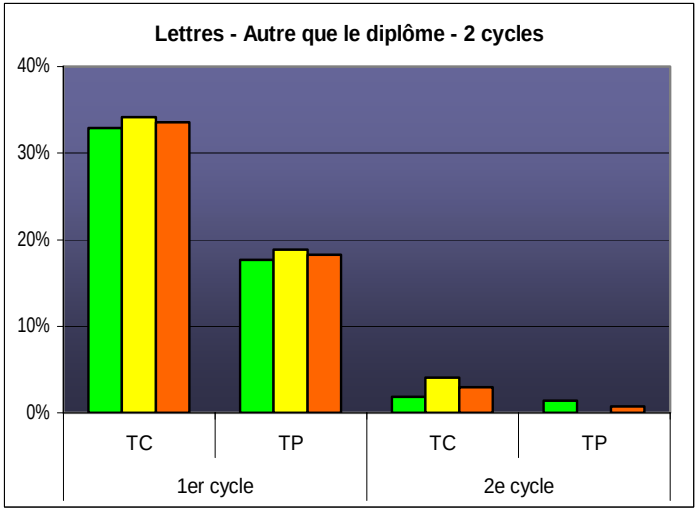
Lettres - Autre que le diplôme - 2 cycles
40%
30%
20%
10%
0%
TC
TP
TC
TP
1er cycle
2e cycle

Tableau Discipline 6	SANTÉ : MÉDECINE - Autre que le diplôme / Année / Régime d'étude											
Programmes	Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS			Sur 2 ans : Autre	
	RÉ	Autre	Total	%	Autre	Total	%	Autre	Total	%	/ cycle	/ total
1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	TC	4	372	1,1%	27	420	6,4%	31	792	3,9%	17,8%	2,5%
	TP		12			18			30			
	DNV	4	199	2,0%	139	213	65,3%	143	412	34,7%	82,2%	11,6%
	Total	8	583	1,4%	166	651	25,5%	174	1 234	14,1%		14,1%
1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	TC	2	9	22,2%	3	10	30,0%	5	19	26,3%	2,0%	0,9%
	TP	18	159	11,3%	18	145	12,4%	36	304	11,8%	14,1%	6,7%
	DNV				215	215	100,0%	215	215	100,0%	84,0%	40,0%
	Total	20	168	11,9%	236	370	63,8%	256	538	47,6%		47,6%
1C Programmes pouvant mener à une attestation	TC		6		1	7	14,3%	1	13	7,7%	2,3%	0,8%
	TP	18	52	34,6%	22	60	36,7%	40	112	35,7%	90,9%	31,3%
	DNV				3	3	100,0%	3	3	100,0%	6,8%	2,3%
	Total	18	58	31,0%	26	70	37,1%	44	128	34,4%		34,4%
1er cycle	TC	6	387	1,6%	31	437	7,1%	37	824	4,5%	7,8%	1,9%
	TP	36	223	16,1%	40	223	17,9%	76	446	17,0%	16,0%	4,0%
	DNV	4	199	2,0%	357	431	82,8%	361	630	57,3%	76,2%	19,0%
	Total	46	809	5,7%	428	1 091	39,2%	474	1 900	24,9%		24,9%
2A Programmes de grade	TC	15	202	7,4%	14	216	6,5%	29	418	6,9%	61,7%	4,8%
	TP	16	109	14,7%	2	79	2,5%	18	188	9,6%	38,3%	3,0%
	Total	31	311	10,0%	16	295	5,4%	47	606	7,8%		7,8%
2B Programmes pouvant mener à une attestation	TC					1			1			
	TP	11	30	36,7%	4	25	16,0%	15	55	27,3%	100,0%	26,8%
	Total	11	30	36,7%	4	26	15,4%	15	56	26,8%	100,0%	26,8%
2e cycle	TC	15	202	7,4%	14	217	6,5%	29	419	6,9%	46,8%	4,4%
	TP	27	139	19,4%	3	96	3,1%	19	243	7,8%	30,6%	2,9%
	Total	42	341	12,3%	20	321	6,2%	62	662	9,4%		
GRAND TOTAL		**88**	**1 150**	**7,7%**	**448**	**1 412**	**31,7%**	**536**	**2 562**	**20,9%**		

RÉ = Régime d'étude TC = Temps complet TP = Temps partiel DNV = Données non ventilées

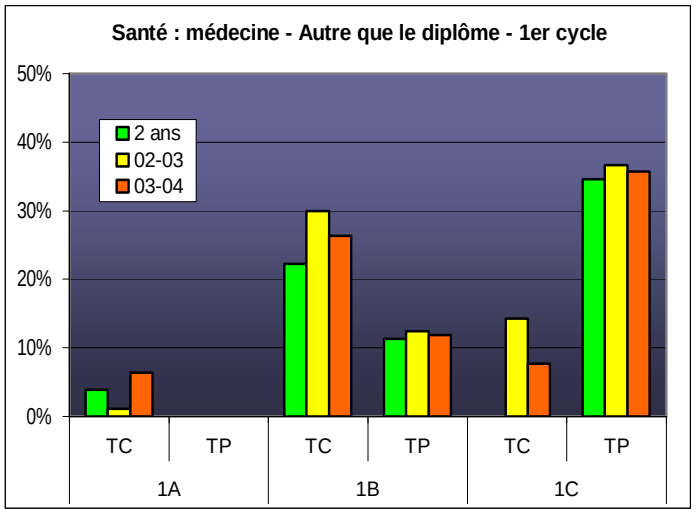
Santé : médecine - Autre que le diplôme - 1er cycle
50%
40%
30%
20%
10%
0%
2 ans
02-03
03-04
TC
TP
TC
TP
TC
TP
1A
1B
1C

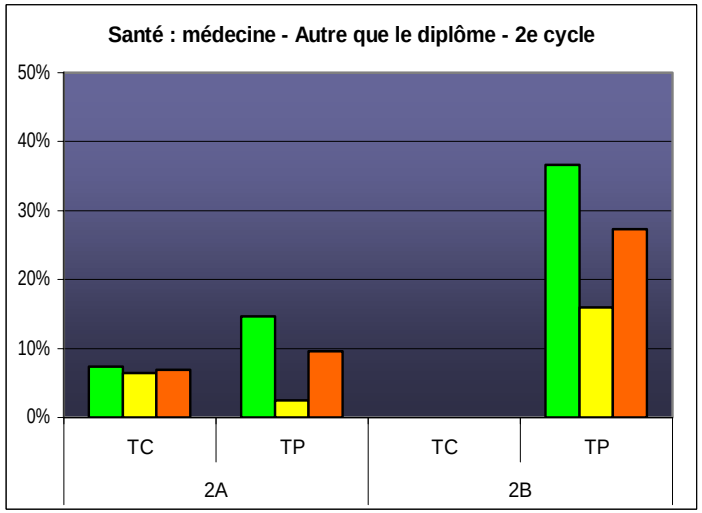
Santé : médecine - Autre que le diplôme - 2e cycle
50%
40%
30%
20%
10%
0%
TC
TP
TC
TP
2A
2B

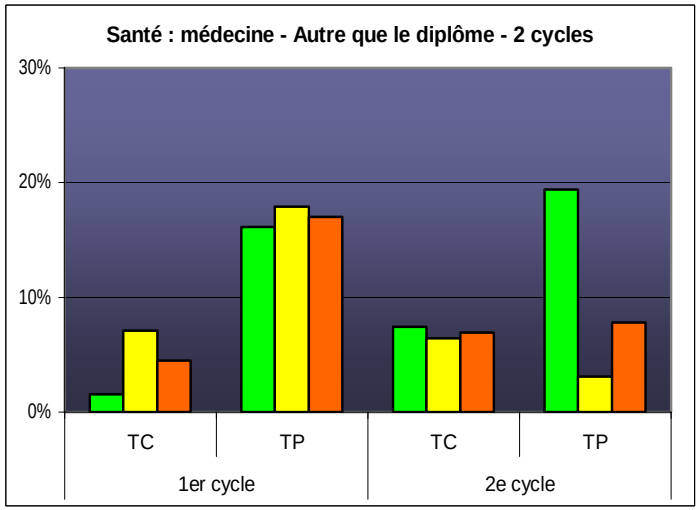
Santé : médecine - Autre que le diplôme - 2 cycles
30%
20%
10%
0%
TC
TP
TC
TP
1er cycle
2e cycle

Tableau Discipline 7	SANTÉ : PARAMÉDICALE - Autre que le diplôme / Année / Régime d'étude											
Programmes	Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS			Sur 2 ans : Autre	
	R É	Autre	Total	%	Autre	Total	%	Autre	Total	%	/ cycle	/ total
1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	TC	27	911	3,0%	13	902	1,4%	40	1 813	2,2%	34,2%	0,9%
	TP	7	461	1,5%	4	501	0,8%	11	962	1,1%	9,4%	0,3%
	DNV	36	804	4,5%	30	727	4,1%	66	1 531	4,3%	56,4%	1,5%
	Total	70	2 176	3,2%	47	2 130	2,2%	117	4 306	2,7%		2,7%
1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	TC	1	32	3,1%	1	70	1,4%	2	102	2,0%	0,8%	0,1%
	TP	64	537	11,9%	69	626	11,0%	133	1 163	11,4%	51,2%	8,4%
	DNV		85		125	237	52,7%	125	322	38,8%	48,1%	7,9%
	Total	65	654	9,9%	195	933	20,9%	260	1 587	16,4%		16,4%
1C Programmes pouvant mener à une attestation	TC		1			55			56			
	TP	5	245	2,0%	7	169	4,1%	12	414	2,9%	80,0%	2,3%
	DNV	3	35	8,6%		11		3	46	6,5%	20,0%	0,6%
	Total	8	281	2,8%	7	235	3,0%	15	516	2,9%		2,9%
1er cycle	TC	28	944	3,0%	14	1 027	1,4%	42	1 940	2,2%	10,7%	0,7%
	TP	76	1 243	6,1%	80	1 182	6,8%	156	2 425	6,4%	39,8%	2,4%
	DNV	39	924	4,2%	155	975	15,9%	194	1 899	10,2%	49,5%	3,0%
	Total	143	3 111	4,6%	249	3 298	7,6%	392	6 409	6,1%		6,1%
2A Programmes de grade	TC	6	84	7,1%		72		6	156	3,8%	23,1%	2,0%
	TP	11	69	15,9%	9	68	13,2%	20	137	14,6%	76,9%	6,8%
	Total	17	153	11,1%	9	140	6,4%	26	293	8,9%		8,9%
2B Programmes pouvant mener à une attestation	TC											
	TP	8	67	11,9%	7	69	10,1%	15	136	11,0%	100,0%	11,0%
	Total	8	67	11,9%	7	69	10,1%	15	136	11,0%		11,0%
2e cycle	TC	6	84	7,1%		72		6	156	3,8%	14,6%	1,4%
	TP	19	136	14,0%	16	137	11,7%	35	273	12,8%	85,4%	8,2%
	Total	25	220	11,4%	16	209	7,7%	41	429	9,6%		
GRAND TOTAL		**168**	**3 331**	**5,0%**	**265**	**3 507**	**7,6%**	**433**	**6 838**	**6,3%**		

RÉ = Régime d'étude TC = Temps complet TP = Temps partiel DNV = Données non ventilées

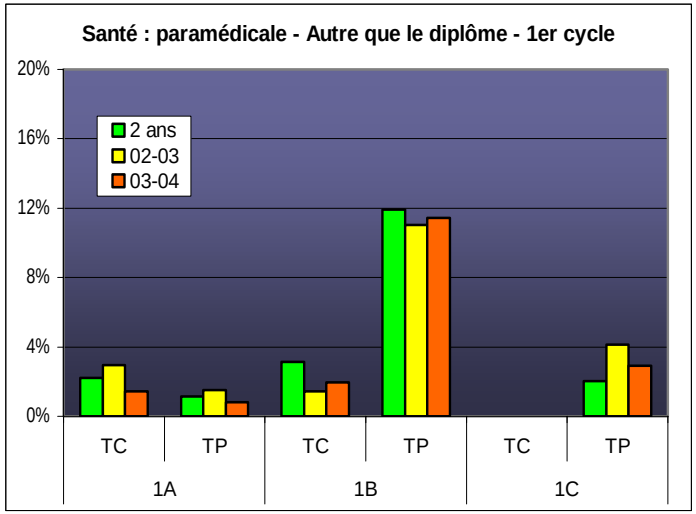
Santé : paramédicale - Autre que le diplôme - 1er cycle
20%
16%
12%
8%
4%
0%
2 ans
02-03
03-04
TC
TP
TC
TP
TC
TP
1A
1B
1C

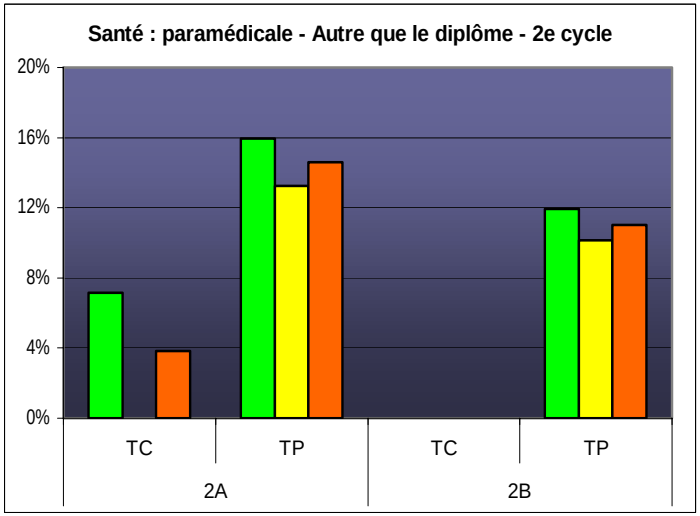
Santé : paramédicale - Autre que le diplôme - 2e cycle
20%
16%
12%
8%
4%
0%
TC
TP
TC
TP
2A
2B

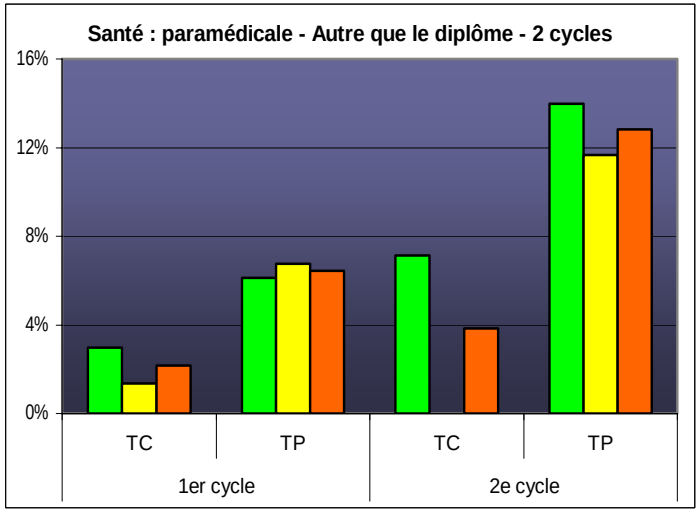
Santé : paramédicale - Autre que le diplôme - 2 cycles
16%
12%
8%
4%
0%
TC
TP
TC
TP
1er cycle
2e cycle

Tableau Discipline 8	SANTÉ : PÉRIMÉDICALE - Autre que le diplôme / Année / Régime détude											
Programmes	Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS			Sur 2 ans : Autre	
	R É	Autre	Total	%	Autre	Total	%	Autre	Total	%	/ cycle	/ total
1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	TC	1	47	2,1%	1	45	2,2%	2	92	2,2%	1,3%	0,4%
	TP					1			1			
	DNV	16	216	7,4%	138	223	61,9%	154	439	35,1%	98,7%	28,9%
	Total	17	263	6,5%	139	269	51,7%	156	532	29,3%		29,3%
1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	TC		2						2			
	TP											
	DNV											
	Total		2						2			
1C Programmes pouvant mener à une attestation	TC											
	TP											
	DNV											
	Total											
1er cycle	TC	1	49	2,0%	1	45	2,2%	2	94	2,1%	1,3%	0,4%
	TP					1			1			
	DNV	16	216	7,4%	138	223	61,9%	154	439	35,1%	98,7%	28,8%
	Total	17	265	6,4%	139	269	51,7%	156	534	29,2%		29,2%
2A Programmes de grade	TC		10			10			20			
	TP		8			6			14			
	Total		18			16			34			
2B Programmes pouvant mener à une attestation	TC											
	TP											
	Total											
2e cycle	TC		10			10			20			
	TP		8			6			14			
	Total		18			16			34			
GRAND TOTAL		17	283	6,0%	139	285	48,8%	156	568	27,5%		

RÉ = Régime d'étude TC = Temps complet TP = Temps partiel DNV = Données non ventilées

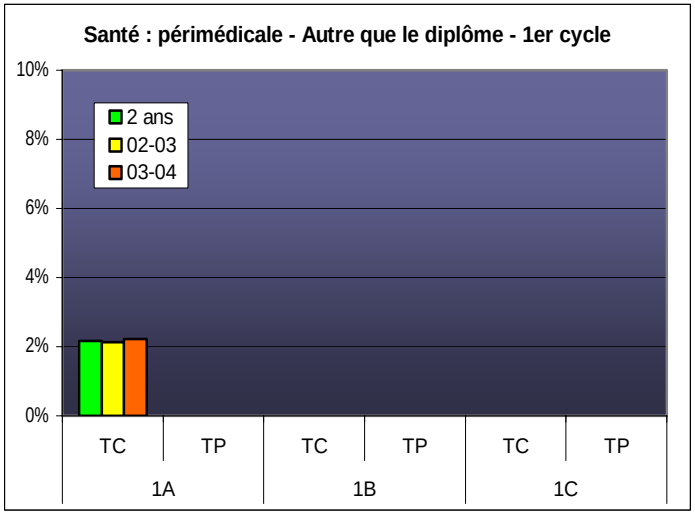
Santé : périmédicale - Autre que le diplôme - 1er cycle
10%
8%
6%
4%
2%
0%
2 ans
02-03
03-04
TC
TP
TC
TP
TC
TP
1A
1B
1C

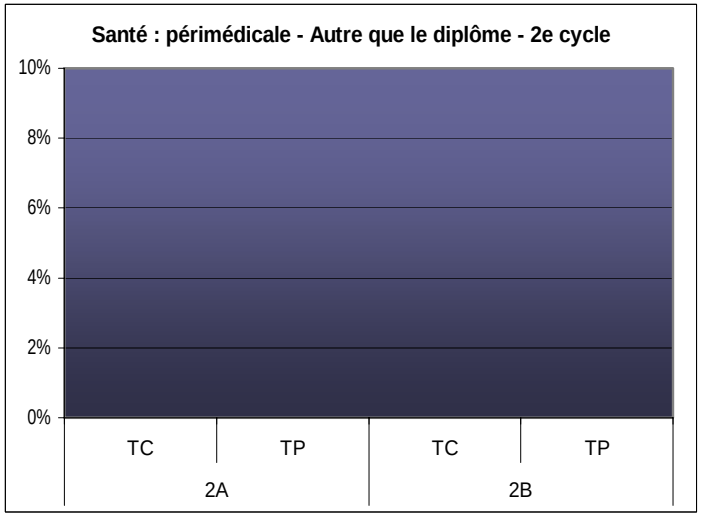
Santé : périmédicale - Autre que le diplôme - 2e cycle
10%
8%
6%
4%
2%
0%
TC
TP
TC
TP
2A
2B

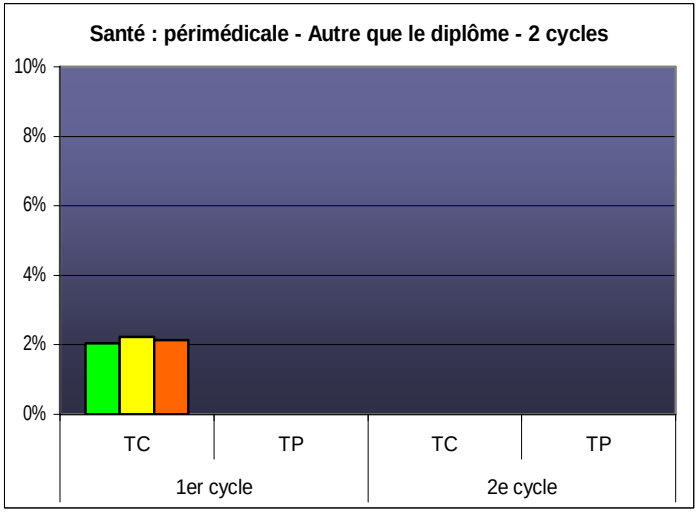
Santé : périmédicale - Autre que le diplôme - 2 cycles
10%
8%
6%
4%
2%
0%
TC
TP
TC
TP
1er cycle
2e cycle

Tableau Discipline 9	SCIENCES APPLIQUÉES - Autre que le diplôme / Année / Régime d'étude											
Programmes	Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS			Sur 2 ans : Autre	
	R É	Autre	Total	%	Autre	Total	%	Autre	Total	%	/ cycle	/ total
1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	TC	280	6 663	4,2%	287	6 753	4,2%	567	13 416	4,2%	56,1%	3,2%
	TP	187	1 993	9,4%	182	1 591	11,4%	369	3 584	10,3%	36,5%	2,1%
	DNV	40	433	9,2%	35	379	9,2%	75	812	9,2%	7,4%	0,4%
	Total	507	9 089	5,6%	504	8 723	5,8%	1 011	17 812	5,7%		5,7%
1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	TC	153	576	26,6%	78	308	25,3%	231	884	26,1%	20,8%	5,5%
	TP	447	1 661	26,9%	379	1 263	30,0%	826	2 924	28,2%	74,2%	19,5%
	DNV	24	232	10,3%	32	193	16,6%	56	425	13,2%	5,0%	1,3%
	Total	624	2 469	25,3%	489	1 764	27,7%	1 113	4 233	26,3%		26,3%
1C Programmes pouvant mener à une attestation	TC	1	80	1,3%	2	188	1,1%	3	268	1,1%	1,6%	0,4%
	TP	83	317	26,2%	61	218	28,0%	144	535	26,9%	77,8%	16,8%
	DNV	2	11	18,2%	36	43	83,7%	38	54	70,4%	20,5%	4,4%
	Total	86	408	21,1%	99	449	22,0%	185	857	21,6%		21,6%
1er cycle	TC	434	7 319	5,9%	367	7 249	5,1%	801	14 568	5,5%	34,7%	3,5%
	TP	717	3 971	18,1%	622	3 072	20,2%	1 339	7 043	19,0%	58,0%	5,8%
	DNV	66	676	9,8%	103	615	16,7%	169	1 291	13,1%	7,3%	0,7%
	Total	1 217	11 966	10,2%	1 092	10 936	10,0%	2 309	22 902	10,1%		10,1%
2A Programmes de grade	TC	72	1 505	4,8%	49	1 375	3,6%	121	2 880	4,2%	40,1%	2,8%
	TP	102	789	12,9%	79	722	10,9%	181	1 511	12,0%	59,9%	4,1%
	Total	174	2 294	7,6%	128	2 097	6,1%	302	4 391	6,9%	100,0%	6,9%
2B Programmes pouvant mener à une attestation	TC	4	65		2	71		6	136		66,7%	2,3%
	TP		42		3	79	3,8%	3	121	2,5%	33,3%	1,2%
	Total	4	107	3,7%	5	150	3,3%	9	257	3,5%		3,5%
2e cycle	TC	76	1 570	4,8%	51	1 446	3,5%	127	3 016	4,2%	40,8%	2,7%
	TP	102	831	12,3%	82	801	10,2%	184	1 632	11,3%	59,2%	4,0%
	Total	178	2 401	7,4%	133	2 247	5,9%	311	4 648	6,7%		
GRAND TOTAL		**1 395**	**14 367**	**9,7%**	**1 225**	**13 183**	**9,3%**	**2 620**	**27 550**	**9,5%**		

RÉ = Régime d'étude TC = Temps complet TP = Temps partiel DNV = Données non ventilées

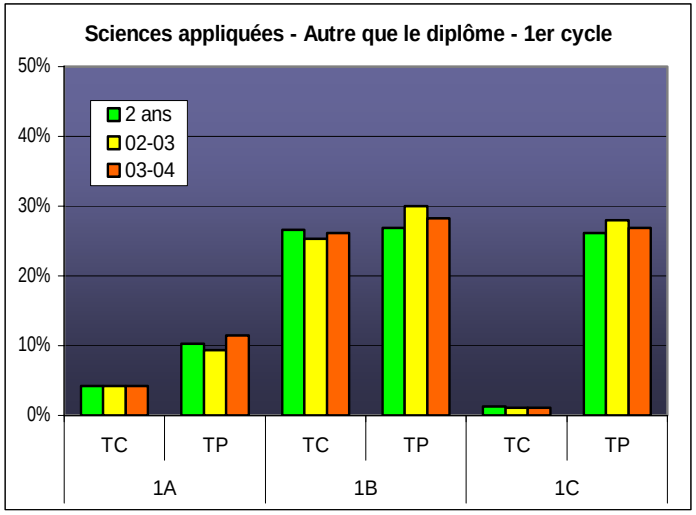
Sciences appliquées - Autre que le diplôme - 1er cycle
50%
40%
30%
20%
10%
0%
2 ans
02-03
03-04
TC
TP
TC
TP
TC
TP
1A
1B
1C

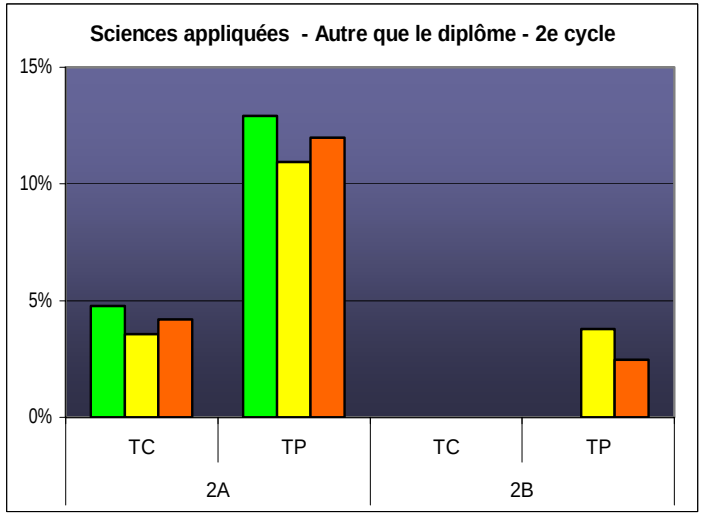
Sciences appliquées - Autre que le diplôme - 2e cycle
15%
10%
5%
0%
TC
TP
TC
TP
2A
2B

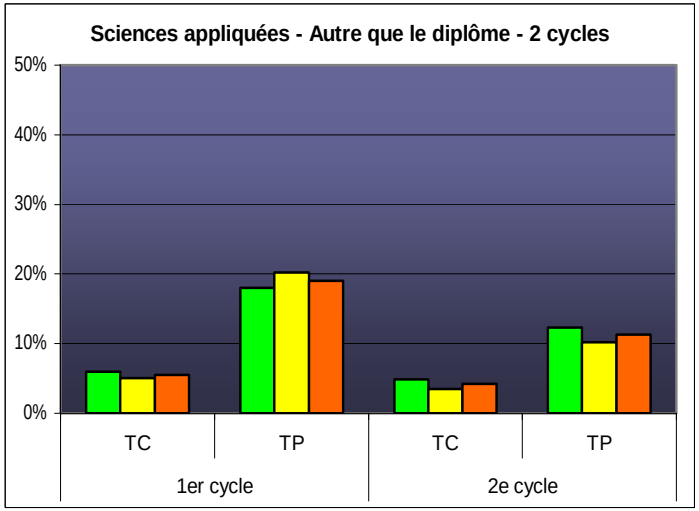
Sciences appliquées - Autre que le diplôme - 2 cycles
50%
40%
30%
20%
10%
0%
TC
TP
TC
TP
1er cycle
2e cycle

Tableau Discipline 10	SCIENCES HUMAINES - Autre que le diplôme / Année / Régime d'étude											
Programmes	Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS			Sur 2 ans : Autre	
	R É	Autre	Total	%	Autre	Total	%	Autre	Total	%	/ cycle	/ total
1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	TC	746	5 869	12,7%	748	6 477	11,5%	1 494	12 346	12,1%	52,6%	7,6%
	TP	509	2 457	20,7%	541	2 283	23,7%	1 050	4 740	22,2%	37,0%	5,3%
	DNV	43	1 094	3,9%	253	1 503	16,8%	296	2 597	11,4%	10,4%	1,5%
	Total	1 298	9 420	13,8%	1 542	10 263	15,0%	2 840	19 683	14,4%		14,4%
1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	TC	374	1 272	29,4%	332	1 340	24,8%	706	2 612	27,0%	18,4%	7,0%
	TP	1 172	2 937	39,9%	751	2 293	32,8%	1 923	5 230	36,8%	50,1%	18,9%
	DNV	96	622	15,4%	1 115	1 688	66,1%	1 211	2 310	52,4%	31,5%	11,9%
	Total	1 642	4 831	34,0%	2 198	5 321	41,3%	3 840	10 152	37,8%		37,8%
1C Programmes pouvant mener à une attestation	TC	1	3	33,3%				1	3	33,3%	0,5%	0,2%
	TP	123	379	32,5%	58	222	26,1%	181	601	30,1%	87,0%	27,4%
	DNV	3	22	13,6%	23	34	67,6%	26	56	46,4%	12,5%	3,9%
	Total	127	404	31,4%	81	256	31,6%	208	660	31,5%		31,5%
1er cycle	TC	1 121	7 144	15,7%	1 080	7 817	13,8%	2 201	14 961	14,7%	32,0%	7,2%
	TP	1 804	5 773	31,2%	1 350	4 798	28,1%	3 154	10 571	29,8%	45,8%	10,3%
	DNV	142	1 738	8,2%	1 391	3 225	43,1%	1 533	4 963	30,9%	22,3%	5,0%
	Total	3 067	14 655	20,9%	3 821	15 840	24,1%	6 888	30 495	22,6%		22,6%
2A Programmes de grade	TC	60	1 088	5,5%	61	1 123	5,4%	121	2 211	5,5%	61,7%	4,0%
	TP	29	352	8,2%	46	461	10,0%	75	813	9,2%	38,3%	2,5%
	Total	89	1 440	6,2%	107	1 584	6,8%	196	3 024	6,5%		6,5%
2B Programmes pouvant mener à une attestation	TC		3			5			8			
	TP	42	270	15,6%	24	224	10,7%	66	494	13,4%	100,0%	13,1%
	Total	42	273	15,4%	24	229	10,5%	66	502	13,1%		13,1%
2e cycle	TC	60	1 091	5,5%	61	1 128	5,4%	121	2 219	5,5%	46,2%	3,4%
	TP	71	622	11,4%	70	685	10,2%	141	1 307	10,8%	53,8%	4,0%
	Total	131	1 713	7,6%	131	1 813	7,2%	262	3 526	7,4%		
GRAND TOTAL		3 198	16 368	19,5%	3 952	17 653	22,4%	7 150	34 021	21,0%		

RÉ = Régime d'étude TC = Temps complet TP = Temps partiel DNV = Données non ventilées

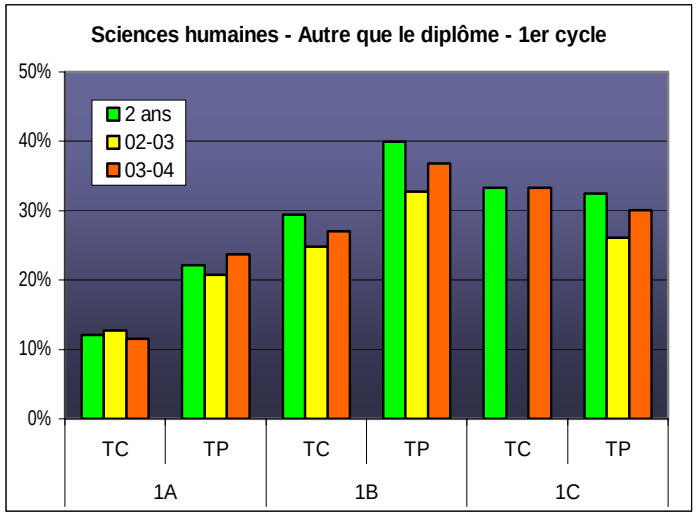
Sciences humaines - Autre que le diplôme - 1er cycle
50%
40%
30%
20%
10%
0%
2 ans
02-03
03-04
TC
TP
TC
TP
TC
TP
1A
1B
1C

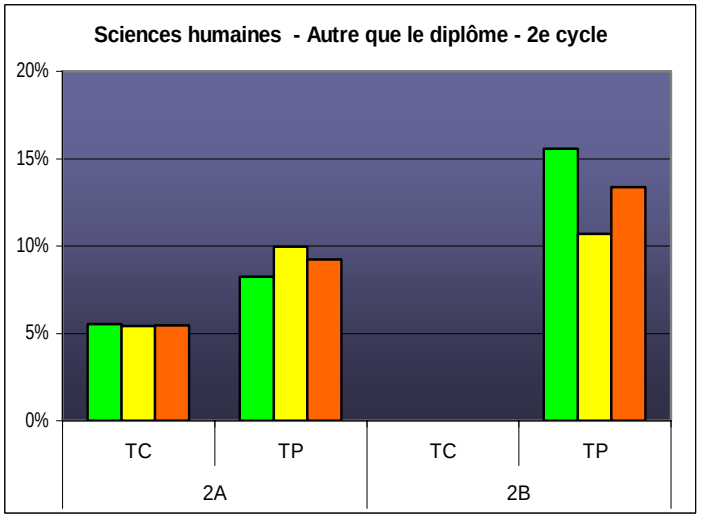
Sciences humaines - Autre que le diplôme - 2e cycle
20%
15%
10%
5%
0%
TC
TP
TC
TP
2A
2B

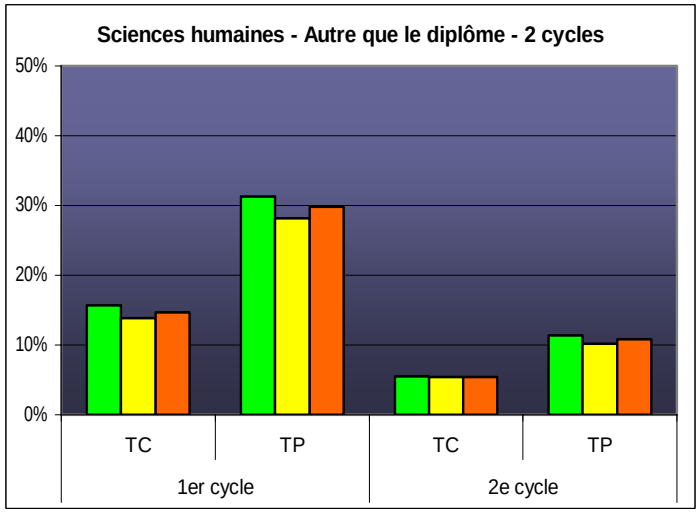
Sciences humaines - Autre que le diplôme - 2 cycles
50%
40%
30%
20%
10%
0%
TC
TP
TC
TP
1er cycle
2e cycle

Tableau Discipline 11	SCIENCES PURES - Autre que... / Année / Programme / Régime d'étude											
Programmes	Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS			Sur 2 ans : Autre	
	R É	Autre	Total	%	Autre	Total	%	Autre	Total	%	/ cycle	/ total
1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	TC	145	1 801	8,1%	184	2 076	8,9%	329	3 877	8,5%	53,2%	5,1%
	TP	114	578	19,7%	111	558	19,9%	225	1 136	19,8%	36,3%	3,5%
	DNV	26	680	3,8%	39	713	5,5%	65	1 393	4,7%	10,5%	1,0%
	Total	285	3 059	9,3%	334	3 347	10,0%	619	6 406	9,7%		9,7%
1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	TC	43	115	37,4%	27	103	26,2%	70	218	32,1%	13,2%	4,5%
	TP	388	957	40,5%	42	177	23,7%	430	1 134	37,9%	81,1%	27,8%
	DNV	15	97	15,5%	15	96	15,6%	30	193	15,5%	5,7%	1,9%
	Total	446	1 169	38,2%	84	376	22,3%	530	1 545	34,3%		34,3%
1C Programmes pouvant mener à une attestation	TC	1	1	100,0%	1	1	100,0%	2	2	100,0%	13,3%	1,5%
	TP	8	34	23,5%	4	85	4,7%	12	119	10,1%	80,0%	9,0%
	DNV				1	13	7,7%	1	13	7,7%	6,7%	0,7%
	Total	9	35	25,7%	6	99	6,1%	15	134	11,2%		11,2%
1er cycle	TC	189	1 917	9,9%	212	2 180	9,7%	401	4 097	9,8%	34,5%	5,0%
	TP	510	1 569	32,5%	157	820	19,1%	667	2 389	27,9%	57,3%	8,2%
	DNV	41	777	5,3%	55	822	6,7%	96	1 599	6,0%	8,2%	1,2%
	Total	740	4 263	17,4%	424	3 822	11,1%	1 164	8 085	14,4%		14,4%
2A Programmes de grade	TC	35	668	5,2%	146	1 084	13,5%	181	1 752	10,3%	65,6%	8,2%
	TP	9	83	10,8%	86	384	22,4%	95	467	20,3%	34,4%	4,3%
	Total	44	751	5,9%	232	1 468	15,8%	276	2 219	12,4%		12,4%
2B Programmes pouvant mener à une attestation	TC											
	TP	9	34	26,5%	2	13	15,4%	11	47	23,4%	100,0%	23,4%
	Total	9	34	26,5%	2	13	15,4%	11	47	23,4%		23,4%
2e cycle	TC	35	668	5,2%	146	1 084	13,5%	181	1 752	10,3%	63,1%	8,0%
	TP	18	117	15,4%	88	397	22,2%	106	514	20,6%	36,9%	4,7%
	Total	53	785	6,8%	234	1 481	15,8%	287	2 266	12,7%		
GRAND TOTAL		793	5 048	15,7%	658	5 303	12,4%	1 451	10 351	14,0%		

RÉ = Régime d'étude TC = Temps complet TP = Temps partiel DNV = Données non ventilées

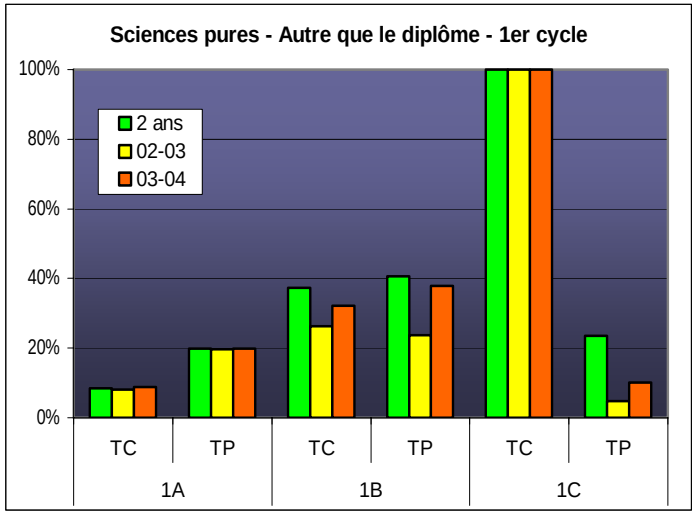
Sciences pures - Autre que le diplôme - 1er cycle
100%
80%
60%
40%
20%
0%
2 ans
02-03
03-04
TC
TP
TC
TP
TC
TP
1A
1B
1C

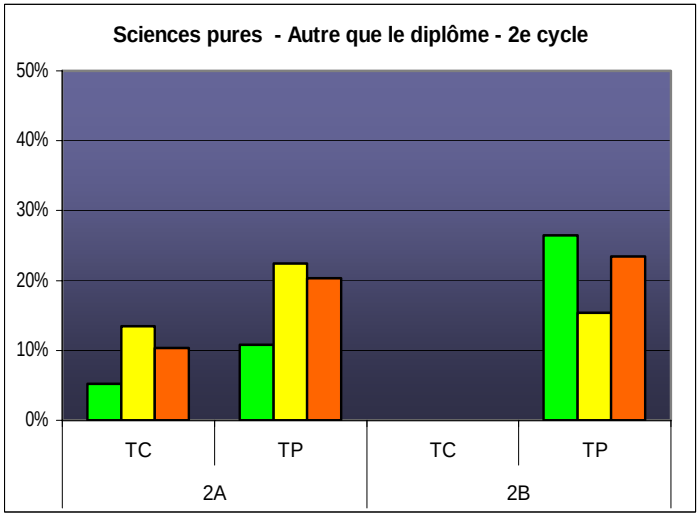
Sciences pures - Autre que le diplôme - 2e cycle
50%
40%
30%
20%
10%
0%
TC
TP
TC
TP
2A
2B

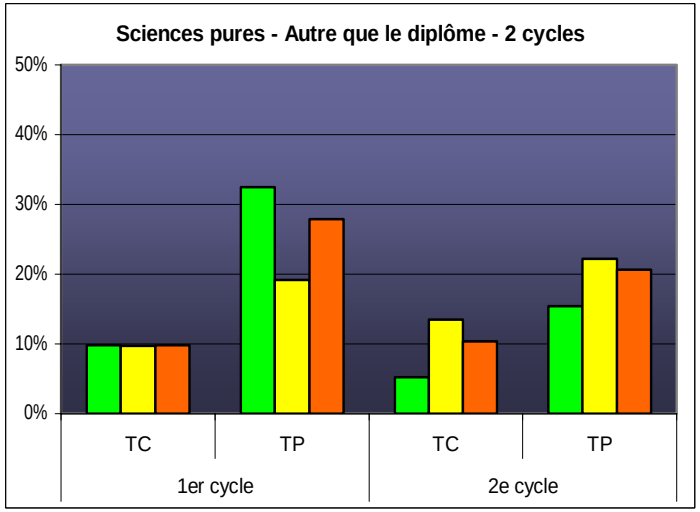
Sciences pures - Autre que le diplôme - 2 cycles
50%
40%
30%
20%
10%
0%
TC
TP
TC
TP
1er cycle
2e cycle

Tableau Discipline 12	TOUTES LES DISCIPLINES - Autre que... / Année / Programme / Régime d'étude											
Programmes	Année	Total 02-03			Total 03-04			Total 2 ANS			Sur 2 ans : Autre	
	R É	Autre	Total	%	Autre	Total	%	Autre	Total	%	/ cycle	/ total
1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	TC	2 183	28 338	7,7%	2 467	29 316	8,4%	4 650	57 654	8,1%	65,3%	5,3%
	TP	1 771	9 869	17,9%	1 790	8 920	20,1%	3 561	18 789	19,0%	21,3%	4,0%
	DNV	233	5 726	4,1%	882	6 085	14,5%	1 115	11 811	9,4%	13,4%	1,3%
	Total	4 187	43 933	9,5%	5 139	44 321	11,6%	9 326	88 254	10,6%		
1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	TC	2 317	6 821	34,0%	2 396	6 986	34,3%	4 713	13 807	34,1%	22,9%	7,8%
	TP	8 251	20 634	40,0%	6 861	18 641	36,8%	15 112	39 275	38,5%	65,2%	25,1%
	DNV	197	2 414	8,2%	2 789	4 784	58,3%	2 986	7 198	41,5%	11,9%	5,0%
	Total	10 765	29 869	36,0%	12 046	30 411	39,6%	22 811	60 280	37,8%		
1C Programmes pouvant mener à une attestation	TC	115	523	22,0%	116	685	16,9%	231	1 208	19,1%	10,7%	2,0%
	TP	954	5 165	18,5%	748	4 697	15,9%	1 702	9 862	17,3%	87,3%	15,1%
	DNV	8	86	9,3%	80	136	58,8%	88	222	39,6%	2,0%	0,8%
	Total	1 077	5 774	18,7%	944	5 518	17,1%	2 021	11 292	17,9%		
1er cycle	TC	4 615	35 682	12,9%	4 979	36 987	13,5%	9 594	72 638	13,2%	45,4%	6,0%
	TP	10 976	35 668	30,8%	9 399	32 144	29,2%	20 375	67 812	30,0%	42,4%	12,7%
	DNV	438	8 226	5,3%	3 751	11 005	34,1%	4 189	19 231	21,8%	12,0%	2,6%
	Total	16 029	79 576	20,1%	18 129	80 250	22,6%	34 158	159 826	21,4%		21,4%
2A Programmes de grade	TC	519	7 138	7,3%	689	7 961	8,7%	1 208	15 099	8,0%	35,8%	4,3%
	TP	1 124	6 585	17,1%	1 047	6 627	15,8%	2 171	13 212	16,4%	64,2%	7,7%
	Total	1 643	13 723	12,0%	1 736	14 588	11,9%	3 379	28 311	11,9%		
2B Programmes pouvant mener à une attestation	TC	9	129	7,0%	5	123	4,1%	14	252	5,6%	1,8%	0,3%
	TP	447	2 444	18,3%	315	2 243	14,0%	762	4 687	16,3%	98,2%	15,4%
	Total	456	2 573	17,7%	320	2 366	13,5%	776	4 939	15,7%		
2e cycle	TC	528	7 267	7,3%	694	8 084	8,6%	1 222	15 351	8,0%	29,4%	3,7%
	TP	1 571	9 029	17,4%	1 359	8 862	15,3%	2 919	17 899	16,3%	70,3%	8,8%
	Total	2 099	16 296	12,9%	2 056	16 954	12,1%	4 155	33 250	12,5%		
GRAND TOTAL		18 128	95 872	18,9%	20 185	97 204	20,8%	38 313	193 076	19,8%		

RÉ = Régime d'étude TC = Temps complet TP = Temps partiel DNV = Données non ventilées

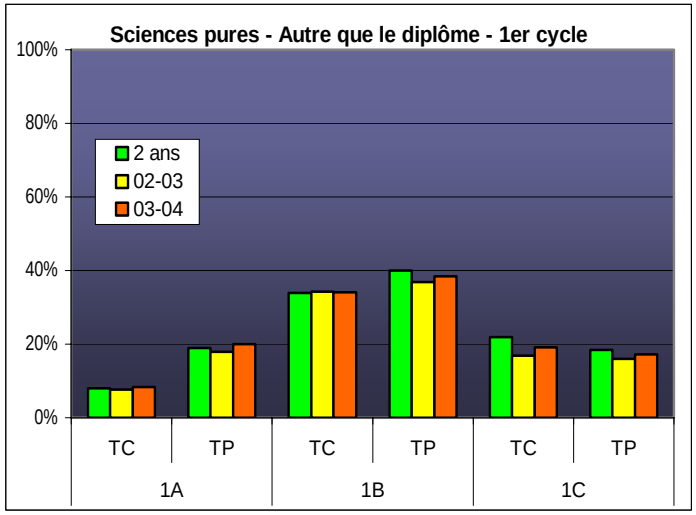
Sciences pures - Autre que le diplôme - 1er cycle
100%
80%
60%
40%
20%
0%
2 ans
02-03
03-04
TC
TP
TC
TP
TC
TP
1A
1B
1C

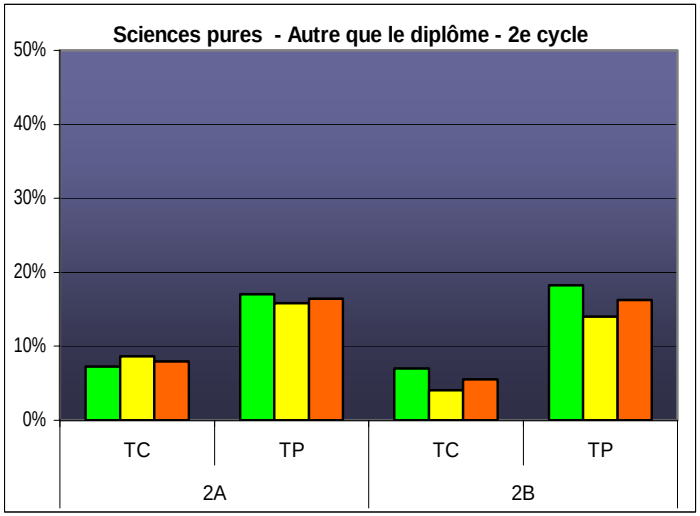
Sciences pures - Autre que le diplôme - 2e cycle
50%
40%
30%
20%
10%
0%
TC
TP
TC
TP
2A
2B

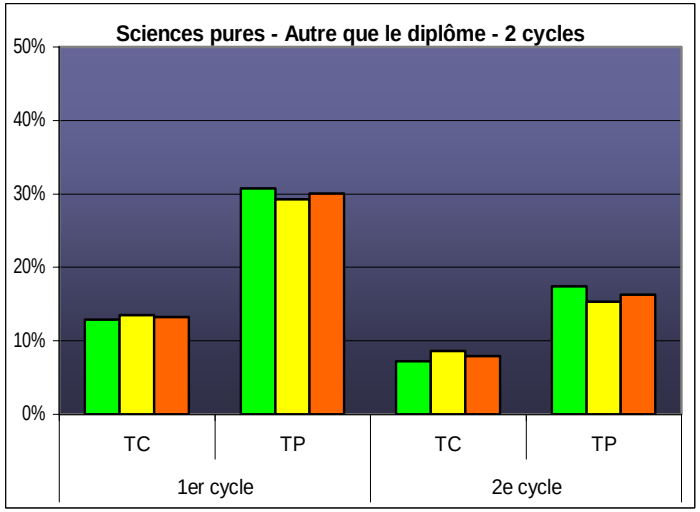
Sciences pures - Autre que le diplôme - 2 cycles
50%
40%
30%
20%
10%
0%
TC
TP
TC
TP
1er cycle
2e cycle

RAC 1	ADMINISTRATION - Mode de reconnaissance des acquis / 1er cycle / Année																							
Programmes de …	RÉ	1 - Équivalence de cours - A							1 - Équivalence globale - B							1 - Exemption - C							
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A	TC	599	66%	741	67%	1 340	67%		12	36%	26	49%	38	44%		533	81%	709	75%	1 242	78%		
	TP	307	34%	368	33%	675	33%		21	64%	27	51%	48	56%		121	19%	234	25%	355	22%		
	Tot	906		1 109		2 015		54%	33		53		86		2%	654		943		1 597		43%	
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC	484	23%	530	22%	1 014	22%		5	7%	7	9%	12	8%		147	17%	188	16%	335	17%		
	TP	1 637	77%	1 878	78%	3 515	78%		70	93%	75	91%	145	92%		719	83%	952	84%	1 671	83%		
	Tot	2 121		2 408		4 529		68%	75		82		157		2%	866		1 140		2 006		30%	
pouvant mener à une attestation - 1C	TC			1	2%	1	1%																
	TP	32	100%	51	98%	83	99%									17	100%	18	100%	35	100%		
	Tot	32		52		84		71%								17		18		35		29%	
Cycle	TC	1 083	35%	1 272	36%	2 355	36%	59%	17	16%	33	24%	50	21%	1%	680	44%	897	43%	1 577	43%	40%	
	TP	1 976	65%	2 297	64%	4 273	64%	65%	91	84%	102	76%	193	79%	3%	857	56%	1 204	57%	2 061	57%	32%	
	Tot	3 059		3 569		6 628		63%	108		135		243		2%	1 537		2 101		3 638		35%	

Programmes de …	RÉ	1 - Autre (crédits) - D							1 - SOUS-TOTAL A+B+C							1 - TOTAL A+B+C+D						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/Tot
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A	TC	653	49%	731	48%	1 384	48%		1 144	72%	1 476	70%	2 620	71%		1 797	61%	2 207	61%	4 004	61%	
	TP	692	51%	806	52%	1 498	52%		449	28%	629	30%	1 078	29%		1 141	39%	1 435	39%	2 576	39%	
	Tot	1 345		1 537		2 882		44%	1 593		2 105		3 698		56%	2 938		3 642		6 580		19%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC	1	17%	5	36%	6	30%		636	21%	725	20%	1 361	20%		637	21%	730	20%	1 367	20%	
	TP	5	83%	9	64%	14	70%		2 426	79%	2 905	80%	5 331	80%		2 431	79%	2 914	80%	5 345	80%	
	Tot	6		14		20		0,3%	3 062		3 630		6 692		100%	3 068		3 644		6 712		52%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC												1	1%						1	1%	
	TP								49	100%	69	99%	118	99%		49	100%	69	99%	118	99%	
	Tot								49		70		119		100%	49		70		119		27%
Cycle	TC	654	48%	736	47%	1 390	48%	26%	1 780	38%	2 202	38%	3 982	38%	74%	2 434	40%	2 938	40%	5 372	40%	25,4%
	TP	697	52%	815	53%	1 512	52%	19%	2 924	62%	3 603	62%	6 527	62%	81%	3 621	60%	4 418	60%	8 039	60%	30,7%
	Tot	1 351		1 551		2 902		22%	4 704		5 805		10 509		78%	6 055		7 356		13 411		28,4%

RAC 2 — ***ARTS - Mode de reconnaissance des acquis / 1er cycle / Année***

Programmes de …	RÉ	2 - Équivalence de cours - A							2 - Équivalence globale - B							2 - Exemption - C						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A		137	66%	185	68%	322	67%				2	67%	2	50%		207	79%	195	79%	402	79%	
		70	34%	86	32%	156	33%		1	100%	1	33%	2	50%		55	21%	51	21%	106	21%	
	Tot	207		271		478		48%	1		3		4		0%	262		246		508		51%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC	11	18%	12	16%	23	17%									8	67%	2	40%	10	59%	
	TP	51	82%	62	84%	113	83%									4	33%	3	60%	7	41%	
	Tot	62		74		136		89%								12		5		17		11%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC																					
	TP																					
	Tot																					
Cycle	TC	148	55%	197	57%	345	56%	45%			2	67%	2	50%	0%	215	78%	197	78%	412	78%	54%
	TP	121	45%	148	43%	269	44%	70%	1	100%	1	33%	2	50%	1%	59	22%	54	22%	113	22%	29%
	Tot	269		345		614		54%	1		3		4		0%	274		251		525		46%

Programmes de …	RÉ	2 - Autre (crédits) - D							2 - SOUS-TOTAL A+B+C							2 - TOTAL A+B+C+D						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/Tot.
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A		461	45%	420	42%	881	43%		344	73%	382	73%	726	73%		805	54%	802	52%	1 607	53%	
		563	55%	588	58%	1 151	57%		126	27%	138	27%	264	27%		689	46%	726	48%	1 415	47%	
	Tot	1 024		1 008		2 032		67%	470		520		990		33%	1 494		1 528		3 022		9%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC								19	26%	14	18%	33	22%		19	26%	14	18%	33	22%	
	TP								55	74%	65	82%	120	78%		55	74%	65	82%	120	78%	
	Tot								74		79		153		100%	74		79		153		1%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC																					
	TP																					
	Tot																					
Cycle	TC	461	45%	420	42%	881	43%	54%	363	67%	396	66%	759	66%	46%	824	53%	816	51%	1 640	52%	7,8%
	TP	563	55%	588	58%	1 151	57%	75%	181	33%	203	34%	384	34%	25%	744	47%	791	49%	1 535	48%	5,9%
	Tot	1 024		1 008		2 032		64%	544		599		1 143		36%	1 568		1 607		3 175		6,7%

RAC 3		DROIT - Mode de reconnaissance des acquis / 1er cycle / Année																			
Programmes de …	RÉ	3 - Équivalence de cours - A							3 - Équivalence globale - B							3 - Exemption - C						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A		66	75%	80	82%	146	78%		10	91%	5	100%	15	94%		12	50%	11	41%	23	45%	
		22	25%	18	18%	40	22%		1	9%			1	6%		12	50%	16	59%	28	55%	
	Tot	88		98		186		74%	11		5		16		6%	24		27		51		20%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC	1	10%	3	21%	4	17%									2	67%	3	75%	5	71%	
	TP	9	90%	11	79%	20	83%									1	33%	1	25%	2	29%	
	Tot	10		14		24		77%								3		4		7		23%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC																					
	TP			1	100%	1	100%															
	Tot			1		1		100%														
Cycle	TC	67	68%	83	73%	150	71%	78%	10	91%	5	100%	15	94%	8%	14	52%	14	45%	28	48%	15%
	TP	31	32%	30	27%	61	29%	66%	1	9%			1	6%	1%	13	48%	17	55%	30	52%	33%
	Tot	98		113		211		74%	11		5		16		6%	27		31		58		20%

Programmes de …	RÉ	3 - Autre (crédits) - D							3 -SOUS-TOTAL A+B+C							3 - TOTAL A+B+C+D						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/Tot.
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A									88	72%	96	74%	184	73%		88	72%	96	74%	184	73%	
									35	28%	34	26%	69	27%		35	28%	34	26%	69	27%	
	Tot								123		130		253		100%	123		130		253		1%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC								3	23%	6	33%	9	29%		3	23%	6	33%	9	29%	
	TP								10	77%	12	67%	22	71%		10	77%	12	67%	22	71%	
	Tot								13		18		31		100%	13		18		31		0%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC																					
	TP										1	100%	1	100%				1		1	100%	
	Tot										1		1		100%			1		1		0%
Cycle	TC								91	67%	102	68%	193	68%	100%	91	67%	102	68%	193	68%	0,9%
	TP								45	33%	47	32%	92	32%	100%	45	33%	47	32%	92	32%	0,4%
	Tot								136		149		285		100%	136		149		285		0,6%

RAC 4 — ***ÉDUCATION - Mode de reconnaissance des acquis / 1er cycle / Année***

Programmes de …	RÉ	4 - Équivalence de cours - A							4 - Équivalence globale - B							4 - Exemption - C						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A		458	73%	385	69%	843	71%		12	29%	7	16%	19	22%		260	63%	533	73%	793	69%	
		169	27%	176	31%	345	29%		29	71%	38	84%	67	78%		154	37%	201	27%	355	31%	
	Tot	627		561		1 188		49%	41		45		86		4%	414		734		1 148		47%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC	14	6%	13	5%	27	6%									7	10%	69	33%	76	27%	
	TP	214	94%	241	95%	455	94%		38	100%	2	100%	40	100%		63	90%	138	67%	201	73%	
	Tot	228		254		482		60%	38		2		40		5%	70		207		277		35%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC																					
	TP	10	100%	11	100%	21	100%									2	100%	2	100%	4	100%	
	Tot	10		11		21		84%								2		2		4		16%
Cycle	TC	472	55%	398	48%	870	51%	49%	12	15%	7	15%	19	15%	1%	267	55%	602	64%	869	61%	49%
	TP	393	45%	428	52%	821	49%	55%	67	85%	40	85%	107	85%	7%	219	45%	341	36%	560	39%	38%
	Tot	865		826		1 691		52%	79		47		126		4%	486		943		1 429		44%

Programmes de …	RÉ	4 - Autre (crédits) - D							4 - SOUS-TOTAL A+B+C							4 - TOTAL A+B+C+D						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/Tot.
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A		116	39%	122	37%	238	38%		730	67%	925	69%	1 655	68%		846	61%	1 047	63%	1 893	62%	
		179	61%	210	63%	389	62%		352	33%	415	31%	767	32%		531	39%	625	37%	1 156	38%	
	Tot	295		332		627		21%	1 082		1 340		2 422		79%	1 377		1 672		3 049		9%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC	2	15%			2	9%		21	6%	82	18%	103	13%		23	7%	82	17%	105	13%	
	TP	11	85%	9	100%	20	91%		315	94%	381	82%	696	87%		326	93%	390	83%	716	87%	
	Tot	13		9		22		2,7%	336		463		799		97%	349		472		821		6%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC																					
	TP								12	100%	13	100%	25	100%		12		13		25	100%	
	Tot								12		13		25		100%	12		13		25		6%
Cycle	TC	118	38%	122	36%	240	37%	12%	751	53%	1 007	55%	1 758	54%	88%	869	50%	1 129	52%	1 998	51%	9,5%
	TP	190	62%	219	64%	409	63%	22%	679	47%	809	45%	1 488	46%	78%	869	50%	1 028	48%	1 897	49%	7,3%
	Tot	308		341		649		17%	1 430		1 816		3 246		83%	1 738		2 157		3 895		8,2%

RAC 5 — ***LETTRES - Mode de reconnaissance des acquis / 1er cycle / Année***

Programmes de …	RÉ	5 - Équivalence de cours - A							5 - Équivalence globale - B							5 - Exemption - C						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A		127	65%	150	64%	277	64%		1	3%	7	21%	8	12%		37	73%	48	74%	85	73%	
		69	35%	85	36%	154	36%		33	97%	27	79%	60	88%		14	27%	17	26%	31	27%	
	Tot	196		235		431		70%	34		34		68		11%	51		65		116		19%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC	64	22%	86	30%	150	26%		2	1%	2	2%	4	2%		14	28%	19	31%	33	29%	
	TP	221	78%	201	70%	422	74%		140	99%	114	98%	254	98%		36	72%	43	69%	79	71%	
	Tot	285		287		572		61%	142		116		258		27%	50		62		112		12%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC	3	7%	1	2%	4	4%															
	TP	38	93%	54	98%	92	96%		3	100%			3	100%		34	100%	36	100%	70	100%	
	Tot	41		55		96		57%	3				3		2%	34		36		70		41%
Cycle	TC	194	37%	237	41%	431	39%	77%	3	2%	9	6%	12	4%	2%	51	38%	67	41%	118	40%	21%
	TP	328	63%	340	59%	668	61%	57%	176	98%	141	94%	317	96%	27%	84	62%	96	59%	180	60%	15%
	Tot	522		577		1 099		64%	179		150		329		19%	135		163		298		17%

Programmes de …	RÉ	5 - Autre (crédits) - D							5 -SOUS-TOTAL A+B+C							5 - TOTAL A+B+C+D						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/Tot.
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A		291	43%	268	40%	559	42%		165	59%	205	61%	370	60%		456	47%	473	47%	929	47%	
		390	57%	395	60%	785	58%		116	41%	129	39%	245	40%		506	53%	524	53%	1 030	53%	
	Tot	681		663		1 344		69%	281		334		615		31%	962		997		1 959		6%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC	3	33%	1	20%	4	29%		80	17%	107	23%	187	20%		83	17%	108	23%	191	20%	
	TP	6	67%	4	80%	10	71%		397	83%	358	77%	755	80%		403	83%	362	77%	765	80%	
	Tot	9		5		14		1,5%	477		465		942		99%	486		470		956		7%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC								3	4%	1	1%	4	2%								
	TP								75	96%	90	99%	165	98%		75		90		165	98%	
	Tot								78		91		169		100%	78		91		169		39%
Cycle	TC	294	43%	269	40%	563	41%	50%	248	30%	313	35%	561	33%	50%	542	36%	582	37%	1 124	36%	5,3%
	TP	396	57%	399	60%	795	59%	41%	588	70%	577	65%	1 165	67%	59%	984	64%	976	63%	1 960	64%	7,5%
	Tot	690		668		1 358		44%	836		890		1 726		56%	1 526		1 558		3 084		6,5%

RAC 6	SANTÉ : MÉDECINE - Mode de reconnaissance des acquis / 1er cycle / Année																							
Programmes de …	RÉ	6 - Équivalence de cours - A							6 - Équivalence globale - B							6 - Exemption - C							
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A		21	10%	30	13%	51	11%									21	95%	34	87%	55	90%	
		196	90%	206	87%	402	89%		90	100%	86	100%	176	100%		1	5%	5	13%	6	10%	
	Tot	217		236		453		66%	90		86		176		26%	22		39		61		9%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC	3	2%	4	4%	7	3%		1	11%	2	18%	3	15%		1	5%	3	7%	4	6%	
	TP	120	98%	108	96%	228	97%		8	89%	9	82%	17	85%		19	95%	39	93%	58	94%	
	Tot	123		112		235		74%	9		11		20		6%	20		42		62		20%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC																					
	TP	5	100%	1	100%	6	100%											1	100%	1	100%	
	Tot	5		1		6		86%										1		1		14%
Cycle	TC	24	7%	34	10%	58	8%	48%	1	1%	2	2%	3	2%	3%	22	52%	37	45%	59	48%	49%
	TP	321	93%	315	90%	636	92%	71%	98	99%	95	98%	193	98%	22%	20	48%	45	55%	65	52%	7%
	Tot	345		349		694		68%	99		97		196		19%	42		82		124		12%

Programmes de …	RÉ	6 - Autre (crédits) - D							6 - SOUS-TOTAL A+B+C							6 - TOTAL A+B+C+D						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/Tot.
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A									42	13%	64	18%	106	15%		42	13%	64	18%	106	15%	
									287	87%	297	82%	584	85%		287	87%	297	82%	584	85%	
	Tot								329		361		690		100%	329		361		690		2%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC								5	3%	9	5%	14	4%		5	3%	9	5%	14	4%	
	TP								147	97%	156	95%	303	96%		147	97%	156	95%	303	96%	
	Tot								152		165		317		100%	152		165		317		2%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC																					
	TP								5	100%	2	100%	7	100%		5		2		7	100%	
	Tot								5		2		7		100%	5		2		7		2%
Cycle	TC								47	10%	73	14%	120	12%	100%	47	10%	73	14%	120	12%	0,6%
	TP								439	90%	455	86%	894	88%	100%	439	90%	455	86%	894	88%	3,4%
	Tot								486		528		1 014		100%	486		528		1 014		2,1%

RAC 7	SANTÉ : PARAMÉDICALE - Mode de reconnaissance des acquis / 1er cycle / Année																				
Programmes de …	RÉ	7 - Équivalence de cours - A							7 - Équivalence globale - B							7 - Exemption - C						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A		113	27%	119	31%	232	29%		16	53%	12	40%	28	47%		216	35%	245	37%	461	36%	
		302	73%	262	69%	564	71%		14	47%	18	60%	32	53%		403	65%	425	63%	828	64%	
	Tot	415		381		796		37%	30		30		60		3%	619		670		1 289		60%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC	3	2%	13	8%	16	6%		18	67%	10	77%	28	70%		2	3%	8	8%	10	6%	
	TP	124	98%	150	92%	274	94%		9	33%	3	23%	12	30%		59	97%	89	92%	148	94%	
	Tot	127		163		290		59%	27		13		40		8%	61		97		158		32%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC																				
	TP	13	100%	12	100%	25	100%									1	100%	14	100%	15	100%	
	Tot	13		12		25		63%								1		14		15		38%
Cycle	TC	116	21%	132	24%	248	22%	32%	34	60%	22	51%	56	56%	7%	218	32%	253	32%	471	32%	61%
	TP	439	79%	424	76%	863	78%	45%	23	40%	21	49%	44	44%	2%	463	68%	528	68%	991	68%	52%
	Tot	555		556		1 111		42%	57		43		100		4%	681		781		1 462		55%

Programmes de …	RÉ	7 - Autre (crédits) - D							7 -SOUS-TOTAL A+B+C							7 - TOTAL A+B+C+D						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/Tot.
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A									345	32%	376	35%	721	34%		345	32%	376	35%	721	34%	
									719	68%	705	65%	1 424	66%		719	68%	705	65%	1 424	66%	
	Tot								1 064		1 081		2 145		100%	1 064		1 081		2 145		6%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC								23	11%	31	11%	54	11%		23	11%	31	11%	54	11%	
	TP								192	89%	242	89%	434	89%		192	89%	242	89%	434	89%	
	Tot								215		273		488		100%	215		273		488		4%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC																				
	TP								14	100%	26	100%	40	100%		14		26		40	100%	
	Tot								14		26		40		100%	14		26		40		9%
Cycle	TC								368	28%	407	29%	775	29%	100%	368	28%	407	29%	775	29%	3,7%
	TP								925	72%	973	71%	1 898	71%	100%	925	72%	973	71%	1 898	71%	7,3%
	Tot								1 293		1 380		2 673		100%	1 293		1 380		2 673		5,7%

TM - 8 **SANTÉ : PÉRIMÉDICALE - Mode de reconnaissance des acquis / 1er cycle / Année**

Programmes de …	RÉ	8 - Équivalence de cours - A							8 - Équivalence globale - B							8 - Exemption - C						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A	TC	13	10%	6	6%	19	8%		17	77%	20	59%	37	66%								
	TP	119	90%	100	94%	219	92%		5	23%	14	41%	19	34%				3	100%	3	100%	
	Tot	132		106		238		80%	22		34		56		19%			3		3		1%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC																					
	TP	74	100%	55	100%	129	100%		12	100%	6	100%	18	100%								
	Tot	74		55		129		88%	12		6		18		12%							
pouvant mener à une attestation - 1C	TC																					
	TP																					
	Tot																					
Cycle	TC	13	6%	6	4%	19	5%	34%	17	50%	20	50%	37	50%	66%							
	TP	193	94%	155	96%	348	95%	90%	17	50%	20	50%	37	50%	10%			3	100%	3	100%	1%
	Tot	206		161		367		83%	34		40		74		17%			3		3		1%

Programmes de …	RÉ	8 - Autre (crédits) - D							8 -SOUS-TOTAL A+B+C							8 - TOTAL A+B+C+D						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/Tot.
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A	TC								30	19%	26	18%	56	19%		30	19%	26	18%	56	19%	
	TP								124	81%	117	82%	241	81%		124	81%	117	82%	241	81%	
	Tot								154		143		297		100%	154		143		297		1%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC																					
	TP								86	100%	61	100%	147	100%		86	100%	61	100%	147	100%	
	Tot								86		61		147		100%	86		61		147		1%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC																					
	TP																					
	Tot																					
Cycle	TC								30	13%	26	13%	56	13%	100%	30	13%	26	13%	56	13%	0,3%
	TP								210	88%	178	87%	388	87%	100%	210	88%	178	87%	388	87%	1,5%
	Tot								240		204		444		100%	240		204		444		0,9%

RAC 9 — ***SCIENCES APPLIQUÉES - Mode de reconnaissance des acquis / 1er cycle / Année***

Programmes de …	RÉ	9 - Équivalence de cours - A							9 - Équivalence globale - B							9 - Exemption - C						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A	TC	639	71%	877	76%	1 516	75%		12	17%			12	10%		379	80%	414	80%	793	80%	
	TP	262	29%	282	24%	544	25%		59	83%	47	100%	106	90%		93	20%	104	20%	197	20%	
	Tot	901		1 159		2 060		65%	71		47		118		4%	472		518		990		31%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC	75	20%	66	18%	141	19%				3	4%	3	2%		28	20%	28	22%	56	21%	
	TP	296	80%	311	82%	607	81%		45	100%	79	96%	124	98%		112	80%	102	78%	214	79%	
	Tot	371		377		748		65%	45		82		127		11%	140		130		270		24%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC	6	38%			6	24%															
	TP	10	63%	9	100%	19	76%				1	100%	1	100%		5	100%	21	100%	26	100%	
	Tot	16		9		25		48%			1		1		2%	5		21		26		50%
Cycle	TC	720	56%	943	61%	1 663	60%	66%	12	10%	3	2%	15	6%	1%	407	66%	442	66%	849	66%	34%
	TP	568	44%	602	39%	1 170	40%	64%	104	90%	127	98%	231	94%	13%	210	34%	227	34%	437	34%	24%
	Tot	1 288		1 545		2 833		65%	116		130		246		6%	617		669		1 286		29%

Programmes de …	RÉ	9 - Autre (crédits) - D							9 -SOUS-TOTAL A+B+C							9 - TOTAL A+B+C+D						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/Tot.
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A		662	46%	694	45%	1 356	46%		1 030	71%	1 291	75%	2 321	73%		1 692	59%	1 985	61%	3 677	60%	
		785	54%	835	55%	1 620	54%		414	29%	433	25%	847	27%		1 199	41%	1 268	39%	2 467	40%	
	Tot	1 447		1 529		2 976		48%	1 444		1 724		3 168		52%	2 891		3 253		6 144		18%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC								103	19%	97	16%	200	17%		103	19%	97	16%	200	17%	
	TP								453	81%	492	84%	945	83%		453	81%	492	84%	945	83%	
	Tot								556		589		1 145		100%	556		589		1 145		9%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC								6	29%			6	12%		6	29%			6	12%	
	TP								15	71%	31	100%	46	88%		15	71%	31	100%	46	88%	
	Tot								21		31		52		100%	21		31		52		12%
Cycle	TC	662	46%	694	45%	1 356	46%	35%	1 139	56%	1 388	59%	2 527	58%	65%	1 801	52%	2 082	54%	3 883	53%	18,4%
	TP	785	54%	835	55%	1 620	54%	47%	882	44%	956	41%	1 838	42%	53%	1 667	48%	1 791	46%	3 458	47%	13,2%
	Tot	1 447		1 529		2 976		41%	2 021		2 344		4 365		59%	3 468		3 873		7 341		15,5%

RAC 10	SCIENCES HUMAINES - Mode de reconnaissance des acquis / 1er cycle / Année																							
Programmes de …	RÉ	10 - Équivalence de cours - A							10 - Équivalence globale - B							10 - Exemption - C							
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A		646	68%	827	66%	1 473			42	31%	34	25%	76	28%		318	75%	403	72%	721	73%		
		310	32%	434	34%	744	100%		93	69%	104	75%	197	72%		108	25%	155	28%	263	27%		
	Tot	956		1 261		2 217	100%	64%	135		138		273		8%	426		558		984		28%	
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC	204	31%	187	27%	391			4	3%	3	2%	7	3%		34	22%	38	18%	72	20%		
	TP	446	69%	516	73%	962			114	97%	132	98%	246	97%		123	78%	173	82%	296	80%		
	Tot	650		703		1 353		69%	118		135		253		13%	157		211		368		19%	
pouvant mener à une attestation - 1C	TC																						
	TP	6	100%	6	100%	12										1	100%	1	100%	2	100%		
	Tot	6		6		12		86%								1		1		2		14%	
Cycle	TC	850	53%	1 014	51%	1 864		68%	46	18%	37	14%	83	16%	3%	352	60%	441	57%	793	59%	29%	
	TP	762	47%	956	49%	1 718	100%	63%	207	82%	236	86%	443	84%	16%	232	40%	329	43%	561	41%	21%	
	Tot	1 612		1 970		3 582	100%	66%	253		273		526		10%	584		770		1 354		25%	

Programmes de …	RÉ	10 - Autre (crédits) - D							10 -SOUS-TOTAL A+B+C							10 - TOTAL A+B+C+D						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/Tot.
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A		976	48%	1 002	47%	1 978	48%		1 006	66%	1 264	65%	2 270	65%		1 982	56%	2 266	56%	4 248	56%	
		1 054	52%	1 110	53%	2 164	52%		511	34%	693	35%	1 204	35%		1 565	44%	1 803	44%	3 368	44%	
	Tot	2 030		2 112		4 142		54%	1 517		1 957		3 474		46%	3 547		4 069		7 616		22%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC	1	33%	3	60%	4	50%		242	26%	228	22%	470	24%		243	26%	231	22%	474	24%	
	TP	2	67%	2	40%	4	50%		683	74%	821	78%	1 504	76%		685	74%	823	78%	1 508	76%	
	Tot	3		5		8		0,4%	925		1 049		1 974		100%	928		1 054		1 982		15%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC																					
	TP								7	100%	7	100%	14	100%		7	100%	7	100%	14	100%	
	Tot								7		7		14		100%	7		7		14		3%
Cycle	TC	977	48%	1 005	47%	1 982	48%	42%	1 248	51%	1 492	50%	2 740	50%	58%	2 225	50%	2 497	49%	4 722	49%	22,4%
	TP	1 056	52%	1 112	53%	2 168	52%	44%	1 201	49%	1 521	50%	2 722	50%	56%	2 257	50%	2 633	51%	4 890	51%	18,7%
	Tot	2 033		2 117		4 150		43%	2 449		3 013		5 462		57%	4 482		5 130		9 612		20,3%

RAC 11 — ***SCIENCES PURES - Mode de reconnaissance des acquis / 1er cycle / Année***

Programmes de …	RÉ	11 - Équivalence de cours - A							11 - Équivalence globale - B							11 - Exemption - C						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/ABC
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A		166	59%	222	63%	388	61%		6	18%	4	8%	10	12%		110	83%	135	84%	245	84%	
		113	41%	133	37%	246	39%		27	82%	46	92%	73	88%		22	17%	26	16%	48	16%	
	Tot	279		355		634		63%	33		50		83		8%	132		161		293		29%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC	15	23%	8	16%	23	20%									6	24%	4	31%	10	26%	
	TP	51	77%	42	84%	93	80%		7	100%	7	100%	14	100%		19	76%	9	69%	28	74%	
	Tot	66		50		116		69%	7		7		14		8%	25		13		38		23%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC																					
	TP	2	100%	4	100%	6	100%				1	100%	1	100%								
	Tot	2		4		6		86%			1		1		14%							
Cycle	TC	181	52%	230	56%	411	54%	61%	6	15%	4	7%	10	10%	1%	116	74%	139	80%	255	77%	38%
	TP	166	48%	179	44%	345	46%	68%	34	85%	54	93%	88	90%	17%	41	26%	35	20%	76	23%	15%
	Tot	347		409		756		64%	40		58		98		8%	157		174		331		28%

Programmes de …	RÉ	11 - Autre (crédits) - D							11 -SOUS-TOTAL A+B+C							11 - TOTAL A+B+C+D						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/disc.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/Tot.
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A		260	47%	303	50%	563	48%		282	64%	361	64%	643	64%		542	54%	664	57%	1 206	55%	
		299	53%	303	50%	602	52%		162	36%	205	36%	367	36%		461	46%	508	43%	969	45%	
	Tot	559		606		1 165		54%	444		566		1 010		46%	1 003		1 172		2 175		6%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC								21	21%	12	17%	33	20%		21	21%	12	17%	33	20%	
	TP								77	79%	58	83%	135	80%		77	79%	58	83%	135	80%	
	Tot								98		70		168		100%	98		70		168		1%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC																					
	TP								2	100%	5	100%	7	100%		2	100%	5	100%	7	100%	
	Tot								2		5		7		100%	2		5		7		2%
Cycle	TC	260	47%	303	50%	563	48%	45%	303	56%	373	58%	676	57%	55%	563	51%	676	54%	1 239	53%	5,9%
	TP	299	53%	303	50%	602	52%	54%	241	44%	268	42%	509	43%	46%	540	49%	571	46%	1 111	47%	4,2%
	Tot	559		606		1 165		50%	544		641		1 185		50%	1 103		1 247		2 350		5,0%

RAC 12 — ***TOUTES LES DISCIPLINES - Mode de reconnaissance des acquis / 1er cycle / Année***

Programmes de …	RÉ	12 - Équivalence de cours - A							12 - Équivalence globale - B							12 - Exemption - C						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/tot.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/tot.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/tot.
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A	TC	2 985	61%	3 622	63%	6 607	62%		128	26%	117	22%	245	24%		2 093	68%	2 727	69%	4 820	68%	
	TP	1 939	39%	2 150	37%	4 089	38%		373	74%	408	78%	781	76%		983	32%	1 237	31%	2 220	32%	
	Tot	4 924		5 772		10 696		32%	501		525		1 026		3%	3 076		3 964		7 040		21%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC	874	21%	922	21%	1 796	21%		30	6%	27	6%	57	6%		249	18%	362	19%	611	18%	
	TP	3 243	79%	3 575	79%	6 818	79%		443	94%	427	94%	870	94%		1 155	82%	1 549	81%	2 704	82%	
	Tot	4 117		4 497		8 614		67%	473		454		927		7%	1 404		1 911		3 315		26%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC	9	7%	2	100%	11	4%												<			
	TP	116	93%	149	61%	265	96%		3	100%	2	100%	5	100%		60	100%	93	100%	153	100%	
	Tot	125		151	61%	276		64%	3		2		5		1%	60		93		153		35%
Cycle	TC	3 868	42%	4 546	44%	8 414	43%	40%	158	16%	144	15%	302	15%	1%	2 342	52%	3 089	52%	5 431	52%	26%
	TP	5 298	58%	5 874	56%	11 172	57%	43%	819	84%	837	85%	1 656	85%	6%	2 198	48%	2 879	48%	5 077	48%	19%
	Tot	9 166		10 420		19 586		41%	977		981		1 958		4%	4 540		5 968		10 508		22%

Programmes de …	RÉ	12 - Autre (crédits) - D							12 -SOUS-TOTAL A+B+C							12 - TOTAL A+B+C+D						
		02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans			02-03		03-04		2 ans		
		No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/tot.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	%/tot.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.		%/tot.
bac. et de doctorat de 1er cycle - 1A	TC	3 419	46%	3 540	45%	6 959	46%		5 206	61%	6 466	63%	11 672	62%		8 625	54%	10 006	55%	18 631	55%	
	TP	3 962	54%	4 247	55%	8 209	54%		3 295	39%	3 795	37%	7 090	38%		7 257	46%	8 042	45%	15 299	45%	
	Tot	7 381		7 787		15 168		45%	8 501		10 261		18 762		55%	15 882		18 048		33 930		100%
certif., majeure, mineure, dipl. de 1er cycle - 1B	TC	7	23%	9	27%	16	25%		1 153	19%	1 311	19%	2 464	19%		1 160	19%	1 320	19%	2 480	19%	
	TP	24	77%	24	73%	48	75%		4 841	81%	5 551	81%	10 392	81%		4 865	81%	5 575	81%	10 440	81%	
	Tot	31		33		64		0,5%	5 994		6 862		12 856		100%	6 025		6 895		12 920		100%
pouvant mener à une attestation - 1C	TC								9	5%	2	1%	11	3%		9	5%			11		
	TP								179	95%	244	99%	423	97%		179	95%	244	99%	423	97%	
	Tot								188		246		434		100%	188		246		434		100%
Cycle	TC	3 426	46%	3 549	45%	6 975	46%	33%	6 368	43%	7 779	45%	14 147	44%	67%	9 794	44%	11 328	45%	21 122	45%	44,7%
	TP	3 986	54%	4 271	55%	8 257	54%	32%	8 315	57%	9 590	55%	17 905	56%	68%	12 301	56%	13 861	55%	26 162	55%	55,3%
	Tot	7 412		7 820		15 232		32%	14 683		17 369		32 052		68%	22 095		25 189		47 284		

TOUTES LES DISCIPLINES - Équivalence de cours - A- B - C / 1er cycle / Discipline

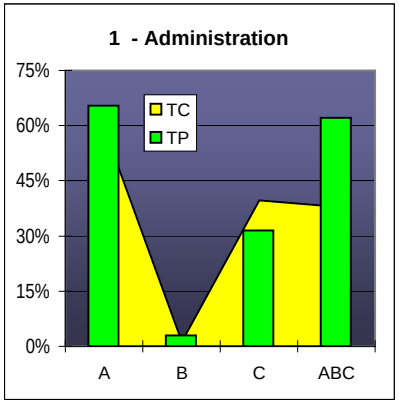

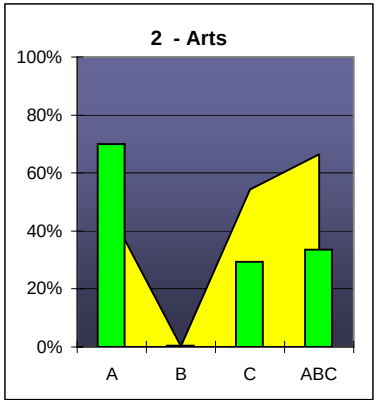

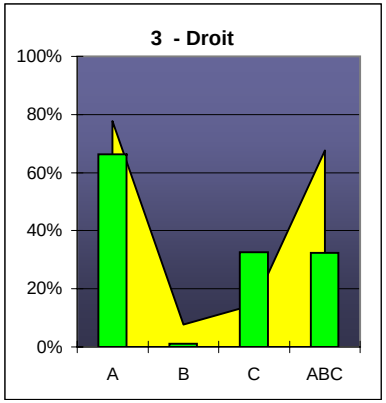

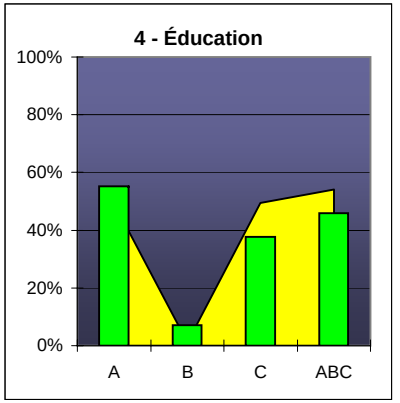

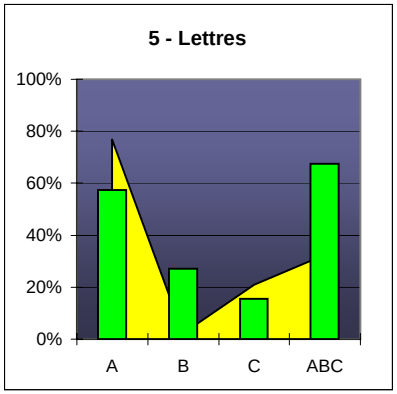

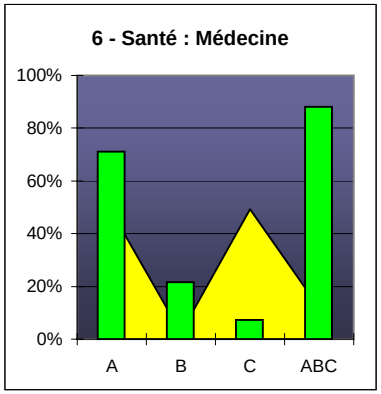

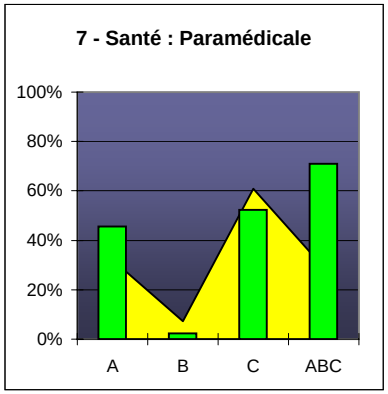

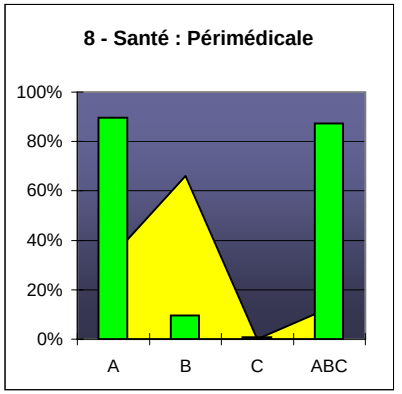

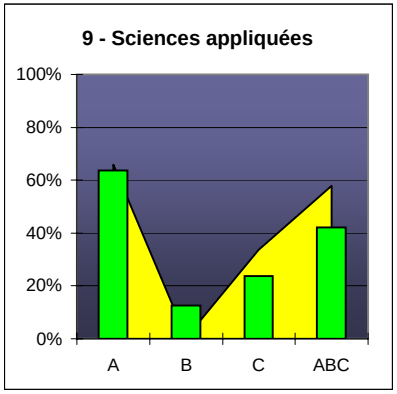

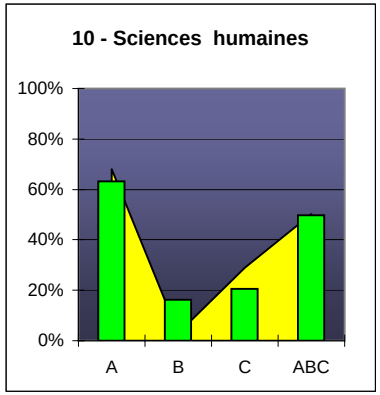

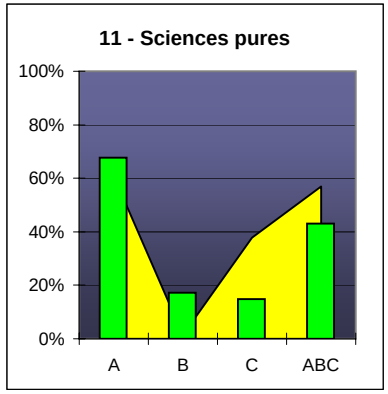

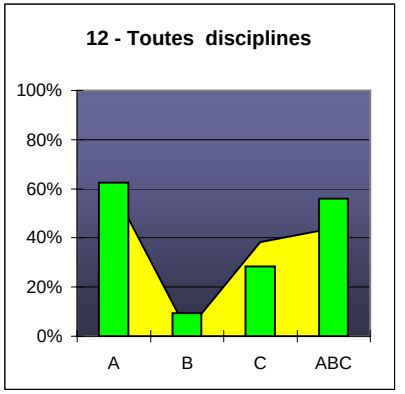

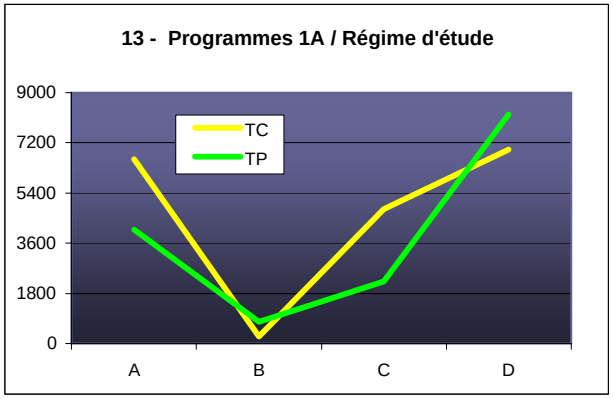
13 - Programmes 1A / Régime d'étude
9000
7200
5400
3600
1800
0
TC
TP
A
B
C
D

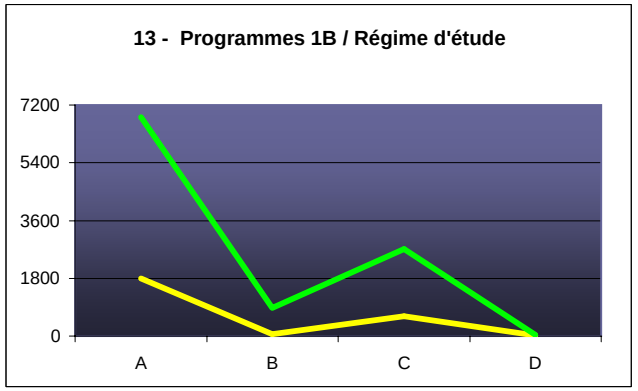
13 - Programmes 1B / Régime d'étude
7200
5400
3600
1800
0
A
B
C
D

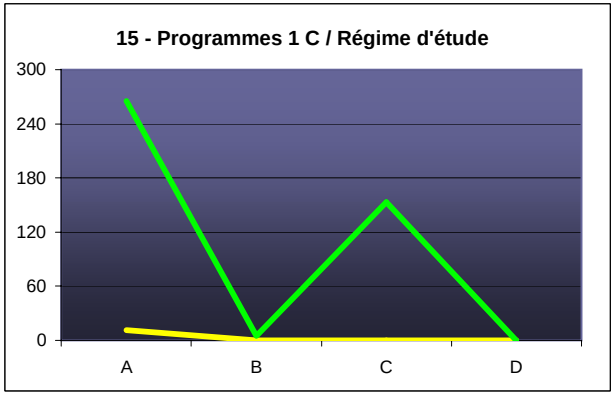
15 - Programmes 1 C / Régime d'étude
300
240
180
120
60
0
A
B
C
D

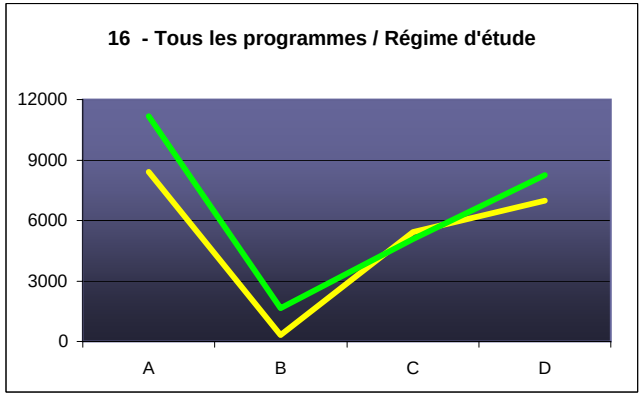
16 - Tous les programmes / Régime d'étude
12000
9000
6000
3000
0
A
B
C
D

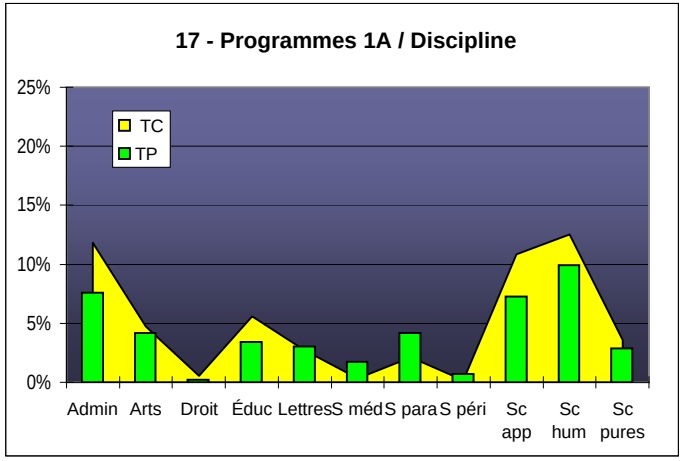
17 - Programmes 1A / Discipline
25%
20%
15%
10%
5%
0%
TC
TP
Admin
Arts
Droit
Éduc
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc pures

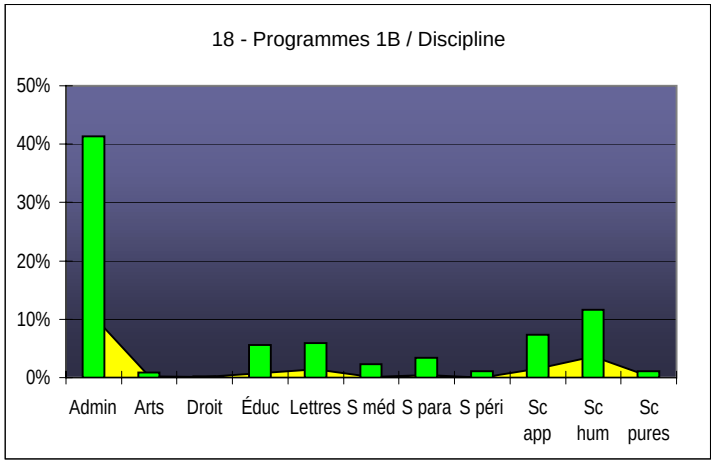
18 - Programmes 1B / Discipline
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Admin
Arts
Droit
Éduc
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc pures

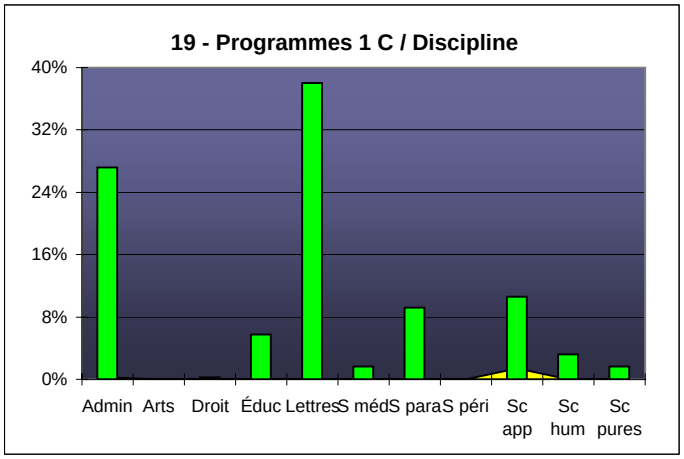
19 - Programmes 1 C / Discipline
40%
32%
24%
16%
8%
0%
Admin
Arts
Droit
Éduc
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc pures

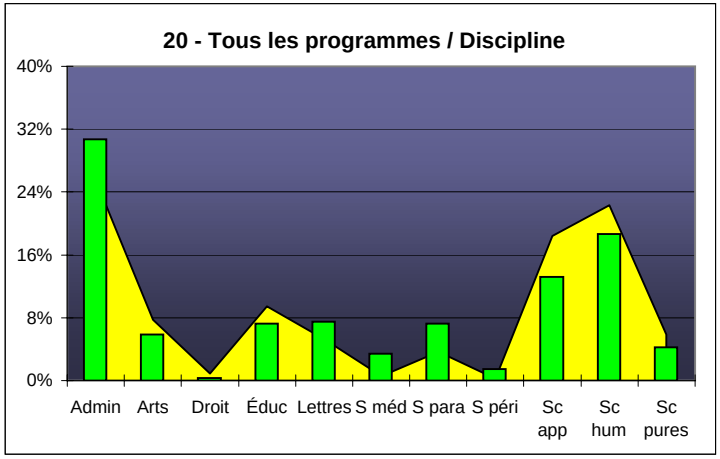
20 - Tous les programmes / Discipline
40%
32%
24%
16%
8%
0%
Admin
Arts
Droit
Éduc
Lettres
S méd
S para
S péri
Sc app
Sc hum
Sc pures

Reconnaissance des acquis et DEC technique

Année	Clarder	Administration				Arts				Droit				Éducation				Lettres				Santé : médecine			
	Progr.	1 A	1 B	1 C	Tot	1 A	1 B	1 C	Tot	1 A	1 B	1 C	Tot	1 A	1 B	1 C	Tot	1 A	1 B	1 C	Tot	1 A	1 B	1 C	Tot
2002 2003	*Établ. 1*			39	39																				
	Établ. 2	6		3	9					22			22	2		30	32								
	Établ. 3																								
	TOTAL	6		42	48					22			22	2		30	32								
2003 2004	*Établ. 1*			40	40																				
	Établ. 2	10		6	16					12			12	9		2	11	5			5				
	Établ. 3																								
	TOTAL	10		46	56					12			12	9		2	11	5			5				
2 ans	*Établ. 1*			79	79																				
	Établ. 2	25			25					34			34	43		1	44	5		2	7	2			2
	Établ. 3	332		159	491	85			85	64		10	74	106		43	149	16		1	17	5		2	7
	TOTAL	357		238	595	85			85	98		10	108	149		44	193	21		3	24	7		2	9

Année	Clarder	Santé : paramédicale				Santé : périmédicale				Sciences appliquées				Sciences humaines				Sciences pures				Totaux			
	Progr.	1 A	1 B	1 C	Tot	1 A	1 B	1 C	Tot	1 A	1 B	1 C	Tot	1 A	1 B	1 C	Tot	1 A	1 B	1 C	Tot	1 A	1 B	1 C	Total
2002 2003	*Établ. 1*											3	3											42	42
	Établ. 2	25		4	29			1	1	85			85	6		2	8	30			30	176		40	216
	Établ. 3																					608		215	823
	TOTAL	25		4	29			1	1	85		3	88	6		2	8	30			30	784		297	1 081
2003 2004	*Établ. 1*											2	2											42	42
	Établ. 2	29			29					84			84	5		4	9	30		1	31	184		13	197
	Établ. 3																								
	TOTAL	29			29					84		2	86	5		4	9	30		1	31	184		55	239
2 ans	*Établ. 1*											5	5											84	84
	Établ. 2	61			61					166		16	182	19		15	34	58		2	60	413		36	449
	Établ. 3	267		2	269	4			4	536		137	673	136		53	189	75		15	90	1 626		422	2 048
	TOTAL	328		2	330	4			4	702		158	860	155		68	223	133		17	150	2 039		542	2 581

RAC Trimestre - 1A	ADMINISTRATION - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre													
Équivalence de cours	Programmes	Trim.	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
		Rég. d'ét.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet	6	15,8%	218	66,7%	201	62,4%	14	16,7%	309	70,1%	263	68,8%
		T. partiel	32	84,2%	109	33,3%	121	37,6%	70	83,3%	132	29,9%	119	31,2%
		Total	38		327		322		84		441		382	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet	12	6,8%	235	23,5%	215	24,9%	7	2,7%	280	24,0%	222	24,6%
		T. partiel	165	93,2%	763	76,5%	648	75,1%	248	97,3%	885	76,0%	680	75,4%
		Total	177		998		863		255		1 165		902	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet											1	5,6%
		T. partiel	2	100,0%	20	100,0%	10	100,0%	5	100,0%	28	100,0%	17	94,4%
		Total	2		20		10		5		28		18	
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet	18	8,3%	453	33,7%	416	34,8%	21	6,1%	589	36,0%	486	37,3%
		T. partiel	199	91,7%	892	66,3%	779	65,2%	323	93,9%	1 045	64,0%	816	62,7%
		Total	217		1 345		1 195		344		1 634		1 302	

RAC Trimestre - 1B	ADMINISTRATION - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre													
Équivalence globale	Programmes	Trim.	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
		Rég. d'ét.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet			6	46,2%	2	33,3%			10	58,8%	7	50,0%
		T. partiel	1	100,0%	7	53,8%	4	66,7%	8	100,0%	7	41,2%	7	50,0%
		Total	1		13		6		8		17		14	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet					2	6,3%	2	12,5%	2	8,3%	1	3,1%
		T. partiel	5	100,0%	18	100,0%	30	93,8%	14	87,5%	22	91,7%	31	96,9%
		Total	5		18		32		16		24		32	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet			6	19,4%	4	10,5%	2	8,3%	12	29,3%	8	17,4%
		T. partiel	6	100,0%	25	80,6%	34	89,5%	22	91,7%	29	70,7%	38	82,6%
		Total	6		31		38		24		41		46	

RAC Trimestre - 1C		ADMINISTRATION - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre												
	Programmes	Trim.	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
		Rég. d'ét.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
Exemption	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet	10	58,8%	363	88,5%	146	72,3%	35	35,7%	479	86,2%	185	70,1%
		T. partiel	7	41,2%	47	11,5%	56	27,7%	61	62,2%	77	13,8%	79	29,9%
		Total	17		410		202		96		556		264	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet			77	21,8%	70	16,9%	6	5,0%	114	20,2%	67	16,5%
		T. partiel	80	100,0%	276	78,2%	344	83,1%	113	95,0%	449	79,8%	340	83,5%
		Total	80		353		414		119		563		407	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel	3	100,0%	4	100,0%	10	100,0%	1	100,0%	6	100,0%	2	100,0%
		Total	3		4		10		1		6		2	
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet	10	10,0%	440	57,4%	216	34,5%	41	19,0%	593	51,1%	252	37,4%
		T. partiel	90	90,0%	327	42,6%	410	65,5%	175	81,0%	532	48,9%	421	62,6%
		Total	100		767		626		216		1 125		673	

RAC Trimestre - 1A

Équivalence de cours	Programmes	Trim.	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
		Rég. d'ét.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet			84	66,7%	30	58,8%			115	73,7%	32	56,1%
		T. partiel	3	100,0%	42	33,3%	21	41,2%	12	100,0%	41	26,3%	25	43,9%
		Total	3		126		51		12		156		57	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet			2	7,4%	5	20,0%			6	13,3%	4	17,4%
		T. partiel	2	100,0%	25	92,6%	20	80,0%	2	100,0%	39	86,7%	19	82,6%
		Total	2		27		25		2		45		23	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet			86	56,2%	35	46,1%			121	60,2%	36	45,0%
		T. partiel	5	100,0%	67	43,8%	41	53,9%	14	100,0%	80	39,8%	44	55,0%
		Total	5		153		76		14		201		80	

RAC Trimestre - 1B

Équivalence globale	Programmes	Trim.	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
		Rég. d'ét.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet									1	100,0%	1	50,0%
		T. partiel											1	50,0%
		Total									1		2	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet									1	100,0%	1	50,0%
		T. partiel											1	50,0%
		Total									1		2	

RAC Trimestre - 1C		Arts - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre													
	Programmes	Trim.	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
		Rég. d'ét.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
Exemption	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet			120	84,5%	32	72,7%			131	81,9%	33	78,6%
		T. partiel			22	15,5%	12	27,3%	3	100,0%	29	18,1%	9	21,4%
		Total			142		44		3		160		42	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet			4	100,0%							2	50,0%
		T. partiel					4	100,0%			1	100,0%	2	50,0%
		Total			4		4				1		4	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet			124	84,9%	32	66,7%			131	81,4%	35	76,1%
		T. partiel			22	15,1%	16	33,3%	3	100,0%	30	18,6%	11	23,9%
		Total			146		48		3		161		46	

RAC Trimestre - 1A

DROIT - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre

Équivalence de cours	Programmes	Trim.	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
		Rég. d'ét.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet			3	75,0%	5	62,5%			10	83,3%	12	75,0%
		T. partiel	1	100,0%	1	25,0%	3	37,5%	1	100,0%	2	16,7%	4	25,0%
		Total	1		4		8		1		12		16	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet			1	20,0%					3	37,5%		
		T. partiel			4	80,0%	2	100,0%	3	100,0%	5	62,5%	2	100,0%
		Total			5		2		3		8		2	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel											1	100,0%
		Total											1	
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet			4	44,4%	5	50,0%			13	65,0%	12	63,2%
		T. partiel	1	100,0%	5	55,6%	5	50,0%	4	100,0%	7	35,0%	7	36,8%
		Total	1		9		10		4		20		19	

RAC Trimestre - 1B

DROIT - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre

Équivalence globale	Programmes	Trim.	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
		Rég. d'ét.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel												
		Total												

RAC Trimestre - 1C		DROIT - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre												
	Programmes	Trim.	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
		Rég. d'ét.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
Exemption	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet			4	80,0%	2	66,7%			3	42,9%	4	80,0%
		T. partiel			1	20,0%	1	33,3%			4	57,1%	1	20,0%
		Total			5		3				7		5	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet			1	50,0%	1	100,0%			1	50,0%	2	100,0%
		T. partiel			1	50,0%					1	50,0%		
		Total			2		1				2		2	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet			5	71,4%	3	75,0%			4	44,4%	6	85,7%
		T. partiel			2	28,6%	1	25,0%			5	55,6%	1	14,3%
		Total			7		4				9		7	

RAC Trimestre - 1A

ÉDUCATION - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre

Équivalence de cours	Programmes	Trim.	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
		Rég. d'ét.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet			279	73,0%	70	64,8%	1	3,7%	218	74,1%	76	58,5%
		T. partiel	9	100,0%	103	27,0%	38	35,2%	26	96,3%	76	25,9%	54	41,5%
		Total	9		382		108		27		294		130	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet			1	1,4%	8	13,3%			8	6,8%	3	4,9%
		T. partiel	15	100,0%	69	98,6%	52	86,7%	26	100,0%	110	93,2%	59	96,7%
		Total	15		70		60		26		118		62	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel	1	100,0%	8	100,0%	1	100,0%	1	100,0%	7	100,0%	3	100,0%
		Total	1		8		1		1		7		3	
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet			280	60,9%	78	46,2%	1	1,9%	226	53,9%	79	40,5%
		T. partiel	25	100,0%	180	39,1%	91	53,8%	53	98,1%	193	46,1%	116	59,5%
		Total	25		460		169		54		419		195	

RAC Trimestre - 1B

ÉDUCATION - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre

Équivalence globale	Programmes	Trim.	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
		Rég. d'ét.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel												
		Total												

RAC Trimestre - 1C		ÉDUCATION - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre													
	Programmes	Trim.	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
		Rég. d'ét.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
Exemption	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet			104	77,6%	45	50,6%	3	11,5%	178	73,6%	75	60,0%
		T. partiel	4	100,0%	30	22,4%	44	49,4%	23	88,5%	64	26,4%	50	40,0%
		Total	4		134		89		26		242		125	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet			2	7,1%	2	25,0%	1	4,8%	4	10,0%	2	4,4%
		T. partiel	11	100,0%	26	92,9%	6	75,0%	20	95,2%	36	90,0%	43	95,6%
		Total	11		28		8		21		40		45	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel			2	100,0%					1	100,0%		
		Total			2						1			
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet			106	64,6%	47	48,5%	4	8,5%	182	64,3%	77	45,3%
		T. partiel	15	100,0%	58	35,4%	50	51,5%	43	91,5%	101	35,7%	93	54,7%
		Total	15		164		97		47		283		170	

RAC Trimestre - 1A

LETTRES - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre

Équivalence de cours	Programmes	Trim.	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
		Rég. d'ét.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet			33	67,3%	25	75,8%			57	67,9%	25	59,5%
		T. partiel	1	100,0%	16	32,7%	8	24,2%	3	100,0%	27	32,1%	17	40,5%
		Total	1		49		33		3		84		42	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet	1	10,0%	31	31,0%	18	24,7%	7	38,9%	45	36,3%	20	29,0%
		T. partiel	9	90,0%	69	69,0%	55	75,3%	11	61,1%	79	63,7%	49	71,0%
		Total	10		100		73		18		124		69	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet	1	10,0%	1	6,3%	1	7,1%			1	4,3%		
		T. partiel	9	90,0%	15	93,8%	13	92,9%	19	100,0%	22	95,7%	13	100,0%
		Total	10		16		14		19		23		13	
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet	2	9,5%	65	39,6%	44	36,7%	7	17,5%	103	44,6%	45	36,3%
		T. partiel	19	90,5%	100	60,4%	76	63,3%	33	82,5%	128	55,4%	79	63,7%
		Total	21		165		120		40		231		124	

RAC Trimestre - 1B

LETTRES - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre

Équivalence globale	Programmes	Trim.	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
		Rég. d'ét.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel							1	100,0%	1	100,0%		
		Total							1		1			
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel	1	100,0%	2	100,0%								
		Total	1		2									
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel	1	100,0%	2	100,0%			1	100,0%	1	100,0%		
		Total	1		2				1		1			

RAC Trimestre - 1C		LETTRES - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre													
Exemption	Programmes	Trim.	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
		Rég. d'ét.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet			15	71,4%	9	90,0%			22	84,6%	13	68,4%
		T. partiel			6	28,6%	1	10,0%			4	15,4%	6	31,6%
		Total			21		10				26		19	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet			7	29,2%	5	26,3%			11	34,4%	7	31,8%
		T. partiel	3	100,0%	17	70,8%	14	73,7%	2	100,0%	21	65,6%	15	68,2%
		Total	3		24		19		2		32		22	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel			22	100,0%	12	100,0%	13	100,0%	18	100,0%	5	100,0%
		Total			22		12		13		18		5	
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet			22	32,8%	14	34,1%			33	43,4%	20	43,5%
		T. partiel	3	100,0%	45	67,2%	27	65,9%	15	100,0%	43	56,6%	26	56,5%
		Total	3		67		41		15		76		46	

RAC Trimestre - 1A

SANTÉ : MÉDECINE - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre

Équivalence de cours	Programmes	Trim.	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
		Rég. d'ét.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet			3	60,0%					2	50,0%	2	50,0%
		T. partiel			2	40,0%	1	100,0%			2	50,0%	2	50,0%
		Total			5		1				4		4	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet			1	20,0%					1	33,3%		
		T. partiel	1	100,0%	4	80,0%	2	100,0%	1	100,0%	2	66,7%	9	75,0%
		Total	1		5		2		1		3		9	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel			3	100,0%	2	100,0%					1	100,0%
		Total			3		2						1	
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet			4	30,8%					3	42,9%	2	11,8%
		T. partiel	1	100,0%	9	69,2%	5	100,0%	1	100,0%	4	57,1%	12	70,6%
		Total	1		13		5		1		7		14	

RAC Trimestre - 1B

SANTÉ : MÉDECINE - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre

Équivalence globale	Programmes	Trim.	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
		Rég. d'ét.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel												
		Total												

RAC Trimestre - 1C		SANTÉ : MÉDECINE - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre													
Exemption	Programmes	Trim.	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
		Rég. d'ét.	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet			9	100,0%	3	100,0%			7	77,8%	1	50,0%
		T. partiel									2	22,2%	1	50,0%
		Total			9		3				9		2	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet									2	28,6%		
		T. partiel			7	100,0%	1	100,0%			5	71,4%	6	100,0%
		Total			7		1				7		6	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet			9	56,3%	3	75,0%			9	56,3%	1	12,5%
		T. partiel			7	43,8%	1	25,0%			7	43,8%	7	87,5%
		Total			16		4				16		8	

RAC Trimestre - 1A		SANTÉ : PARAMÉDICALE - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre													
Équivalence de cours	Programmes	Régime d'étude	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
			No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet			36	27,1%	4	7,7%			33	37,9%	13	23,2%
		T. partiel	7	100,0%	97	72,9%	48	92,3%	29	100,0%	54	62,1%	43	76,8%
		Total	7		133		52		29		87		56	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet			1	2,1%	1	1,9%			2	3,1%	11	18,3%
		T. partiel	3	100,0%	46	97,9%	53	98,1%	14	100,0%	62	96,9%	49	81,7%
		Total	3		47		54		14		64		60	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel	2	100,0%	9	100,0%	2	100,0%	2	100,0%	3	100,0%	7	100,0%
		Total	2		9		2		2		3		7	
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet			37	19,6%	5	4,6%			35	23,2%	24	21,2%
		T. partiel	12	100,0%	152	80,4%	103	95,4%	45	100,0%	116	76,8%	99	78,8%
		Total	12		189		108		45		151		123	

RAC Trimestre - 1B		SANTÉ : PARAMÉDICALE - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre													
Équivalence globale	Programmes	Régime d'étude	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
			No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel												
		Total												

RAC Trimestre - 1C		SANTÉ : PARAMÉDICALE - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre													
	Programmes	Régime d'étude	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
			No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
Exemption	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet			65	56,5%	10	17,5%			76	47,2%	21	29,2%
		T. partiel	8	100,0%	50	43,5%	47	82,5%	18	100,0%	85	52,8%	51	70,8%
		Total	8		115		57		18		161		72	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet									1	4,0%		
		T. partiel			14	100,0%	23	100,0%	4	100,0%	24	96,0%	23	100,0%
		Total			14		23		4		25		23	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel									11	100,0%	1	100,0%
		Total									11		1	
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet			65	50,4%	10	12,5%			77	39,1%	21	21,9%
		T. partiel	8	100,0%	64	49,6%	70	87,5%	22	100,0%	120	60,9%	75	78,1%
		Total	8		129		80		22		197		96	

RAC Trimestre - 1A		SANTÉ : PÉRIMÉDICALE - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre													
Équivalence de cours	Programmes	Régime d'étude	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04		
			No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet													
		T. partiel													
		Total													
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet													
		T. partiel													
		Total													
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet													
		T. partiel													
		Total													
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet													
		T. partiel													
		Total													

RAC Trimestre - 1B		SANTÉ : PÉRIMÉDICALE - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre													
Équivalence globale	Programmes	Régime d'étude	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04		
			No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet													
		T. partiel													
		Total													
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet													
		T. partiel													
		Total													
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet													
		T. partiel													
		Total													
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet													
		T. partiel													
		Total													

RAC Trimestre - 1C		SANTÉ : PÉRIMÉDICALE - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre												
	Programmes	Régime d'étude	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
			No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
Exemption	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel												
		Total												

RAC Trimestre - 1A		SCIENCES APPLIQUÉES - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre												
Équivalence de cours	Programmes	Régime d'étude	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
			No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet	18	39,1%	158	72,5%	150	73,2%	35	50,0%	236	81,4%	163	77,3%
		T. partiel	28	60,9%	60	27,5%	55	26,8%	35	50,0%	54	18,6%	48	22,7%
		Total	46		218		205		70		290		211	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet	1	4,2%	33	28,7%	27	25,5%	3	5,9%	27	21,8%	22	21,4%
		T. partiel	23	95,8%	82	71,3%	79	74,5%	48	94,1%	97	78,2%	81	78,6%
		Total	24		115		106		51		124		103	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel			3	100,0%	4	100,0%	1	100,0%	3	100,0%	3	100,0%
		Total			3		4		1		3		3	
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet	19	27,1%	191	56,8%	177	56,2%	38	31,1%	263	63,1%	185	58,4%
		T. partiel	51	72,9%	145	43,2%	138	43,8%	84	68,9%	154	36,9%	132	41,6%
		Total	70		336		315		122		417		317	

RAC Trimestre - 1B		SCIENCES APPLIQUÉES - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre												
Équivalence globale	Programmes	Régime d'étude	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
			No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel	1	100,0%	2	100,0%	1	100,0%						
		Total	1		2		1							
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet							1	14,3%			2	8,3%
		T. partiel	1	100,0%	3	100,0%	1	100,0%	6	85,7%	5	100,0%	22	91,7%
		Total	1		3		1		7		5		24	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel											1	100,0%
		Total											1	
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet							1	14,3%			2	8,0%
		T. partiel	2	100,0%	5	100,0%	2	100,0%	6	85,7%	5	100,0%	23	92,0%
		Total	2		5		2		7		5		25	

RAC Trimestre - 1C		SCIENCES APPLIQUÉES - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre													
	Programmes	Régime d'étude	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
			No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
Exemption	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet			134	88,7%	68	71,6%	4	28,6%	201	89,3%	87	75,7%
		T. partiel	6	100,0%	17	11,3%	27	28,4%	10	71,4%	24	10,7%	28	24,3%
		Total	6		151		95		14		225		115	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet			12	28,6%	13	18,3%	1	7,1%	16	29,6%	7	14,9%
		T. partiel	7	100,0%	30	71,4%	58	81,7%	13	92,9%	38	70,4%	40	85,1%
		Total	7		42		71		14		54		47	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel	1	100,0%			4	100,0%	1	100,0%	1	100,0%		
		Total	1				4		1		1			
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet			146	75,6%	81	47,6%	5	17,2%	217	77,5%	94	58,0%
		T. partiel	14	100,0%	47	24,4%	89	52,4%	24	82,8%	63	22,5%	68	42,0%
		Total	14		193		170		29		280		162	

RAC Trimestre - 1A — SCIENCES HUMAINES - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre

Équivalence de cours	Programmes	Régime d'étude	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
			No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet	3	18,8%	327	74,5%	109	68,6%	6	9,2%	467	76,7%	175	72,9%
		T. partiel	13	81,3%	112	25,5%	50	31,4%	59	90,8%	142	23,3%	65	27,1%
		Total	16		439		159		65		609		240	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet	4	13,3%	78	74,3%	74	43,3%	2	4,5%	92	37,1%	59	36,9%
		T. partiel	26	86,7%	181	172,4%	97	56,7%	42	95,5%	156	62,9%	101	63,1%
		Total	30		259		171		44		248		160	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel	1	100,0%	1	100,0%	2	100,0%	1	100,0%	2	100,0%	3	100,0%
		Total	1		1		2		1		2		3	
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet	7	14,9%	405	63,0%	183	55,1%	8	7,3%	559	65,1%	234	58,1%
		T. partiel	40	85,1%	294	37,0%	149	44,9%	102	92,7%	300	34,9%	169	41,9%
		Total	47		699		332		110		859		403	

RAC Trimestre - 1B — SCIENCES HUMAINES - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre

Équivalence globale	Programmes	Régime d'étude	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
			No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet					3	60,0%			1	50,0%	1	20,0%
		T. partiel	1	100,0%	1	100,0%	2	40,0%	1	100,0%	1	50,0%	4	80,0%
		Total	1		1		5		1		2		5	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet					1	33,3%					1	25,0%
		T. partiel					2	66,7%	1	100,0%			3	75,0%
		Total					3		1				4	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet					4	50,0%			1	50,0%	2	22,2%
		T. partiel	1	100,0%	1	100,0%	4	55,6%	2	100,0%	1	50,0%	7	77,8%
		Total	1		1		8		2		2		9	

RAC Trimestre - 1C		SCIENCES HUMAINES - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre												
	Programmes	Régime d'étude	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
			No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
Exemption	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet			228	80,6%	60	69,0%	3	14,3%	279	79,5%	102	75,6%
		T. partiel	5	100,0%	55	19,4%	27	31,0%	18	85,7%	72	20,5%	33	24,4%
		Total	5		283		87		21		351		135	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet			21	31,3%	11	20,8%	1	5,9%	24	23,3%	8	14,8%
		T. partiel	9	100,0%	46	68,7%	42	79,2%	16	94,1%	79	76,7%	46	85,2%
		Total	9		67		53		17		103		54	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel	1	100,0%									1	100,0%
		Total	1										1	
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet			249	71,1%	71	50,7%	4	10,5%	303	66,7%	110	57,9%
		T. partiel	15	100,0%	101	28,9%	69	49,3%	34	89,5%	151	33,3%	80	42,1%
		Total	15		350		140		38		454		190	

RAC Trimestre - 1A		SCIENCES PURES - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre											
Équivalence de cours	Programmes	Régime d'étude	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
			No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet			25	64,1%	22	55,0%			70	79,5%	29	74,4%
		T. partiel	2	100,0%	14	35,9%	18	45,0%	6	100,0%	18	20,5%	10	25,6%
		Total	2		39		40		6		88		39	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet			1	10,0%	6	40,0%			2	18,2%	3	30,0%
		T. partiel			9	90,0%	9	60,0%	5	100,0%	9	81,8%	7	70,0%
		Total			10		15		5		11		10	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel	1	100,0%			1	100,0%			3	100,0%	1	100,0%
		Total	1				1				3		1	
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet			26	53,1%	28	50,0%			72	70,6%	32	64,0%
		T. partiel	3	100,0%	23	46,9%	28	50,0%	11	100,0%	30	29,4%	18	36,0%
		Total	3		49		56		11		102		50	

RAC Trimestre - 1B		SCIENCES PURES - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre											
Équivalence globale	Programmes	Régime d'étude	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
			No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet							1	33,3%			1	50,0%
		T. partiel							2	66,7%	1	100,0%	1	50,0%
		Total							3		1		2	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet												
		T. partiel			1	100,0%							1	100,0%
		Total			1								1	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel											1	100,0%
		Total											1	
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet							1	33,3%			1	25,0%
		T. partiel			1	100,0%			2	66,7%	1	100,0%	3	75,0%
		Total			1				3		1		4	

RAC Trimestre - 1C		SCIENCES PURES - Mode de RAC / Programme / Régime d'étude / Trimestre												
	Programmes	Régime d'étude	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
			No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
Exemption	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet			70	98,6%	30	75,0%			91	89,2%	36	87,8%
		T. partiel			1	1,4%	10	25,0%	4	100,0%	11	10,8%	5	12,2%
		Total			71		40		4		102		41	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet			3	20,0%	3	37,5%			3	33,3%	1	100,0%
		T. partiel	1	100,0%	12	80,0%	5	62,5%	1	100,0%	6	66,7%		
		Total	1		15		8		1		9		1	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel												
		Total												
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet			73	84,9%	33	68,8%			94	84,7%	37	88,1%
		T. partiel	1	100,0%	13	15,1%	15	31,3%	5	100,0%	17	15,3%	5	11,9%
		Total	1		86		48		5		111		42	

RAC Trimestre - 1A			TOUTES LES DISCIPLINES - RAC / Progr. / Régime d'études / Trimestre											
Équivalence de cours	Programmes	Régime d'études	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
			No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet	27	22,0%	1 166	67,7%	616	62,9%	56	18,9%	1 517	73,5%	790	67,1%
		T. partiel	96	78,0%	556	32,3%	363	37,1%	241	81,1%	548	26,5%	387	32,9%
		Total	123		1 722		979		297		2 065		1 177	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet	18	6,9%	384	23,5%	354	25,8%	19	4,5%	466	24,4%	344	24,6%
		T. partiel	244	93,1%	1 252	76,5%	1 017	74,2%	400	95,5%	1 444	75,6%	1 056	75,4%
		Total	262		1 636		1 371		419		1 910		1 400	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet	1	5,9%	1	1,7%	1	2,8%			1	1,4%	1	2,0%
		T. partiel	16	94,1%	59	98,3%	35	97,2%	29	100,0%	68	98,6%	49	98,0%
		Total	17		60		36		29		69		50	
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet	46	11,4%	1 551	45,4%	971	40,7%	75	10,1%	1 984	49,1%	1 135	43,2%
		T. partiel	356	88,6%	1 867	54,6%	1 415	59,3%	670	89,9%	2 060	51,0%	1 492	56,8%
		Total	402		3 418		2 386		745		4 044		2 627	

RAC Trimestre - 1B			TOUTES LES DISCIPLINES - RAC / Progr. / Régime d'études / Trimestre											
Équivalence globale	Programmes	Régime d'études	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
			No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet			6	37,5%	5	41,7%	1	8,3%	12	57,1%	10	43,5%
		T. partiel	3	100,0%	10	62,5%	7	58,3%	11	91,7%	9	42,9%	13	56,5%
		Total	3		16		12		12		21		23	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet					3	8,3%	3	12,0%	2	6,7%	4	6,6%
		T. partiel	6	100,0%	22	100,0%	33	91,7%	22	88,0%	28	93,3%	57	93,4%
		Total	6		22		36		25		30		61	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel	1	100,0%	2	100,0%							2	100,0%
		Total	1		2								2	
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet			6	15,0%	8	16,7%	4	10,8%	14	27,5%	14	16,3%
		T. partiel	10	100,0%	34	85,0%	40	83,3%	33	89,2%	37	72,5%	72	83,7%
		Total	10		40		48		37		51		86	
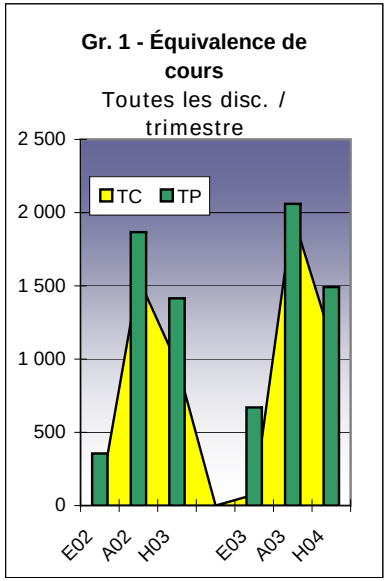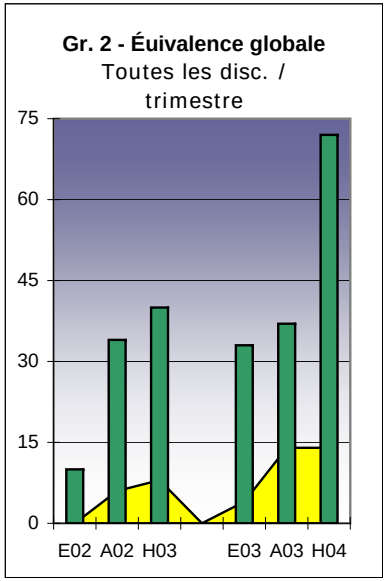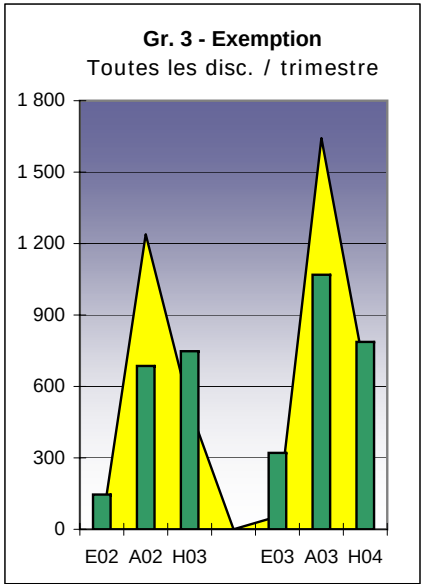
RAC Trimestre - 1C		TOUTES LES DISCIPLINES - RAC / Progr. / Régime d'études / Trimestre												
	Programmes	Régime d'études	Été 02		Automne 02		Hiver 03		Été 03		Automne 03		Hiver 04	
			No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ	No.	% RÉ
Exemption	1A Programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle	T. complet	10	25,0%	1 112	82,9%	405	64,3%	45	24,7%	1 467	79,8%	557	67,9%
		T. partiel	30	75,0%	229	17,1%	225	35,7%	137	75,3%	372	20,2%	263	32,1%
		Total	40		1 341		630		182		1 839		820	
	1B Programmes de certificat, majeure, mineure et diplôme de 1er cycle	T. complet			127	22,8%	105	17,4%	9	5,1%	176	21,1%	96	15,7%
		T. partiel	111	100,0%	429	77,2%	497	82,6%	169	94,9%	660	78,9%	515	84,3%
		Total	111		556		602		178		836		611	
	1C Programmes pouvant mener à une attestation	T. complet												
		T. partiel	5	100,0%	28	100,0%	26	100,0%	15	100,0%	37	100,0%	9	100,0%
		Total	5		28		26		15		37		9	
	Tous les programmes de 1er cycle	T. complet	10	6,4%	1 239	64,4%	510	40,5%	54	14,4%	1 643	60,6%	653	45,3%
		T. partiel	146	93,6%	686	35,6%	748	59,5%	321	85,6%	1 069	39,4%	787	54,7%
		Total	156		1 925		1 258		375		2 712		1 440